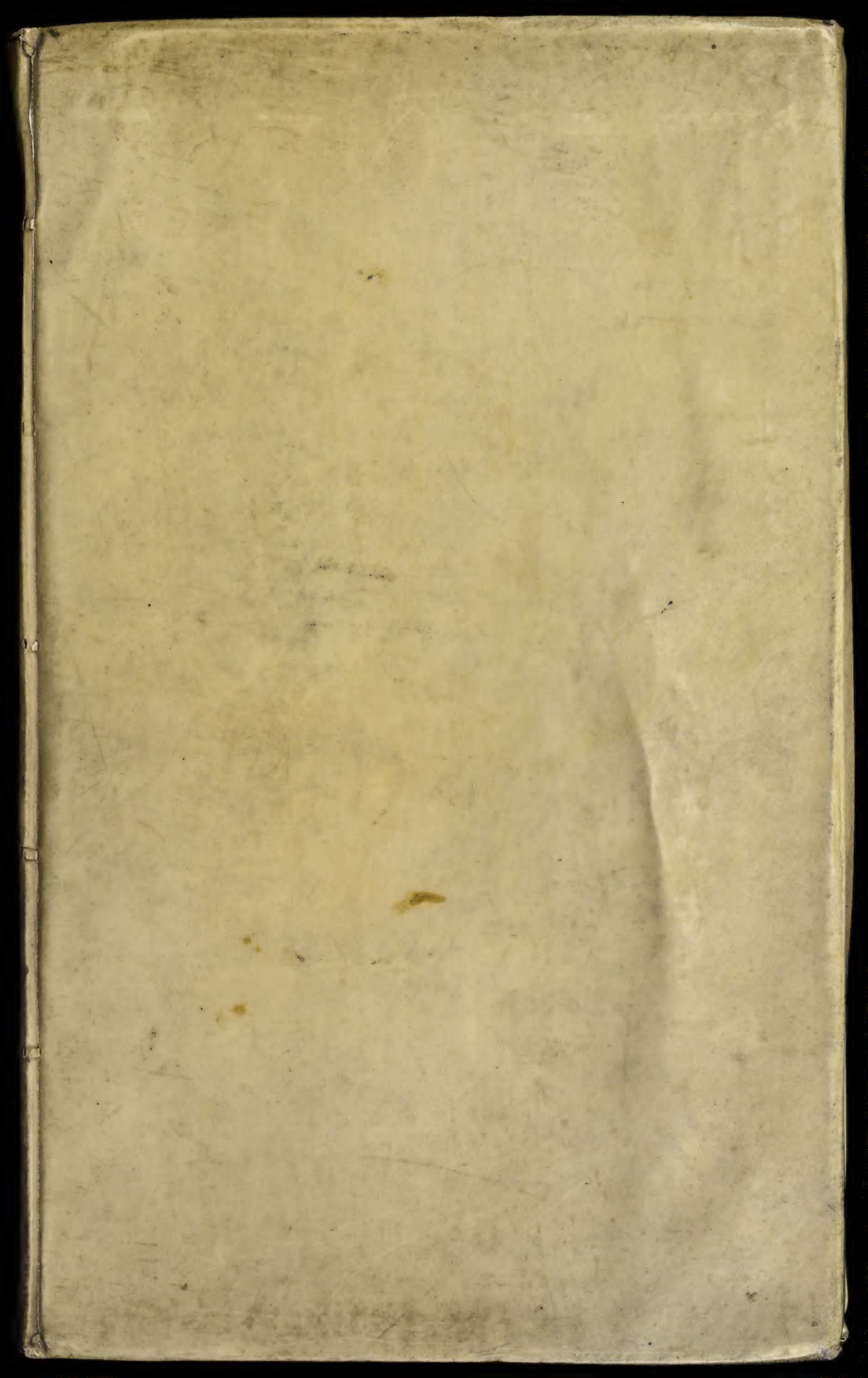


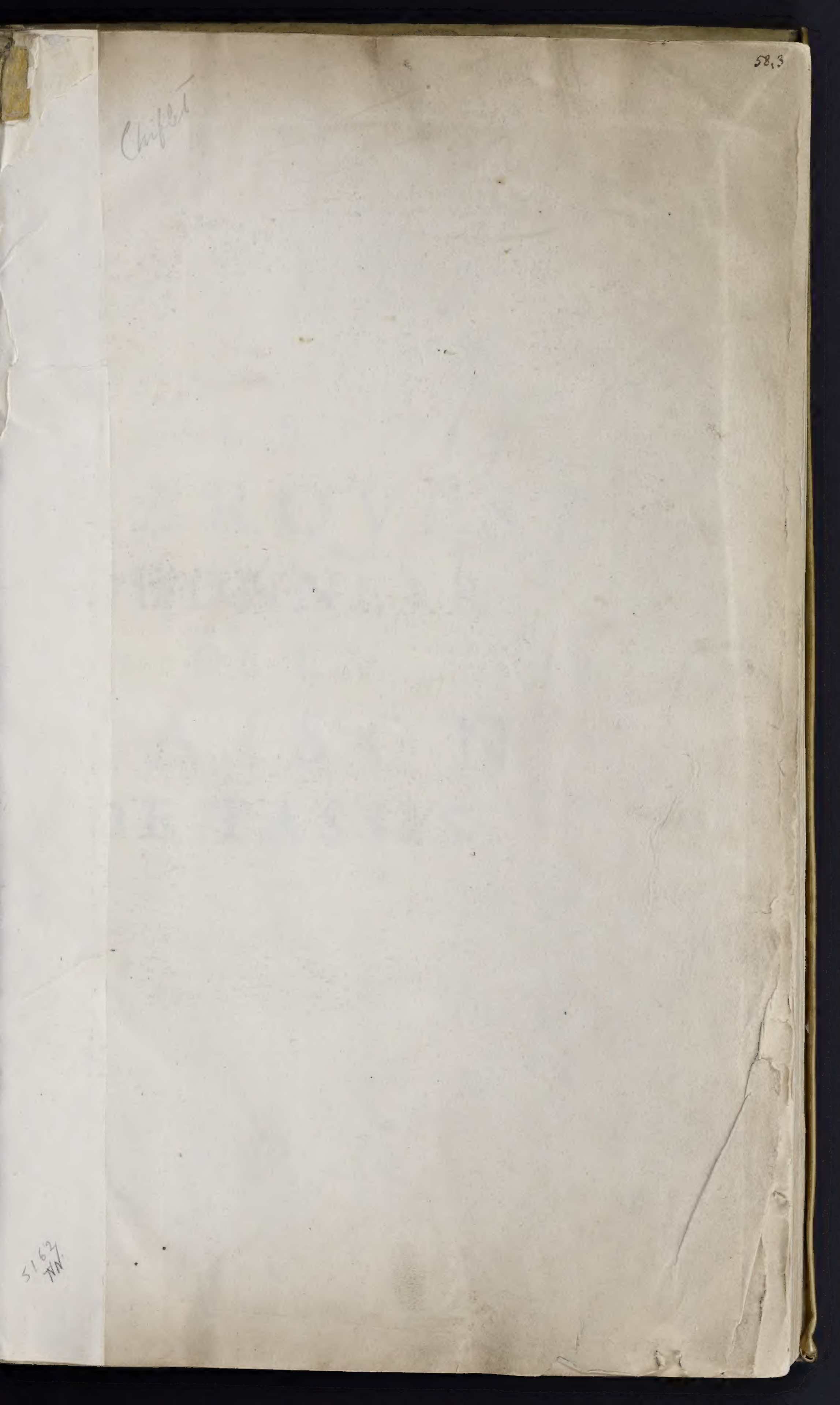
Chiffler

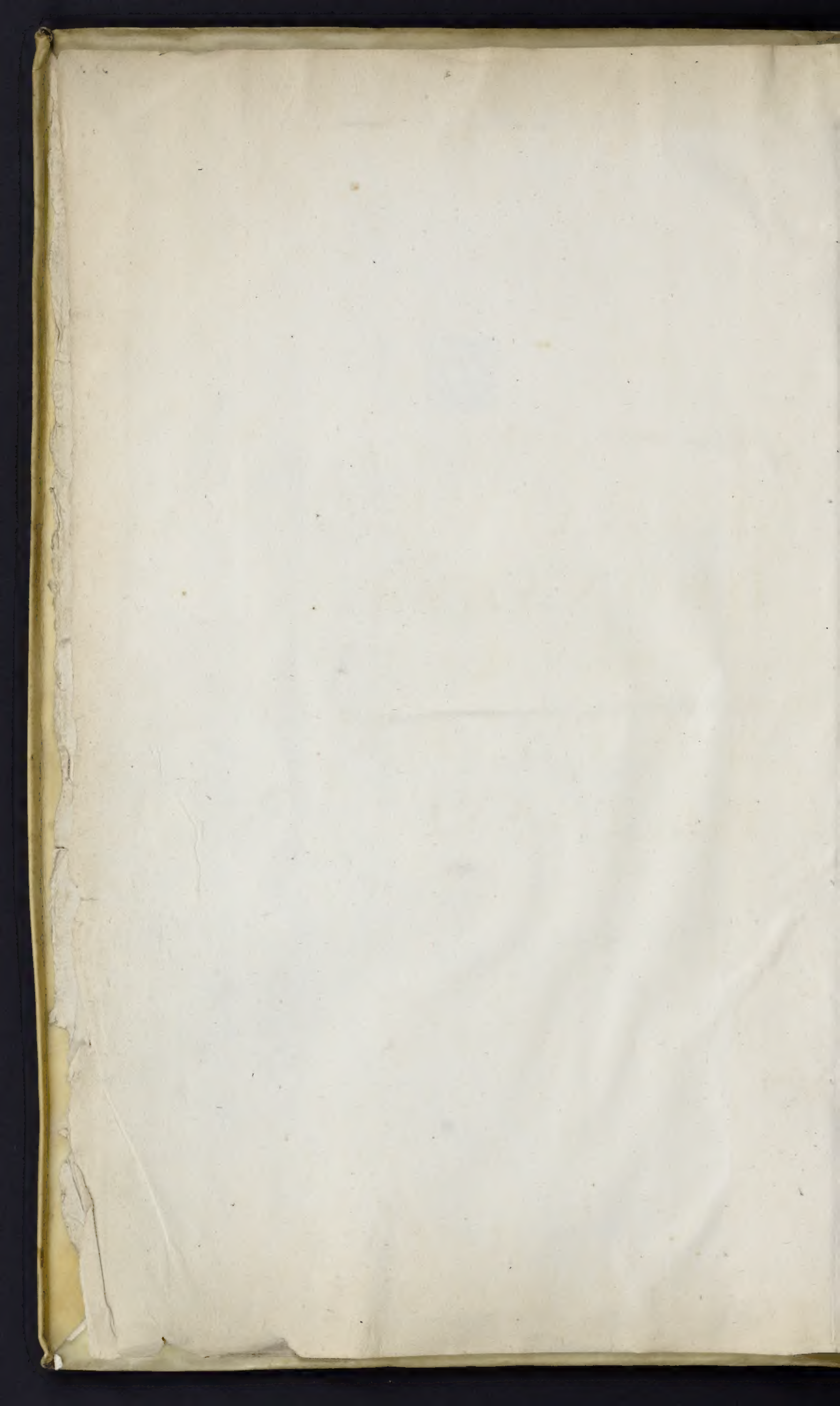
A 1-100 1+166

P M G

Coll. copy

Dingulun 765
Funck p. 291
Hellstein 9; Van der Horst 50-53, 56, 62, 63

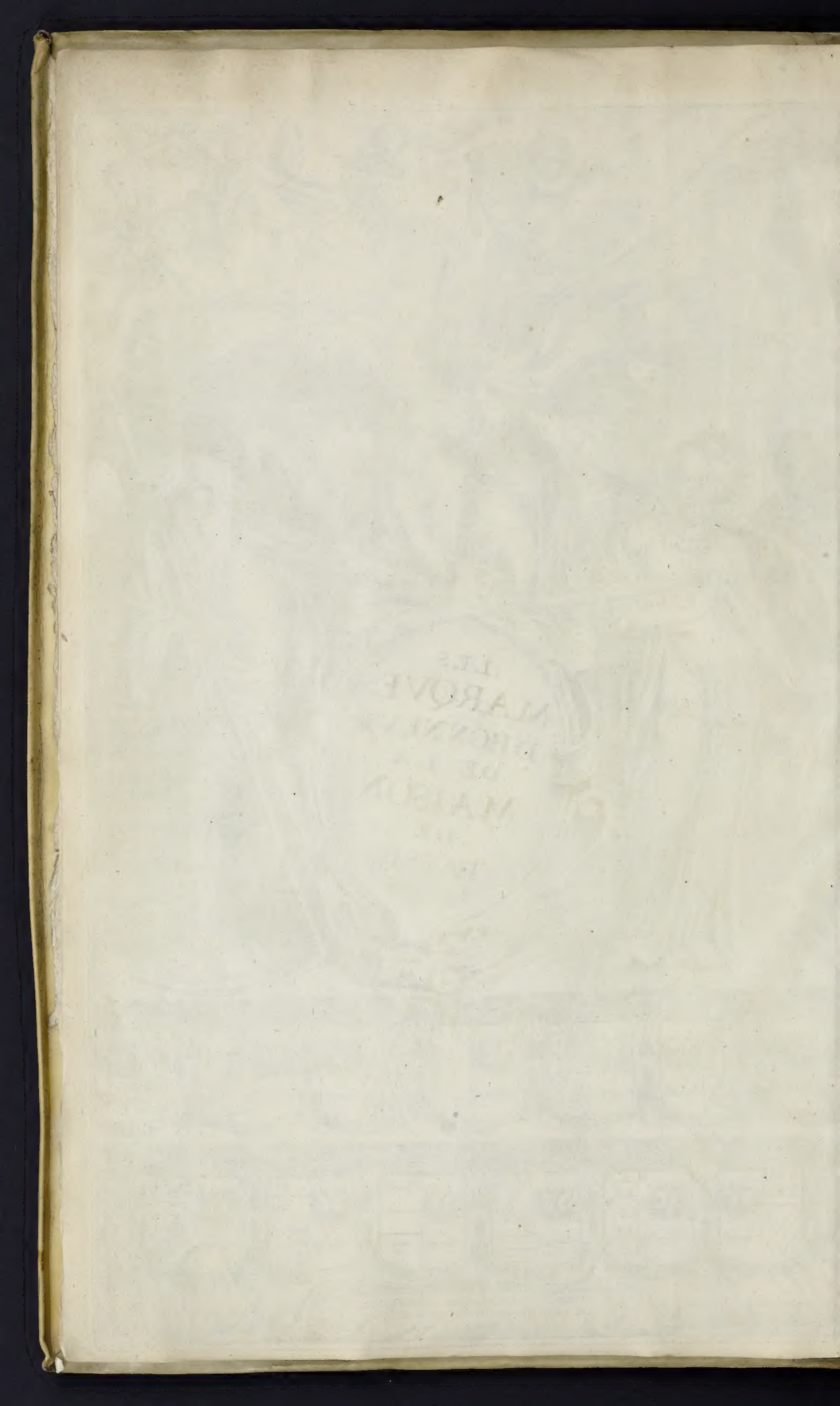




LES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS.



Hi quoque gesserunt aliquod Nomenq; Decusq;
LES
MARQVES
D'HONNEVR
DE LA
MAISON
DE
TASSIS.
GRATIA PLENA
AVE MARIA
A ANVERS, EN L'IMPRIMERIE PLANTINIENNE
DE BALTHASAR MORETVS. M.DC. XLV.
Nic. vander Horst delin.
Michael Natalis sculpsit.



ALAIN CHARTIER, *Pere de l'Eloquence Françoise, & Secretaire de Charles* VII. *Roy de France, en son* BREVIAIRE DES NOBLES.



VI garde HONNEVR,
on le doit HONORER:
NOBLES HOMMES tenez en
plus grand compte
Que de thresor que puissiez
procurer;
Car c'est le bien qui les autres
surmonte.



LAMORALDVS COMES DE TASSIS ANNO ÆTATIS XXIV.

Hic genitus magnis et bello et pace Ministris
Ipsâ spectatur mitis in effigie:

Et populi vox est, optatæ aliquando quietis,
Si qua fides fronti, Conciliator erit:

Germanum nam nemo ausit damnare Nepotem,
Qui jam Marte valet PERPETVA*que* FIDE.

Nicol. vander Horst inuenit et pinxit. *Paulus Pontius sculpsit.*

A TRES-ILLVSTRE
SEIGNEVR
LAMORAL III.
COMTE
DE TASSIS.

MONSIEVR,

Cet Ouurage ne faisoit pas estat de paroistre au jour, quand il vous fut presenté la premiere fois: il estoit alors plus succint, & plustost pour satisfaire au deuoir d'vne loüable amitié à l'endroit d'vne personne qui m'a fort obligé, que pour le donner au public. Elle m'auoit instamment requis, qu'à raison de l'alliance que feu Monsieur le Comte vostre Pere fit auec Madame ALEXANDRINE DE RYE, vostre Mere, je lui fisse le plaisir de lui faire part de ce que je recouurerois pardeça touchant

touchant voſtre Famille. Sa demande me parut fort juſte, eu eſgard à voſtre origine eſtrangere, & à l'eſtenduë des branches de voſtre Maiſon. Et quand j'eus recueilli ce que j'en pûs rencontrer, je me ſentis obligé de vous communiquer le Diſcours que j'en auois fait. Vous priſtes la peine de le lire & de l'examiner : & je me ſouuiens que par aprés, ſur l'excuſe que je vous fis à raiſon de mon peu de ſuffiſance, il vous pleut de m'aſſeurer, que je ne ſçaurois rendre vn ſeruice plus ſignalé à voſtre Maiſon, que de l'enrichir de ce que je trouuerois de plus touchant les voſtres, & en ſuite publier ce que j'en aurois fait; adjouſtant, que le petit Traitté que je vous auois communiqué, vous agreoit d'autant plus, que je n'aduançois rien dont je ne produiſiſſe mes Autheurs; & non pas d'obſcure authorité, mais tous imprimez; ou s'ils ne l'ont jamais eſté, neantmoins ſi communs, qu'encore qu'ils ſoient eſcrits à la main, il ne laiſſe d'en y auoir pluſieurs exemplaires. C'eſt auſſi ce qui me met entiere-

tierement hors de blaſme à preſent que ce volume eſt groſſi, & qui me tire abſolument du danger de paſſer pour vn flateur,auquel tombent facilement pluſieurs de ceux qui traittent ſemblables ſubjets, & qui ont des ames ſeruiles. Ie ſuis trop ennemi de ce vice, & trop ami de la vertu contraire,qui eſt la verité : de laquelle je ne croirai pas m'eſloigner, ſi je dis librement que vous marchez ſur les pas de vos braues & Illuſtres anceſtres,auec tant de bonheur, que ſans doute bien toſt vous adjouſterez beaucoup à leur renommée, & qu'vn jour, MONSIEVR, vous ſeruirez d'exemple à ceux qui viendront aprés vous, quand Dieu vous aura engagé dans vn mariage ſelon vos merites & voſtre condition. C'eſt vne joye, que tous ceux qui vous honorent, ne ſçauroient diſſimuler, puiſque desja au printemps de voſtre âge ils voyent paroiſtre en vous de ſi belles fleurs de vertus & de merites, que les fruits en ſeront tres-heureux. Continuez, MONSIEVR, d'augmenter la parfaite

approbation de vos loüables deportemens, car il n'y a rien de plus recommandable; & vous reconnoîtrez que c'est à l'ombre des lauriers qu'il fait bon dormir, & qu'au declin de l'âge il est de bonne grace de porter ainsi que le premier des Empereurs fait en ses medailles, pour couurir sa teste chenuë, vne couronne de cet arbrisseau, tousjours verdoyante & glorieuse à qui la porte aprés l'auoir meritée. Ce sont les vœux de celui qui fait profession d'estre,

MONSIEVR,

Vostre tres-humble & tres-obeissant seruiteur

I. C.

In perennaturam TASSIORVM gloriam, ejúsque fidum Encomiastem

IVLIVM CHIFLETIVM

Sequanum

ANTONIVS SANDERVS Canonicus & Scholasticus Iprensis.

DVM *benè Magnatum forti de Stirpe,* CHIFLETI,
Et tua de priscis cura meretur Auis:
Dum notos scribis Proceres Insubribus oris
DE TASSIS, *Latio nomina clara solo:*
Non agis hoc tantùm Gens hæc præstantior vt sit,
Et vibret antiquum Stirps Generosa jubar;
Sed meliùs nostro de Principe fida meretur
Pagina, per rectas quæ jubet ire vias:
Quæ jubet vt firmo ponant vestigia gressu,
Queis oritur vera Nobilitatis honos.
Hoc agis, vt cupiat per Auorum exempla suorum
Passibus egregiis æmulus ire Nepos;
Et Regi Hesperio, & Ducibus quos Austria gignit,
Per noua PERPETVAM *facta probare* FIDEM.

TABLE DES PARTIES ET CHAPITRES DV TRAITTÉ DES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS.

TABLE DES PARTIES ET CHAPITRES.

TROISIEME PARTIE,

Contenant les Marques d'Honneur de la Branche des Comtes de Villamediana de la Maison de TASSIS. Page 163.

CHAP.

TABLE DES PARTIES ET CHAPITRES.

Les trois Chapitres suiuans, qui acheuent cete Troisiéme Partie, contiennent les actions remarquables de trois fils Naturels de la Branche des Comtes de Villamediana.

QVA-

QVATRIEME PARTIE,

Contenant les Marques d'Honneur de la Branche des Marquis de Paül de la Maison de TASSIS. Page 217.

INTRO-

INTRODVCTION AV TRAITTÉ DES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS.



'EST vn droit acquis aux Maisons Illuſtres, de permettre qu'on eſcriue les belles actions de leurs Ayeuls, & les Marques Honorables qu'ils leur ont laiſſées. Elles ont aujourdhui cela de commun auec les Princes, que tout ainſi qu'elles s'approchent plus que les autres de ces Images viuantes de la Diuinité, auſsi les rayons qu'elles en reçoiuent ſe font voir par les inferieurs, ſelon la proportion dont chacune de ces nobles tiges repreſente les Maiſons Souueraines, dont elles empruntent leur lumiere. Les richeſſes s'abandonnent juſques aux moindres dans vn Eſtat, ſans autre choix que du caprice d'vne aueugle fortune: mais l'Honneur, & la Gloire qui lui eſt attachée, diſoit vn Ancien, eſt vne poſſeſsion particuliere des Dieux, & de ceux qui ſont les moins eſloignez de leur rang, & de leur auguſte degré.*

Il n'y a pas dauantage de cent ans, qu'on vſoit differemment de cete prattique d'eſcrire amplement des

*Polybius: *Argentum quidem & pecunia eſt communis omnium hominum poſſeſſio : at honeſtum, & ex eo laus & gloria, Deorum eſt, aut eorum qui à Dys proximi cenſentur.*

 Maiſons,

Maiſons, & qu'au lieu de joindre ce qui ſe pouuoit dire de toute la race, on ſe contentoit de tirer hors de l'oubli les prouëſſes de quelqu'vn en particulier, qui euſt porté le meſme nom; afin que le liure qui en ſeroit fait, fuſt touſjours dans la main de ceux qui naiſtroient par aprés: & que liſans de ſi beaux exemples dans la tendreſſe de leur âge, ils entraſſent en apprehenſion de ſe comporter autrement, & de ſouffrir vn jour de juſtes reproches, de ce qu'ayans eu dans leur Maiſon vn exemple ſi digne d'emulation, ils ne ſe ſeroient pas moulez eux meſmes ſur vn ſi excellent & ſi domeſtique original. Ainſi en ont vſé en France les Maiſons de Saintré, de Gueſclin, de Bayard, de Boucicault; & en ces Païs-bas, celles de Lannoy, de Lalain, de Gaure, de Trazegnies, de VVaurin, & autres.

Maintenant il ſe prattique autrement : & l'experience nous enſeigne que ce n'eſt pas ſans profit. On eſcrit en bel ordre, non pas ſeulement ce qui concerne en particulier vn Seigneur de la Maiſon, mais generalement tout ce qui peut donner du cœur à ceux du nom, & qui ſans les flatter vainement, fait connoître leurs aduantages honorables par tout, & ferme la bouche aux ignorans de telles prerogatiues.

*Cete couſtume introduite depuis eſt notablement vtile: attendu en premier lieu que par ce moyen ceux des grandes Familles, voyans que leurs perſonnes & leurs actions * peuuent ſeruir de matiere à ſemblables ouurages, ſe retiennent d'entreprendre beaucoup de choſes par cete conſideration, qui peuteſtre apporteroient grand prejudice à leur reputation, eux eſtans morts; & lors qu'il eſt plus libre aux meſchans, de deſchirer impunement l'honneur de ceux qui leur ont donné tant ſoit peu de priſe,*

* Mamertinus in Panegyrico ad Iulianum: *Non poteſt quidquam abjectum & humile cogitare, qui ſcit de ſe ſemper loquendum.*

prise, & qui en ce temps n'ont souuent personne pour prendre leur cause en mains. Il est certain qu'en plusieurs cet amour de la reputation dure au delà du tombeau; & qu'vn esprit qui respire encore quelque chose d'immortel, craint qu'aprés sa mort, au lieu d'estre beny & regretté, on n'ait en mespris sa memoire.

Mais outre ce profit moral, les Familles en reçoiuent vn autre, lors que sans beaucoup de peine, & sans recourir aux Archiues & Bibliotheques, elles trouuent tout ensemble, & voyent en vn clin d'œil, ce qu'il leur cousteroit de chercher; sur tout quand les branches sont esparses, & dez long temps separées.

Enfin le public en tire vne grande vtilité; puisque plusieurs de ces bonnes Maisons, ayans serui les Roys dans des emplois fort illustres, & en de tres-importans affaires de l'Estat; tout ainsi qu'ils meritent vne loüange publique & commune, les Historiens aussi (qui ne manquent pas en ce siecle) tirent du narré de leurs actions beaucoup de belles choses, que l'Histoire Generale ne monstroit pas au jour.

Pour ces raisons cet estude s'est esueillé generalement par tout: de sorte qu'aujourdhui à peine y a-t'il aucun Royaume ni Prouince, qui n'ait vn liure particulier, où les Familles Illustres du païs n'ayent leurs eloges, auec vn narré sommaire de tout ce qui est à leur aduantage. En Italie, SANSOVIN *commença de publier ce qu'il auoit peu apprendre des Maisons releuées de delà les Monts; & lors qu'il est mort, la premiere partie estoit desja sortie. Aprés lui* FRANÇOIS ZAZZERA *Napolitain, nous a donné en deux tomes les descentes de plusieurs Familles des plus Illustres d'Italie; comme sont celles des Gonzaghes, des Sforces, des Malatestes, des*

Mattei, des Caraffes, des Gentili, des Roßi, des Frangipani, & entre autres celle de la Maiſon DE TASSIS. *Les deux freres de* SAINCTE MARTHE, *dans leur ouurage de la Maiſon de France, ont obligé la pluſpart des grandes races de leur Royaume, pour auoir inſeré à la fin les ſuites des Familles qui deſcendent par femmes de la Maiſon Royale.* AVGVSTIN DV PAS *a fait vn volume des Familles de Bretagne:* ADRIEN DE LA MORLIERE, *Chanoine d'Amiens, vn autre de celles de Picardie.* PHILIPPE DE L'ESPINOY *a eſcrit pareillement de la Nobleſſe de la Comté de Flandres: & depuis peu, le Prieur de Sainct Sauueur à Anuers, Meßire* CHRISTOPHLE BVTKENS, *a mis au jour le premier tome de ſes Trophées de Brabant; où aprés vne exacte recherche des Princes de ce païs, il adjouſte beaucoup de choſes inconnuës & enſeuelies juſques à preſent, toutes à la recommandation des Maiſons nobles de cete belle Prouince. Enfin par tout on a trauaillé à donner du relief aux grandes Familles, juſques là, que dans * l'Eſpagne, où cete curioſité eſtoit aſſoupie de plusieurs ſiecles, elle a commencé d'y auoir de la vogue: comme il paroiſt par les œuures* D'ARGOTE DE MOLINA, *en ſon Traitté de la Nobleſſe d'Andalouſie: par les deux tomes du Nobiliaire d'Eſpagne, publiez par* ALONSO LOPEZ DE HARO: *& en vn mot par le curieux volume de la Nobleſſe de Portugal, eſcrit il y a trois cens ans par vn Prince de Sang Royal, qui eſtoit le Comte* PEDRO DE BARCELLOS; *mais nouuellement imprimé à Rome, & dedié à Monſeigneur Don* EMANVEL DE MOVRA, *Marquis de Caſtelrodrigo, à preſent Gouuerneur General des Païs-bas & de Bourgongne; dont les connoiſſances*

* Argote de Molina en la preface de la Nobleſſe d'Andalouſie: *Deuiaſe à nueſtra Nacion eſta empreſa, pues auiendo las demas hecho eſte honor à la Nobleza dellas; ſolo España tenia ſepultada eſta parte de ſu gloria. Porque aunque el Conde Don Pedro, hyo del Rey Don Dionis de Portugal (à quien por ſu mucha curioſidad el vulgo diò fama, que anduuo las ſiete partidas del mundo) nos dexò vn libro de Linages, en que moſtro ſu grande diligencia, y à quien la Nobleza de España deue todo lo que della ſe ſabe, con ſer la lumbre que oy tenemos deſte genero de hiſtoria, admitio al vſo de aquel tiempo horribles patrañas, y en el ſe hallan algunos errores: y en effecto no eſcriuiò ninguna coſa del principio de las Armas.*

ces

ces sont si vniuerselles, qu'on peut à bon droit le mettre au rang des plus[1] curieux & plus accomplis Ministres de nostre Grand Roy.

Plusieurs, non contens de cete description sommaire, prattiquée par ces Autheurs, ont passé plus auant, & n'ont pas espargné leur peine, à mettre plus au long, ce que les precedens traittent succinctement & en peu de mots. Parmi ceux ci, ANDRÉ DV CHESNE, *Geographe & Historiographe de France, a trauaillé si heureusement longues années sur de semblables subjets, & a defriché tant de choses, que la posterité lui en sera redeuable à jamais. Le Sieur* PIERRE D'HOZIER, *Seigneur de la Garde, Cheualier de l'Ordre du Roy Tres-Chrestien, Iuge general des Armes de France, ce prodige de memoire de nostre temps, merite aussi vne loüange tres-particuliere, pour y auoir employé ses soins, auec vn fruit nompareil de tous les doctes de l'Europe. Les Sieurs* DV BOVCHET, & DE LA COLOMBIERE, *ont aussi grandement bien reüssi en plusieurs semblables Traittez. Bref ce diuertissement d'esprit est venu à tel point, que les[2] sçauans conseillent d'en faire de l'estat, & que plusieurs grandes Maisons veulent, pendant qu'elle est en vigueur, profiter de la saison, & se preualoir de la plume de ceux qui se meslent d'en escrire, afin de se faire connoître, ainsi qu'elles meritent. On ne se contente plus d'auoir dans vne sale la suite de ses Ascendans, comme l'Empereur* CHARLES IV. *ni de dire, vn tel estoit mon Ayeul, & c'est par son moyen que je suis parent d'vn tel; ainsi que fit ce Prince, quand il prit par la main Edmond Dintere, Illustre Escriuain[3], Secretaire d'Estat*

1 Claudius Clemens è Soc. IESV in Museo, lib. 2. sect. 4. cap. 2. de Principum & Nobilium Musæo; vbi de Insignibus Gentilitijs & Arte scutariâ. *Marchio de Castelrodrigo, missus in Vrbem Catholici Regis Orator, inter cetera ornamenta quæ Dynastam ad magna natum singulariter commendant, vt hâc quoque scientiâ egregiè præditus esset, effecit: & siquid librorum de hoc argumento editur, illud sibi studiosè comparat, velut luculentæ illius Bibliothecæ quam possidet, atque studij Principe viro digni, summè proprium.*

2 Thomas Campanella in Syntagmate de libris proprijs & rectâ ratione studendi, art. 3. de ratione & ordine legendi Historicos. *Inter legendum autem historias, præ oculis habere conuenit Cosmographiam, Chronologiam, &* GENEALOGIAS FAMILIARVM, *Diuini Scriptoris exemplo & præcepto, qui ista omnia in sacrâ Cosmopœiâ, & alijs libris complexus est.*

3 Son Histoire de Brabant verra bien tost le jour, par le soin du Sieur Charles Geuartius, Doyen & Chanoine du Chapitre de Turnhout, frere du sçauant Gaspar Geuartius, Conseiller & Historiographe de l'Empereur FERDINAND III.

ſtat de quatre Ducs de Brabant, enuoyé par l'vn de ſes maiſtres auprés de lui : mais au lieu de promener la veuë ſur des viſages ſouuent faits à plaiſir, on ouure ſur vne table vn grand volume, où non ſeulement les traits du corps, mais ceux de l'eſprit ſe liſent dans l'hiſtoire; & au lieu de ſuiure des yeux vne ligne droite qui eſt celle des Aſcendans, on voit vn arbre plantureux & ombragé de diuerſes branches, chargées de nobles fruits.

Je taſcherai d'en faire à peu prés autant de la Maiſon de TASSIS, *y eſtant inuité par le motif que j'ai touché parlant au Chef de ce nom. Et je le ferai d'autant plus volontiers, qu'elle eſt connuë par toute l'Europe, & ſi auant dans l'eſtime de tous les Princes de la* MAISON D'AVSTRICHE, *qu'on peut dire auec verité, qu'elle poſſede de tres-glorieux & tres-remarquables aduantages. Car outre vne* Illuſtre Origine, rapportée amplement par diuers Autheurs, les Ambaſſades y ſont frequentes; non pas pour des choſes peu conſiderables, mais pour des plus hautes & des plus releuées, vers de grands Eſtats, & vers des Teſtes Couronnées. L'entrée dans les Chambres des Empereurs & des Roys, qui ſont des lieux ſacrez, & clos aux perſonnes dont la naiſſance eſt mediocre, leur a eſté ouuerte en qualité de Chambellans, auec le droit de la Clef dorée. Les Chappeaux de Comtes, & les Couronnes de Marquis n'y manquent pas, non plus que les Croix des plus nobles Ordres militaires de l'Eſpagne. Les commandemens generaux & particuliers dans les armées, & des gouuernemens de prouinces s'y retrouuent auſſi: & en vn mot (pour ne rien dire des Dignitez Eccleſiaſtiques qu'elle a poſſedées) tout*

* Voyez ci après le chap. 4. de la premiere partie.

tout ce qui releue vne Maison s'y rencontre auec tant de lustre, que le fameux Erycius Puteanus, dans l'Inscription funebre, qu'il composa il y a long temps pour estre mise en l'Eglise nostre Dame du Sablon, en la ville de Bruxelles, sur le portal de la Chappelle, où est le tombeau propre à ceux de cete Maison, ne craignit point de la conceuoir en ces termes,

TASSIORVM
ORIGINEM, VIRTVTEM, GLORIAM LEGE,
QVISQVIS MAGNA AVT CAPIS, AVT MIRARIS.
ORIGO APVD BERGOMATES AB ANTIQVO ILLVSTRIS FVIT:
VIRTVS, VNA VRBE CLAVDI NESCIA,
GLORIAM TOTA EVROPA PEPERIT.
SIC NATI, EVECTI, INCLYTI,
AVSTRIÆ FAMILIÆ ANNIS IAM CC.
INCORRVPTA FIDE ET OBSEQVIO VIXERVNT,
APVD CÆSARES CVRSORVM MAGISTRI:
QVOD MVNVS ET INVENIENDO SIBI VINDICARVNT,
ET ADMINISTRANDO MAGIS MERVERVNT:
HONORES ITEM ALIOS TOGÆ ET SAGI;
NVNC LEGATI AD PRINCIPES EXTEROS,
NVNC A CONSILIIS STATVS ET BELLI,
NVNC COPIIS, NVNC PROVINCIIS PRÆFECTI,
COMITES, MARCHIONES, AC LIBERI BARONES S. IMPERII.
SED ISTA ORIGINE, VIRTVTE, GLORIA
VIROS MORI, HOC MONVMENTVM INDICAT.

Ce braue & excellent Escriuain ne se trompe point; attendu, que si nous voulons seulement considerer la reputation qu'ils ont acquise au siecle passé en ces Païs-bas, dans la Guerre & dans la Paix, nous trouuerons qu'en moins de trente ans cete Famille a fourni à nos Roys trois hommes dans les armes & dans les commandemens des armées, tuez tous trois en trois sieges de places ennemies, auec vn regret singulier de nos Princes, & vniuersel de tous leurs fideles subjets: & que non contens de respandre ainsi leur sang, incontinent aprés que ceuxlà eurent fini leurs jours si glorieusement, deux autres conclurent deux grands Traittez de Paix au bien vniuersel de l'Europe, tous deux entre des Roys; dont la premiere fut à Veruin, entre les Roys PHILIPPE II. & HENRY IV. *Roy de France: & l'autre entre le Roy* PHILIPPE III. & IACQVES *Roy d'Angleterre. Que si le sçauant & saint Euesque* de Clermont, en son Panegyrique d'Anthemius, dit que de tout temps ç'a esté chose fort rare que d'estre plusieurs fois Consul; nous pouuons à peu prés dire le mesme des plus grands emplois de la Monarchie Catholique; & asseurer que c'est chose rare d'en voir de si grands & si notables, non pas en vne personne seulement, mais en plusieurs d'vne Maison tous à la fois, comme en ceteci. Ce sont des seruices dont la memoire ne mourra jamais dans l'histoire, & qui sont grauez si auant dans l'esprit de nos Princes, qu'ils ne dissimulent point l'estime qu'ils en font, jointe à la reconnoissance.*

* Sidonius Apollinaris: *Res est semper ab æuo Rara, frequens Consul.* Carm. 2.

C'est tout ce que l'inuention du Sr Vander-Horst Gentilhomme d'Vtrecht, & fameux disciple de Rubens (c'est à dire du plus grand peintre qui fut jamais au monde, ainsi que parle de lui à nostre Grand Roy vn

Escri-

[1] *Escriuain, qui est l'ornement de son païs) a exprimé de fort bonne grace au Frontispice, faisant publier par la Renommée ces paroles:* Et hi gesserunt aliquod nomenque decusque; *ce qu'on peut traduire en ces termes :* Ceuxci ont esté pareillement en reputation, & ont porté des MARQVES D'HONNEVR. *A mon aduis, le mot latin* Decus *ne veut dire autre chose : car je me souuiens auoir leu chez* [2] *Tacite, que Seneque parlant à Neron, & lui faisant le denombrement des bienfaits qu'il auoit receus de lui, asseure que plusieurs fois il rouloit dans son esprit ces paroles:* Est-il possible qu'estant seulement issu de famille de Cheualiers, & ce dans vne prouince, je sois mis au rang des Grands de la ville de Rome? & qu'à mes commencemens j'aye esté esleué parmi des personnes nobles, & illustrées de plusieurs anciennes MARQVES D'HONNEVR. Inter NOBILES ET LONGA DECORA PRÆFERENTES, *dit cet Autheur.*

Les deux figures droites qui paroissent au Frontispice d'vn costé & d'autre, representent la Noblesse victorieuse du Temps : cellelà gagne le dessus sur cet ennemi de toutes les belles choses à la veuë du monde, & sur vn theatre, dont la face est ornée des Escus d'aucunes alliances de cete Maison; mais non pas de toutes : puis que s'il eust fallu exposer tous les blasons, j'eusse chargé ce Frontispice de cela mesme, dont je n'ai pas voulu grossir le volume; & par vn discours beaucoup plus long je me fusse engagé insensiblement à vne histoire accomplie, laquelle je ne me suis pas proposée. Au reste cete Matronne Romaine tesmoigne par ses rides, que ce n'est pas dez hier qu'elle est au monde, & par ses ornemens, qui

1 Le Sieur Gaspar Geuartius Conseiller & Historiographe de l'Empereur FERDINAND III. en l'epistre liminaire de l'entrée du feu Serenissime Infante Cardinal à Anuers appelle le Sieur Pierre Paul Rubens, *Pictorum omnis aui facile Principem.*

2 Annalium lib. XIV. *Tu gratiam immensam, innumeram pecuniam dedisti : adeò vt plerumque intra me ipsum voluam: Egóne equestri & prouinciali loco ortus, Proceribus ciuitatis annumeror? inter nobiles & Longa Decora præferentes, nouitas mea enituit?*

ſont les marques de l'Antiquité, elle fait paroiſtre ſa noblesse. Vn ſaint[1] *Pere de l'Egliſe, qui n'eſt pas des plus modernes, dit parlant de la femme,* qu'elle aime auoir le col enrichi de petites lunes, porter des bracelets, & des bagues à ſes doigts. *Ce qu'il explique encore mieux*[2] *ailleurs, où parlant des deux ſainctes Vierges Anatolie & Victoire, il les louë* de ce qu'elles donnoient aux pauures leurs guirlandes, leurs iarretieres, leurs bouëttes de ſenteur, & les mignardiſes qu'elles portoient au col, d'où pendoient de petites lunes. *L'intelligence de ce myſtere profane eſt facile, ſi je ne me trompe, en diſant que ces petites lunes ſont les meſmes marques que celles que portoient les Senateurs ſur le ſoulier, qui eſt à bien parler vn C lettre Romaine, qui reſpond au nombre de cent, pour donner*[3] *à entendre qu'ils eſtoient iſſus des cent premiers Senateurs, creez par Romulus au commencement de la fondation de Rome: ce que Zonaras voulant expliquer, il dit qu'aux ſouliers des Senateurs ſe voyoit vn P qui eſt le ῥῶ des Grecs (& le ר des Hebrieux:) par ce que chez les Grecs, où les lettres de l'Alphabet ſont employées differemment à ſignifier des nombres, cete lettre ſignifie cent, & reſpond juſtement au C des Latins.*

Je ne dis rien des autres pieces qui ſont dans l'ouurage meſme, & où ledit S[r] *Vander-Horſt a mis ſa belle main. Tout m'a ſemblé ſi beau, que je lui ai permis d'vſer auec liberté des ornemens qui enrichiſſent les Eſcus, puis que les Miniſtres de nos Monarques ne ſont pas inferieurs en ce point, non plus qu'en tout le reſte, à ceux des autres Roys; auſquels les*[4] *Eſcriuains attribuent des marques exterieures de leurs Charges &*

1 S. Adhelmus cap. 8. de Virg. *Collum* LVNVLIS *& lacertos dextralibus ornari ac gemmiferis digitorum annulis concupiſcit.*

2 Cap. 26. *Ornamentorum gloriam, tam diſcriminalia capitum, & periſcelides crurum, quàm olfactoriola nardi, & crepundia colli gemmiferis lunulis pendentia, ad ſtipem mancis & matriculatis prodigâ liberalitate contulerunt.*

3 Ioannes Gerardus Voſſius de Arte Grammaticâ lib. 1. cap. XVII.

4 Marc Vulſon Sieur de la Colombiere en ſa ſcience Heroique chap. 47.

& Dignitez. Que si l'vsage du Caducée semble nouueau, il ne le sera possible plus ci aprés, & cete inuention meritera peutestre d'estre imitée. Mercure n'a garde de paroistre sans son baston, & son noble emploi dans la fabuleuse Theogonie, estant celui[1] *d'Ambassadeur de Iupiter & des autres Diuinitez; ceux qui font en ce monde les mesmes fonctions pour le bien des Estats, & par ordre des Roys, qui sont des Dieux terrestres, meritent bien de porter cete enseigne de leur qualité; mais non pas quand ils n'ont que celles qui sont inferieures, distinguées par ceux qui ont traitté*[2] *amplement du droit des Legations.*

1 Horatius lib. I. ode 10. *Te canam magni Iouis & Deorum Nuntium.*—

2 Voyez le Sr de Villiers Hotman en l'auantpropos de son Traitté de la Charge & Dignité de l'Ambassadeur.

Je n'ai pas voulu m'estendre à parler de toutes les personnes que cete Maison a produites, qui est ce que j'aurai de particulier en cet ouurage. Et mesme, afin d'euiter l'enuie, je me suis dispensé volontairement de donner des eloges (quoi que tres-justes) à chacun de ceux qui viuent à present; m'estant seulement arresté aux defuncts, qu'il m'est permis de loüer sans crainte de reproche. Ce seroit en vain qu'on chercheroit pareillement ici toutes les Alliances de la Famille; parceque les Autheurs que je citerai à l'instant, m'ont desja deschargé de cete peine: outre qu'en cela j'aurai imité vn Illustre[3] *Escriuain de ce temps, qui en la Genealogie de la Maison des Carafes s'est contenté de parler des Hommes qu'elle a produits. Tellement que mon dessein n'estant pas d'escrire vne Genealogie entiere, ou autrement, vne Histoire Genealogique, j'ai creu qu'il suffiroit de faire vn amas des Marques d'Honneur de la Famille, ausquelles les Dames & autres personnes de leur sexe ont coustume de contribuer moins que les Hommes.*

3 Syluester Petrasancta è Soc. IESV in limine operis sui de Symbolis Heroicis.

Quant à la ſubſtance; je veux bien qu'on ſçache que je n'y ai rien du mien que le diſcours, tiſſu de celui d'autrui; ainſi que vous pourrez voir par les marges, reueſtues des paſſages des Autheurs qui traittent ou expreſſement de cete Maiſon, ou ſeulement en paſſant. Du nombre des premiers eſt Don FRANÇOIS ZAZZERA *Napolitain, en ſa belle piece de la Nobleſſe d'Italie, que j'ai deſja loüée ci deuant, imprimée à Naples auec permiſſion par Ottauio Beltran, en vn ample & curieux diſcours qu'il en a, en la ſeconde partie, depuis la cent & ſeptieſme page, juſques à la cent & vingtſeptieſme: & c'eſt celui meſme qui eſt le plus eſtimé des Genealogiſtes Italiens par vn Critique*[1] *moderne.* ALONSO LOPEZ DE HARO, *Autheur du Nobiliaire d'Eſpagne, imprima l'an* M. DC. XIX. *vn Traitté particulier en Eſpagnol, que j'ai veu intitulé;*[2] La Deſcente, Tiltres, Honneurs & Dignitez de la Tres-noble & ancienne Maiſon du ſurnom de TASSIS. *Depuis encore cete meſme piece a eſté inſerée par lui au ſecond tome de ſon Nobiliaire d'Eſpagne, publié à Madrid l'an* M. DC. XXII. *à cauſe de la branche de cete Famille, habituée pardelà depuis vne centaine d'années; qui eſt celle des Comtes de Villamediana. Où il faut remarquer, que quand ledit Alonſo fut trauerſé en la publication de ſon Liure par Don Franciſco Morouelli de Puebla, qui tendoit à lui faire corriger certains paſſages; la Deſcente de cete Famille ne fut point touchée, ſinon en vne citation de Tacite & de Tite Liue, que Lopez de Haro rapporte vn peu obſcurement, à propos de la cheute des Torriani; mais qui ſont mieux eſclaircis dans ſon Apologie: & qui furent depuis conſiderez comme vne choſe de neant par*

1 Gabriel Naudæus in Bibliographiâ Politicâ, vbi de Genealographis Italicis, & inter eos de Zazzerâ: *Maiori*, inquit, *fide onus iſtud ſubiit.*

2 *Decendencia, Titulos, Honores y Dignidades de la Nobiliſſima y antigua Caſa del apellido de* TASSIS.

par le decret qui ſortit en Decembre l'an M. DC. XXV. *pour eſtre mis au deuant dudit Nobiliaire: car la Deſcente de cete Maiſon n'eſtant aucunement reuoquée en doubte, ſeulement le Conſeil ordonne, qu'en la colomne premiere du fueillet trentehuit du ſecond tome (qui eſt l'endroit où cet Autheur moraliſe ſur l'inſtabilité de la fortune, à propos de ladite cheute) on lira les* [1] *paroles ſuiuantes:* Ainſi que nous auons des exemples de ſemblables accidens, parmi les guerres & calamitez deſcrites chez Tacite, & dans Tite Liue en la premiere Decade, liure ſecond.

Outre ces deux Autheurs, le Sieur [2] PVTEANVS *Hiſtoriographe du Roy, & Profeſſeur de l'Eloquence en l'Vniuerſité de Louuain, auoit reſolu de faire vn Traitté particulier de la Genealogie de cete Maiſon: mais comme feu Monſieur le Comte de* TASSIS *vint à mourir, non ſeulement il ne paſſa pas outre, mais meſme il ne commença pas. Auſſi ſon deſſein n'eſtoit que d'enrichir brieuement, mais en beau Latin, le Traitté d'Alonſo Lopez de Haro, imprimé à part l'an* M. DC. XIX. *& partant pluſieurs belles choſes lui euſſent manqué, qui ſe retrouuent ailleurs que chez cet Eſpagnol.*

Au reſte, pour finir cete entrée, je n'ai plus rien à dire en general, ſinon que ie n'ai pas groſſi mon ouurage par la citation de diuers enſeignemens domeſtiques; à cauſe que les Archiues eſtans diſperſées en pluſieurs endroits de l'Europe, la guerre nous priue entierement de la communication de telles inſtructions, qui ſont trop pretieuſes pour eſtre miſes au haſard de tomber en mains ennemies. La Paix, qui eſt la mere des Sciences,

 &

1 Le decret porte ces paroles: *Diga, como deſto tenemos exemplo en lo que eſcriuiò Cornelio Tacito, y Tito Libio, en las guerras y calamidades de que eſcriben Decada primera, libro ſegundo.*

2 Erycius Puteanus in Epiſtolâ Dedicatoriâ Criptographiæ Taſſianæ, ad Illuſtriſſimum Dominum Leonardum Comitem de Taſſis, qui nuper Sacræ Cæſareæ Majeſtatis Cubicularius creatus fuerat, ſic loquitur: *Nimirum hæc bonitas tua eſt: hæc oſtendis ſeu innato Familiæ decore cum maximis virtutibus jungi humanitatem poſſe. Auo tuo viro generoſiſſimo & optimo, Patri tuo viro elegantiſſimo & candidiſſimo, familiaris fui: ſed in te rurſus & Aui & Patris beneuolentiam repperi, tantò nunc etiam obligatior, quantò majori tu ſplendore Familiæ ornas titulos: & cùm dignatione Cæſaris creueris, mores non paſſus es inflari. Illis igitur debeo & nunc magis Tibi: ſed profiteri quid debeam, iſto velut ſymbolo conor, vt mox præſtem quod profiteor, &* STIRPEM TIBI TVAM, ILLAM ANTIQVISSIMAM NOBILISSIMAMQVE; TE OMNIBVS REPRÆSENTEM.

& qui entretient par ſa douceur les eſprits dans toutes ſortes de loüables diuertiſſemens, fournira à ceux qui trauailleront ſur ce ſubjet aprés moi, les moyens de le großir, & d'eſcrire plus amplement à la recommandation d'vne Famille, qui dez maintenant auroit bien eu beſoin d'vne meilleure plume que la mienne. Mais faites eſtat que tout mon diſcours, & tous les ornemens dont il eſt enrichi, ne ſont qu'vn eſchantillon d'vne piece de damas qu'on deſueloppera pour lors. Jettez cependant vne œillade ſur cete partie que je vous preſente, & reconnoiſſez dez à preſent, ſi le reſte qui ſuiura ne ſera pas exquis & grandement beau.



PRE-

PREMIERE PARTIE DV TRAITTÉ DES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS.

CHAPITRE I.

De l'origine du Nom de TASSIS, *& des façons diuerses dont il s'escrit.*



AVPARAVANT que d'entrer en discours des Personnes de ce Nom, il est important, pour ne dire pas necessaire, de toucher aucunes questions historiques, dont peutestre les curieux ne plaindront pas la longueur. On demande donc en premier lieu, quelle est la source & l'etymologie du Surnom de TASSIS. Pour à quoi respondre, encore que la decision vraisemblable de cete question despende de quelques points, qui seront touchez seulement ci aprés; neantmoins par

par auance, je veux eſtaler ici les opinions de diuers Autheurs qui en ont parlé.

Don François [1] Zazzera Napolitain, & [2] Alonſo Lopez de Haro, qui tous deux ont eſcrit amplement de cete Maiſon, diſent, que dez que ces Seigneurs paſſerent du Milanois au Bergamaſque, dans la vallée de Cornel (où ſe retrouue vne montagne nommée le TAZ, fertile en blereaux) ces nobles & nouueaux habitans de cete contrée prirent auec le temps le nom de ce mont, qui eſtoit ſitué au milieu de leurs poſſeſſions. Ce qui ne paroiſt aucunement eſtrange à ceux qui ſçauent d'ailleurs, que pluſieurs grandes Maiſons ont pris le nom de celui de leur habitation; principalement ſi elle eſtoit en des lieux hauts & eſleuez. Tant de Familles qui portent des noms compoſez du mot *Mont* en François, ou **Bergh** en Flamand & Allemand, auec quelque autre ſyllabe deuant ou derriere, ne pourroient à peine alleguer aucune autre raiſon de ſemblables noms, ſinon que ces meſmes montagnes ont eſté les lieux de leur ſejour & principale demeure. Et en particulier on peut aſſeurer, que la Maiſon de Ioux en la Franche-Comté de Bourgongne, qui eſt tombée en quenoüille en d'autres Maiſons, a emprunté ſon nom de la montagne, au deſſus de laquelle eſt baſti dez

1 En la ſeconde Partie de la Nobleſſe d'Italie, parlant du premier Autheur & commun Progeniteur de cete Maiſon: *L'anno* M.CCC.XIII. *ritiroſſe con Guidone e Nardino ſuoi fratelli nel Bergamaſco; quiui occupando la valle del Cornello, di quella ſe ne viſſero gran tempo Signori: nella qual valle, perchesi vede la Montagna del Taſſo, abondantiſſima d'animali di queſto nome, della caccia de quali eſſendo molto vago Lamurale, fu il primo che ſortì il cognome del Taſso, chiamati poi de* TASSIS.

2 En la ſeconde Partie du Nobiliaire d'Eſpaigne, en ſon Traitté des Comtes de Villamediana de la Maiſon de TASSIS, au commencement: *Deſpues de tantas mudanças, calamidades y variedad de los tiempos, la hallamos con apellida de* TASSIS, *en muy largos años; tomandole de la montaña del Taſſo, en el Valle de Cornelio; por auer poblado en ella los Caualleros deſta Caſa; dexando ſu apellido antiguo de la Torre ò Torrianos, como ha acontecido. Y lo vemos en otras muchas Familias illuſtres, que dexando ſus apellidos antiguos, tomaron otros, por hazañas que hizieron, ò de pueblos, ò de otras tierras que poblaron; de lo qual tenemos mil exemplos.*

dez plusieurs centaines d'années vn fort chasteau, renommé en nostre siecle plus que jamais, appellé *Ioux*. Que si nous voulons reculer dans l'Antiquité, nous y verrons [1] que le Prince des Beduins, qui autresfois enuoya ses Ambassadeurs à saint LOVYS, s'appelloit (encore que sans nommer le lieu de sa demeure) le Viel de la Montagne: & que parmi les fables des Anciens, tousjours meslées de quelque verité, Orphée, cet homme admirable, qui par son eloquence persuada aux hommes de s'amasser & de viure ensemble, ne fut [2] surnommé le Rhodopean qu'en memoire de son sejour, qui estoit Rhodopé, fameuse & celebre montagne dans la Thrace.

1 Iean Sire de Ioinuille en la vie de S.Louys.

2 Ouidius in princ. lib. 10. Metamorph.

Il y en a, qui penetrans plus auant dans l'Histoire, ont opinion que ce nom leur vient de [3] TACCIO, Comte de la Valsassine (qui est vn petit Estat sur le lac de Come, enuironné de montagnes, en vn lieu tres-agreable & delicieux:) lequel, au rapport des Historiens qui ont escrit des Torriani possesseurs de l'Estat de Milan, maria ses deux filles heritieres à deux Caualiers & Seigneurs de marque du surnom de la Tour: & que, comme les Seigneurs de TASSIS tirent leur origine des mesmes Seigneurs de la Tour, il est apparent, que selon la coustume vsitée parmi les grandes Maisons, les Cadets de la Tour, qui les premiers prirent le nom de TASSIS ou TAXIS, le firent comme par forme de patronymique, en memoire de TACCIO Comte de la Valsassine,

3 Sansouin en la 2. partie de l'origine des Maisons Illustres d'Italie, où il parle des Seigneurs Torriani: *Era allora Signor di Valsassina, ch'è presso il lago di Como, vn Conte chiamato* TACCIO, *il quale haueua due figliuole, senz'altri maschi. Costui conoscendo questi due giouani nobilissimi & di valore, le diede loro per mogli con tutto lo Stato suo dopo morte.*

mentionné ci aprés; duquel ils deſcendoient par femme.

Ils adjouſtent vne autre conjecture, & diſent que ce Comte eſtoit poſſible vn rejetton de ce Roy eſtranger nommé TAXIS, qui [1] fondant de la Hongrie en Italie, en l'an de noſtre Seigneur neuf cens quarante neuf, auec vne armée, ſe rendit maiſtre de pluſieurs lieux: & ne s'en eſloigna point que lors que Berenger Roy d'Italie, ne pouuant l'en chaſſer par force, luy fit vn preſent de dix muids d'eſcus, pour le faire retourner. Vne retraitte ſi amiable, diſent ils, ne ſe fit pas ſans laiſſer quelqu'vn des ſiens: tout de meſme que plus recemment FRANÇOIS I. Roy de France s'eſtoit obligé par le Traitté de Madrid, de laiſſer ſon troiſiéme fils auprés de la perſonne de l'Empereur CHARLES V. comme vn gage de l'amitié & bonne correſpondance que ces Princes auoient renouuellée, & vne marque de l'entier aſſoupiſſement de la guerre. Ils confirment leur penſée par la prattique ancienne & des ſiecles mitoyens, de pluſieurs grandes Familles, qui ont pris leur ſurnom de ceux de qui elles faiſoient gloire de deſcendre. La race des *Memmes*, au teſmoignage du [2] Poëte, ſe

1 Luitprandus, Berengarij Regis Italiæ Secretarius, à Viro Illuſtri Domino Laurentio Ramirez de Prado editus & locupletatus, De rebus Imperatorum & Regum l. v. c. xv. *Per idem tempus* TAXIS *Hungarorum Rex magno cum exercitu in Italiam venit: cui Berengarius non ex propriâ pecuniâ, ſed ex Eccleſiarum ac pauperum collectione, decem modios nummorum dedit. Fecit autem hoc, non vt populi curam haberet, ſed vt hac occaſione magnam pecuniam congregaret. Quod & fecit. In omni ætate vtriuſque ſexus, tamque ablactatus quàm lactens, pro ſe nummum dedit: quibus æs commiſcens, ex paucis decem modios fecit: cæteram verò partem & quidquid ex Eccleſiis tulit, ſibi retinuit.*

Chronicon autographum Sigeberti Gemblacenſis à Viro cl. Auberto Miræo editum: *Anno Chriſti 949.* TAXIS *Rex Hungarorum in Italiam veniens, decem modios nummorum à Berengario accipit.*

Albericus Monachus Trium Fontium Diœceſis Cathalaun. Ordin. Ciſterc. in Chron. MS. autographo: Anno 949. TAXIS *Rex Hungarorum in Italiam veniens decem modios nummorum à Berengario pro reditu accipit.* Luitprandus: *Non ex propriâ Berengarij pecuniâ, ſed ex Eccleſiarum & pauperum collectione: quo tempore VVilla vxor ejus paſſa eſt crimen inceſti: de quo nobis melius eſt ſilere quàm loqui.*

2 Æneid. 5.
Mox Italus Mneſtheus, genus à quo nomine Memmi:
Sergeſtuſque, domus tenet à quo Sergia nomen.
—— Scyllâque Cloanthus
Cæruleâ; genus vnde tibi Romane Cluenti.

se disoit issuë de Mnestheus: celles des Serges, de Sergeste: & celle de Cluence, d'vn nommé Cloanthe.

Et pour descendre plus bas, sans se tenir aux siecles Romains, [1] les anciennes chartes & documens publics enseignent, que les *Dauphins* de Viennois & ses *Dauphins* d'Auuergne portent ce nom, pour estre issus chascun d'eux d'vn Comte de ce païs là, nommé *Daufin*. Vn Cheualier du Bourbonnois, appellé aussi en son propre nom *Gulferius*, le laissa à toute sa Famille; qui est aujourdhui celle des *Gouffiers* en France, honorée des Charges d'Admiral & de Grand Escuyer, voire mesme de la dignité Ducale en la personne du Duc de Roüanois. Les Seigneurs de *Monteil* en Dauphiné furent aussi surnommez *Ademar* ou *Aimar*, & leur frere mesme *Monteil-aimar*, en memoire d'vn de leurs Ancestres nommez *Ademar*. Le Pape Vrbain V. estoit issu de *Grimoard*, Seigneur de Chasseus en Geuaudan; & pource il prit le surnom de *Grimoard*, auparauant qu'il fust esleué au Pontificat, se nommant *Guillaume Grimoard*. Bref, on en peut dire autant des *Roberts* & des *Foucants* en Limousin; des *Bertrans* en Normandie, & des *Berlay* en Anjou, tous dans le Royaume de France: & au tesmoignage de quelques Escriuains, on peut adjouster les *Cantelmes* [2] au Royaume de Naples; les [3] *Doria*, & les [4] *Grimaldi* à Gennes, & les Villains Chastellains de Gand & Comtes d'Isenghien en ces Païs-bas, qui dez long temps ont emprunté

1 André du Chesne Historiographe de France en son hist. de la Maison de Gand liu. 9. chap. 2.

2 Erycius Puteanus in Stemmate Cantelmorum.

3 Gaspar Scioppius in præfatione Genealogiæ Doriarum, & ex ijs Imperatorum & Regum originis, editæ Augustæ Vindelicorum anno 1631.

4 Sansouin en sa 1 partie de l'origine des Familles illustres d'Italie.

prunté leurs ſurnoms des noms propres de leurs Ayeuls.

Enfin quelques vns tiennent, que le ſurnom de TASSIS eſt deriué de la figure des Armes de cete Maiſon ; aſſeurans que c'eſt vne preuue grandement illuſtre de la Nobleſſe de leur ſang: car combien qu'aucuns ayent eſcrit autresfois, que quand les Armes parlent (c'eſt à dire qu'elles marquent le nom de celui qui les porte) cet accord du nom & du ſymbole armorial ne reuient pas bien ; neantmoins [1] cete opinion eſt ſi mal fondée, qu'elle n'a point aujourdhui de lieu; & que meſme [2] au regard de la Maiſon de TASSIS dont je parle, elle eſt rejettée par vn graue Autheur.

Au contraire l'on maintient auec raiſon, que quand le nom eſt pris des Armes, & non pas les Armes du nom, c'eſt vne marque authentique de la bonté de la Maiſon qui porte vn tel nom : attendu que l'Eſcu eſtant la veritable marque de la nobleſſe, s'il eſt plus ancien que le nom, il s'enſuit qu'auparauant qu'ils s'appellaſſent de telle ou telle façon, ils eſtoient desja d'vne Famille Noble & releuée. Ceux qui n'ignorent pas les anciens rites & couſtumes des Herauts dans les batailles, jouſtes, & tournois, n'auroient point de repugnance à demeurer d'accord de la verité de cete origine en par-

1 Fauchet en ſon Traitté de l'origine des Armoiries.

2 Silueſter Petraſancta in Teſſeris Gentilitijs cap. 84. *Quod inſinuaui vltimo loco de conſonis Typis cognomento ipſorum Nobilium, adeò non debet admitti; nempe expungendos eos ex honorariâ gentilitiarum parmularum claſſe; vt potiùs exiſtimandi ſint Typi maximè conſentanei veræ Nobilitati. Eſt in hac mecum ſententiâ Marcus Gilbertus Deuarennius; cujus auctoritas meretur ſuffragij prærogatiuam, quia Scriptor Gallicus eſt: etenim in Galliâ ea lex circumferri vulgò ſolet.* Et paucis interjectis: *Atque in hac propriâ ſignificatione dabo equidem apud quaſque nationes nobiliſſimos Typos Familijs cognomines : & quis eos audeat exauctorare ac delere ex Senatu veræ Nobilitatis ?* Deinde vbi de Familijs Hiſpanicis : *Non deſunt in Hiſpaniâ etiam qui ejuſmodi Typos in clypeis ſuis teſſerarijs figurent : vti aculeos ſeu cuſpides Familia Acuña : Carduos tres, Familia Cardona : Cabrera, Capellam: & Caſtellulum, Caſtilla: Granata, Malo-granatum: Lunam teſſellatam, Familia Luna: Padilla, Sartagines tres : Feſtucas paleæ tres, Paillas : & Paſchalem agnum, Familia Paſquale : Solem, Familia Solis : Torres, Turrem : & animantem ſibi cognominem Familia* TASSIS : *Zapata, calceos quinos teſſellatos.*

particulier. Au temps que la Noblesse accompagnoit son Prince vestuë de cottes d'armes, & portant le bouclier au mesme blason: quand aucun Cheualier paroissoit auec vn Escu plus remarquable que les autres, plusieurs l'appelloient simplement (par exemple) le Cheualier du Cygne, le Cheualier [1] Verd, le Cheualier [2] au verd Lyon, & autres de semblable façon.

Le mesme se prattiquoit aux joustes & combats de plaisir: car plusieurs Cheualiers & Escuyers, qui accouroient de toutes marches, sur le bruit qui s'espandoit de l'assemblée en vn lieu particulier, il se rencontroit souuent, que les Herauts assistans les Nobles hommes qui tenoient le pás, ne connoissoient pas les Escus des estrangers, sinon par des marques extraordinaires, dont ils estoient quelquesfois plus facilement distinguez. Il me seroit facile de m'estendre sur ce subjet, & de faire voir, que plusieurs Maisons ont eu de semblables origines de leurs noms, à dessein, au commencement, de soulager la memoire, embarassée par vn nombre considerable de noms extremement differens, & quelquesfois fort difficiles à prononcer pour des personnes de differente nation. Qui eust peu dire nom par nom qui estoient les Cheualiers, dont parle Geofroy [3] de Villehardouin, Mareschal de Champagne en la conqueste de l'Empire Grec? quand se mettans en mer d'vn commun accord, ils arborerent de grand matin au haut des masts & des hunes les bannieres & les estendarts, & arrangerent les Escus des Cheualiers

1 Dans le Conuent de la Trinité prés Arras, selon vn ancien Recueil d'epitaphes, se voyoit vn tombeau auprés du maistre autel, d'vn Cheualier surnommé *le Verd*, à cause qu'il portoit vn escu de sinople à la fasce d'argent.

2 Robert Bertran Seigneur de Briquebec, Mareschal de France, estoit ainsi surnommé.

3 Liure 3.

liers tout le long de la pallemente, pour ſeruir comme de paueſade ; afin (dit Vigenere, qui a poli le rude langage de cet Autheur) que chaſcun priſt cœur là deſsus, quand il regarderoit les Armes & deuiſes de ſes Anceſtres, & ne forlignant de leur valeur hereditaire, conceuſt quant & quant en ſon cœur, que bientoſt il les lui faudroit employer.

De moi, ie croi, que dans vn ſi grand nombre d'Eſcus, auparauant qu'on les attachaſt au vaiſseau, pluſieurs cauſerent des noms à leurs maiſtres, dans le meſlange de tant de nations; & ce en conformité des pieces de leurs Armes. On tient auec fondement, que les Chabots en France ont pris ce ſurnom en quelque ſemblable rencontre, des trois poiſsons ainſi nommez, qu'ils portent encore aujourdhui en leurs Eſcus. On en dit autant de la Maiſon de Hornes en Allemagne, portans trois cors de chaſse en Armes, qu'on appelle **Horn** au langage de ce païs là : & ainſi d'vn nombre infini d'autres Illuſtres Familles. En particulier & plus à propos à noſtre ſubjet, celle des * Taxoni à Ferrare, ancienne & tres-noble, eſt dite par de bons Autheurs auoir pris ce nom du Taiſson, ne plus ne moins que la preſente, dont j'ay entrepris de parler.

* Conradus Geſnerus in hiſt. animalium lib. 1. cap. de Mele & Taxo lit. H. *A Taxo Ferrariæ Nobiliſſima Taxonorum familia nomen ſortita eſt*. Braſauolus.

Quant à la diuerſité qu'on prattique à eſcrire le ſurnom de TASSIS, je trouue parmi les Hiſtoriens vne ſi grande varieté à l'exprimer, que ſi je n'en touchois vn mot, je croirois faire tort à la verité; puis qu'elle y eſt notablement intereſsée par la confuſion qui ſe rencontre quelquesfois chez

chez le mesme Autheur, qui fait penser qu'il parle de personnes de differente Maison. Ainsi le President de Thou parlant en l'an M. D. LXXIV. d'Antoine de TASSIS (qui fut depuis le premier Marquis de Paul) il l'appelle en Latin ANTONIVS TASSVS: & dans le mesme volume, où il raconte la mort de PIERRE DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre de Saint Iacques, qui fut tué au siege de Tenremonde en l'an M. D. LXXXIV. il l'appelle, pareillement en Latin, PETRVS TAXIS: tellement qu'à voir ces deux surnoms, on jugeroit facilement que cet Escriuain traittast de deux personnes qui ne s'attouchassent aucunement, encore que Pierre estoit fils du cousin germain d'Antoine.

Disons donc ce qu'il faut dire : à sçauoir, que ces deux noms de TASSIS & TAXIS sont le mesme; & que l'ancien vsage parmy ceux de la famille, qui tantost ont signé *Tassis*, tantost *Taxis*, met hors de blasme les Historiens, qui ont vsurpé indifferemment ces noms aux cas ablatifs : mais je ne puis m'abstenir de dire, que [1] ceux qui escriuent TARSIS, au lieu des deux façons mentionnées ci dessus, font tort à ceux de cete Illustre Maison; la prattique ayant tousjours esté contraire, & le changement du premier S. en vn R. estant plus notable que celui des deux SS. en vn X. puis que la lettre X. fut [2] adjoustée auec deux autres à l'alphabet Latin par l'Empereur Claudius, selon quelques Autheurs, pour signifier les SS. geminées: outre que, selon l'ancienne prononciation de plusieurs

1 Prudent de Sandoual Euesque de Pampelone en la Genealogie de la Maison d'Acuña, imprimée derriere la Chronique d'Alfonse Empereur. Ceruera Turrianus in Tractatu de Felici excessu Philippi II. Regis lib. 3. cap. 12. Pedro Cornejo en son abbregé de la Ligue & Confederation Françoise en Espagnol. Francisco Caro de Torres en son hist. des Ordres Militaires d'Espagne liu. 3. chap. 3. §. 7.

2 Hermannus Hugo libro de Primâ scribendi origine c. 4.

ſieurs nations, & entre autres de la Françoiſe & Vallonne, la lettre X. & le double SS. n'ont qu'vn meſme ſon; comme il ſe voit par ces paroles Xaintonge, qu'on dit Saintonge; Auxonne, Auſſonne; Auxerre, Auſſerre; Bruxelles, Bruſſelles: & ainſi d'vn grand nombre de pluſieurs autres.

CHAPITRE II.

De l'Eſcu des Armes de la Maiſon de TASSIS, *& de ſes diuers changemens.*



PARMI les plus belles marques hereditaires d'vne Maiſon, l'Eſcu des Armes tient le * premier rang; d'autant qu'il eſt commun à tous ceux de la Famille, dans laquelle il eſt porté par les Ainez d'vne facon, &

* Hœpingus I C. in Tractatu de Iure Inſignium, prooemio n. 12. *Sæpenumerò admiratus ſum, cur in tantâ Inſignium ſiue Armorum, vulgò ita dictorum, & diuerſitate & copiâ, hactenus de eorum origine, vſu & varietate tam pauca ſcripta ſint, cùm tamen* HOC VNVM ET VERVM NOBILITATIS MONVMENTVM *omnes vno ore exiſtiment; vt & peculiares Familiarum notas (quibus nemo non inſigniri & ornari gaudeat) laudent.*

& par les Puiſnez d'vne autre. L'Eſcu des Armes de TASSIS, porté par tant de braues gens de ce celebre ſurnom, n'a pas tousjours eu le meſme eſmail. La ſaiſon, les euenemens eſtranges, & la bienueuillance des Princes, l'ont tantoſt changé quant à vne partie, & tantoſt enrichi par les marques propres de leur dignité ou Royale ou Imperiale. Ie ſuis marri que le diſcours dreſsé ſur les Armes de cete Maiſon par Argote de Molina (duquel il fait mention en ſon Traitté * de la Nobleſſe d'Andalouſie) n'ait pas veu le jour, & qu'il n'ait pas publié la continuation de ſon hiſtoire des Familles Illuſtres de ce Païs juſques au temps du Roy, ſoubs lequel il viuoit, au lieu que ſon ouurage finit par ce qui ſe paſſoit ſoubs le Roy Iean Second. Il euſt apparemment aduancé quelque choſe de memorable & digne de la reputation qu'il a parmi les doctes: mais puis qu'il n'y a remede, il faut que je diſe maintenant ce que j'en ſçai.

* Liure ſecond chap. CXXXIV.

Premierement ils ont porté les Armes de la Maiſon des Seigneurs de la Tour, qui poſſedoient l'Eſtat de Milan, deſquels ils ſont iſſus, comme nous ferons voir en ſuite aprés pluſieurs Autheurs : & c'eſt le premier Eſcu que vous voyez en la taille douce, tout à l'entrée de ce diſcours. Depuis, la fortune contraire les ayant obligé d'abandonner leur Eſtat, pluſieurs Autheurs diſent, qu'ils ne conſeruerent rien que le Chef de ces premieres Armes, auec vn leger changement: adjouſtant le champ du reſte de l'Eſcu d'azur, chargé d'vn blereau ou taiſ-

 ſon,

ſon, paſſant d'argent : & c'eſt cete ſeconde marque, laquelle au jugement d'aucuns, donna le nom à ceux de la Maiſon; lors que, voyageans pour acquerir de l'honneur & de la gloire, ils furent pluſtoſt reconnus par le blaſon de cete beſte, aſſez rare en Armoiries, que par celui de la Tour, dont ils portoient auſſi la figure en chef, en memoire de leur extraction.

D'autres pourroient rechercher à fonds l'origine de telles Armes, la rapportans à quelque cauſe ordinaire de celles qui ſont deſcrites par vn ancien Heraut en vers Gaulois*, preſentez à Meſſire Iean de Vergy Seigneur de Fonuens & de Vignorry, lors que le bon Duc Philippe de Bourgongne l'honora du Collier de l'Ordre de la Toiſon d'or en l'an M. CCCC. XXXIII. dont voici les paroles :

* Ces vers ſe ſont trouuez dans vn liure du Heraut Bourgongne, viuant ſoubs les Roys Philippe II. & III. nommé Nicolas des Champs, nauf de Maubeuge en Hainau, qui mourut à Vailladolid en l'an 1604.

SIEVR *de Fonuens, ſi deſirez d'entendre,*
D'où que procedent tant des Armes diuers,
Que nous voyons parmi la France eſpers,
De cet eſcrit brief le pourrez comprendre.

Des Huns, Normans, & nations ſemblables,
Sont les taureaux, ours, ſangliers, loups, renards:
De ceux d'Afrique, des tigres, leopards,
Griffons, lyons, & dragons eſpantables.

Lors que nos Roys manierent le ſceptre
Romain, nos peres peindrent aux eſcuſſons
Aigles, merlettes, alerions, faucons,
Et ce que d'eux en Armes l'on peut mettre.

Mais nos Ayeuls ſoubs Clouis Roy de France
Prindrent des fleurs comme roſes & lys:

Et

Et quintefueilles, œillets, pauots, ſoucis,
Ou bien d'vn arbre quelque fruit, fueille, ou branche.

Teſmoins les Lys d'or, d'argent, azurées,
Gueules, verd, ſable, & les fleurs de Vergy,
Loigny, l'Hermite, Seninghen & Flauy,
Leſquels tenons pour anciennes lignées.

Et peu aprés les croix ont pris eſſence,
Sautoirs & cors, bandes, pals, chefs, cheurons,
Faſſes, moulettes, hermines, vairs, poiſſons,
Beſans, tourteaux, l'eſchiquier & l'emmanche.

Car les maineȥ ne ſe ſoucians mie
Porter les Armes de leurs anteceſſeurs,
Seuls s'amuſoient conſeruer les couleurs,
Et tout le reſte forgeoient à fantaiſie.

Iuſques à ce que ce ſaint perſonnage
LOVYS *Neufieſme octroya à ſon fils*
Auec briſure l'Eſcu des fleurs de Lys:
Ce qui depuis eſt demeuré en vſage.

Combien que dans les paroles de ce Poëte il y ait moins de politeſſe, qu'il n'y en auroit aujourdhui, ſi quelqu'vn vouloit en faire ſur vn pareil ſubjet; neantmoins il fait paroiſtre la gentilleſſe de ſon eſprit, & deſcouure vne choſe qui fait à noſtre propos, à ſçauoir l'ancien & frequent changement d'Armoiries par les Cadets.

Quant à l'origine de la figure, dont j'auois entamé le diſcours; j'eſtime que celle du Blereau de la Maiſon de TASSIS eſt differente de ce que ce Poëte eſcrit de pluſieurs beſtes, en rapportant l'vſage en Armoiries, aux irruptions des

Huns & des Normans. A mon aduis il y a grande apparence, que LAMORAT DE LA TOVR I. du nom, autheur de la branche des Seigneurs de TASSIS, & qui le premier changea ses Armes, prit cet animal, extraordinaire en blasons, à cause que la contrée où il faisoit sa demeure, qui est la vallée de Cornel à l'issuë des Alpes, estoit [1] le repaire de telles bestes, & son diuertissement ordinaire de la chasse, lors qu'il s'ennuya de l'exercice des armes, & que touché d'vn juste desespoir de se reuoir jamais auec les siens dans leur Estat paternel, il prefera vne vie douce & priuée. Outre que cete origine est deduite par [2] diuers Autheurs, j'adjouste qu'elle n'a rien d'estrange; attendu que le symbole ancien d'Espagne estoit vn lappin ou conil (ainsi qu'on peut voir dans [3] les medailles de l'Empereur Adrian) à raison de la multitude de semblables animaux en ce Royaume, dont vne partie est appellée pour ce subjet *Cuniculosa Celtiberia*. Il s'en peut dire autant des Elephants pour l'Afrique, & des Crocodiles pour l'Egypte, representez dans les medailles des Empereurs, & enfin des beliers ou moutons pour les habitans de Berry en France : tous lesquels Païs portent pour symbole ces sortes d'animaux, comme vne marque du grand nombre qu'ils en produisent. Et pour sortir de ces rapports de la profonde antiquité, nous voyons encore aujourdhui que plusieurs Princes portent des poissons, qu'on appelle en termes d'Armoiries bars ou barbeaux adossez ; comme sont les Comtes de Montbeliard, de Ferrette,

1 Gesnerus in hist. animalium lib. 1. cap. de Mele seu Taxo lit. B. *Meles in Alpinis & Heluetiis regionibus plurimæ capiuntur.*

2 Voyez les citez aux marges du chap. IV. de cete Premiere Partie.

3 Numismata aurea Caroli Ducis Arschotani cum commentario Ioannis Hemelarii.

te, de Salme, de Los, & les Ducs de Bar : & ce non pour autre raiſon, qu'à cauſe que leurs Païs ſont arrouſez par des riuieres abondantes en ſemblables poiſſons.

I'en connois qui penſent que cet animal eſt mal fait dans l'Eſcu des Armes de la Maiſon de TASSIS, & qu'il faut en ſa place mettre vn marcaſſin friſé ou chargé de laine, que pluſieurs [1] graues Autheurs tiennent auoir donné le nom à la ville de Milan, à cauſe que quand on fouït ſon rempart, on trouua ſoubs terre vn tel animal, & que ce rencontre donna le nom à la ville; tout ainſi que la teſte en fouïſſant les fondemens du Capitole, donna commencement au nom de cete ancienne citadelle de Rome. Ils diſent, pour confirmer leur penſée, qu'il a eſté facile, au lieu de faire vn marcaſſin, tel que celui qui eſt encore ſoubs la ſeconde voulte du palais de Milan, de repreſenter vn Blereau : ne plus ne moins qu'aucuns (ſelon l'opinion des François & d'vn [2] Sauoyard aprés eux) ont autrefois exprimé des crapaux au lieu des fleurs de lys, deceus & trompez par la reſſemblance de la figure; & des anneaux croiſez, beſicles ou fuſils, au lieu des quatre Beta dans l'eſcu des Empereurs Grecs, pendant qu'ils eſtoient Chreſtiens, & qu'ils tenoient la Romenie ou la Thrace.

Pour moi, je ne blaſme & ne rejette aucun de ces ſentimens; mais je confeſſe que je me tiendrois pluſtoſt au premier. Que ſi l'on me demande maintenant, pourquoi LAMORAT I. du nom

1 S. Ambroſius auctor eſt Mediolanum inde fuiſſe dictum, quòd *A per mediâ parte lanatus in vrbis fundamentis feratur repertus.* Iſidorus in Originib. *Suem* ait *in medio laneam inuentam eſſe.* Sidonius Apollin. lib. 7. Epiſt. 17. *Rura paludicolæ temnis populoſa Rauennæ, Et quæ lanigero de ſue nomen habent.*

2 Philibert Monet de la Compagnie de IESVS en ſon Origine & pratique des Armoiries à la Gauloiſe c. 30. *Toutes les preuues que donnent quelques anciens de ces pretendus crapaux, c'eſt de les voir peints contre quelques murailles : mais ces bonnes gens auoient aux yeux la berluë de l'ignorance armoiriale, comme ces autres qui ont pris & prennent encore les quatre Beta, lettres Grecques, faiſans la deuiſe des Empereurs d'Orient pour autant de beſicles ou de fuſils.*

nom changea si facilement ses Armes; il me sera facile de respondre à cete question par l'authorité du Poëte mentionné, & par la prattique des plus Illustres Maisons qui fussent en ces temps là, tant deçà que delà les Monts, sur laquelle il s'appuye. Il dit que les Cadets changeoient aisement leurs Armes, & qu'ils ne gardoient point ordinairement, ni auec rigueur, les Escus propres à la Maison dont ils sortoient. En effet, c'est ainsi que les Maisons Royales de Vermandois, de Dreux & autres en grand nombre l'ont prattiqué; en reseruant seulement le metal & la couleur des Armes des Roys dont elles estoient issuës: & d'autres, changeans l'essence des figures & des pieces toutes entieres de l'Escu, n'auoient point d'esgard aux couleurs mesmes: ainsi que la Famille de Courtenay, qui prit naissance de la personne de Pierre de France, fils de Louys le Gros; lequel espousant Isabeau, Dame de Courtenay, prit quant & quant le nom & les Armes de sa femme, qui sont d'or à trois tourteaux de gueules. Ce Seigneur de TASSIS fit bien mieux: car encore qu'il changea les principales pieces de son Escu, il conserua neantmoins vne marque de sa noble Extraction; & bien que le blereau occupast vne bonne partie de ses Armes, il voulut toutesfois reseruer la plus noble, qui est le chef d'argent, chargé d'vne tour de gueules, cottoyée de deux fleurs de lys de mesme; tout ainsi que Hugues, fils de Henry I. Roy de France, espousant Alix, fille heritiere de Herbert Comte de Vermandois,
il

il conserua le chef de France, & le chargea de cinq fleurs de lys d'or.

Cete marque, representée dans le second Escu de la taille douce que vous auez veuë, estoit vne preuue euidente du parentage de ce premier LAMORAT auec les plus Illustres & signalez de son temps : c'est pourquoi ses descendans la conseruerent tousjours, jusques à enuiron sept vingts-ans aprés, lors qu'ils passerent dans les Estats de la MAISON D'AVSTRICHE, & se signalerent premierement au seruice de ceux qui possedoient l'Empire. Car alors, pour de fortes raisons que nous toucherons * ci aprés, ils n'eurent point de repugnance à mettre en la place de cet ancien chef, premierement les Armes du Royaume des Romains soubs Maximilian I. qui est vn aigle simple; puis celles mesmes de l'Empire; ainsi que je dirai plus particulierement en son lieu.

* Voyez les chapitres 4. & 6. de la Seconde Partie de cet Ouurage.

CHAPITRE III.

Du Timbre & Cimier, Tenans, & Deuise de la Maison de TASSIS.

APRES l'Escu des Armes suit le Cimier, & tout ce qui est au dessus de l'Escu, qu'on appelle en vn seul mot le Timbre. Ie laisse demesler à d'autres les especes de cet ornement, & ne pretens pas ici faire leçon d'vne chose qui concerne la curiosité Heraldi-

raldique en general. Il me suffit de dire, qu'en vn ancien liure de Heraut j'en ai rencontré neuf,dont voici les noms,que je n'ai jamais veus ailleurs : Timbre Imperial, Timbre de Roy, Timbre d'Exclamation , Timbre Esloigné, Timbre de Conqueste, Timbre de Hurte, Timbre de Volle,Timbre de Defense, Timbre en Tourbe. Ie pourrois ici adjouster mes sentimens sur chacun de ces ornemens & pieces d'honneur, militaires & de plaisir : mais je me remets à ce que de plus habiles que moi en jugeront, tandis que je m'arresterai à celui de la Maison de TASSIS que j'ai entrepris d'illustrer.

Le Heaume en premier lieu est couronné d'or ; ce qui denote encore la splendeur de l'origine & autres prerogatiues de la Maison : car au tesmoignage de * Messire Oliuier de la Marche, *Nul ne doit porter la Couronne d'or sur son Timbre, qu'il ne soit Gentilhomme de Nom & d'Armes & de Cri :* & ce selon l'aduis de Monjoye, du Roy d'armes Bourgongne, & de Toison-d'or.

* En vn Fragment MS. d'vn Liure qu'il composa des blasons estant au siege de Nuys en l'an 1474.

On pourroit aussi dire (mais mon sentiment n'est pas tel) que cet ornement de chef tire son origine de la presence & assistance de quelqu'vn des anciens Seigneurs de TASSIS au couronnement d'vn Empereur; attendu qu'ils ont tousjours eu l'honneur d'approcher des personnes Augustes : ou peutestre, qu'aucun aura esté creé Cheualier du noble Ordre de saint George, dit l'Ordre des Couronnez, institué par l'Empereur Maxi-

Maximilian I. en l'an M. CCCC. XCIV. dont [1] vn priuilege particulier estoit pour eux & leurs Descendans, de porter des Couronnes sur leurs Escus & sur leurs Heaumes, aprés vn an de seruice rendu à ce Prince.

Cete Couronne est surmontée d'vne queuë de paon, à guise d'vne creste, paroissant au dessus du Heaume auec beaucoup de grace : & d'autant plus que ces Seigneurs de TASSIS ont ce Timbre commun auec plusieurs grands Princes de l'Europe ; comme sont les Comtes de Louuein, les Ducs de Saxe, les anciens Ducs de Bourbon, & les Princes mesmes de la MAISON D'AVSTRICHE. Si je voulois aprofondir la raison de cet vsage, je dirois ce que je pense : à sçauoir, que la veritable cause de ce Cimier est tirée des offices rendus au public & à l'Estat par cete Illustre Famille ; & preuuerois ce que je dis par vn passage de [2] Godefroy de Viterbe, où il allegue la raison pourquoi on met vne creste au dessus de la Couronne Imperiale, comprise en trois vers Latins, dont je couche ici la version en langue plus vulgaire.

Cete CRESTE *qu'on voit surmonter la Couronne*
Porte le nom D'AVGVSTE; *& veut dire* AVGMENTER:
Et le Victorieux, qui veut qu'on l'en guerdonne,
C'est par accroissement qu'il la doit meriter.

Or que ce mot de *creste* se peuue & doiue

E en-

1 Ex constitutionibus manu exaratis Ordinis militaris S. Georgii sub Maximiliano I. *Insuper etiam, pro perpetuâ & maiori ipsorum Coronatorum Militum gloriâ & honore, ipsis concedimus & elargimur, vt postquam Crucem & Coronam suprà dictas per annum, vt præfertur, seruiendo promeruerint, illam pro perpetuâ eorum memoriâ Scuto & Armis suis sculpere, & illis in quibuscumque actibus militaribus, in bello aut pace fiendis, sigillisque & sculpturis suis vti valeant; pro personis tamen dumtaxat eorum. Vt autem heredes & descendentes eorum etiam hujusmodi magnanimitatis titulo & honore gaudere valeant, ipsis præscriptis Coronatis Militibus qui per annum seruierint concedimus & elargimur, vt quilibet super galeâ suâ coronam pro se & legitimis ac naturalibus heredibus suis portare valeant, donec & quousque naturalis & legitima proles sua supererit.*

2 Parte 19. Quid significet Crista in Coronâ Imperiali :
Dicitur Augusta circlo superaddita Crista;
Publica res aucta planè monstratur in istâ:
Qui diadema gerit, victor & AVCTOR *erit.*

entendre d'vne queuë de paon, l'vſage de quelques Empereurs le teſmoigne; comme de l'Empereur Honorius, qui ornoit les creſtes de ſon Heaume des plumes de ce bel oyſeau. Ce qui eſt auſſi remarqué auoir eſté prattiqué par Maximian, qui en embellit & para ſa ſalade rayonnante d'or & de pierreries, ainſi que raconte le Panegyriſte ancien de ces Empereurs.

Mais il faut remarquer, que cete meſme queuë de paon eſt chargée d'vn grand cors de chaſſe d'or lié de gueules, dont [1] l'vſage eſt ſi ancien dans cete Maiſon, qu'il paſſe l'erection du noble eſtat de General des Poſtes : & que partant il en faut attribuer l'origine à vne cauſe plus recherchée. Ie n'en ſçaurois point alleguer d'autre, que celle que pluſieurs Hiſtoriens ont dit deuant moi; & confirmer ce qu'ils en ont eſcrit : à ſçauoir, que c'eſt vn ſigne de grande preeminence, & marque aſſez familiere en pluſieurs Prouinces, pour ſignifier la charge de Veneur des Princes, qui eſtoit [2] hereditaire en beaucoup de races : ou bien, comme dit affirmatiuement Zazzera, que tout ainſi qu'ils prirent le Taiſſon en leur Eſcu, à cauſe de la montagne du Taz; de meſme ils vſerent du Cors, à cauſe de la vallée du Cornel.

Les TENANS, qui ſont deux lyons affrontez, ne manquent pas de fondement, d'autant que ſelon le diſcours d'vn [3] exacte & ſçauant Eſcriuain de noſtre temps, *Les Tenans ne ſeruent pas ſeulement pour donner plus de grace aux Armoiries, comme*

1 François Zazzera parlant de Lamorat de la Tour, dit le premier DE TASSIS: *Fù il primo che ſortì il cognome del* TASSO, *chiamati poi de* TASSIS, *ponendo nelle ſue Arme queſto animale ſotto la Torre, e ſopra lo ſcudo con vn Cornetto da caccia di color d'oro: onde errarono molti, in credere che i ſignori di queſta Famiglia leuaſſero il Cornetto Come Padroni delle Poſte; poiche auanti che foſſero Corrieri Maggiori, lo portauano ſopra le loro arme; come quello che ſignifica in loro, il dominio della valle del* CORNELLO, *nella medeſima guiſa che il* TASSO *per la montagna del Taſſo.*

2 Ioan. Bapt. Gramaye in Antiquitat. Ducatus Brabantiæ, tit. de Præfecturâ Furenſi: *Obſeruo Furanos Vicecomites antiquitus cornu & venabulo illuſtres Archi-venatoris Brabantiæ dignitatem obtinuiſſe.*

3 Philippe Moreau Bourdelois en ſon Tableau des Armoiries de France, chap. *des Supports & Tenans.*

comme seroit vne bordure & compartiment hors d'œuure; ou bien des volutes de marmousets, que le peintre represente à sa fantaisie en diuerses formes estranges & bizarres, qui ne furent jamais, & qui seruent pour donner plus de plaisir & de recreation à la veuë: mais il faut quelque sens ou moral ou historial; car ce sont Armoiries parergues & accessoires.

Tellement, que recherchant la veritable cause pourquoi les Seigneurs de cete Maison ayans vn blereau dans l'Escu de leurs Armes, ils ne portent pas aussi de semblables animaux pour Tenans, lesquels neantmoins, selon le Sieur de la Colombiere en son [1] riche & curieux Traitté de la Science Heroique, se tirent communement des pieces qui composent l'Armoirie: outre que deux blereaux n'auroient pas moins bonne grace que les porcs-espics de Louys XII. Roy de France & auparauant Duc d'Orleans; ni que les deux porcelets de Iean de Bourgongne Duc de Brabant, dez qu'il eut espousé Madame Iacqueline de Bauiere Comtesse heritiere de Hainau & de Hollande, ainsi que j'ai autrefois remarqué en ses seaux, en memoire, à mon aduis, de l'Ordre de S. Antoine en Barbefosse, qui estoit en honneur en la Comté de Hainau:

Ie dis qu'il est probable, que la premiere origine de ces deux lyons est tirée des anciennes Armes du Comte de la Valsassine, duquel, au rapport de plusieurs Historiens, ces Seigneurs sont issus par femme, ainsi qu'il a desja esté [2] dit. Or que ce Comte de la Valsassine ait porté vn lyon dans l'Escu de ses Armes, Sanso-

1 Au chap. 41.

2 Voyez ci deuant au chap. 1.

uin le dit clairement en ſon [1] liure de l'Origine des Maiſons Illuſtres d'Italie : où traittant du Comte TACCIO, qui donna ſes deux filles à deux Seigneurs de la Maiſon de la Tour, dont les deſcendans poſſederent l'Eſtat de Milan, il vſe de ces termes : *Cetuici* (il parle du Comte TACCIO) *connoiſſant que ces deux jeunes hommes eſtoient treſnobles & vaillans, les leur donna* [ſes deux filles] *pour femmes, auec tout ſon Eſtat quand il ſeroit mort. Au moyen dequoi ceux de la Tour furent faits Comtes de la Valſaſſine. Ils retindrent neantmoins leur nom de la Tour, & prirent les Armes du Comte de la Valſaſſine, qui eſtoient* VN LYON, *porté depuis par Paganus, lequel eſleua ſa Maiſon dans la grandeur*. Puis il adjouſte, que Herman fils de Paganus reprit la Tour auec les deux lys, comme nous auons desja eſcrit.

1 Au Traitté des Seigneurs de la Tour: *Coſtui, conoſcendo queſti due giouani nobiliſſimi, & di valore, le diede loro per mogli con tutto lo Stato ſuo dopo morte. Per queſto adunque i Torriani furono fatti Conti di Valſaſina: nondimeno ritennero il primo cognome di Signori della Torre, & preſero l'Arme di Conti di Valſaſina ch'era vn* LEONE : *il quale fù meſſo in vſo da Pagano, che fù il primo che metteſſe in grandezza la ſua Famiglia.*

Tant y a, que par ce paſſage il eſt euident, que TACCIO Comte de la Valſaſſine auoit pour Armes vn lyon: ce qui fait penſer auec fondement, que l'vſage des deux Tenans de la Maiſon de TASSIS, qui ſont ces deux lyons, eſt venu de là; puiſqu'au jugement de l'Autheur [2] que j'ai desja cité, *Plusieurs, voyans leur Nobleſſe plus enrichie & appuyée par les parens & biens maternels & de leurs femmes, ont voulu que les blaſons de leurs Armes ſeruiſſent de Supports à celles qui leur eſtoient propres, ſans les briſer ou eſcarteler.*

2 Moreau au chapitre desja cité.

Venons enfin au Symbole de la Famille de TASSIS, ſans toucher preſentement aux Deuiſes des particuliers de ce Nom : car tout ainſi qu'en pluſieurs autres Illuſtres Maiſons il y en a vne propre

propre à toute la race, & d'autres portées ſeulement par aucuns; de meſme dans la Maiſon de TASSIS il y en a qui ont eu des Deuiſes particulieres, que nous toucherons en leurs lieux; & pardeſſus, la Famille a encore la ſienne, qui eſt composée de ces deux paroles, PERPETVA FIDE, fondées ſur les grands ſeruices que ceux de ce celebre Surnom ont conſtamment rendus à nos Roys au milieu des esbranſlemens de leurs Eſtats: voire meſme dez le temps, auquel ils ſe ſont rangez ſoubs leur doux & ſuaue empire; car au rapport [1] de Don François Zazzera, *Tous les Seigneurs de la Famille de* TASSIS *ont pris pour leur vnique but le Seruice de la* MAISON D'AVSTRICHE; *leur ayant conſacré & voüé entierement leurs perſonnes.* Ce qui eſt confirmé en beaux termes par l'Inſcription funebre [2] de Bruxelles; où il eſt dit, *qu'il y a deux cens ans qu'ils ſeruent la* MAISON D'AVSTRICHE *auec vne* FIDELITÉ *& ponctualité* INVIOLABLE.

L'origine de cete Deuiſe eſt juſtement attribuée au Roy PHILIPPE II. qui ayant vne inclination grande pour ceux de cete Maiſon, à l'exemple de ſes Pere, Ayeul, & Biſayeul, auoit couſtume de les loüer pour leur grande fidelité. Car pluſieurs fois il a eſté remarqué, que quand les nouuelles lui arriuoient de la mort glorieuſe de quelqu'vn de cete Famille deuant quelque place ennemie, ou de leur mauuais traittement en quelque façon que ce fuſt, il diſoit, que ceux de TASSIS auoient TOVSIOVRS eſté FIDELES.

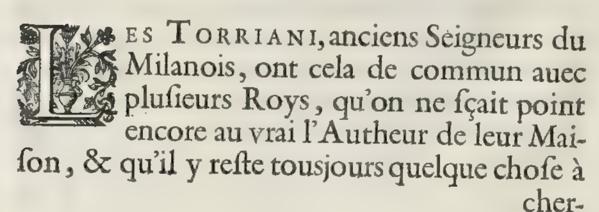
1 Au lieu allegué: *Non hanno altra meta tutti gli huomini di queſta Famiglia, che la ſeruitù con la Caſa d'Auſtria: alla quale tutta ſimpiegorono.*

2 Voyez la ci deuant dans l'Introduction: AVSTRIÆ FAMILIÆ *annis jam ducentis* INCORRVPTA FIDE *& obſequio vixerunt.*

C'est de ces discours que se souuenoit la Serenissime Infante ISABELLE CLAIRE EVGENIE de saincte memoire, fille ainée de ce grand Roy, lors que Madame Alexandrine de Rye, Comtesse de TASSIS, lui offrant pour la premiere fois son fils vnique encore enfant; cete Princesse lui repartit auec son visage plein de serenité, & les yeux tournez sur le petit, que sans doute il ne degenereroit point. Ces paroles recommandables pour la qualité de la personne Royale qui les proferoit, semblent d'ailleurs auoir esté prophetiques; attendu que ce jeune Seigneur estant creu heureusement soubs la conduite de sa vertueuse Mere, & esleué dans toute sorte d'exercices dignes de sa naissance & illustre condition, il a de plus vne inclination si particuliere à tout ce qui est de grand, que jamais il ne fera honte à ses Ancestres; & au contraire, fera tousjours, comme il a fait dez son bas âge, benir les arbres qui ont produit vn si bon fruit.

CHAPITRE IV.

Discours tissu de diuers Autheurs sur la Descente des Seigneurs de TASSIS *de la Famille des anciens Seigneurs de Milan, surnommez de* LA TOVR.



LES TORRIANI, anciens Seigneurs du Milanois, ont cela de commun auec plusieurs Roys, qu'on ne sçait point encore au vrai l'Autheur de leur Maison, & qu'il y reste tousjours quelque chose à cher-

chercher. Ainſi la nature ſe plaiſt à cacher les choſes grandes: les eſtoilles ne paroiſſent que dans vne obſcure nuit, les plus pretieux metaux font leur demeure dans les entrailles de la terre, & les perles dans le fonds de l'Ocean. Et ce n'eſt pas en vain qu'on s'eſtudie aujourdhui à trouuer les commencemens des Familles Illuſtres, puiſque la ſplendeur de l'origine d'vne Maiſon emporte le prix pardeſſus les autres aduantages, tout ainſi que la baſſeſſe en diminuë l'eſtime. Iamais on ne fit plus grand plaiſir au fameux Conquerant du monde, que de [1] le faire enfant de Iuppiter Ammon, & non pas de Philippe: & au contraire, jamais l'Hiſtorien [2] Tacite ne fit plus grand tort au gendre d'Auguſte, que quand il le dit iſſu de bas lieu; car ſans ces paroles, nous ne ſçaurions pas que ce grand Empereur euſt marié ſa fille vnique Iulia à vn homme de petite naiſſance & de baſſe extraction. Ie toucherai comme en paſſant ce que les Eſcriuains nous ont laiſſé de l'origine profonde des Seigneurs de la TOVR, & puis j'adjouſterai celle des Seigneurs de TASSIS deriuée de leur Famille, & repreſentée dans le Tableau ſuiuant, qui eſt vn abbregé de cete Hiſtoire; puiſque non ſeulement on y voit l'Autheur de la Famille de TASSIS, ſa Deſcente des TORRIANI en ligne maſculine & des Comtes de la Valſaſſine par femme; mais auſſi la cheute des TORRIANI meſmes, & les changemens d'Armoiries en l'Eſcu de la Maiſon de TASSIS.

1 Curtius l. IV. *Ingens cupido animum ſtimulabat adeundi Iouem, quem generis ſui auctorem, haud contentus mortali faſtigio, aut credebat eſſe, aut credi volebat.*

2 Annalium lib. I. vbi de Auguſto: *M. Agrippam, ignobilem loco, bonum militiâ, & victoriæ ſocium, geminatis Conſulatibus extulit: mox defuncto Marcello generum ſumpſit.*

Plu-



Plusieurs Autheurs [1] disent que deux freres Bourguignons, issus de la seconde race des Roys de France, l'vn nommé Sebran & l'autre Eribrand, passerent en Italie il y a enuiron six cens ans; & qu'auparauant vn de leur Famille auoit espousé vne fille de la branche des Ducs de Bourgongne, heritiere de l'Estat qu'on appelle encore aujourdhui de la Tour: & qu'en memoire de leur Extraction paternelle & maternelle, ils choisirent pour Armes vne tour & des fleurs de lys.

Tout ce que je puis dire, c'est qu'en certaines Familles (non pas de Bourgongne, mais de France) & originaires de deçà les Monts, le nom de Sebran, [2] d'ailleurs extremement rare, se trouue auoir esté vsité enuiron ces mesmes temps: & que les fils & petit fils de celui de ces freres qui fit branche pardelà, furent nommez Martins, comme en memoire de saint Martin, Patron [3] celebre de ce Royaume. Mais quant à leur naissance en Bourgongne, aucuns Historiens, ni autres documens ne nous enseignent, que dans le pourpris des Prouinces qui portent ce nom il y eust vne Famille de la TOVR de sang Royal: bien y [4] a-t'il des Gentilshommes de plusieurs Maisons & de differentes Armes qui ont ce surnom. Il semble que ces Autheurs veuillent plustost dire la Maison de la TOVR des

F Vi-

1 Sansouin en la Seconde Partie de l'Origine des Maisons Illustres d'Italie soubs le tiltre *delli Signori della Torre* dit ces paroles: *Hebbero l'origine loro dal sangue de Reali di Francia: della cui progenie passando vno in Borgogna, tolse per moglie vna donna di quei Duchi, ch'era herede d'vno Stato, che fino al dì d'hoggi in quella Prouincia si chiama della Torre; & di qui venne che gli fù detto & cognominato Monsignor della Torre. Di costui nacquero due gemelli, i quali da successori dell' Imperio furono confinati in Lombardia*, &c. Ce qui est aussi escrit par Henninges, Zazzera, & Alonso Lopez de Haro.

2 Voyez la Genealogie de la Maison des Chabots, dans l'Histoire Genealogique de la Maison de Chastillon sur Marne, par André du Chesne liu. 8. chap. 6.

3 Carolus Saussaius in Martyrol. Gallicano XI. Nouembris; vbi de Martino Turonensi Episcopo: *Christianissimi Reges impense ita coluerunt, vt ab ejus obitu annos in diplomatibus numerarint; patrocinio ejus precipuè se Regnumque commiserint.*

4 Pierre de saint Iulien en ses Meslanges historiques.
Louys Gollut en ses Memoires des Bourguignons liu. XI. chap. XXVI.

Vicomtes de Turenne, & depuis Comtes de Bolongne & d'Auuergne; de laquelle est [1] aujourdhui Chef Frederic Maurice de la Tour Duc de Bouillon & Prince de Sedan: qui porte pour ses Armes, d'azur semé de fleurs de lys d'or, à vne tour d'argent: ou, comme le Sieur Morin les [2] blasonne, *de France, à la tour d'argent.*

Pour dire donc sincerement mon aduis, je pense que ces anciens Torriani portoient vne tour en leurs Armes, non pas pour estre issus d'vne Famille de ce nom dans les fins de la Bourgongne: mais parce qu'ils estoient Protecteurs, & (pour vser du terme propre, vsité en d'autres Païs) Vidames, Aduoüez & Gardiens de l'Eglise de saint Ambroise, dont la tour ou frontispice estoit marqué dans leur Escu. Desja deuant moi [3] aucuns ont escrit, que cete tour representoit l'Eglise Cathedrale de Milan: mais ils n'ont pas touché si expressement à quel tiltre ces Seigneurs la portoient. I'allegue donc de plus mon opinion; laquelle pourtant ne nuit en façon quelconque à ceux qui escriuent qu'ils auoient l'honneur de descendre d'vn si haut tige: au contraire elle confirme l'estime qu'on doit faire de leur grandeur, dez le temps auquel on a premierement parlé d'eux; attendu que cete qualité de Protecteur n'a jamais esté en d'autres mains qu'en celles des plus [4] grands, par vne coustume introduite aprés le Consulat de Stilicon, pour la conseruation des droits & biens temporels des personnes consacrées à Dieu, contre les violences des seculiers. Et pour faire voir

1 Histoire de la Maison de France par les Sieurs de Sainte Marthe liu. 28. chap. 1.

2 En ses Blasons des Armes des Cheualiers de l'Ordre du saint Esprit, imprimez l'an 1623.

3 Gaspar Bugato & autres Autheurs, citez par François Zazzera & Alonso Lopez de Haro.

4 André du Chesne Historiographe de France en l'Histoire de la Maison de Bethunes liu. 1. c. 3.

voir que ce n'estoit pas vne dignité vulgaire, vous remarquerez s'il vous plaist, qu'enuiron le temps auquel ceuxci tenoient le haut bout dans Milan, il n'y auoit presque point de Prince qui ne possedast des tiltres pareils, & au regard des Eglises Cathedrales, & en celui de diuers Monasteres. Ainsi nous lisons, que [1] Louys Roy de Germanie fut Aduoüé de l'Abbaye de saint Gal au Païs des Suisses: que l'Empereur [2] Henry II. fut honoré par le Pape Benoist du tiltre d'Aduoüé de saint Pierre: que Frideric Empereur I. du nom tenoit à grande gloire d'estre [3] Aduoüé de l'Eglise saint Estienne de Besançon, & qu'il se piquoit de porter seul cete qualité: que les Comtes de Bourgongne [4] l'estoient de l'Abbaye de la Charité, de l'Ordre de saint Bernard: que les Ducs de Lorraine [5] se disoient aussi Aduoüez de l'Abbaye de saint Michel dans le Barrois: que les [6] Ducs de Luxembourg l'estoient autrefois: & nos Roys, en qualité de Princes du mesme Païs, le sont encore de l'Abbaye de saint Maximin de Treues: enfin que les Comtes de Louuein l'estoient de l'Abbaye [7] de Gemblours: & que [8] les Ducs de Brabant le sont encore de l'Eglise de Liege. D'où je conclus, que puis qu'il se collige de plusieurs passages anciens de l'Histoire mitoyenne, que la possession de ces dignitez estoit conferée de la main des Euesques par la tradition d'vne banniere, en sorte que pour ce subjet les Aduoüez des Eglises se trouuent souuent appellez [9] *Vexilliferi*; il y a toutes les apparences du monde, que

1 Sangallensis Monachus l. 2. de Rebus Caroli M. c. 15.

2 Dithmarus lib. 6. Historiæ.

3 Diplomata & chartæ Ecclesiæ Metrop. Vesont.

4 Diplomata & chartæ Monasterij Charitatis.

5 Historia fundationis Monasterij S. Michaëlis MS.

6 Zyllesius in Defensione Abbatiæ Imperialis S. Maximini Treuirensis.

7 Folquinus in Chron. Lobiensi.

8 Messire Christofle Butkens en sa Premiere Partie des Trophées de Brabant.

9 André du Chesne en son hist. de la Maison de Bethune, au lieu allegué.

cete tour represente le frontiſpice de l'Egliſe de ſaint Ambroiſe, dont les TORRIANI eſtoient protecteurs, comme je ferai voir incontinent dans l'epitaphe de PAYEN DE LA TOVR.

Que ſi cete raiſon n'eſt pas eſgalement receuë de tous, que diront ils, ſi je leur propoſe vn autre fondement de ma conjecture, tiré d'vne medaille de l'Empereur Louys? Cete monnoye ſe conſerue dans le cabinet du ſçauant & curieux Paul Petau, Conſeiller au Parlement de Paris: & par ſon reuers vous apprenez que la marque, dont la ville de Milan ſe ſeruoit, eſtoit la tour d'vne Baſilique ou Egliſe, ſurmontée d'vne croix. Ce qui me fait penſer auſſi, que la Tour, qui ſe retrouue dans les Armes des anciens poſſeſſeurs de Milan, n'eſt autre, que la marque de la ville Capitale de leur Eſtat. Quoi qu'il en ſoit, en voici la copie.





Quant aux baſtons fleurdeliſez, qui ſouſtiennent la tour & la maçonnerie par derriere dans l'Eſcu des Armes des TORRIANI; ils teſmoignent, que tout ainſi que les Seigneurs anciens de cete Famille auoient pris de la main des Archeueſques de Milan l'Aduoüerie de l'Egliſe & la defenſe de l'Eſtat ſpirituel; de meſme auſſi ils auoient receu l'inueſtiture du temporel de cete belle Prouince de la main des Empereurs: car

car ſemblables inſtrumens, figurez en ſceptres, tels qu'aucuns [1] Empereurs les portent en leurs ſeaux, en eſtoient les veritables ſignes; principalement de la tradition des Droits de Regales: de laquelle [2] pluſieurs font expreſſe mention.

Maintenant, aprés auoir dit mon petit aduis ſur ces points, je vai enfiler la deſcente de la Maiſon des TORRIANI & de celle de TASSIS jointes enſemble, & en dreſſer le diſcours, ſur ce que diuers Autheurs imprimez nous ont laiſſé par eſcrit. Ie commencerai par les TORRIANI, rapportant ſeulement ceux dont il eſt à propos de parler, & me remettant à ce que les meſmes Hiſtoriens ont amplement [3] eſcrit des Illuſtres collateraux de cete Maiſon; qui auec leur ancien ſurnom ſont connus encore aujourdhui en diuers endroits de l'Europe, où leurs Ayeuls ont paſſé. Et à ceuxci je joindrai, à l'exemple de ces Autheurs, les Seigneurs de TASSIS juſques à preſent (non pas tous, mais en la façon touchée dans [4] la preface) comme l'vne des plus belles Marques d'Honneur de la Maiſon; ſans que pourtant je pretende les flatter vainement, puiſque je ſçai bien qu'ils blaſment ceux, qui cherchent en la racine les fruits qu'on doit cueillir ſur les branches.

Voila donc pour l'explication des Armes qui ſont au deſſus de la Maiſon dans la grande taille douce qui ſe voit à l'entrée de ce chapitre: reſte de commencer la droite ligne, dez celui qui le premier s'appella de la TOVR.

I. MARTIN porta le ſurnom de la TOVR

1 Voyez les ſeaux des Empereurs Otton, Conrád & Henry dans la Defenſe des Droits de l'Abbaye de ſaint Maximin de Treues, eſcrite par Nicolas Zylle, Religieux de ce Monaſtere.

2 Voyez les chez François Hotoman en ſon Commentaire *de Verbis feudalibus*, verbo *Inueſtitura*.

3 Voyez Gio Pietro de Creſcenzi en ſa Couronne de la Nobleſſe d'Italie Partie 2. Narration 21. ſoubs le tiltre *Caſa Torriana in Italia, Germania, ed in Francia, Famiglia* TASSIS, *& alcune altre diſcendenti da quella.*

4 Voyez la page onzieme de l'Introduction de ce Traitté.

le premier [1] de ſa race : & à cauſe de la bonne diſpoſition de corps qu'il auoit, il fut appellé vulgairement le Geant. Sa valeur & grande inclination aux armes l'inuiterent à prendre parti ſoubs l'Empereur Conrad II. lors que ce Prince ayant joint ſes forces à celles de Louys Roy de France, ils firent enſemble vne groſſe armée, qui prit ſa route en l'an M. C. XLVI. vers la Syrie, aprés auoir [2] receu la croix de la main de ſaint Bernard, principal autheur de cete entrepriſe;& [3] qui d'ailleurs eſtoit grandement bien voulu de tous les Ordres de Milan, & entre autres de Martin de la Tour, ainſi que de ſa poſterité, qui fut inhumée dans vne maiſon de l'Ordre de ce grand Saint. L'armée eſtant paruenuë deuant la ville de Damas, l'eſcarmouche y fut grande : les Princes furent bien auant dans la meſlée : & Guillaume de Tyr [4] raconte, que l'Empereur Conrad fendit en deux vn payen auec ſon coutelas : mais enfin pluſieurs furent emmenez priſonniers par les infideles, & entre autres [5] Martin de la Tour ; ſur lequel les ennemis deſchargerent leur rage, & le firent mourir cruellement en haine du nom Chreſtien ; laiſſant vn fils, qui fut

II. IACQVES DE LA TOVR [6] Comte de la Valſaſſine, qui procrea de ſa femme, Payen, Martin, Iean & Philippe : & eſtant mort, fut inhumé

1 François Zazzera en ſon Traitté de la Maiſon de TASSIS au 2. vol. de la Nobleſſe d'Italie: MARTINO, *il quale fù il primo à cognominarſe della Torre, ed allor più per la buona e gran diſpoſitione della vita, fù da tutti parimente cognominato il Gigante. Coſtui come huomo di gran cuore, e di altre tanta forza e valore, applicato al meſtiere dell' Armi, ſi auuiò ſotto lo ſtendardo dell' Imperador Corrado II. il quale vnito con Ludouico Re di Francia*, &c.

2 Idem loc. cit. *S. Bernardo Abbate allora di molta ſantità e dottrina, li ſegnò di propria mano tutti, per ordine del Pontefice, con vna Croce sù la ſpalla, onde ſortirono il ſouranome di Croce ſignati, ò di Cruciati.*

3 Vita D. Bernardi lib. II. cap. 2. & ſeqq.

4. Hiſtoriæ ſacræ lib. 17.

5 Zazzera loc. cit. *Qui combattendo col natio ſuo valore Martino, fù finalmente preſo, è fatto prigione, e crudelmente da Saraceni, per la fede Cattolica e il nome de Chriſto Signor noſtro, fatto martirizare.*

6 Idem loc. cit. *Si accordan tutti gli Scrittori, che di Martino fuſſe figliuolo* IACOPO, *del quale non ſi hà memoria alcuna, ſaluo che fuſſe Signor del Contado di Valſaſina, oue facendo la ſua continua habitaZione, generò Pagano, Martino, Giouanni, Filippo.*

inhumé en l'Abbaye de Claireuaux de l'Ordre de Cisteaux à vne lieuë de Milan auec cet epitaphe, rapporté par vn [1] Religieux qui a escrit des monumens des Monasteres de cet Ordre: *Hîc jacet Dominus* IACOBVS DE LA TVRRE, *pater Domini Martini & Philippi*; *& Domina* MATTHIA *mater eorum. Obijt* M. CC. XXVII.

III. PAYEN DE LA TOVR semble auoir porté ce nom en memoire de Paganus, Seigneur temporel de la contrée située au delà du Iordain, mentionné par Guillaume [2] Archeuesque de Tyr, en l'Histoire de l'infortuné siege de Damas du temps de Martin son Ayeul. Au reste le [3] Coiro escrit, qu'il receut auec grand accueil en sa Comté de la Valsassine plusieurs Milanois qui estoient bannis par l'Empereur Frideric II. d'où il arriua que ces exilez estans de retour en leur ville, & la diuision entre le peuple & la Noblesse recommençant; le peuple choisit Payen de la Tour pour son chef; & l'ayant fait venir à Milan, le crea citoyen, auec tant de succés, que dez lors il ouurit le chemin à ceux de sa Maison pour se rendre maistres du Milanois. Il est remarqué qu'il vsa vn peu trop rigoureusement de son authorité contre la Noblesse; car cela fut cause que sa posterité fut trauaillée de guerre. [4] Enfin l'Empereur le crea Vicaire d'Empire à Milan; & mourant depuis auec cete qualité (laquelle passa à vn sien frere, nommé Philippe) il fut enterré dans l'Abbaye de Claireuaux, voisine de Milan, prés de son pere Iacques auec cet Epitaphe:

Magni-

1 Gaspar Iongelinus Monachus Ordinis Cisterc. in Notitiâ Abbatiarum Ord. Cist. per vniuersum Orbem lib. 7. vbi de Monasterijs quæ in Diœcesi Mediolanensi.

2 Historiæ belli sacri lib. 17.

3 Zazzera loc. cit. *Fù huomo di tanta virtù e prudenza, che fù prima cagione d'introdur la sua Casa nella citta di Milano, e farli strada alle grandezze che le seguirono: percioche si scriue di lui dal Coiro fra gli altri, che con molta loda di liberalità raccogliesse i Milanesi rotti e dispersi dall' Imperador*, &c.

4 Idem loc. cit. *Morì finalmente dopo l'esser parimente creato vicario suo generale in Milano dall' Imperador Ridolpho, e fù sepulto nella chiesa e Monistero di Chiaraualle, honorato dal publico con grandissima pompa di vn superbo sepolchro di bianchissimi marmi.*

Magnifici populi Dux, Tutor, & Ambrosianæ
Robur justitiæ, Procerum jubar atque Sophiæ,
Matris & Ecclesiæ Defensor maximus almæ;
Et flos totius regionis nobilis hujus.

Sol vt in occasu pallet decoratq; Latinos,
Heu DE LA TVRRE *nostrum solamen obiuit,*
PAGANVS *latebris vrnæ breuis vtitur istis.*

Obijt anno millesimo ducentesimo quadragesimo primo, die sexto Ianuarij.

IV. FRANÇOIS, troisiéme fils de Payen de la Tour eut pour freres Erman, Napoleon, Cauerne, Paganin & Raimond de la Tour. Erman fut pere de Raimond de la Tour, esleu Archeuesque de Milan à l'insceu du Pape, & partant depuis transferé à Come, puis enfin au Patriarchat d'Aquilée: pendant quoi Otton Visconte, estant esleué à la Dignité d'Archeuesque de Milan, persecuta fort les TORRIANI. Napoleon, frere de François, succeda à l'Estat aprés la mort de son oncle Philippe: il fut cruel au possible, & eut de grandes guerres auec Otton Visconte Archeuesque de Milan: mais il fut maintenu par l'Empereur Rodolphe, de qui il auoit receu la procuration generale de Lombardie. Il fut enfin deffait à la journée de Decio, & emmené prisonnier par les Viscontes au chasteau de Come, où il finit ses jours auec beaucoup d'amertume. François * son frere (qui est ascendant & non collateral en ce Traitté) fut d'vn naturel martial, & continua de combattre pour le Milanois contre les Viscontes; lesquels

* François Zazzera en son Traitté de la Maison de TASSIS en la 2. Partie de la Noblesse d'Italie: *Costui venuto à battaglia con i Visconti, i quali erano stati superati sette volte da i Torriani, fù morto nell' vltimo fatto d'arme di Vauro; con lo quale i Torriani perderono la Signoria de Milano: con tutto ciò doppo l'essiglio di 25. anni, come dicono gli Scrittori, essendo rimessi i Torriani nel loro Principato di Milano dopo la morte di Mosca, e di Martino, in quello ascese il suo figliuolo chiamato Guido o Guidone.*

lesquels il deffit sept fois en bataille : mais finalement il demeura mort au lieu de Vaure; moyennant quoi durant vingtcinq ans ceux de la Tour furent exclus de la Seigneurie de Milan, jusques à tant que les enfans issus de Napoleon furent restablis; & que Guy fils de François y succeda, ainsi qu'il se verra en l'article suiuant.

V. GVY DE LA TOVR fleurit soubs l'an M. CC. LXXX. & mourut en l'an M. CCC. XI. Il [1] bastit vn Palais dans la ville de Milan, dont il estoit Seigneur feudataire soubs les Empereurs. C'est de lui que les Historiens asseurent vnanimement que descend le premier autheur de la Maison de TASSIS, nommé LAMORAT; & qu'il estoit Cadet entre plusieurs fils, dont le premier se nommoit François; & tint le parti contraire à l'Empereur Henry, de la Maison de Luxembourg : ce qui fut cause que ce Prince estant reconcilié auec les Viscontes, de là en auant les Torriani furent dans l'oppression. Le second se nommoit Simon, homme vaillant & guerrier, tué par Galeace Visconte. Le troisiéme appellé Nardin, expulsé par Matthieu Visconte, & contraint d'abandonner Milan comme les autres. Le quatriéme Annurat; le cinquiéme Guidetto, & [2] le sixiéme LAMORAT DE LA TOVR; qui fut le progeniteur des Seigneurs de la Maison de TASSIS, au tesmoignage de plusieurs bons Autheurs, citez à la marge de ce

G discours;

1 Henninges tomo 4. Genealogicarum Tabularum. in Stemmate Turrianorum: *Guido Turrianus captus juuenis in prœlio ad Decimum A.C. 1277. sed è Baradello aufugit. Castonum, Archiepiscopum Mediolanensem cum fratribus suis, Pagano, Odoardo, Muscio, in castro Angleriæ diu captiuos tenuit; excommunicatus propterea à Papa fuit A.C. 1310. Matthæum Vicecomitem vrbe expulit A. C. 1306. Mediolani Palatium magnum communitatis & castrum Monterfanum ædificauit 1311.*

2 Idem dicto loco, vbi de liberis Guidonis: *1. Franciscus cum aliis conjurans in Imperatorem Henricum Lucelburgensem, indignationem aduersus se suosque concitauit; inque causa fuit vt Vicecomitibus Imperatori reconciliatis, partes Turrianorum omnium deteriores extiterint; ipsique tandem oppressi sint. 2. Simon homo militaris victus & interfectus à Galeatio. 3. Nardinus vrbe cum XXC. Nobilibus ejecti à Matthæo. 4. Annuratus, 5. Guidettus, 6.* LAMOROTA.

discours; tous ſelon le langage dont ils ont vſé en leurs Eſcrits.

VI. LAMORAT DE LA TOVR * eſtant contraint de ſe retirer hors de l'Eſtat de Milan, & de chercher ſon aſſeurance chez ſes voiſins, à l'exemple de ſes freres & autres de ſa Maiſon; voyant qu'il n'y auoit plus de remede, & que juſques alors il auoit paru en vain en pluſieurs exploits d'armes, il paſſa dans le Bergamaſque; & eſtablit ſa demeure dans la vallée du Cornel; où (au rapport de Zazzera) il paſſa le reſte de ſes jours en de continuels diuertiſſemens, dignes de ſa naiſſance. La montagne voiſine du Taz, dont il acquit la Seigneurie, lui en fournit vn tres-agreable: car ce mont eſtant fecond & copieux en blereaux (deſquels meſme il porte le nom) il ſe pleut grandement à la chaſſe de ces animaux. De ſorte que ſon ſejour dans cete vallée, & la poſſeſſion de cete montagne fut cauſe qu'à difference de ſes freres, & autres de meſme ſurnom, lui premierement, & à ſon exemple toute ſa poſterité, prit le nom de ce lieu: tellement

* François Zazzera au 2. tome de la Nobleſſe d'Italie, en la Deſcente de la Maiſon de TASSIS, parlant de ce LAMORAT: *L'anno* 1313. *ritiróſe con Guidone, e Nardino ſuoi fratelli nel Bergamazco: quini occupando la valle del Cornello, di quella ſe ne viſſero gran tempo Signori: nella qual valle per che ſi vede la Montagna del* TASSO, *abondantiſſima d'animali di queſto nome, della caccia de quali eſſendo molto vago* LAMORALE, *fù il primo che ſortì il cognome del* TASSO, *chiamati poi* DE TASSIS, *ponendo nelle ſue Arme queſto animale ſotto la torre, e ſopra lo Scudo, con vn Cornetto da caccia di color d'oro. Onde errarono molti in credere che i Signori di queſta Famiglia leuaſſero il Cornetto come Padroni delle Poſte: poi che auanti che foſſero Corrieri maggiori, lo portauano ſopra le loro Arme, come quello che ſignifica in loro il dominio della valle del Cornello, nella medeſima guiſa, che il* TASSO *per la montagna del Taſſo, come ſi è detto, la quale pochi anni à dietro fù venduta da Serafino de* TASSIS *huomo poco accorto, e meno delle ſue facoltà e doni della fortuna riconoſcitor commendato. Finalmente* LAMORALE *murendo, fù ſepolto nella chieſa delle Grazie nel Cornello: è nel ſuo ſepolcro ſi leggono in vn marmo intagliate le infraſcritte parole: D. O. M.* EX ANTIQVA ET NOBILI FAMILIA DE TVRRIANIS ORTVS LAMVRAT, TASSVS NVNCVPATVS, FORTVNÆ PARENS, INVICTO ANIMO, BELLI INDEFESSVS, PACIS AMATOR, PRIVATAM GERENS VITAM HIC IN DOMINO RESVRRECTVRVS EXPECTAT. C'eſt ce que dit Zazzera au lieu allegué.

Alonſo Lopez de Haro en ſon Nobiliaire d'Eſpagne Partie 2. liu. 6. en la Deſcente des Comtes de Villamediana, confirme ce que deſſus en ces termes: *Muriendo* LAMVRAL *fue ſepultado en la Ygleſia de las Gracias en el Cornelio, en cuyo ſepulchro eſtan eſculpidas en marmol vnas palabras Latinas, que bueltas en romance, dizen aſſi: De la antigua y noble Familia de Torrianos,* LAMVRAL *llamado* TASSO, *de animo inuencibile à la fortuna, incanſable en la guerra, amador de paz, de ſingular vida, yaze aqui eſperando reſuſcitar en el Señor.*

ment que les ſiens voulans exprimer leur ſurnom, laiſſerent le premier à la façon de pluſieurs bonnes races de ce temps là, & ſe nommerent TASSI, & de TASSIS en l'ablatif plurier. Et d'ailleurs le plaiſir de la chaſſe des blereaux, qui reuenoit au naturel de Lamorat, le perſuada d'adjouſter la figure de cet animal en l'Eſcu de ſes Armes, reſeruant ſeulement le chef auec la tour, & deux fleurs de lys à coſté; ainſi qu'il eſt repreſenté dans l'Eſcu de la figure principale, exhibée au commencement de ce Chapitre. Au bout dequoi, ayant paſſé doucement & tranquillement le reſte de ſes jours en ce lieu de repos, il y mourut, & receut la ſepulture en l'Egliſe des Graces dans le Cornel de Bergame; dont le patronage appartient encore aujourdhui à Don FERDINAND DE TASSIS, Courier major de Sa Majeſté Imperiale à Veniſe: & ſur ſon tombeau fut mis cet epitaphe Latin, rapporté par * François Zazzera & autres en leurs liures de la Nobleſſe d'Italie:

D. O. M.

EX ANTIQVA ET NOBILI FAMILIA DE TVRRIANIS ORTVS LAMVRAT, TASSVS NVNCVPATVS, FORTVNÆ PARENS, INVICTO ANIMO, BELLI INDEFESSVS, PACIS AMATOR, PRIVATAM GERENS VITAM HIC IN DOMINO RESVRRECTVRVS EXPECTAT.

Vn Poëte ayant compris de fort bonne grace les aduantures de ce LAMORAT dans vne Proſo-

* Ses paroles ſont alleguées ci deuant: voici celles de Iean Pierre Creſcentio en ſa Couronne de la Nobleſſe d'Italie, ou Abbregé de l'Hiſtoire des Familles Illuſtres de delà les Monts, Narration XXI. chapitre III. ſoubs le tiltre de Torriani de Bergamo & Caſa TASSIS: *Nella chieſa delle Grazie in Cornello ſi vede queſto antico epitaffio:* *D. O. M.* EX ANTIQVA ET NOB. FAMILIA DE TVRRIANIS ORTVS LAMVRAT, TASSVS NVNCVPATVS, FORTVNÆ PARENS, INVICTO ANIMO, BELLI INDEFESSVS, PACIS AMATOR, PRIVATAM GERENS VITAM HIC IN DOMINO RESVRR. EXPECTAT. *Ruggiero di Franceſco Turriano fù Capocaccia & Gentilhuomo della Camera di Federico Terzo Imperadore: generò Franceſco Taſſo Gentilhuomo di Corte, & Simone Padre di Franceſco Corrier maggiore dell' Imperadore Maſſimiliano.*

Prosopopée; j'ai jugé que je ne ferois point de tort au reste de l'Ouurage, si je couchois ici ses conceptions, quand il fait parler ce mesme Progeniteur de la Famille de TASSIS en ces termes:

NATVS *ego Insubrum claro de sanguine, nomen*
Cui TVRRIS *(clypei prisca figura) dedit:*
Cum patre & agnatis laribus depulsus auitis
Tentaui antiquas vi reparare domos:
Sed frustrà, Henrico sceptrum moderante Quiritum,
Hostem qui nummis juuit & auxilijs.
Cumq; suas passim jactarent ambo cruore
Natorum & nostro tingere velle manus;
Me tandem in montem TAXVM *cum stirpe recepi,*
Hospitiumq; mihi Bergama terra fuit.
Ipse locus, nomenq; jugi, nomenq; ferarum,
TAXI *cognomen mox peperêre mihi.*
Id fuit in numero fratrum discrimen, & hoc me
Distingui passim nomine fama tulit.
Hinc nati dicti sunt TASSI, *horumq; nepotes*
Jussi fortunæ Symbola ferre meæ:
Dum risit, dixi, hanc turrito in vertice Scuti
Signate, & gemino flore notate genus;
Ejusdem porrò fati aduersantis, in ipsâ
Aucti à me clypei cuspide ferte notam.
Et quoniam soleo venatu auertere curas,
Jacturæ vt liceat non meminisse meæ;
Si sapitis, TAXI, *toties quem dextera fixit,*
Continua ante oculos forma superstes erit.

Voila son Histoire comprise en peu de mots, auec vne expression fort naïfue du changement & accroissement des Armes, que les Autheurs

theurs disent auoir esté fait par lui. Outre qu'on y reconnoit, que ce n'est pas sans fondement qu'vn des [1] plus polis Escriuains de nostre âge a dit, que c'estoit de cete commune source que les Seigneurs de la Maison de TASSIS ont emprunté leurs inclinations genereuses, perpetuées en leurs personnes jusques à nous. Qui est ce que nous ferons voir ci aprés vn peu plus à l'aise, aprés auoir dit vn mot de leur establissement dans l'Estat de Bergame.

CHAPITRE V.

Les successeurs de LAMORAT DE LA TOVR, *surnommé* DE TASSIS, *s'establissent dans l'Estat de Bergame.*

TOVT ainsi que les Historiens demeurent d'accord de ce que j'ai raconté aprés eux sur l'origine de la Maison de TASSIS, & de la cause de la retraitte que fit le Progeniteur de cete Famille hors de l'Estat de Milan; de mesme ils asseurent vnanimement qu'ils passerent de là à Bergame, & que cete Cité les receut & traitta comme personnes d'illustre naissance, [2] les admettant en cete qualité au rang des Maisons les plus qualifiées de leur Estat.

Diuers Epitaphes que je rapporterai en leur lieu, dressez à la memoire de quelques Heros de cete Maison, confirment ce qu'en escriuent

 les

1 Erycius Puteanus in Epistolâ Dedicatoriâ Cryptographiæ Tassianæ, ad Illustrissimum Dominum Leonardum Comitem de TASSIS, in quâ de Genealogiâ Tassianâ à se mente conceptâ sic loquitur : *Cùm verò videbunt omnes & agnoscent Majores tuos primâ origine* TVRRIANOS *fuisse, &* PRINCIPATV MEDIOLANENSI INCLYTOS, *nemo mirabitur à naturâ Tibi Heroicam inesse indolem, nec à moribus tuis jubar posse virtutum separari.*

2 Franciscus Bertellus in Theatro Ciuitatum Italiæ, in descriptione Ciuitatis Bergomensis : *Le Case Nobili sono Aiardi, Albani, Alberici, Alessandri, Barrilli, Bellafini, Bonghi, Borelli, Branbati, Canazza, Calepij, Colioni, Colombi, Commedoni, Corrini, Diotisalui, Da Fime, Foresti, Gabrini, Grossi, Grotti, Grumelli, Locatelli, Lupi, Lunghi, Marenzi, Ossa, Riuoli, Suardi, Solzi,* TASSI, *Terzi, Zonchi.*

les Autheurs : meſme ceux qui ſont pardeça, comme [1] à Anuers, [2] Bruxelles, & [3] Colongne; où des perſonnes de cete Famille ont laiſſé de fort belles memoires d'elles aprés leur mort. Dans Bergame ils s'allierent aux Maiſons les [4] plus releuées, conſeruans de riches teſmoignages de leur origine, & faiſans porter aux leurs juſques à aujourdhui les noms meſmes, bien que d'ailleurs fort rares, que ceux de la Tour auoient portez : comme ſont ceux de LAMORAT, de SIMON, de RAIMOND, & d'autres : & par deſſus cela, ils ont tousjours eſté appuyez de grands moyens & reuenus fort conſiderables: car vn [5] Autheur, desja cité pluſieurs fois, dit, que depuis que cete Famille porte le nom de TASSIS, qui luy eſt demeuré à cauſe de la montagne du Taz dans la vallée du Cornel, on deduit ſa Nobleſſe dudit LAMORAT dez trois cens ans ença, ſans diſcontinuer; tousjours ſouſtenuë par des Seigneuries, Fiefs, Charges & Emplois illuſtres.

1 Voyez le chap. VIII. de la Seconde Partie.

2 Voyez l'Inſcription funebre qui eſt en l'Introduction de ce Traitté.

3 Voyez le chap. XXII. de la Seconde Partie en l'Inſcription de la taille douce.

4 Comme ſont celles d'Albrizzi, Rota, Albani, & autres mentionnées dans la Liſte des Familles nobles de Bergame au deuant de la petite Chronique de cet Eſtat imprimée l'an 1555. & composée par François Bellafin Gentilhomme Bergamaſque.

5 François Zazzera au 2. tome de la Nobleſſe d'Italie en ſon Traitté de la Maiſon de TASSIS: *La ſcorgeremo da* LAMORALE *ella hauer trecento è più anni di nobiltà continuata, côn tituli, Signorie, Vaſſallaggi, ed altri carrichi Illuſtri, con richezza in vniuerſale de quaſi che infinito valore, per poterſi conſiderare ſin hoggi aſcendere alla ſomma di ducento e cinquanta è più migliaia di ſcudi di rendita ogni anno.*

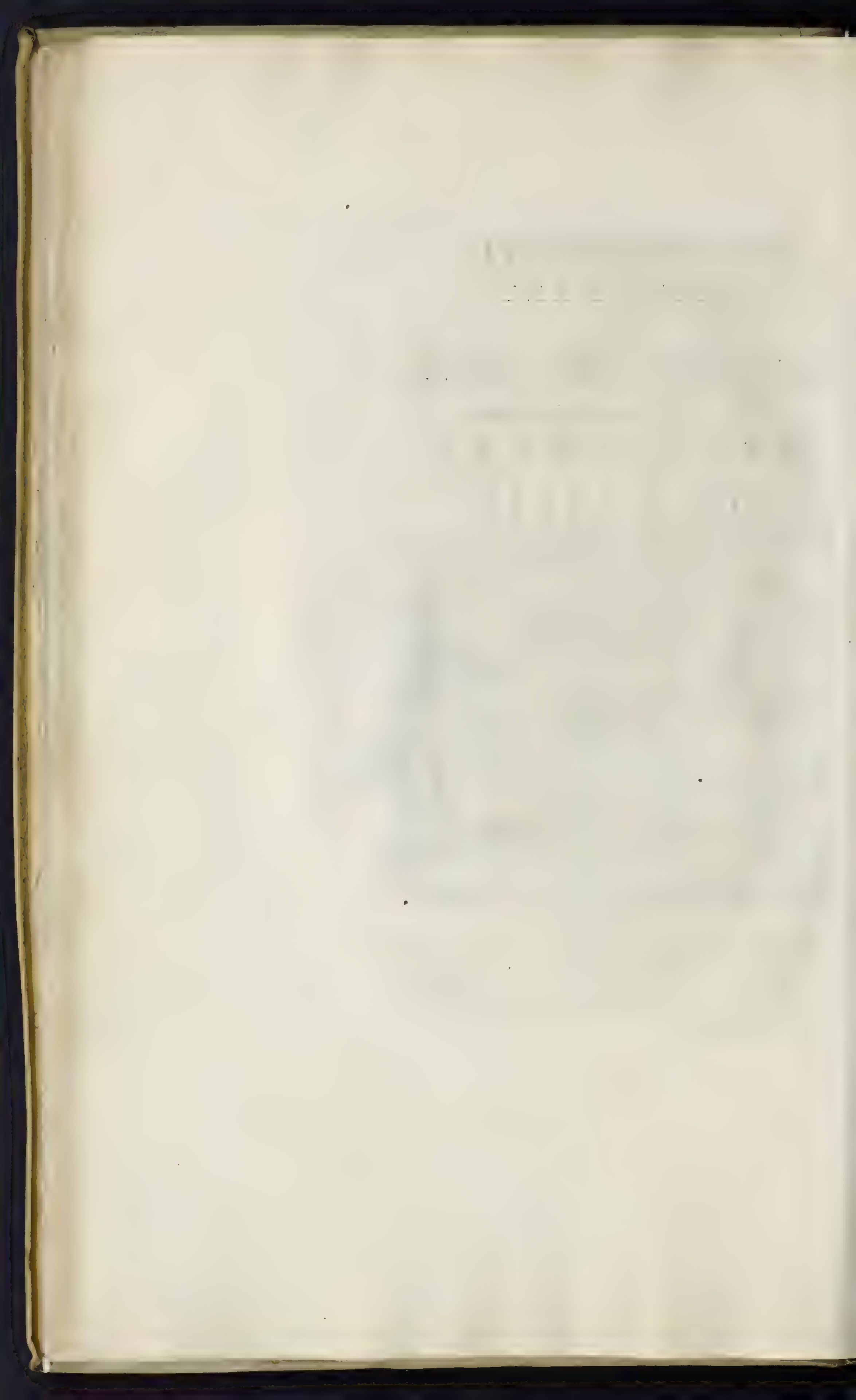


S E-

SECONDE PARTIE, CONTENANT LES MARQVES D'HONNEVR DE LA BRANCHE DES COMTES DE TASSIS.



LA Branche des Comtes de TASSIS, *qui eſt l'Ainée de cete Maiſon, porte à preſent, & dez le temps de l'Empereur* CHARLES V. *couppé; au premier d'or à l'Aigle naiſſant Imperial: au ſecond d'azur à vn blereau paſſant d'argent. Les Armes que ceux de cete Famille ont porté auparauant, auec leurs diuers changemens, ſont deſcrites particulierement au chap. 2. de la Premiere Partie de cet Ouurage; & au quatrieſme de la Seconde, qui eſt ceteci.*





CHAPITRE I.

ROGER DE TASSIS I. *du Nom, paſſe de Bergame au ſeruice de l'Empereur* FRIDERIC III. *& s'eſtablit dans les Eſtats de la* MAISON D'AVSTRICHE.

ON remarque tous les jours parmi les Simples qui nous ſont apportées du Nouueau Monde, que leur ſaueur n'eſt pas ſi grande en noſtre Hemiſphere; & la raiſon naturelle ſe tire du voiſinage qu'elles ont plus ou moins

H du

du Soleil, qui eſchauffant leurs racines, leur donne du pied & de la force pour pouſſer au dehors leurs branches, leurs fueilles & leurs fruits.

Les Familles en ſont preſque de meſme; & pluſieurs qui eſtoient cachées, & qui auoient vn luſtre comme celui de l'Ebene, beau ſeulement dans ſon obſcurité, ſe rendent bien plus connuës quand elles s'approchent des Princes, qui ſont des Soleils. D'vn jour Naiſſant elles paſſent dans vn Midy, & ſans ſiller les yeux, elles ſouffrent les rayons de ces grands Aſtres, bien plus facilement que ne font les races de baſſe naiſſance. Et il eſt certain, que ſi quelqu'vn d'vne Famille Illuſtre prefere l'air de ſon Chaſteau à celui qu'on hume dans les Palais & dans les Armées des Princes, il aura tousjours l'aduantage d'eſtre iſſu de parens d'vne Nobleſſe non vulgaire : mais il s'en faudra beaucoup qu'il paſſe dans l'eſtime du monde eſgalement auec vn qui ſe fera valoir hors de ſon Païs. C'eſt ce qu'a fort bien dit vn *grand Prelat, & grand Hiſtorien Eſpagnol tout enſemble, quand il parle en cete ſorte : *C'eſt la couſtume parmi nous & en d'autres Païs, que les Gentilshommes & les Barons, quittans leurs maiſons qui ſont dans les montagnes, & acquerans des Seigneuries en d'autres parties du monde, eſtans deuenus* DVCS, COMTES, *ou* BARONS, *ſont beaucoup plus eſtimez que ceux qui demeurent dans les maiſons qu'ils appellent Solars, encore qu'ils retiennent eux meſmes le ſurnom des meſmes habitations.*

* Alphonſus à Carthagenâ, Archiepiſcopus Burgenſis, in Anacephal c.7. *Sic & apud nos in alyſque regionibus fit, vt Nobiles & Barones ex montanis domibus exeuntes, ac in alys partibus terrarum dominia acquirentes,* DVCES, COMITES *&* BARONES *effecti, longè præſtantiores habeantur illis, qui in domibus quas Solaria vocant morantur; licet etiam ipſi cognomentum illarum domorum retineant.*

Ce

Ce que dit ce Prelat des Familles d'Eſpagne, ſe doit auſſi entendre de pluſieurs autres, & en particulier de celle de TASSIS : attendu qu'aprés auoir fait quelque temps ſejour au delà des Monts, ou, pour mieux dire, dans les montagnes meſmes ; aucuns de ce nom commencerent ſoubs l'Empereur FRIDERIC III. à s'habituer ailleurs, & en particulier dans les Eſtats de la MAISON D'AVSTRICHE, il y a plus de deux cens ans. Et c'eſt ce qui me fait croire, que ce fut encore auparauant que cet Empereur paſſaſt en Italie; où [1] l'Hiſtoire teſmoigne, qu'il fut tres-bien receu chez les Venitiens, & qu'il fut rencontré par quatre Senateurs prés du Cornel; dans le terroir duquel ceux de la Maiſon de TASSIS auoient leurs terres & leurs principaux moyens.

Celui qui alla le premier à la Cour de cet Empereur, ſe nommoit [2] ROGER DE TASSIS, Seigneur adroit en tout, & fort capable au maniement des grands affaires de Guerre & de Paix : d'où vient, que les Autheurs diſent, que FRIDERIC III. l'honora de l'entrée de ſa Chambre, & le fit ſon Grand Veneur. Cependant il faut aduoüer, que le paſſage de ce premier ROGER DE TASSIS dans les Eſtats de la MAISON D'AVSTRICHE, & de cet Empereur entre autres, fut vne marque euidente de la prouidence Diuine, au regard des Princes auſſi bien que de la Famille de TASSIS : d'autant que Dieu deſtinoit à meſme temps à l'Empereur FRIDERIC vn fils, depuis nommé MAXI-

1 Gerardus de Roo Hiſt. Auſt. lib. 5. *Poſtridie Calend. Ianuarij* [anno 1452.] *ad Italiæ fines peruenit, atque prope Cornelianum oppidum à quatuor Senatoribus Venetis ſummo cum honore exceptus eſt : ex quibus Bernardinus Iuſtinianus luculentam & officij plenam habuit orationem.*

2 François Zazzera au lieu mentionné : *Eſſendo adunque aſſai moltiplicata queſta Famiglia, ſe ne paſſarono nella città di Bergamo alcuni : da doue* RVGIERE, *Nipote di eſſo Franceſco, eſſendo chiamato à ſuoi ſeruiggi dall' Imperador* FEDERICO III. *paſsò in Germania, è fù da quell' Imperadore creato Gentilhuomo della ſua Camera, è Cacciator maggiore.*

MILIAN, qui deuoit vnir vn grand nombre de Prouinces à ses biens patrimoniaux, au moyen de son mariage auec l'Heritiere de Bourgongne; & qui deuoit estre pere d'vn fils, nommé PHILIPPE LE BEL, lequel par vn autre mariage auec l'Heritiere de Castille, deuoit acquerir à sa posterité plusieurs Royaumes, qui commandent à l'Ocean & à la Mediterranée, & qui partant (pour estre separez l'vn de l'autre, & esloignez des grands Estats de pardeça) auroient besoin de l'intendance de quelque[1] Maison Illustre, qui fournist les moyens à ces Princes de gouuerner leurs peuples ainsi dispersez auec autant de facilité, que s'ils estoient joints ensemble, & à guise d'vne grande Famille.

Cete gloire estoit reseruée à la Maison de TASSIS: qui est ce qu'vn docte personnage a dit[2] de fort bonne grace; adjoustant à cela, que la Cité de Bergame estoit, par maniere de dire, trop petite pour elle, & qu'il falloit que la vertu de ceux de ce nom eust l'Europe toute entiere pour theatre. En effect, dez que cete Famille sortit de Bergame (où les Viscontes l'auoient tenuë oppressée jusques à l'an M. CCCC. XLI. que[3] cet Estat tomba en mains des Venitiens) & qu'elle s'approcha de nos Augustes Princes, elle deuint comme la statuë de[4] Memnon en Egypte, qui rendoit vn son harmonieux toutes les fois que le Soleil la doroit de ses rayons.

Au reste il est certain que rien ne fit entreprendre ce changement de Païs aux Seigneurs de

1 Pierre Crescentio en sa Couronne de la Noblesse d'Italie, Narration XXI. chap. 3. soubs le tiltre *Torriani di Bergamo & Casa* TASSIS, traittant de François fils de Roger, l'appelle *Corrier Maggiore dell' Imperadore* MASSIMILIANO: *dignità, che* CASA D'AVSTRIA *suol compartire*, SE NON A PRENCIPI O GRAN BARONI DI SEGNALATO MERITO.

2 Erycius Puteanus in Epitaphio communi Tassiorum, in Æde Sacrâ Sabulonis Bruxellæ: *Origo apud Bergomates ab antiquo Illustris fuit: virtus vnâ vrbe claudi nescia, gloriam totâ Europâ peperit.*

3 François Bellafin en sa petite Histoire de la Cité de Bergame chap. 43.

4 Tacitus l. II. Annalium: *Ceterùm Germanicus alijs quoque miraculis intendit animum: quorum præcipua fuere Memnonis saxea effigies, vbi radijs Solis icta est, vocalem sonum reddens*, &c.

de TASSIS, que le desir de suiure la fortune de si grands Princes: c'est pourquoi, à mesme temps que les Ainez les seruirent, à ces commencemens les Puisnez demeurerent dans la possession des biens anciens de la Maison. Et voici comme l'Histoire porte qu'ils se partagerent.

CHAPITRE II.

FRANÇOIS DE TASSIS, *dit le Vieil, succede aux honneurs de son pere* ROGER: *& a pour successeur* FRANÇOIS DE TASSIS, *dit le Jeune, fils de son frere* SIMON.

FRANÇOIS DE TASSIS, fils ainé de ROGER, porta ce nom en memoire d'vn autre François, non pas pere (comme ils disent par mesgarde) * mais frere de Lamorat de la Tour. Il vint à la Cour du mesme Empereur FRIDERIC III. & y succeda en tous les Honneurs & Charges de son pere; lesquelles il possedа jusques à vne haute vieillesse, qu'il appella prés de soi vn sien neueu, aussi nommé FRANÇOIS DE TASSIS, fils de son frere SIMON. Ce qui fut cause qu'ayant prés de soi ce jeune Successeur, portant vn mesme nom que lui, il fut appellé le Vieil, ainsi que j'ai veu par vn arbre ou Descente de cete Maison. Quant à SIMON DE TASSIS, fils puisné de ROGER I. du nom, & frere de FRANÇOIS, de qui je viens de parler, il demeura dans le Bergamasque; où à cause que son frere

* Zazzera au lieu mentionné: *Questo Francesco restò con li paterni Carichi ed Honori in Corte del medesimo Imperadore, appresso del quale non fù di menor gracia ed autorità che si fusse il padre: è perche non riceue prole alcuna nel tempo della sua vecchiaia, volendo far continuare la anuiata seruitù, con tanti fauori appresso quella Corona, chiamò di Bergamo vno de figliuoli del fratello Simone, il qual ne haueua due.*

ne se maria point, il continua la Famille, & fut pere de deux fils; dont l'vn porta le nom de son Oncle, & fut nommé FRANÇOIS, & l'autre fut appellé ROGER à cause de son Ayeul.

FRANÇOIS DE TASSIS, dit le Ieune, fils de SIMON, estoit en la Cour de l'Empereur MAXIMILIAN I. quand son oncle vint à mourir. Les seruices que ses pere & oncle auoient rendus, joints aux siens propres, furent cause que ce Prince lui confera fort volontiers par inuestiture feodale la Charge de General des Postes dans tous ses Estats; & non seulement dans ceux qu'il possedoit alors, mais aussi en tous ceux qu'il viendroit à acquerir: ce qui fut vne grace tres-speciale. Il joüit sa vie durant de ce priuilege: & eut l'honneur d'estre continuellement à la Cour de nos Princes, tant de MAXIMILIAN I. comme de PHILIPPE & CHARLES ses fils & petit fils. I'ai veu certains papiers, qui portent qu'il accompagna PHILIPPE I. en son voyage d'Espagne de l'an M. D. IV. quand il y passa pour prendre possession du Royaume de Castille au nom de la Royne IEANNE sa femme: & qu'encore en l'an M. D. XVII. il eut l'honneur de rendre le mesme office en pareille occasion au Prince CHARLES I. depuis Empereur V. du nom: mais incontinent aprés il mourut, laissant à ses neueus la recompense & le fruit de tous ses seruices: & se disposant à laisser le monde, il bastit à Bruxelles vne Chappelle de belle structure selon le temps en vn tres-honorable endroit. Ce lieu sainct a esté depuis enrichi

par

par ses Successeurs en diuerses façons, comme je dirai * en son temps : mais outre l'architecture de laquelle on lui est redeuable, le tableau d'Autel, qui est d'vne excellente main, est marqué encore de l'image de son Patron à l'vne de ses portes en dehors. Ce fut en l'an M. D. XVIII. que Dieu l'appella, laissant pour Successeurs les fils de son frere ROGER DE TASSIS II. du nom.

* Voyez ci aprés le Chapitre 26. de cete Seconde Partie.

CHAPITRE III.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *& ses freres* MAPHEE *&* SIMON DE TASSIS, *neueus de* FRANÇOIS, *dit le Jeune, sont naturalisez dans tous les Estats de la Royne* IEANNE *&* CHARLES I. *Roy d'Espagne: & en suite ils se repartent en diuers Païs du mesme Monarque.*

LE chemin estoit desja battu aux honneurs pour les Seigneurs de cete Maison du temps de l'Empereur FRIDERIC III. ainsi qu'il a desja esté dit : mais nonobstant cela, plusieurs de la Famille restez dans le Bergamasque y viuoient noblement, & dans toute sorte d'exercices dignes de leur naissance. La mort de FRANÇOIS DE TASSIS, dit le Ieune, fut ce qui en obligea vne partie de suiure ouuertement les pistes de leur oncle, à sçauoir les fils de ROGER DE TASSIS son frere, Second du nom, qui tous estans portez, comme leur oncle, au seruice de la Tres-auguste MAISON D'AVSTRICHE, continuerent à l'endroit

l'endroit de la perſonne de CHARLES I. du Nom Roy d'Eſpagne, & depuis Cinquiéme de meſme Nom parmi les Empereurs, comme ils auoient commencé ſoubs PHILIPPE LE BEL. Ce Prince, qui eſtoit l'eſperance de l'Europe, eſpreuua par les effects les aduantages qu'il receuoit de ces nouueaux ſeruiteurs : c'eſt pourquoi eſtant à Sarragoce en l'an M. D. XVIII. qui eſtoit peu aprés la mort de leur oncle FRANÇOIS, il declara conjointement auec ſa Mere, Heritiere des Couronnes d'Eſpagne qui regnoit encore, les freres de TASSIS, Naturels des Eſtats & Royaumes de ſa Mere : & dans le * priuilege donné au lieu mentionné, le XXVIII. du mois d'Aouſt, aprés la preface ordinaire en tel cas requiſe, ces deux Princes parlent ainſi : *Pour vous faire bien & vous reconnoître, vous* IEAN BAPTISTE DE TASSIS, MAPHEE DE TASSIS, *&* SIMON DE TASSIS, *freres natifs de Cornel; ayans pris eſgard aux grands & loyaux ſeruices que vous auez rendus à Tres-haut & Tres-puiſſant Seigneur Don* PHILIPPE, *qui ſoit en gloire; comme encore à nous: & en contemplation de ceux que vous nous rendrez ci aprés; nous entendons, & noſtre volonté eſt, de vous faire Naturels de nos Royaumes & Seigneuries: & voulons & mandons, que vous ſoyez tenus pour tels, & que vous puiſſiez joüir, & joüiſſiez par effect de toutes les choſes, dont joüiſſent, peuuent & doiuent joüir les autres Naturels d'iceux Païs, tant au temporel qu'au ſpirituel.* Puis ils adjouſtent de grands priuileges au regard de la Charge & Eſtat de General des Poſtes, & veulent & declarent leur volonté eſtre,

* Alonſo Lopez de Haro le rapporte tout au long au 2. tome du Nobiliaire d'Eſpagne.

eſtre, que Meſſire IEAN BAPTISTE en ſoit [1] le Chef en la place de feu ſon oncle FRANÇOIS DE TASSIS: & que MAPHEE ſerue ſoubs ſes ordres; & à defaut de MAPHEE, le quatriéme frere nommé SIMON, qui depuis retourna en Italie, & fit branche dans le Milanois; les ſubſtituans ainſi l'vn à l'autre. Parlant de SIMON, je l'appelle quatriéme frere, d'autant que le troiſiéme en ordre de naiſſance, nommé [2] DAVID DE TASSIS, demeura en Tyrol, pendant que ſes freres vindrent en Flandres: & ayant eſtabli ſa demeure en la Cité de Trente, il fut honoré par l'Empereur MAXIMILIAN du gouuernement du Chaſteau de ſaint Felix de Veronne, en ce temps là fort important; à la conſeruation duquel il donna de riches preuues de ſon courage: car non ſeulement à ſon occaſion il fut fait priſonnier; mais il perdit tous ſes biens, ſans qu'il lui reſtaſt autre conſolation qu'vn ſien fils nommé [3] ROGER: qui dez l'âge de quinze ans fut eſleué en Flandres auec ſon couſin LEONARD, & honoré depuis en l'an M. D. XL. par l'Empereur CHARLES V. de l'eſtat de General des Poſtes à Veniſe, poſſedé par lui juſques à l'an M. D. XXCIII. qu'il mourut, [4] laiſſant deux filles de ſa premiere femme de la Maiſon de ROTA à Bergame; & vn fils de la ſeconde, de la Famille Illuſtre des Comtes D'ALBANI au meſme lieu, nommée Prudence, ſœur du [5] Comte Hieroſme Albani, eſleué à la pourpre de l'Egliſe Romaine par le ſaint Pape Pie V. Et ce fils vnique

I eſt

1 Les paroles ſont : *Y vos el dicho* IVAN BAPTISTA *ſeais Cabeça del dicho officio, y principal, en lugar y por fin y muerte de Francisco de* TASSIS *vueſtro tio, y nueſtro Correo Major, que fue.*

2 François Zazzera au lieu allegué; & Gio Pietro dé Creſcenzi en ſa Couronne de la Nobleſſe d'Italie desja citée.

3 Le meſme Autheur: ROGGIERE II. *ſuo figliuolo coſi chiamato dall' Auolo, il quale nell' età ſua di 15. anni ſe ne paſsò in Fiandra, oue alcuni anni viſſe con Leonardo ſuo cugino.*

4 Le meſme Autheur: *S'ammogliò in Bergamo due volte; la prima con vna Signora di Caſa* ROTA, *dalla quale ne riceuè due figliuole femine ora in Bergamo caſate: la ſeconda con Prudenza Albani, ſorella del Cardinale di queſto nome, e madre di Ferdinando, il quale oggi eſſercita etiandio il carrico paterno in Venezia.*

5 Gabutius de Vitâ Pij Papæ V. lib. 1. cap. 2. & lib. 6. cap. 6.

eſt le Seigneur FERDINAND DE TASSIS, Cauallier du tout accompli; qui vit encore en l'année preſente M. DC. XLIV. & exerce auec vn ſingulier honneur la meſme charge que ſon pere.

SIMON DE TASSIS, de qui deſcendent les Marquis de Paul, comme je ferai voir en la Quatriéme Partie de ces Marques d'Honneur, ſe retira dans le Milanois, pour y auoir l'Intendance des Poſtes ſoubs Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS ſon frere Ainé.

MAPHEE DE TASSIS alla [1] en Eſpagne à meſme deſſein (Meſſire Iean Baptiſte ayant preferé le ſejour des Païs-bas;) & s'y eſtant marié, il fut pere de trois filles, qui y furent alliées en trois principales & nobles maiſons. Tellement que par ce moyen la branche que MAPHEE ſembloit y deuoir faire fut eſteinte, pour n'auoir laiſſé aucuns fils de ſon nom.

[1] François Zazzera: MAFFEO *reſtò ad eſſercitare l'Offizio di Corriero maggiore in Spagna, non hauendo voluto iui andar Gio Batiſta à cui toccaua. Queſto* MAFFEO *ammogliatoſe in proceſſo di tempo, generò tre figliuole; le quale furono caſate con tre Famiglie nobiliſſime di Spagna.*

CHAPITRE IV.

MAXIMILIAN I. *arme Cheualier Meßire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS: *il change le chef de ſes Armes, & lui donne, comme außi à ſes freres, l'Aigle du Royaume des Romains.*

I'AI desja dit ci deuant, [2] que les Armes de la Maiſon de TASSIS auoient vn chef, & que c'eſtoit vne tour cottoyée de deux fleurs de lys. Ceux de ce nom le porterent juſques au temps de MAXIMI-

[2] En la 1. Partie chap. 2.

LIAN I. lors que le mesme Prince les naturalisa dans l'Empire, & leur donna en eschange de l'ancien Chef au dessus de l'Escu de leurs Armes, l'Aigle simple de sable en champ d'or, qui sert d'Armes au Roy des Romains, & qui dez ce temps là a esté ainsi porté jusques à maintenant par plusieurs de cete Maison, de ceux [1] qui s'habituerent en Allemagne.

François Zazzera, en son liure de la Noblesse d'Italie, & Alonso Lopez de Haro, au sien de celle d'Espagne, racontent le second changement, causé par la bienueillance de l'Empereur CHARLES V. petit fils de MAXIMILIAN: mais ils ne disent rien du premier, dont je viens de parler, qui neantmoins est mentionné dans le second: & partant, pour suppleer à ce defaut, j'en veux dire ici quelque chose, & toucher vn mot de cete louable prattique.

Les Princes [2] ont eu dez long temps la coustume de laisser des tesmoignages de leur reconnoissance à des Familles entieres. Or comme cela ne se peut faire ni si facilement, ni de meilleure grace, qu'en imprimant quelque marque de cete vertu dans l'Escu qui est commun à toute la Race; de là vient, que dans les Armes de plusieurs Maisons anciennes on y reconnoit des pieces tirées des Escus des Roys mesmes, & de diuers Princes. Les Roys d'Espagne donnoient ou des chasteaux, ou des lyons de pourpre: ceux d'Angleterre, des leopards: ceux de France, des fleurs de lys: les Ducs de Bretagne, des hermines: les Ducs de Lorraine, des alerions; &

1 Voyez ci après le XVI. Chapitre de cete Seconde Partie.

2 Barnabé Moreno de Vargas en ses Discours de la Noblesse d'Espagne, Discours XVII. num. 13.

ainſi des autres. Ie pourrois ici de tous fournir à peu de frais beaucoup d'exemples, & dire que c'eſt pour vne raiſon ſemblable, qu'aucuns au Royaume de Caſtille portent des chaſteaux; que la Maiſon de Villeneuue en Prouence, dont le Marquis des Ars eſt le chef, porte au milieu d'vn freté de ſix lances vn eſcuſſon d'azur à vne fleur de lys d'or, par grace du Roy de France LOVYS XII. & qu'enfin l'vn des Ayeuls du Marquis Virgile Maluezzi Bolonois, nagueres Ambaſſadeur de noſtre Roy en Angleterre, nommé Virgile auſſi bien que ſon petit neueu, receut pour marque de reconnoiſſance d'auoir logé Iean, ſe diſant Duc de Calabre, en ſa maiſon, il y aura tantoſt deux cens ans, vn alerion, propre aux Princes de la Maiſon de Lorraine.

Cete verité eſt reconnuë par ceux qui ſont verſez aux blaſons des Familles en particulier, qui ſçauent auſſi que le meſme a eſté prattiqué dans l'Empire par les Empereurs & par les Roys des Romains; ceuxci ayans donné quelquefois vn aigle ſimple, & ceuxlà vn aigle double: dont il y reſte tant de veſtiges par tout où ſemblables Princes ont eſtendu leur juriſdiction; & comme il ſe preuue encore aujourdhui au delà des Monts par vn grand nombre d'Armoiries de diuerſes Familles, renommées & connuës; telles que ſont par exemple celle des Matthei à Rome, & celle de Bichi à Sienne.

MAXIMILIAN donc, alors Roy des Romains, ayant receu de fort grands & ſignalez ſeruices des

des freres de TASSIS, arma premierement Cheualier l'Ainé d'entre eux, qui estoit IEAN BAPTISTE, & vsa enuers tous de cet honorable retour : car au lieu de l'ancien chef que j'ai descrit ailleurs, il leur donna l'aigle Royal des Romains. Don François Zazzera [1] adjouste le motif de ce premier changement (quand il parle du second, qu'il pensoit auoir esté vnique) disant que les Seigneurs de cete Maison laisserent la Tour qui estoit auparauant dans leurs Armes, pour rabattre par ce moyen l'ambition qui les eust peu toucher par la consideration d'vne telle naissance, au temps mesme qu'ils se consacroient entierement au seruice de la MAISON D'AVSTRICHE. En effect leur modestie estoit si grande, qu'ils se contentoient d'estre connus par les Empereurs, sans faire trophée de leur Extraction. Mais les Princes, qui en estoient assez informez, de peur que le stile ordinaire de l'Empire, vsité lors qu'on y esleue quelqu'vn au degré de Noblesse, ne nuisist au rang que ceux de cete Famille de TASSIS tenoient long temps auparauant hors des limites d'Allemagne, ils disent en termes exprés, que EX CLARIS, VT PATET, PARENTIBVS TRAXERVNT ORIGINEM : ce qui est repeté dans les depesches de cet accroissement d'Escu, qui furent faictes pour chacun en particulier. Or ces paroles signifient en bon Latin, qu'ils estoient *issus de Parens Illustres & Celebres*. Car c'est en ce mesme sens que saint [2] Paulin Euesque de Nole, jadis grand Courtisan, & l'vne des premieres & plus nobles testes de

[1] En son Traitté de la Maison de TASSIS en la 2. Partie de la Noblesse d'Italie : *Ne qui si fermò il corso delle grazie Imperiali, non hauendo altra meta tutti gli huomini di questa Famiglia, che la seruitù con la* CASA D'AVSTRIA, *alla quale tutta s'impiegorono ; ma per togliarsi affatto dall' ambizione, che come* TORRIANI *posseua lor nocere, tolsero dalle loro Armi la Torre, venendoli da Cesare conceduto l'Aquila.*

[2] In Panegyrico Celsi pueri ad Pneumatium & Fidelem parentes.

de l'Empire Romain, qualifie le petit Celſus, fils d'vn Pair de nobleſſe la plus choiſie qui fuſt alors.

Antè puer PATRIBVS CLARIS *& nomine auito*
Celſus erat; ſed nunc Celſus agit merito.

Outre que de ſemblables termes ont eſté mis en vſage par des [1] Hiſtoriens des ſiecles bas, au regard de pluſieurs perſonnes de Tres-haute Naiſſance: & la phraſe Eſpagnole, dont ſe ſeruent les Autheurs de cete nation, à propos de la Maiſon de TASSIS, reuient à cete façon de parler en Latin, quand ils [2] eſcriuent par exemple de RAIMOND DE TASSIS, Progeniteur des Comtes de Villamediana, que MOSTRÒ EL VALOR DE SV PERSONA, Y LA CLARA SANGRE DE SVS MAYORES.

CHAPITRE V.

Meßire IEAN BAPTISTE DE TASSIS *reçoit magnifiquement en ſon Hoſtel* MVLEY-HAZEN *Roy de Thunes.*

IL eſt temps de coucher ici vne Hiſtoire vtile à tous, glorieuſe à nos Princes, & honorable à la Maiſon de TASSIS. Ce que je ferai d'autant plus volontiers, que pluſieurs de ſes circonſtances, neantmoins fort dignes de memoire, ont eſté obmiſes iuſques à preſent par les Autheurs qui en ont touché quelque choſe deuant moi.

C'eſt vne Hiſtoire Royale, arriuée en Afrique,

1 Henricus Stero in Chronicâ Auguſtenſi anno 1152. FRIDERICVM I. Imperatorem vocat *Natum ex* CLARISSIMA PROGENIE *Carolorum.* Robertus de Monte in Appendice ad Sigeberti Chronicon anno CIↃ. C. XIII. *Bernardus Iuuenis egregius, ſcientiâ, moribus &* GENERE CLARVS, *vir poſtmodum magnæ virtutis exemplar futurus, Caſtillione, Caſtro Burgundiæ oriundus, cum germanis fratribus, & alijs comitatus multis, Ciſtercij habitu Religionis induitur, & miro Religioſitatis feruore conuerſatur.*

2 Alonſo Lopez de Haro en la Genealogie des Comtes de Villamediana de la Maiſon de TASSIS, au 2. tome du Nobiliaire d'Eſpagne.

que, & à peu prés semblable à celle de Massinissa, autrefois desja fugitif du mesme Royaume: mais elle est differente en sa fin, puis qu'elle ne produisit que des amertumes & des regrets aprés vn chastiment notable en la personne d'vn Roy par ses propres enfans; au lieu que cet Ancien finit ses jours dans son thrône, possesseur paisible du diademe, duquel auparauant on l'auoit priué.

Le fameux pirate, & grand Admiral de Soliman, vsurpateur de l'Empire Grec, nommé Barberousse, accoustumé à toute sorte de ruses, espiant son temps pour enuahir quelque Estat, & se rendre formidable aux Chrestiens, resolut de feindre vne sincere amitié auec les fils de Muley-Manser Roy de Thunes, mort * au mois de Feburier l'an M. D. XXXI. ayant laissé pour heritiers ses deux fils, Muley-Rasir, & Muley-Hazen.

* Iean de Vandenesse en son Iournal MS. de la Vie de l'Empereur CHARLES V.

Le naturel de ces deux freres estoit aussi different que le blanc & le noir: tellement que la mort de leur pere, qui auoit serui de lien entre leurs deux personnes, estant arriuée, ils commencerent à faire paroistre leur antipathie, & à prendre leurs mesures, qui d'vne façon, & qui d'vne autre. Barberousse qui couroit sans cesse la coste d'Afrique, ne s'endormit pas; & soubs pretexte de prendre le parti du moins vitieux des deux freres, qui estoit Muley-Rasir, il se rendit maistre en peu de temps de la ville de Thunes, capitale du Royaume.

Cete entreprise inesperée partagea incontinent

nent les eſprits des Afriquains ; & pluſieurs d'entre eux commencerent à eſpouſer le parti du Cadet, appellé Muley-Hazen, qui à raiſon de ſes voluptez & ſenſualitez deſordonnées auoit eſté juſques alors odieux aux ſiens. Ce Prince, qui nonobſtant ſa mauuaiſe nourriture ne manquoit pas de courage, conclut de reprendre ce que Barberouſſe lui auoit oſté, & vint à la Cour de l'Empereur CHARLES V. lui demander ſecours contre ce nouueau vſurpateur du Royaume de ſon pere; qui d'ailleurs eſtoit desja aſſez connu par ſes brigandages continuels ſur les coſtes des Royaumes de Sicile & de Naples; & dont la malice eſtoit ſi redoutable, que ſi la puiſſance Royale l'euſt appuyée, ſans doute on n'euſt ſceu dormir en ſeureté dans l'Eſpagne meſme, ni au reſte de la Chreſtienté; tant ce Corſaire eſtoit ambitieux, vigilant, & hardi à entreprendre de grandes choſes.

La preſence de ce Roy barbare fut grandement agreable à la Cour de l'Empereur CHARLES V. attendu qu'il ſeruit de beaucoup à faire paroiſtre le zele du plus Chreſtien Prince du monde à la defenſe de l'Egliſe contre ſes plus grands ennemis; à meſme temps que l'amitié de Barberouſſe eſtoit cultiuée par vn Prince voiſin, qui * refuſa depuis tout ſecours au Viſcomte de Lombeke, quand il l'en requit de la part de l'Empereur comme Ambaſſadeur de S. M.

* Ioannes Etrobius in Diario expeditionis Tuniciæ edito Louanij anno 1547.

La juſtice de la cauſe de Muley-Hazen, & l'occaſion d'arreſter les inuaſions de Barberouſſe ſur les Chreſtiens, parut ſi belle à l'Empereur, qu'il

qu'il determina d'aſſembler ſes plus grandes forces de mer, pour aller deſnicher cet Infidele de la capitale du Royaume de Thunes, dans laquelle il faiſoit desja le tyran, & deuoroit en eſperance pluſieurs Royaumes Chreſtiens ; où la terreur de ſon nom auoit eſté portée, à cauſe du grand nombre d'ames, rachetées du ſang de IESVS-CHRIST, qu'il auoit menées en captiuité, & ſemées dans l'Empire des Turcs par vn infame traffic; penſant leur faire grace de ne ſoüiller pas ſes mains dans leur ſang innocent.

Cependant Muley-Hazen paſſa quelque temps en la Cour de l'Empereur, & par ſon ordre il fut logé dans la maiſon propre de Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Cauallier grandement honorable. Ce fut donc à lui de ſouſtenir le faix de cete Cour d'Afriquains, & parmi ceux de cete groſſiere & barbare nation garder la reputation de ſon Maiſtre par la ſplendeur du traittement & de l'accueil extraordinaire qu'il luy faiſoit.

C'eſt choſe eſtrange de ce qui ſe dit encore aujourdhui en cete Maiſon du genre de vie de ce Roy eſtranger : car il viuoit auec plaiſir de ce qui donneroit la mort à d'autres. L'on raconte de lui, qu'il careſſoit ſes ſens du gouſt & de l'ouye auec tant de ſoin, que les ſaulſes des viandes qu'il mangeoit n'eſtoient que d'ambre gris, qui parfumoit les chambres où il prenoit ſes repas. Ordinairement il mangeoit des paſtez de paons & de phaiſans, qui nageoient dans des aromats de ſi grand prix, que ces mets ſeuls

coustoient châcun plus de cent escus en ce temps là : ce qui monteroit presque au double en la saison presente. Il aimoit aussi la Musique jusques à vn tel point, que souuent il se faisoit bander les yeux, de peur que la lumiere les arrestant sur quelque objet, cela ne diminuast la satisfaction qu'il vouloit en receuoir par l'oreille. Il fut aussi diuerti pendant ce temps à l'exercice de la chasse : & comme il alloit quelquefois au Monastere de Groenendaele, à deux lieuës de la ville de Bruxelles, où les Princes ont tousjours eu coustume d'aller, à raison de la beauté du sejour & de la forest voisine; on a remarqué, qu'il a esté du nombre des sept testes couronnées qui en ce temps là se sont assises * soubs vn certain grand tillot de profonde & venerable antiquité. Il alloit vestu à la façon de son Païs; & le Seigneur de TASSIS, pour lui faire honneur, se vestoit de mesme, auec cete seule difference, que Muley-Hazen estoit vestu de pourpre, ancienne marque des Roys, & le Seigneur de TASSIS l'estoit d'vn drap d'or, à la façon des Grands de la Cour des Roys de Thunes. Auparauant qu'il retournast en Afrique mettre ordre à l'arriuée du secours que l'Empereur lui auoit promis de lui mener en personne, il se fit peindre auec le Seigneur de TASSIS, vestus tous deux de la mesme façon qu'ils auoient obseruée pendant son sejour en la Cour de Bruxelles : où il faut remarquer, que le cimeterre, que le Seigneur de TASSIS porte en son tableau, est graué aussi bien

* Marcus Mastelinus in Necrologio Monasterij Viridis vallis, vulgò *Groenendaele*; vbi tamen latet Metachronismus.

bien que celui du Roy de plusieurs lettres Arabiques, & que sans doute ce fut vne marque de bienueuillance que Muley-Hazen luy laissa. Ces deux pourtraits domestiques ont semblé meriter d'estre ici representez, auec l'explication qu'vn Poëte en a faicte en vers Latins. Ils comprennent en peu de mots la substance de cete Histoire, en sorte que qui mettroit vn peu de peine à les lire vne ou deux fois, pourroit auoir tousjours present l'vn des plus memorables euenemens du siecle passé. L'erudition y paroist jusques aux premiers mots; car ce Prince despouillé estoit encore de la race de ces anciens Afriquains tant celebres dans l'Histoire Romaine; qui ne fut esteinte qu'en ses enfans, priuez de leur Couronne, pour auoir mal traitté leur pere, bien que meschant.

POENORVM *soboles solio exturbata paterno,*
A CAROLO QVINTO *Cæsare poscit opem.*
Insolito Augustus lætatus supplice, clara
BAPTISTÆ TASSI *tecta subire jubet.*
Protinus Herois captus splendore MVLÆVS,
Obliquo amissas lumine cernit opes:
Et ferme Afrorum Regum liquisse penates
Immemor, haudquaquam tristia fata vocat:
Sic ait, Hinc vellem vt numquam remeare liceret,
Et curæ hîc sinerent ducere posse dies.
Nulla esset jactura, vetus liquisse parentum
Regnum, vbi jam video me reperisse nouum.
Hinc abiens, voluit Regum & simili prope cultu
Hospitis atque suam pingier effigiem.


PLVS
OVTRE
MVLEY HAZEN
Roy de Thunes
despouillé de son
Royaume, et
restabli par l'Emp.
CHARLES V.
l'an M.D.XXXV.
AFRICA.
FORT. REDVX.



Messire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *Cheualier, Seigneur de Hemessen natif de l'estat de Bergame vestu a la facon des grands de sa cour de* MVLEY-HAZEN, *Roy de Thunes, qui logea en son hostel a Bruxelles, quand il vint implorer le secours de l'Empereur* CHARLES. V.

Les Escriuains traittent le reste de l'Histoire de Muley-Hazen auec soin, & racontent comment dez son restablissement par l'aide de l'Empereur CHARLES V. arriué l'an M. D. XXXV. Dieu, justement irrité de ses desordres, [1] & principalement de ce qu'estant remis en son Estat, il auoit fait creuer les yeux à ses proches, le reduisit à vn tel point, que son propre fils Amidas lui pocha les deux yeux : en suite dequoi il se retira en Sicile; où il fut nourri & entretenu aux frais de l'Empereur jusques à la fin de ses jours; qu'estant [2] mort, son corps fut reporté en Afrique, & enterré à la Royale dans la ville de Carruan. Cependant il sera facile de reconnoitre sa physionomie au temps qu'il estoit en la fleur de son âge, & auparauant qu'il fût plongé dans l'affliction, par son pourtrait qui est ci deuant.

1 Belcarius lib.23.num.47.

2 Ioannes Christophorus Caluetus de Stellâ in Commentario de Aphrodisio expugnato.

CHAPITRE VI.

L'Empereur CHARLES V. *change en l'Escu de Messire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *l'Aigle du Royaume des Romains, & lui donne l'Aigle naissant Imperial: & en suite le Seigneur de* TASSIS *meurt au seruice de Sa Majesté.*

AV temps de l'Empereur CHARLES V. lors que ce Prince espuisoit ses tresors à la defense de l'Eglise, & que les gens d'honneur ne se lassoient point de bien faire, on faisoit plus d'estat d'vne marque honorable de sa reconnoissance, qu'on ne fait des

des piſtoles de ce temps. Tellement, que les pieces qui ſe rencontrent aux Eſcus des Armes de pluſieurs Familles Illuſtres, comme j'ai dit, eſtans des argumens publics & hereditaires de la bienueuillance des Princes, il rendit auſſi par cete prattique ſa memoire recommandable à la poſterité; puis qu'elle ne peut, dans pluſieurs Maiſons, conſiderer ſemblables additions aux anciens Eſcus de leurs Ayeuls, ſans conceuoir vne eſtime particuliere de ce Grand Prince, qui ſe trouue auoir vſé de cete remuneration à l'endroit de pluſieurs de ſes plus grands Vaſſaux; comme eſtoient (au rapport de *Barnabé Moreno de Vargas en ſes doctes Diſcours de la Nobleſſe d'Eſpagne) Don Fernando Cortés Marquis del Valle, & Don Franciſco Pizarro Marquis de los Atauillos, & autres de Maiſon celebre & renommée, qui eſtimerent ſi fort cet enrichiſſement de leur Eſcu ſoubs le Regne du meſme Empereur, qu'ils tindrent à grand honneur (dit cet Autheur) d'auoir la permiſſion de l'adjouſter aux anciennes Armes de leurs Familles.

Il fit donc la meſme grace en l'an M. D. XXXIV. à Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, à DAVID demeuré en Tyrol, & à MAPHEE & SIMON DE TASSIS ſes freres, qui dez lors porterent, ainſi que font encore leurs ſucceſſeurs, cete nouuelle marque de l'affection de leur Prince. IEAN BAPTISTE, comme l'Ainé, eut droit de les porter plaines, ſeul & en particulier: mais neantmoins, attendu qu'ils ſe ſeparerent en diuers

* Au diſcours XVII. num. XIV. *El Author de la Hiſtoria de Galizia dize, que vn Rey de Aragon diò por Armas vn baſton de los quatro roxos que la Caſa Real trae en campo de oro, à vn Cauallero del apellido de Biedma, por ſeruicios que del auia recibido; el qual acrecentaron los de ſu linage à las ocho calderas negras en campo de oro, que eran ſus antiguas Armas. Los Emperadores Romanos tambien hizieron merced y gracia à algunos, paraque pudieſſen traer por Armas las Aguilas Imperiales; como vemos que el Emperador* CARLOS V. *las concediò, paraque las añadieſſen à las antiguas Armas de ſus Linages, al Marques del Valle Don Fernando Cortés, y al Marques de los Atabillos Don Franciſco Pizarro, Iluſtres y Inuencibles Capitanes, conquiſtadores el vno de la Nueua Eſpaña, y el otro del Perù.*

uers Païs, & qu'ils habiterent differentes regions de l'Europe, les Puiſnez ne laiſſerent de les porter ſans briſure : ce qui à ces commencemens ne fut point trouué mauuais, mais qui a eſté prattiqué depuis autrement par diuers Seigneurs de cete Maiſon, comme on pourra le connoiſtre par les Eſcus.

Enfin, Meſſire IEAN BAPTISTE mourut au ſeruice du meſme Empereur CHARLES, ainſi que raconte François Zazzera. C'eſt pourquoi Alonſo Lopez de Haro ſe meſconte, quand il dit qu'il veſcut juſques au temps de MAXIMILIAN II. & qu'il mourut en vn rencontre en Italie : car apparemment cela ſe doit entendre de quelque autre de la meſme Maiſon: eſtant tres-certain, que Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, de qui nous parlons, mourut en Allemagne deuant l'année M. D. LIV. ainſi qu'il eſt facile de colliger d'vn Conſeil rapporté & imprimé parmi ceux * d'Elbert Leonin Chancelier de Gueldres, commençant en ces termes, non François, mais Latins : *L'an* M. D. XXXIX. *Noble & Magnifique Seigneur* IEAN BAPTISTE DE TASSIS: & ce qui ſuit. D'où l'on apprend, que la Seigneurie de Hemeſſen en Brabant paſſa à Meſſire ROGER DE TASSIS, Preuoſt de ſaint Pierre à Louuein, en l'an M. D. LIV. ſon pere Meſſire IEAN BAPTISTE eſtant desja mort.

* In editione Chriſtophori Plantini anni 1584. Conſil. 53. quod incipit : *Anno 1539. Nobilis & Magnificus Dominus Baptiſta de* TAXIS, &c.

Ses enfans furent ledit ROGER, Preuoſt de l'Egliſe Collegiale de ſaint Pierre à Louuein, Doyen de Noſtre Dame d'Anuers, & Ambaſſadeur à Rome; RAIMOND DE TASSIS, qui paſſa

passa en Espagne, & fut Chef de la branche des Comtes de Villamediana; FRANÇOIS DE TASSIS, successeur de l'Estat de son pere aux Païs-bas, & mort à l'âge de XXII. ans; LEONARD DE TASSIS, Libre Baron du saint Empire, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur RODOLPHE II. & IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Commandeur de los Santos en l'Ordre Militaire de saint Iacques, du Conseil d'Estat des Païs-bas, & Ambassadeur en France.

Il est certain, qu'outre ces enfans legitimes, tous esleuez à de grands honneurs, il eut encore trois fils Naturels d'vne mesme mere : l'Ainé desquels s'appella AVGVSTIN, & fut Chanoine de l'Eglise Collegiale de saint Gomar à Liere en Brabant. [1] Le second fut IEAN-ANTOINE DE TASSIS, homme de mise & d'emploi sur la fin des jours de l'Empereur CHARLES V. & au commencement du Regne de PHILIPPE II. car ce fut pour ce subjet, que ces deux Princes l'establirent leur General des Postes en la Cour de Rome; où il s'acquitta en perfection du deuoir de sa charge : mais principalement du temps du Pape PAVL IV. lors que les proches de ce Pere commun susciterent contre l'Empereur & son Fils, de fort mauuaise grace, (de quoi mesme ils sont blasmez par des [2] Autheurs contraires à la MAISON D'AVSTRICHE) vne guerre au Royaume de Naples en l'an M. D. LV. au temps que le Duc d'Alue y estoit Viceroy. Il arriua que le Duc fut soupçonné auoir fait deuoir d'attirer à soi Ascanio de la

1 François Zazzera en son Traitté de la Noblesse d'Italie; où il parle de la Maison de TASSIS: *Lascio parimente due figliuoli naturali, cioé* GIO ANTONIO, *che essercitò l'officio del Corriero Maggiore in Roma con infinita sua lode, e non con minore pericolo della propria vita, che per interessi del suo Ré, fù da i ministri di Papa* PAOLO IV. *imprigionato nel Castel di sant'Angelo, doue sofferse varij tormenti.*

2 Thuanus Hist. lib. XVII. vbi de PAVLO PP. IV. *Legatum*, inquit, *nullâ Iuris Gentium habitâ ratione, in carcerem conijci jussit.*

de la Cornea, Gouuerneur de Velitri dans l'Estat de l'Eglise, & Garci-laso de la Vega, qui alors estoit à Rome prés de Sa Saincteté pour affaires de consequence, ayant esté accusé à tort d'y tremper, les Ministres du Pape jetterent la main sur les vns & sur les autres; & sur * IEAN-ANTOINE DE TASSIS en particulier, comme s'il eust eu part de cete pretenduë negotiation : car non seulement il fut enuoyé au Chasteau Saint Ange; mais encore l'affaire alla si auant, que pendant cete persecution il fut conclu de lui donner vne cruelle question; & on en vint aux effets : neantmoins auec tant de succés pour lui, que ce mauuais traittement le mit plus auant que jamais aux bonnes graces du Roy son Maistre, & que dans le Manifeste que ce Prince fit publier incontinent aprés, il ne fut point oublié au nombre des griefs du Roy, contre les proches de Sa Sainctetê. Voici les termes de cet Escrit; où il parle de PAVL IV. *Il a fait aux Ministres de leurs Majestez plusieurs grands affronts & mauuais traittemens : & nonobstant la seureté qui est deuë par les Droits Diuin & Humain à semblables Ministres, il les a saisi, les a tourmenté & injurié : car il a pris & tient encore prisonnier Garci-laso de la Vega, Caualier principal, qui auoit esté enuoyé par leurs Majestez à Sa Sainctetê pour affaires importantes : prenant occasion de certaines lettres que ledit Garci-laso escriuit au Duc d'Alue, lui donnant aduis d'aucunes choses, desquelles en toute justice, & auec toute liberté, en qualité de Ministre du Roy, il pouuoit l'aduertir. Il se saisit pareillement de la personne de*

* Idem loc. cit. *Captus & cum eo* (Garci-laso de Vega) IOANNES ANTONIVS TAXIS *parauertedariorum Philippi Praefectus : qui seuerè admodum interrogatus.*

de IEAN-ANTOINE DE TASSIS, *General des Postes de Sa Majesté à Rome, auquel il a donné la question :* & le reste qui contient encore diuerses plaintes du mauuais traittement fait à plusieurs personnes de condition.

A moins que d'estre habile homme & fidele au possible, sans doute que IEAN-ANTOINE DE TASSIS l'eust perdu au milieu de ce desordre: mais sa prudence le tira de ce Labirinthe, & il continua de seruir le Roy en la mesme Charge jusques à sa mort, qui arriua l'an M. D. LXV. au mois de Feurier, sans laisser aucune lignée. Enfin le dernier des enfans illegitimes de Messire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Seigneur de Hemessen, fut * ANTOINE, lequel choisit son sejour en la ville d'Anuers, & s'y allia noblement à vne femme, dont il procrea CHARLES DE TASSIS, pere de plusieurs fils; & mourut en l'an M. D. LXXIV. le XII. de Iuillet.

* François Zazzera au lieu mentionné : *Antonio Corriero maggiore in Anuersa, che si casò in Fiandra con vna Dama di Casa VVescapele : della quale ne receué molti figliuoli.*





CHAPITRE VII.

ROGER DE TASSIS, *fils Ainé de Meßire* IEAN BAPTISTE, *est esleué aux Dignitez Ecclesiastiques à l'âge de* XXV. *ans.*

LES merites de ce Prelat, & les grands seruices qu'il a rendus à l'Eglise & au Roy pendant le cours de sa vie, qui a esté de huictante ans, pourroient pretendre non pas vn petit discours, mais vn liure tout entier : neantmoins comme en ce Traitté mon

mon dessein n'est pas de tout dire, & de ne laisser aucune chose en arriere, je me contenterai de toucher ici en peu de mots vne partie de ce qui est venu à ma connoissance par des enseignemens legitimes; reseruant à d'autres d'en dire dauantage.

Il nasquit à Malines en l'an M. D. XIII. lors que cette jolie ville estoit le sejour de la Cour, & que CHARLES, depuis Empereur V. du nom, y faisoit sa demeure en ses plus jeunes ans dans la maison mesme qui appartient aujourdhui aux Religieux de la Compagnie de IESVS, soubs la bonne education de sa Tante, ou, pour mieux dire, sa seconde Mere & vertueuse nourriciere Madame MARGVERITE D'AVSTRICHE, Doüairiere de Sauoye. Cete année fut celebre par tout, à raison de la fameuse bataille qui se donna au lieu d'Enguinegatte en la Comté d'Artois entre l'Empereur MAXIMILIAN I. & HENRY Roy d'Angleterre d'vne part, & LOVYS Douziéme Roy de France, d'autre: où Dieu tesmoigna ouuertement par la victoire qu'il donna au parti D'AVSTRICHE, combien sa cause estoit fauorable; & affermit tellement les Estats de CHARLES I. Prince d'Espagne, depuis Empereur, qu'en l'année suiuante M. D. XIV. fut fait entre lui & FRANÇOIS DE VALOIS, nouuellement paruenu à la Couronne de France, le Traitté de Paris, qui contint vne ferme & solide Paix.

Le naturel de ROGER fut si beau, & porté de si bonne heure aux choses sainctes, qu'à l'âge

de dix ans il fit paroiſtre ſon inclination à ſuiure l'Eſtat Eccleſiaſtique : en ſuite dequoi, l'Empereur CHARLES V. eſtant à Vailladolid en l'an M. D. XXIII. le fit colloquer au rang de ceux qu'il vouloit pouruoir de benefices; dont en ce temps là c'eſtoit la couſtume de faire vn roole pendant l'abſence des Princes. Il euſt peu ſans doute auec le temps aſpirer à de grandes charges, s'il euſt voulu demeurer en l'Eſtat laique, & ſe jetter au courant des Honneurs, attendu qu'il eſtoit le Chef des Armes & l'Ainé de ſa Maiſon : mais comme il renonçoit à toutes ſemblables penſées, les Princes jetterent l'œil ſur lui, & l'eſleuerent à des Dignitez Eccleſiaſtiques des plus principales de leurs Païs; lors meſme qu'il n'auoit pas encore atteint l'âge de vingtcinq ans. Sa vertu paroiſſoit auec tant de luſtre à cauſe de la doctrine qu'il y auoit jointe, que mettans à part toutes conſiderations de l'âge, il fut choiſi pour ſeruir de flambeau & d'exemple aux autres.

Il n'y auoit en ce temps que quatre Eueſchez aux Païs-bas : & partant les premieres Dignitez des Egliſes Collegiales eſtoient le plus haut degré, auquel on peuſt eſleuer vne perſonne eſgalement recommandable par la naiſſance & par la vertu. Et d'ailleurs, d'autant que l'hereſie prenoit des forces par tout, au grand intereſt de l'Egliſe de Dieu, les Princes commencerent à bon eſcient de pouruoir les benefices de grands & dignes ſubjets.

Les qualitez requiſes s'eſtant rencontrées auec auan-

auantage en la perſonne de ROGER, on lui confera [1] facilement la Preuoſté de l'Egliſe Collegiale de ſaint Pierre à Louuein : qui eſt vne Dignité principale en la Duché de Brabant, pour eſtre en la ville Capitale de la Prouince.

Il fut longues années tenant cet illuſtre rang, juſques à tant que les Princes lui donnerent par deſſus, la premiere Dignité de l'Egliſe [2] Noſtre Dame d'Anuers : en quoi parut auec excellence l'eſtime qu'on faiſoit de lui ; non ſeulement pour l'aſſemblage de ces deux honorables benefices en ſa perſonne, mais encore par ce que cet Inſigne Chapitre auparauant l'erection des Egliſes Cathedrales des Païs-bas, eſtoit le [3] ſecond, & ſuiuoit en Dignité celui de la Metropolitaine de Cambrai.

Pendant ſon ſejour en cete ville, qui eſt appellée auec raiſon la [4] prunelle de l'œil du Monde, & [5] la plus belle ville qui ſoit en Europe, en Aſie, & en Afrique, il ſeruit comme de Nocher, & parmi les tempeſtes & les orages de l'hereſie, il raffermit tant qu'il peut les eſprits de ces magnifiques habitans dans l'ancienne creance de leurs peres, auec vn courage incroyable à conſeruer les droits & preeminences de ſon Egliſe. Mais enfin, comme nonobſtant ſes veilles & ſes ſoucis, l'erreur preualut pour vn temps; &

1 Vir clar. Valerius Andreas I. V. D. & Profeſſor Regius in Faſtis Academicis Studij Generalis Louanienſis, in Serie Cancellariorum Academiæ : ROGERIVS DE TASSIS, IOANNIS BAPTISTÆ DE TASSIS *Curſorum* CAROLO V. *imperante Magiſtri filius, S. R. E. Protonotarius & Eccleſiæ Cathedralis B.* MARIÆ *Antuerpiæ Decanus, deſignatus Præpoſitus. Habuit is ſucceſſorem* GEORGIVM AB AVSTRIA, MAXIMILIANI I. *Imp. ex filio nepotem.*

2 Guichardin en la Deſcription des Païs-bas faicte en l'an 1566. parlant de l'Egliſe Cathedrale d'Anuers : *E vfficiata queſta Chieſa da vinti quattro Canonici, & da molti altri Preti, i quali hanno per capo vn' Doiano degno & honorato: è di preſente in quel' grado Monſignor* RVGGIERI DI TASSI.

3 Vir R. & cl. Franciſcus Zypæus Archid. Antuerpienſis in Analyt. enarrat. Iuris Pontif. Noui, Tit. de Clericis non reſidentib. n. 4. *Ea Eccleſia* [Antuerpienſis] *vt litteræ Pontificiæ ad inſtantiam* CAROLI AVDACIS *Ducis Burgundiæ datæ, quæ in archiuo Capituli noſtri ſeruantur, habent, poſt Cameracenſem eſt dignior.*

4 Carolus Scribanus in Antuerpiâ: *Belgium Orbis annulus, annuluſque hujus gemma Antuerpia: Belgium Orbis oculus, oculique hujus pupula Antuerpia.*

5 Lipſius præfatione Centur. III. Epiſtol. ad Belgas: *Antuerpia, vrbium quas Europa, Aſia, Africa, videt, pulcherrima eſt.*

& pour le bien des Esleus, il se retira de la ville, ne pouuant plus souffrir qu'on fermast à ses yeux les portes de son Eglise, & que Dieu n'y fust pas honoré; faisant ses plaintes comme Ieremie, de ce que personne ne venoit à la solemnité, & que ce Temple majestueux, portant le tiltre de la Mere de Dieu, fust fermé à ses fideles enfans.

CHAPITRE VIII.

Messire ROGER DE TASSIS *est enuoyé en Ambassade à Rome; d'où estant retourné, il meurt plein d'honneur & de reputation.*

INCONTINENT aprés que la Paix concluë à Marche auec le Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, fut rompuë en l'an M. D. LXXVIII. & que les ennemis du Roy prirent derechef les armes, il resolut d'aller joindre le frere de Sa Majesté, qui se retiroit au Païs de Luxembourg, & d'y attendre le calme de l'Eglise & de l'Estat, auec plusieurs autres personnes de condition. Mais à peine y eut il demeuré quelques jours, que ce Prince * l'enuoya en Ambassade à Rome, pour informer le saint Siege des malheurs dont l'Eglise estoit accueillie aux Païs-bas, & comment la cause de Dieu y estoit interessée au spirituel, plus que celle du Roy : & en suite prier Sa Saincteté d'y apporter vn soin continuel; esperant que les cœurs des enfans de l'Eglise ne demeureroient long

* Vir Illust. IOANNES BAPTISTA DE TASSIS in Commentarijs suis de Bello Belg. lib. 4. *Cùm per aliquot dies Luxemburgum consedisset, misit ad Summum Pontificem dictum* DECANVM ANTVERPIENSEM, *& Marium Carduinum Neapolitanum, vt de omnibus quæ acciderant, eorumque caussis, ac de statu in quo res essent plenè cum docerent. In eumdem quoque finem misit* MARCHIONEM DE VARAMBON AD CÆSAREM, *ac Dominum de Gatté ad Reginam Angliæ, relictâ curâ Legato Hispanico in Galliâ, vt idem ibi quoque officium præstaret cum Regni illius Regibus, Matre & Filio.*

long temps ſoubs la violence des aueuglez, que reconnoiſſans bien toſt leur faute, retourneroient au giron de leur Mere, & laiſſeroient à repos les eſprits des Flamands, conſtans en la Religion de leurs peres, & en celle qu'ils auoient receuë de Dieu au moyen de tant d'hommes Apoſtoliques, dont encore aujourdhui pluſieurs anciennes Baſiliques portent les noms.

Son ſejour en la Cour de Rome fut jugé ſi neceſſaire au Public, qu'il y demeura longues années: au bout deſquelles il reuint en ſon Egliſe d'Anuers chargé d'honneur & de reputation, & d'vne haute vieilleſſe, eſtant âgé de huictante ans. Mais toſt aprés il mourut à Anuers meſme, auec vne conſolation ſinguliere de finir ſes jours en ſon Egliſe, de laquelle (ainſi que porte ſon Epitaphe) il auoit eſté vn genereux Defenſeur, auſſi bien que de la Religion Catholique. Ce fut au mois de Mars de l'an M. D. XCIII. que Dieu l'appella, aprés auoir eſté Preuoſt de Louuein l'eſpace de cinquante ans, & Doyen de l'Egliſe Cathedrale d'Anuers pendant quarante cinq. Son corps fut inhumé auec grand honneur, & vn regret vniuerſel du peuple, ſoubs vn marbre deuant le maiſtre Autel de l'Egliſe des Beggards en la meſme ville, droit ſoubs les pieds du Preſtre. Ses freres LEONARD & IEAN BAPTISTE DE TASSIS lui firent dreſſer à coſté vn riche Epitaphe, auec vn giſant de marbre blanc en relief, de la façon qu'il ſe voit ici repreſenté, reueſtu de ſes habits Sacerdotaux, & des marques de l'Ordre qu'il auoit tant eſtimé.





Quant à l'inſcription qui eſt au bas du giſant, elle eſt telle :

D. O. M. ET P. M.

D. ROGERII DE TASSIS

MACHLINIENSIS

BERGOMATI FAMILIA ANTIQVA ET NOBILI

ORIVNDI:

QVI PRÆPOSITVM ET CANCELLARIVM LOVANIENSEM

ANNIS AMPLIVS QVINQVAGINTA;

DECANVM CATHEDRALIS ECCLESIÆ D. VIRGINIS ANTVERP.

QVADRAGINTA QVINQVE EGIT;

FORTIS EIVSDEM ET CATHOLICÆ RELIGIONIS

PROPVGNATOR:

OBITA DEMVM PRO REGE HISPANIARVM

AD PONTIFICEM LEGATIONE,

PATRIÆ REDDITVS ET ECCLESIÆ,

OCTOGENARIVS POSTRIDIE ID. MAR. DECESSIT,

MAGNO SVI RELICTO DESIDERIO

ANNO M. D. XCIII.

On dreſſa de plus à ſa memoire diuers Cenotaphes; & vn entre autres, rapporté par vn * Eſcriuain de Brabant, le loüe outre ſon Illuſtre Naiſſance & ſon zele à la defenſe de la Religion, d'auoir eſté doüé d'vne grande eloquence, & d'vne prudence admirable dans vn conſeil : qualitez qui eſtans jointes à vne longue experience, dans laquelle il auoit blanchi, le rendirent merueilleuſement recommandable. Voici les vers de cet Epitaphe honoraire:

* Franciſcus Swertius in Monumentis Ducatus Brabantiæ.

D. O. M.

FLAMINIO *cui multus honos, & pinguibus aris,*
En cinis : hoc recubat TASSIVS *ille ſolo.*
Patria Machlinia eſt; at ſtirpis Bergomon auctor
Dat ſtemma & PRIMÆ NOBILITATIS AVOS.
Cuncta jacent quæ longa dies & contulit ætas,
Largaq́ vis fandi conſiliumq́ ſagax.
Cana fides, caſtiſq́ vigil cuſtodia Templis,
Impia cùm quateret perfidus arma furor.
Hoſpes abi, lætumq́ pij pete Manibus orbem,
Et laticis ſacri porge rogatus opem.



CHA-



CHAPITRE IX.

LEONARD DE TASSIS, *Libre Baron de l'Empire, embrasse le parti du Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE.

FRANÇOIS DE TASSIS jeune Caualier estant mort à l'âge de XXII. ans, aupa-rauant qu'il fût marié; son frere Puis-né, nommé * LEONARD, lui succeda en ses biens, & en l'Estat hereditaire de la Maison. Il estoit encore adolescent, quand il se vit dans

* François Zazzera au 2. tome de la Noblesse d'Italie, en son Traitté de la Maison de TASSIS: LEONARDO *che doppo la morte di* FRANCESCO *suo maggiore fratello, soccedette nel carico di Corriero Maggiore di tutta la Fiandra, fù Camarier della Chiaue dorata dell' Imperadore, e'l primo Barone Assoluto del Imperio della sua Casa: Signor, di cui si faceua grandissima nella Fiandra.*

dans ces grands moyens; & neantmoins la corruption du siecle ne pût alterer tant soit peu sa fidelité, qui en ce temps là estoit aussi foible en aucuns, qu'elle est maintenant forte & enracinée dans les cœurs des bons subjets du Roy en ces Païs-bas. C'estoit vne saison où les seruiteurs du Roy PHILIPPE II. se firent bien paroistre, pendant que d'autres ayans du tout oublié leur deuoir se porterent à des extremitez, que l'on condamne encore aujourdhui par tout, dans les lieux mesmes où ils faisoient leurs entreprises.

Ce Grand Roy, qui auoit tousjours gouuerné ses Estats dez le lieu de son Siege Royal, enuoyant les ordres par toute l'estenduë de sa Monarchie, ne plus ne moins que des rayons dez le centre d'vn cercle à la circonference, n'auoit plus qu'vn petit filet de correspondance auec les bons vassaux qui lui restoient en ses Estats de Flandres. Il y auoit encore vn peu de vie, & par sa vigilance ordinaire il entendoit soigneusement à l'entiere guerison de ce malade, aidé du Seigneur de TASSIS comme d'vn fidele instrument, pour les grands offices qu'il rendoit au moyen de sa Charge. Lui donc, & Messire ROGER, & Messire IEAN BAPTISTE DE TASSIS ses freres, furent du nombre des constans; jusques-là, que cettuici, voyant le traittement qu'on auoit fait à son Puisné Messire IEAN BAPTISTE (qui auoit esté emprisonné par certains ennemis du Roy, & puis indignement traitté en ses biens & en sa personne, & en tout ce qu'il auoit de plus cher) il fut conseillé de se mettre en seureté,

té, & de ſe retirer à la faueur d'vne [1] aſſemblée qui ſe faiſoit à Huy, ville du Païs de Liege, où tout nouuellement l'Empereur RODOLPHE II. voulant s'entremettre à vn redreſſement des affaires du Roy, auoit prié le Cardinal de Groeſbeck Prince de Liege, de tenir la bonne main à cet accommodement; enuoyant meſme à ce deſſein audit lieu de Huy ſes Deputez particuliers, qui eſtoient le Baron de Vinemberg, & le Docteur André Gail; outre ceux du Duc de Iuliers, qui eſtoient Vernier Seigneur de Gemmenich, & Iean Lanuerman Licentié és Droits.

Le Baron de TASSIS, faiſant donc ſemblant d'aller à Huy auec les autres qui s'y tranſportoient en grand nombre, tira droit dez Namur à Marche aü Païs de Luxembourg, où il trouua Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS ſon frere; & là renouuella ſes vœux aü Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, qui en fut extremement ſatisfait.

La paix eſtant concluë & arreſtée entre ce Prince & les perſonnes contraires; & puis eſtant rompuë derechef, il ſuiuit encore ſon parti [2] auec toute ſa Famille, femme & enfans. Cete ſeconde retraitte lui couſta cher, plus qu'on ne ſçauroit croire : car à l'inſtant les aduerſaires lui firent

1 IOANNES BAPT. DE TASSIS lib. 3. Commentariorum de Bello Belgico : LEONARDVS TASSIVS *Poſtarum ſeu Curſorum ſupremus Magiſter*, IOANNIS BAPTISTÆ *ſæpè nominati frater natu major, qui ex illis etiam erat qui Regem deſerere nolebant, nactâ occaſione illorum Legatorum, & aliorum qui Huyum ad Pacis tractationem ibi futuram veniebant, relictis Bruxellæ vxore & liberis Namurcum venit, atque inde ad* AVSTRIACVM *ſe contulit.*

2 Idem Auctor Comm. de Bello Belg. lib. 4. *Iuêre cum eo* [IOANNE AVSTRIACO] *Comes Barlamontanus cum filys, Billius cum vxore & liberis, Aſſonuillius, Mondragonius,* ROGERVS DE TASSIS *Decanus Antuerpienſis* : LEONARDVS DE TASSIS *cum vxore & liberis* : IOANNES BAPTISTA DE TASSIS *cum vxore : Ludouicus Delrio cum vxore, ſorore & liberis : Dominus de Gomiecourt :* LAMORALIVS DE TASSIS, *& Dominus de Tenes, quem Dapiferum ſuum creauit. Comes de Mansfeldt Luxemburgi eum expectauit.*

Eoque poſteà venêre ex Comitatu Burgundiæ Marchio de Varambon cum fratre Domino de Villafans : Domini de Gatté & Moiſſé fratres: quorum primum creauit Cubicularium: venit etiam Dominus de Vaux cum vxore & liberis, qui diu anteà Atrebato expulſus Lutetiam transfugerat, ibique per aliquod tempus Legatum Belgicum juſſu AVSTRIACI *Regiſque conſenſu egerat. Venêre & Gerardus Sterc Ampmannus Antuerpienſis cum vxore & liberis : Domini de Roſſignol & Marla, fratres : quorum primum Oeconomum creauit, alterum Dapiferum.*

firent guerre ouuerte, lui abbattirent ses maisons à la ville & aux champs, sans que tout cela l'ait jamais peu esbranler, ni faire chanceler tant soit peu au seruice du Roy son Maistre : qui ne manqua pas de s'en loüer, & de prescher hautement le zele de cet Illustre Seruiteur, qui mesprisoit ouuertement les commoditez de cete vie pour faire son deuoir, & n'abandonner jamais son Prince.

CHAPITRE X.

Le Baron de TASSIS *est honoré de singuliere bienueuillance par les Roys* PHILIPPE II. *&* III. *& par l'Empereur* RODOLPHE II. *qui le fait Gentilhomme de sa Chambre : & puis il meurt au bout de* LX. *ans de seruice.*

LE rapport estant fait au Roy des seruices du Seigneur de TASSIS, S. M. n'estima pas estre au dessoubs de sa dignité de lui en escrire, & de lui en remercier. Parquoi le Roy lui rendit graces des bons offices passez, & le pria par lettres de les lui continuer, en appuyant de temps à autre les affaires de S. M. En voici la teneur : *Ayant entendu la bonne volonté & fidelité auec laquelle assistez à nostre tres-cher & tres-amé frere Don* IEAN D'AVSTRICHE, *Cheualier de nostre Ordre, Lieutenant Gouuerneur & Capitaine General de nos Païs-bas, nous n'auons pû delaisser de vous en remercier bien affectueusement; vous priant & enchargeant d'y continuer : & tiendrons*

drons compte & memoire de vos bons & leaux seruices : & ce qui s'ensuit.

Ce lui fut vne consolation extreme de se voir si auant dans la memoire de son Roy;& le commandement que ce Monarque lui fit en ces lettres, de continuer comme du passé, lui seruit d'vn puissant aiguillon à faire mieux de beaucoup. Il parut bien,quand au mois d'Octobre de la mesme année,le Prince Don IEAN estant mort, & le Prince de Parme ALEXANDRE FARNESE son neueu lui ayant succedé au Gouuernement des Païs-bas; ce changement de Gouuerneur & de personne, aprés auoir esté aux bonnes graces du Prince defunct, ne le rebuta point, & ne diminua rien de son zele au seruice du Roy : au contraire il redoubla ses soins, & accompagna le Prince en ses entreprises, assistant à toutes les occasions d'honneur, & y exposant sa personne, sans esgard aux interests de sa Famille, qui estant ruinée de moyens pour la cause de son Roy,ne pouuoit attendre sa restauration que de lui. Enfin, il establit pour quelque temps son sejour à Tournay,lors que cete ville fut reduite à l'obeissance de S. M. le XXI. de Nouembre de l'année M. D. LXXXI. & que le Prince vainqueur y voulut tenir sa Cour, en attendant de rentrer auec lui dans celle où il auoit sa Maison.

Le Roy PHILIPPE II. informé de la continuation de ses seruices, l'honora en l'année suiuante d'vne pension de mille ducats sur ses Finances Royales, dont il joüit pendant sa vie, nonobstant qu'à l'auenement du Serenissime

 Ar-

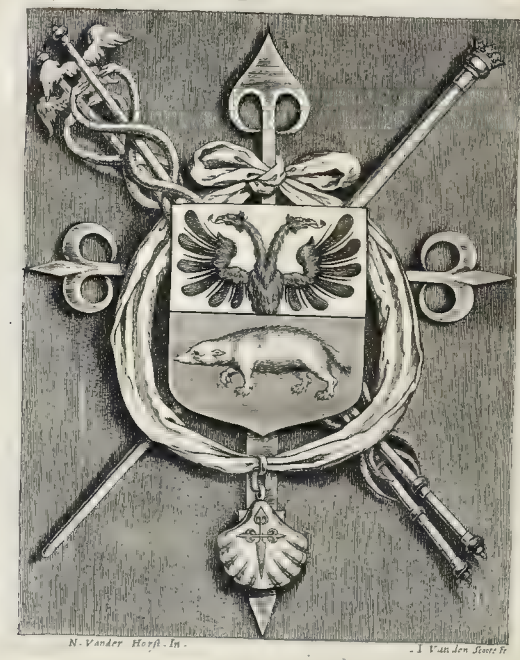
Archiduc ALBERT, certains reformateurs, ſoubs pretexte de meſnagerie, ayent tenté de la lui faire eſteindre comme à d'autres: car le Roy PHILIPPE III. de glorieuſe memoire, en eſcriuit à l'Archiduc ſon beau-frere, lui donnant entendre, *qu'il eſtoit bien aduerti, qu'il y auoit cinquante ans que le Seigneur de* TASSIS *ſeruoit la Maiſon Royale: qu'il auoit conſommé ſes moyens pendant les trauerſes par lui ſouffertes au milieu des reuoltes, hazardant ſa perſonne, & faiſant par tout ſon deuoir; juſques là, que pour le zele qu'il auoit tousjours teſmoigné au ſeruice de Dieu & de la Couronne, ainſi qu'il auoit fait voir en toutes les occaſions; les heretiques & rebelles lui auoient pillé & bruſlé ſes maiſons dedans & dehors la ville de Bruxelles, & vn chaſteau; ſans lui laiſſer autre choſe, que ce qu'il pût ſauuer ſur ſa perſonne auec ſa femme & ſes enfans: que c'eſtoit en memoire de ces ſeruices que le Roy ſon Pere lui auoit aßigné ſur ſes Finances dixhuict ans auparauant mille ducats de penſion: & que ſa reſolution eſtant de mourir à l'exemple de ſes Pere & Ayeul au ſeruice de ſon Prince, non ſeulement il meritoit qu'on lui rendiſt ſa penſion, mais que pour ſa grande experience on l'appellaſt au Conſeil de guerre; car ſans doute il s'en acquitteroit fort bien. Enfin qu'il auoit jugé à propos d'eſcrire ainſi que deſſus à Son Alteſſe, afin de lui teſmoigner qu'il receuroit vn ſingulier plaiſir de le voir traitté comme du paßé, & encore mieux quant à l'honneur deu à ſa perſonne, à raiſon des grands & fideles ſeruices qu'il auoit rendus aux Roys ſes predeceſſeurs.*

Voila l'eſtime qu'on faiſoit en Eſpagne du Baron de TASSIS, tandis qu'en Allemagne il n'eſtoit

n'eſtoit pas moins conſideré ſoubs l'Empire de RODOLPHE II. frere du Sereniſſime Archiduc ALBERT. Ce qui parut principalement lors que cet Empereur le fit * Gentilhomme de ſa Chambre, pour les bons & agreables ſeruices qu'il receuoit du pere & du fils : car à meſme temps qu'il ſeruoit tres-vtilement Sa Majeſté Imperiale, & au moyen de pluſieurs voyages que ſon fils LAMORAL (de qui je parlerai ci aprés) fit à la Cour de ce Prince, il gagna ſi auant ſes bonnes graces, que ſa poſterité s'en reſſent encore à preſent. Finalement, aprés auoir fait tous les deuoirs d'vn veritable & fidele ſeruiteur pendant le cours de plus de LX. ans qu'il eut l'honneur de ſeruir ſes Princes, il mourut dans la bonne opinion de tous en l'an M. DC. XII. eſtant le premier de ſa Maiſon, né en ces Païs, qui ait laiſſé des enfans & ſucceſſeurs aprés ſoi.

* Zazzera au lieu allegué.





CHAPITRE XI.

Meßire IEAN BAPTISTE DE TASSIS II. *du nom, trauaille au redreſſement des affaires en Hollande; il eſt empriſonné pour ſa grande fidelité au Roy; & ſaute les murailles de Bruxelles pour aller au deuant du Prince Don* IEAN, *qui l'honore d'vn baſton de Maiſtre de ſon Hoſtel.*

IL eſt important que je demeſle en cet endroit, combien il y a eu de perſonnes auec le nom de IEAN BAPTISTE en la Maiſon de TASSIS, afin de faire voir, que

que plusieurs Escriuains ont dit mal à propos certaines choses, qui doiuent estre entenduës des vns plustost que des autres. I'en trouue quatre qui ont vescu presque en mesme temps, & qui ont fleuri au seiziéme siecle. Le premier [1] est Messire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Seigneur de Hemessen, pere de ceux de cete Famille qui firent branche aux Païs-bas; & qui pour auoir long temps vescu, a donné son nom à trois de sa Maison. Son cinquiéme fils fut ainsi nommé aprés lui; & c'est celui de qui je parlerai en ce Chapitre, à sçauoir Messire [2] IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Ambassadeur des Roys PHILIPPE II. & III. en France, & Commandeur de los Santos en l'Ordre militaire de Saint Iacques. Ensuite se retrouue Messire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Lieutenant General en Frise, son parent, qui fut tué deuant Bonne; & dont les actions seront descrites en leur lieu sur la fin de la Seconde Partie de cet Ouurage: cettuici estant ordinairement appellé le Colonel de TASSIS, pour le distinguer des autres; j'en vse de mesme en parlant de lui, & en racontant ses triomphes & ses victoires. Enfin, vn quatriéme, qui porta le mesme nom, fut IEAN BAPTISTE DE TASSIS, fils Naturel de cete Maison, grandement employé aux negociations d'Estat du temps des Roys PHILIPPE II. & III. & des Archiducs ALBERT & ISABELLE; soit en France, au temps de la Ligue; soit en Allemagne, auec les Princes Electeurs; soit à Liege, pour la reduction de la ville de Huy [3] à l'obeissance de l'Euesque; soit enfin

1 Voyez ci deuant les chap. 3. 4. 5. & 6. de cete Seconde Partie.

2 Il est confondu auec le Colonel de TASSIS, tué deuant Bonne, par Francisco Caro de Torres en son Hist. des Ordres militaires d'Espagne liu. 3. chapitre 3. §. 7. & auec Don IEAN DE TASSIS, premier Comte de Villamediana, par François Hareus en ses Annales de Brabant.

3 C'est de lui que parle Hareus en ses Annales des Troubles des Païs-bas, soubs l'an 1595. quand il raconte la surprise de Huy: *Quo Archidux* ERNESTVS *intellecto, ad Antistitem mittit Bassignij Baronem, ac* TAXIVM *juniorem, monens (nisi majora damna sentire velit) arma contra proditores Huianos sumeret, Regis auxilia petenti non defutura.*

enfin en Danemarck, Eſpagne, Italie, Bourgongne, & Lorraine, où le ſeruice des Princes le tenoit continuellement & fort vtilement occupé. C'eſt ce dernier, qui à la priere d'vn Miniſtre de la Cour d'Eſpagne fit vn [1] Traitté de ſes ſeruices, depuis l'année 1568. juſques à l'an 1596. où il deſcrit beaucoup de choſes qui ne ſe trouuent point ailleurs; mais tousjours auec vne [2] rare modeſtie, & à l'exemple de ces Anciens, deſquels parle [3] Tacite au commencement de la vie de ſon beaupere. Ie cite ce Traitté en quelques endroits: & parce que l'Autheur eſt ſurnommé en Eſpagnol *de la Cuchillada*, pour quelques bleſſures qu'apparemment il auoit receuës au viſage; à difference des autres qui auoient le meſme nom, je l'appelle IEAN BAPTISTE DE TASSIS dit LE BALAFFRE.

Quant au Commandeur de los Santos; je pourrois commencer à deſcrire ſes emplois par le ſeruice conſiderable rendu au Roy en la Prouince de Hollande, quand il y fut enuoyé pour aſſiſter le Comte de Boſſu, qui en eſtoit Gouuerneur, au redreſſement general des affaires: mais il vaut mieux que j'entame le diſcours de ſa vie, dez qu'il parut ſur le theatre du monde, par la perſecution, dans laquelle il fut enueloppé purement pour le ſeruice de Sa Majeſté.

Pendant ce deplorable ſiecle, les remedes des autres maux ne profitoient rien à certains malaffectionnez: au contraire l'on euſt dit qu'ils les irri-

1 Cete piece MS. en Eſpagnol eſt entre les mains du Sieur Luc van Torre, Eſcuyer, Conſeiller de S. M. & Maiſtre de la Chambre des Comptes à Lille.

2 Il la teſmoigne euidemment en ces termes en la preface dudit Traitté de ſes ſeruices: *Aſſi no apuntarè tan puntualmente los trabajos y peligros que hè paſſado en 34. años continuos que he ſeruido à Su Mag. empleado en tantas comiſſiones de Eſtado y Guerra, por tantos Generales que ha hauido en Flandes; ora con la eſpada, ora con la pluma, en quantas coſas ſe ofrecen en vna Corte y Exercito; que ſeria canſar à v. m. y poca modeſtia blaſonar el hombre ſus proprias coſas.*

3 In Vita Iulij Agricolæ: *Apud priores vt agere memoratu digna pronum, magiſque in aperto erat; ita celeberrimus quiſque ingenio, ad prodendam virtutis memoriam ſine gratiâ aut ambitione, bonæ tantùm conſcientiæ pretio ducebatur. Ac plerique ſuam ipſi vitam narrare, fiduciam potiùs morum quàm arrogantiam arbitrati ſunt.*

irritoient dauantage;comme il parut clairement, quand aprés Louys de Requesens, le Conseil d'Estat de Sa Majesté eut seul le maniement des affaires, en attendant l'arriuée du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE. Cete assemblée estoit composée de personnes,dont la naissance,le merite & l'experience pouuoient faire dormir à repos les plus craintifs : & d'ailleurs,la seule volonté du meilleur Prince qui fust alors, & qui auoit choisi ce Corps pour gouuerner, deuoit suffire à contenir les seditieux en leur deuoir, à l'endroit d'vn Conseil qui representoit sa Personne. Mais tout cela n'empescha point, que parmi le grand nombre des bons & fideles peuples de ces Païs ci, il ne s'en trouuast d'assez hardis pour saisir cet Illustre Conseil dans la maison Sacrée du Prince; & que jettans l'vn deça l'autre delà en des prisons, ils ne les traittassent auec beaucoup d'indignité. Ce fut en verité vne haute gloire à ces grands Ministres, de pouuoir dire que la cause de leur Roy les auoit engagé si auant dans l'honneur, que de souffrir pour la fidelité. Ceux qui furent traittez de la sorte, furent les Comtes de Mansfelt & de Berlaimont, & le Sieur d'Assonleuille : autant en fut fait à quelques autres;* du nombre desquels fut Messire IEAN BAPTISTE DE TASSIS,qui par cas fortuit fut arresté en arriuant d'Anuers à Bruxelles auec sa famille, & mené en haste auprés du Sieur d'Assonleuille, detenu en la maison du Petit Moulin sur la grande place de Bruxelles; purement pour la cause ordinaire aux gens de bien,

* Ipse Ioannes Baptista de TASSIS in Commentarijs de Bello Belgico lib. 3. vbi de captiuitate clarorum virorum.

bien, qui embraſſent ouuertement le parti & le ſeruice de leur Roy, & qui (au rapport de [1] Tacite) ſont en ſemblables deſordres l'objet des ſeditieux. Il y demeura onze jours: au bout deſquels le plus apparent du parti contraire pendant ce trouble accorda à aucuns de ſes amis, qu'il euſt ſa maiſon pour priſon ; à condition de n'en point ſortir, que par ſon conſentement. Il fallut à belle force obeir à ſes ordres violents, juſques à [2] tant que Meſſire LEONARD DE TASSIS, frere ainé de Meſſire IEAN BAPTISTE, fit ſi bien auprés de celui qui auoit la force en mains, que lui ayant fait preſent d'vn fort beau cheual, il tira de lui pour ſon frere permiſſion de ſortir de ſon arreſt par eſcrit, en datte du premier de Nouembre en l'an 1576.

Meſſire IEAN BAPTISTE ayant ainſi obtenu ſa liberté, jugea [3] qu'il falloit entierement eſchapper des mains de ſes ennemis: il mit donc ordre que des cheuaux de relai l'iroient attendre au village d'Elzen, pour delà tirer vers le Prince Don IEAN, qui eſtoit à Luxembourg. Mais quant à ſa ſortie de Bruxelles, voici comment elle ſe paſſa. De tous ſes gens il ne choiſit qu'vn ſeul domeſtique, fidele au poſſible, pour compagnon de toutes ſes auantures: & attendu que de ſortir de jour & à la veuë de tout le monde, il eſtoit comme impoſſible; ſa perſonne eſtant veillée pardeſſus pluſieurs autres, il reſolut de ſe couler à l'entrée de la nuit hors de la ville par la courtine du rampart deuers les Religieuſes de ſaincte Claire. Delà il tira à Huy, ville

1 Hiſtoriar. lib. 1. *Nobilitas, opes, omiſſi geſtique honores pro crimine, & ob virtutes certiſſimum exitium.*

2 Ioannes Baptiſta de TASSIS in Commentarijs de Bello Belg dicto loco; vbi de ſeipſo: TASSIVS, *quem relegatum in domum ſuam ſuprà demonſtrauimus, adſtrictus eâ non exire, niſi permiſſu Heſij, tandem liberalitate Fratris Leonardi, qui Heſio inſignem equum dederat, quem ſummoperè expetebat, integram libertatem ab Heſio ſcripto conſecutus eſt.*

3 Idem Ioan. Bapt. de TASSIS in Commentarijs, dicto loco: *De mœnibus, quæ prope Diuæ Claræ Cœnobium portæ Obbruſſel vicina ſunt, ſub occaſum Solis jam dubiâ luce, deficiente omni aliâ exeundi viâ, maximo cum periculo dejecere ſeſe.*

ville du Païs de Liege, puis au Païs de Luxembourg, à [1] petites journées vers le Prince [2] Don IEAN, qui le receut à bras ouuerts. Mais ce ne fut pas tout. Quand on apprit sa retraitte, ses ennemis indignez de ce trait heroique de sa fidelité, s'en prirent à sa femme qu'il auoit laissée, croyant qu'on n'vseroit pas de mauuais traittement à l'endroit d'vne personne de son sexe & de sa condition: mais elle ne laissa d'estre conduite en prison publique, comme si elle eust esté criminelle; & de participer à la gloire des souffrances de son mari. Neantmoins aprés deux jours de prison, il lui fut permis de retourner en sa maison.

Pendant quoi, les belles parties de Messire IEAN BAPTISTE DE TASSIS estans reconnues par le Prince Don IEAN, S.A. tesmoigna incontinent l'estime qu'il en faisoit, le choisissant premierement [3] pour son second Maistre d'Hostel; & quelque temps aprés (au tesmoignage [4] d'vn Autheur) il lui seruit de Grand-Maistre. Et non seulement il l'honora de la sorte; mais il lui confia ses plus grandes affaires: car en l'an M. D. LXXVIII. il fut [5] enuoyé de sa part à l'assemblée qui se fit à Louuein auec autres

O Mini-

1 Idem loco cit. *Inuentus duobus equis in pago Elz'n, quos ante meridiem eò miserat, tantâ per totam noctem vsi sunt celeritate, vt summo manè Leodiense territorium attigerint; vnde per Huyum ante subsequentem noctem Luxemburgensis Prouinciæ etiam fines, vbi omnino securi essent, intrare feliciter contigit.* TASSIVS *intereà tantâ ægritudine affectus est, ob digitum, cùm sese ex mœnibus demitteret, læsum, vt ingenti febri fatigatus, vix tandem paruis itineribus Luxemburgum peruenerit.*

2 Iean Baptiste de TASSIS, dit le Balaffré, au Traitté de ses Negociations & seruices de l'an 1576. parlant du Prince Don IEAN: *Le hallamos en Marcha en Famine en el Ducado de Luxemburg, à donde hauia llegado à los tres de Nouiembre; y con el, mis tios,* LEONARDO *y* IVAN BAPTISTA DE TASSIS, *que se hauia arrojado por las murallas de Brussellas, para venirle à buscar.*

3 Ioannes Baptista de TASSIS lib. 3. de Bello Belgico sub finem.

4 François Zazzera en son Traitté de la Descente de la Maison de TASSIS, en la Seconde Partie de la Noblesse d'Italie: GIO BATTISTA, *che fù Maggiordomo maggiore di Don* GIOVANNI D'AVSTRIA, *dell' Ordine di San Iacopo, Commendator de los Santos, del Consiglio di Stato in Fiandra, Ambasciadore ordinario al Ré Christianissimo, e del Consiglio di guerra in Spagna; persona di molta stima.*

5 Ioan. Bapt. de TASSIS lib. 4. de Bello Belg. *Tandem & Conuentus eâ de re Louanij habiti præsentibus dicto Comite, dictis Barone de Valsingien & Sellio: ad quos delegati comparuêre ex parte* AVSTRIACI *Dominus de Vaulx*, IOANNES BAPTISTA TASSIVS, *Funckius & VVamesius.*

Miniſtres (comme eſtoit entre autres le Seigneur de Vaulx) pour chercher quelque voye d'accommodement.

Depuis, quand le Traitté fait entre ce Prince & le parti contraire fut reduit à neant; & que Son Alteſſe ſe voyant obligée de reprendre les armes, ſe retira à Luxembourg, pour aſſeurer cete Prouince, & apercevoir des forces; les trois freres de TASSIS, ROGER Doyen d'Anuers, LEONARD & IEAN BAPTISTE, ſe trouuerent aprés de lui, & l'aſſiſterent en ſes diſgraces de leurs perſonnes, conſeils & moyens; comme j'ai touché * en traittant des deux ainez. Et combien que la malueuillance des ennemis de ce Prince allaſt ſi auant contre Meſſire IEAN BAPTISTE, que de deſchirer ſa reputation par eſcrit public; neantmoins il teſmoigna tant de modeſtie, qu'ayant pitié lui meſme de la paſſion de ſes aduerſaires, il aima mieux demeurer dans le ſilence, que de leur faire voir le contraire autrement que par vne conſtante fidelité au ſeruice de ſon Maiſtre; dans lequel il perſeuera aprés la mort du Prince Don IEAN tousjours en de tres-honorables & ſublimes emplois.

* Voyez les 8. & 9. Chapitres de cete Seconde Partie.



CHA-

CHAPITRE XII.

Meßire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, va en Eſpagne: & delà il eſt enuoyé Ambaſſadeur Ordinaire de Sa Maieſté en la Cour de France.*

LE Prince Don IEAN, ayant fini ſes jours, Meſſire IEAN BAPTISTE trouua bon de paſſer à la Cour du Roy auec tout ce qu'il auoit de plus cher, puis que rien ne lui reſtoit plus aux Eſtats de Flandres. Il prit donc ſon chemin, accompagné de ſa femme & de ſon train, par le * Royaume de France, qu'il trauerſa juſques à Nantes en Bretagne; où il arriua par la riuiere de Loire. Depuis cete ville juſques à Bordeaux, deux choſes le mirent en extreme peine; à ſçauoir le danger de tomber entre les mains des Heretiques, qui tout nouuellement auoient repris les armes; & l'apprehenſion d'eſtre deſcouuert par des gens du Duc d'Anjou, qui eſtoit en ce temps à Bordeaux, actuellement occupé à negotier auec vn Gentilhomme des Païs-bas, qui lui faiſoit des propoſitions pour l'inuiter à ſe tranſporter en Brabant. Enfin la crainte parut fort legitime, quand il tomba au pouuoir du Sieur de Neuy, Gouuerneur du Pont de ſé, deſpendant du Duc d'Anjou; qui ne voulut point le relaſcher, non plus que les Sieurs Fonck & Buſtamante, qui eſtoient en ſa compagnie, que ce Prince ne les euſt veus: de façon

* Ioan. Bapt. de TASSIS Comment. de Bello Belg. lib. 6. in principio.

 qu'ils

qu'ils furent conduits à ſa Cour; & que pour obtenir la liberté, il fallut vſer de beaucoup de ruſes, & donner à entendre qu'ils alloient en Eſpagne comme particuliers, & non pas en qualité de Miniſtres.

Le Seigneur de TASSIS eſtant ſorti de cete peine, tomba incontinent dans vne autre; qui eſtoit de s'aller jetter dans les pieges des Huguenots de Montaigu; mais Dieu le tira de tous ces mauuais pas, & le conduiſit heureuſement à Badajoz, à la frontiere de Caſtille contre le Portugal, où il fit la reuerence au Roy. Aprés auoir baiſé la main de ce Monarque, il lui remonſtra en bel ordre ſes diſgraces & les glorieux effects de ſa fidelité dans les Eſtats de Flandres; où rien ne lui reſtoit plus que l'honneur d'auoir ſouffert de grandes perſecutions, pour auoir ſouſtenu ſon parti auec telle conſtance, qu'ayant perdu ſon Maiſtre le Prince Don IEAN, il eſtoit contraint de ſe venir jetter aux pieds de Sa Majeſté.

Peu de jours aprés ſon arriuée, il fut ſaiſi d'vne fiebure tierce; de laquelle il eut peine de ſe deffaire: il tendoit neantmoins à la gueriſon, quand il arriua vn Courier, apportant nouuelles de la mort de Don Iean de Vargas Seigneur Eſpagnol, qui auoit eſté durant quelque temps Ambaſſadeur de Sa Majeſté en la Cour du Roy de France.

Le Roy jetta incontinent les yeux * ſur le Seigneur

* Idem Ioan. Bapt. de TASSIS loco cit. *Accidit prætereà eum in febrim tertianam incidere; cujus curationi dum ſtudioſè incumbit, venit ex Galliâ Veredarius (Correos vulgò vocant) nunciatum,* IOANNEM A VARGAS *Nobilem Hiſpanum, qui ibi per aliquod tempus Legatum Regis Catholici egerat, obiÿſſe. Erat apprimè neceſſarium ei muneri citra dilationem prouideri. Itaque Rex quæritans quiſnam huic muneri eſſet idoneus, tandem* TASSIVM *elegit, juſſitque vt quâ poſſet celeritate in Galliam ſe transferret. Ille autem quamuis nondum à febri conualuiſſet, duodecimâ tamen Auguſti Badagoſium relinquens, Madritum redyt, ibi expectaturus Litteras Credentiales, vt vocant, aliaſque ſcriptas Inſtructiones, quas moris eſt illis exhiberi, qui ad ſimilia delegantur; vt quæ ſibi ſint agenda ſciant, rerumque directionem meliùs intelligant, &c.*

Seigneur de TASSIS pour lui ſucceder; & S. M. l'ayant choiſi, il partit de Badajoz le premier d'Aouſt, & marcha en diligence à Madrid, y attendre ſes Inſtructions & Lettres de Creance. Eſtant en ce lieu, vn nouueau mal lui ſuruint; qui eſtoit vn catherre dangereux, & qui emporta dans Madrid en quinze jours plus de quatre mille perſonnes. Cela, & vne maladie conſiderable dont le Roy fut atteint, retarda ſon depart juſques au neufiéme jour de Nouembre, qu'il partit vers Bilbao auec ſa famille; d'où il paſſa à Vannes en Bretagne, & delà (le plus doucement qu'il pût) par les endroits où le Duc d'Anjou, alors ennemi declaré du Roy Catholique, eſtoit Maiſtre, juſques à Blois, où le Roy de France tenoit alors ſa Cour. Mais aprés auoir ſalüé ce Prince, comme il ſceut que la Royne Mere, qui auoit alors la plus grande part aux affaires, eſtoit en compagnie de la Royne regnante à Chenonceau, maiſon qui lui appartenoit; il s'y tranſporta, & fit voir à ces deux Roynes les Lettres de Creance du Roy Catholique; & aprés vne fauorable audiance de ces deux Princeſſes, il s'en retourna à Blois commencer les fonctions de ſon Ambaſſade.



CHAPITRE XIII.

Meßire IEAN BAPTISTE DE TASSIS *deſcouure des menées contre le Roy* PHILIPPE II. *dans le Royaume de France; & fait le Traitté de la Ligue à Ioinuille auec les Princes des Maiſons Royale & de Lorraine.*

IL s'y paſſa peu de temps à Blois, que le Seigneur de TASSIS deſcouurit [1] diuerſes negociations contre le ſeruice du Roy ſon Maiſtre. Premierement, deuant qu'il arriuaſt, le Roy de France auoit permis à vn Gentilhomme Portugais, nommé Caretto, de leuer des gens pour le baſtard Antoine de Portugal; & les lui auoit enuoyé par mer. D'ailleurs le Duc d'Anjou, ayant donné l'oreille aux malcontens des Eſtats de Flandres, ſe diſpoſoit à leur preſter la main, & d'aſſiſter ouuertement vne perſonne de marque, qui n'auoit pas voulu ſe tenir au Traitté des trois Prouinces auec leur Roy. Meſſire IEAN BAPTISTE en fit ſes plaintes à la Royne Mere & au Roy, leur remonſtrant, que c'eſtoit contre tout droit que de concourir à la rebellion des peuples contre leur Prince, qui eſtoit ſon beau-fils d'elle, & beau-frere de celui auquel il parloit. [2] La reſponſe fut, que le Duc d'Anjou eſtoit d'vn naturel faſcheux, indocile & deſobeiſſant; & que plus d'vne fois il auoit meſpriſé leurs ordres & bons aduis, juſques à ſe ranger du parti des Huguenots,

1 Ioan. Bapt. TASSIVS Comm. de Bello Belg. lib. 6. TASSIVS *haud diu Bleſis conſtiterat, cùm multa directè contra* PHILIPPVM *intentari certò cognouit. Permiſerat jam ante eius aduentum Rex, Carettum quemdam Luſitanum nobilem trecentos è Galliâ educere milites; eoſque nauigijs impoſitos in ſubſidium Don* ANTONIO *miſerat.* Deinde: *Dux prætereà Andegauenſis jam cum Belgicis Rebellibus ſtrictè confœderatus, bellicis apparatibus, quibus illis vrgente neceſſitate praſto eſſe poſſet, vacare decreuerat.*

2 Idem loco cit. *Ad hoc illi, quidquid ageret Dux, contra voluntatem amborum fieri; nihil ipſis magis curæ aut cordi eſſe, quàm pacem cum* PHILIPPO *Cognato ac Genero optimè de Galliâ merito conſeruare; ſeſeque facturos quod poſſent in Duce à cœptis diuertendo.*

nots, ainſi qu'il ſçauoit bien : mais qu'au reſte leur intention eſtoit d'entretenir l'ancienne amitié qu'ils auoient auec le Roy Catholique, & qu'ils feroient tous deux enſemble leur poſſible, afin de le diuertir de ſi pernicieux deſſeins. En effect ils lui eſcriuirent. Mais tout cela ne mit point le Seigneur de TASSIS à repos; attendu qu'il * y auoit ſubjet de croire, que ces offices ne ſe rendoient pas auec la ſincerité requiſe, & meſme que HENRY III. eſtoit bien aiſe que ſon frere s'engageaſt à des guerres eſtrangeres, pour euiter par ce moyen les troubles au dedans de ſon Royaume. Et quant à la Royne, ſes pretenſions ſur le Portugal nourriſſoient en ſon eſprit vne auerſion contre les affaires du Roy Catholique. Tant y a que leurs offices reuſſirent à rien, & que le Duc d'Anjou enuoya le Seigneur de Balagny dans Cambray, pour y fortifier celui qui y tenoit ſon parti. De plus, la Royne & le Roy meſme dreſſerent vne armée, commandée par le Sieur de Pegillart, pour eſpauler celle du Duc d'Anjou, & l'appuyer en ſon deſſein de la conqueſte de Cambray, que la Royne Mere vouloit s'attribuer en place de ſon droit pretendu ſur le Portugal. Le Seigneur de TASSIS, qui auparauant cete execution voyoit bien que cete tempeſte menaçoit les Eſtats du Roy ſon Maiſtre, en donnoit touſjours aduis où il falloit; & combien que s'informant du deſſein auquel on deſtinoit cete armée, il n'en appriſt rien de la bouche des Miniſtres: neantmoins le ſuccés fit voir, qu'il auoit eu raiſon

* Ibid. *Sed an hæc omnino ſincerè, meritò dubitabatur: quamuis enim certum eſſet,* HENRICVM *à rebus bellicis abhorrere, nihilque magis expetere quàm Regno in delicijs quietè frui; ita tamen malum fratris genium reformidabat, vt crederetur lætari ſecretò, quòd ſeſe externis implicaret motibus, quatenus eis amplexis ſeſe ac Regnum à tumultibus belloque eximeret. Denique Mater id ipſum appetens, inceperat & aliunde, prædicta Portugallicæ ſucceſſionis causâ, occulto in* PHILIPPVM *incendi odio, &c.*

ſon de s'en deffier : car ſoudain que la choſe eut reuſſi, la Royne lui propoſa [1] vne compenſation comme deſſus. Sur ce propos, le Seigneur de TASSIS depeſcha Maldonat ſon Secretaire au Roy, qui eſtoit alors à Lisbonne, pour lui remonſtrer cete propoſition ; adjouſtant, que ſi S. M. eſtoit d'aduis de donner l'Infante Catherine ſa fille au Duc d'Anjou, elle lui cederoit cete action, auec celles qu'elle diſoit lui appartenir ſur certaines villes à la frontiere de Picardie. Le Roy, auquel il eſtoit expedient d'eſcouter ſemblables diſcours pour empeſcher le Duc d'Anjou de faire pis, en vſa ainſi : mais la Royne Mere & ſon fils auoient vne ambition ſi deſmeſurée, que deuant le retour de Maldonat ils continuerent leur deſſein auec opiniaſtriſe : car le baſtard Antoine de Portugal eſtant arriué en France, il y fut traitté de Roy, & aſſiſté d'vne flotte pour aller enuahir les Iſles Açores, & par ce moyen empeſcher au Roy Catholique la nauigation des Indes. Tandis que cete conſpiration ſe faiſoit contre l'Eſpagne, le Seigneur de TASSIS donnoit [2] aduis ponctuellement de tout ce qui ſe traittoit, & de la flotte qu'on eſquippoit, & pour quand elle pourroit ſe mettre en mer. Il ne trauailla pas moins à meſme temps pour rompre les deſſeins du Duc d'Anjou dans les Païs-bas ; & lors que l'occaſion ſe preſenta des plus belles, aprés le traittement que lui & les ſiens receurent à Anuers, cauſé par le mauuais procedé de ceux de ſa nation, il employa ſes

cinq

1 Ibid. *Videbatur Matri tempus adeſſe non idoneum, quo aliquid de nouâ reconciliatione ac compenſatione juris ſui Portugallici apud* PHILIPPVM *agi poſſet : quâ de re vbi cum* TASSIO *multoties egiſſet; illeque ad omnia quæ ad quietem tenderent promptum paratumque ſeſe præbuiſſet, conuênit inter eos vt mitteretur Maldonatus,* TASSII *Secretarius, per celeres equos Vlixibonam; vbi tunc temporis agebat* PHILIPPVS; *proponeretque vti daretur Duci in vxorem Infans* CATHARINA, *ejuſdem minor natu filia : quâ conditione, aliarumque ad fines Picardiæ Ciuitatum Belgicarum ceſſione, extinctum maneret quidquid ſuper ſucceſſione Regni Portugalliæ actionis querelarumque cum Genero habebat.*

2 Idem loc. cit. PHILIPPVS *ex alterâ parte abundè de omnibus quæ in eum intentabantur tempeſtiuè per* TASSIVM *certior redditus ; & ipſe imperarat conſtrui claſſem, eique præfecerat, &c.*

cinq ſens, pour deſgouſter ce Prince de paſſer outre; lui faiſant remonſtrer, & remonſtrant en perſonne à la Royne Mere, que les Flamands eſtoient de bons peuples; & qu'aprés auoir gouſté le gouuernement du Roy PHILIPPE ſage & prudent, ils ne s'accommoderoient jamais au naturel d'vn Prince bruſque & violent: que les rebelles ne lui vouloient point de bien, ſinon pour leur intereſt propre, & qu'au fonds ces conqueſtes eſpuiſeroient la France. Mais tant s'en faut que cela ait eu lieu, qu'au contraire on enuoya le Sieur de Bellieure en Flandres pour y meſnager les eſprits, & remettre en eſtime le Duc d'Anjou, qui en eſtoit notablement deſcheu en ce Païs. La Royne d'autre part enuoyoit des gens pour fortifier la Tercere, & donner de la diuerſion au Roy Catholique : tellement que Sa Majeſté voyant la façon d'agir de cete Princeſſe, s'aduiſa de lui rendre la pareille en cete ſorte.

La mort du Duc d'Anjou arriuée à Chaſteau Thiery l'an mille cinq cens huictante quatre au mois de Iuin, le Prince * de Bearn Henry de Bourbon, depuis IV. du nom Roy de France, ſe trouua le plus proche de la Couronne aprés la mort de Henry III. qui eſtoit vſé de forces, & qui n'auoit point d'enfans. Il y auoit de plus de grands meſcontentemens en la Cour de France; à cauſe que le Roy menoit vne vie molle & delicate, amaſſant des threſors auidement, & les diſpenſant prodigalement à des perſonnes qu'il prenoit plaiſir d'eſleuer au deſaduantage des

* Idem Ioan. Bapt. de TASSIS Comm. de Bello Belg. lib. 6.

plus Grands du Royaume. Trois Princes de la Maiſon de Lorraine, habituez en France, à ſçauoir Henry Duc de Guiſe, Louys Cardinal de Lorraine, & Charles Duc de Mayenne, Princes vaillans & grands Chreſtiens, commencerent à craindre auec raiſon, que le Bearnois demeurant tousjours ennemi de l'Egliſe ne paruinſt à la Couronne, & ne plongeaſt la France à ſon exemple dans vne opiniaſtre hereſie. Desja pluſieurs l'adoroient comme vn Soleil leuant, & ſans eſgard à la Religion, ils penſoient le poſer en peu de temps ſur le Throſne Royal. Henry III. en authoriſa le deſſein par l'Ambaſſade qu'il enuoya aprés la mort de ſon frere, pour lui feliciter le droit qu'il auoit au Royaume, bien qu'il ne fuſt pas Catholique. Le changement apparent d'vne choſe ſi importante que la Religion fit ſonger à bon eſcient ces trois Princes Lorrains à la conſeruation de l'ancienne creance: & pour fortifier vne ſi ſainćte entrepriſe, ils recoururent au Roy PHILIPPE SECOND, ennemi juré des ennemis de l'Egliſe. Ils en vindrent ſi auant, que pour faire leur Traitté auec Sa Majeſté, les Ducs de Guiſe & de Mayenne & autres s'aſſemblerent à Ioinuille ſur la frontiere du Royaume, ayant auparauant aſſigné jour aux Miniſtres du Roy pour s'y trouuer. Celui qui fut reputé le plus propre pour ce Traitté fut Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS; auquel Sa Majeſté donna deuant toute œuure vne Commanderie, meilleure que la premiere qu'il tenoit en l'Ordre Militaire de ſaint Iacques:

ques : ordonnant que Don Bernardin de Mendoça lui ſuccederoit en ſon emploi dans la Cour de France. Cela eſtant fait il paſſa en Brabant, & puis retournant par les Païs de Namur & de Luxembourg, il y attendit le Commandeur Iean Moreau Arragonnois, Cheualier de l'Ordre de ſaint Iean de Ieruſalem, & tirerent enſemble droit à Ioinuille. En ſuite dequoi le ſixiéme jour de Ianuier de l'an mille cinq cens huictante cinq le Traitté fut conclu & arreſté, & neantmoins datté du premier de l'année. Ce fut cete alliance, ſi celebre depuis par le nom de la Ligue, ſignée au [1] nom du Roy par le Seigneur de TASSIS, & par les Princes. Sa ſubſtance fut, que le Royaume de France eſtant menacé d'vne ruine totale & deſolation extreme par vn changement de Religion; les Princes les plus intereſſez au maintien de la Foy orthodoxe, deſireux d'y apporter du remede, eſleueroient à la Royauté le Cardinal de Bourbon, comme Prince le plus proche de la Couronne habile à ſucceder à Henry III. Qu'on feroit guerre mortelle aux heretiques; & que pour ce ſubjet le Roy Catholique contribueroit des ſommes preſque immenſes, qui y ſont exprimées. Le depart de Meſſire IEAN BAPTISTE de la Cour de France eſtonna [2] vn Miniſtre de l'Empereur en la meſme Cour; qui regrettant ſon abſence, ſouhaitoit que ſon ſucceſſeur lui reſſemblaſt. Mais le ſuccés fit bien connoitre que la preſence de ce grand Seruiteur du Roy eſtoit

P 2 plus

1 Scipion Dupleix en l'Hiſt. d'Henry III. parlant du Traitté de Ioinuille : *A ce Traitté aſſiſterent en perſonne les Ducs de Guiſe & de Mayenne auec ample pouuoir du Cardinal de Guiſe leur frere, du Duc d'Aumale & du Marquis d'Elbœuf leurs Couſins. Le Sieur de Meneuille y eſtoit auec procuration du Cardinal de Bourbon ; &* IEAN BAPTISTE DE TAXIS *Ambaſſadeur de* PHILIPPE *traittoit pour le Roy ſon Maiſtre.*

2 Buſbequius Epiſtol. Legat. Gallicæ lib. 2. Epiſt. 43. anno 1584. *TAXIVS in Belgium ſe recepit, inde in Hiſpaniam profecturus. Si boni Oratoris eſt magnum ſumptum facere, non facilè reperiretur hoc Don Bernardino melior; nam aiunt illi eſſe in animo ad ſedecim millia Coronatorum quotannis in ſuam Legationem inſumere: vtinam reliqua conſentiant, nullâque re* TAXIO *inferior ſit.*

plus vtile à Ioinuille qu'à Paris; & que ce n'eſt pas tousjours dans les grandes riuieres ſeulement qu'on peſche de grands poiſſons; le ſilence & la diſcretion produiſans ſouuent de meilleures choſes en des lieux eſcartez, qu'au milieu d'vne grande Cour.

Ie ſortirois des bornes de mon deſſein, ſi je voulois ici raconter toutes les auantures de la Ligue en ſuite du Traitté de Ioinuille: les Analiſtes en ayans groſſi leurs Volumes, je dirai ſeulement, que pendant ſa vigueur Meſſire IEAN BAPTISTE [1] eut grande part aux affaires qui en deſpendoient: & que quand cete confœderation fut ſur le declin, l'intereſt particulier des Chefs alliez preualant à celui du public, on eut recours à ſa prudence pour redreſſer les courages au temps qu'ils commençoient de s'abbattre, & de perdre haleine au milieu d'vne guerre ſi legitimement entrepriſe. Il receut donc ordre en l'an M. D. LXXXIX. d'aller à Paris en diligence auec le Commandeur Moreau, pour remedier aux deſordres, conjointement auec Don Bernardin de Mendoça. Il trouua les affaires en tel eſtat, que les Princes confœderez teſmoignoient en apparence deſirer que le Roy Catholique ſe portaſt pour Chef de la Ligue, & non plus pour aſſocié: qu'il falloit encore, à les oüir, de plus grandes ſommes que du paſſé pour continuer la guerre: & en particulier ils diſoient aux Miniſtres de ce Monarque, qu'il eſtoit temps de s'emparer d'vne ſi belle Couronne. La reſponſe fut, [2] que le Roy n'auoit autre

1 Ipſemet Ioan. Bapt. de TASSIS Comment. Belli Belgici lib. 7.

2 Idem loc. cit. reſponſum fuiſſe ait *aſſeuerando Philippum nequaquam eò aſpirare, in eóque tantùm quod ab initio erat conuentum conſtanter perſiſtere, aliudq́ue nihil cupere, quàm vt heretico impediretur Regni ſucceſſio.*

tre intereſt que celui de la Religion; & que dez le commencement il n'auoit taſché que de la maintenir dans le Royaume. Cependant comme Henry IV. proſperoit, il fut arreſté d'enuoyer en Eſpagne le Commandeur de TASSIS; qui ſans perdre temps vint à Bruxelles, prit la poſte, & tira droit au port de Villefranche, appartenant au Duc de Sauoye, ſur la coſte de Prouence : d'où il paſſa auec trois galeres en Eſpagne, & arriua heureuſement à Madrid. Tandis qu'il fut à la Cour, le Duc de Mayenne receut de ſi grands eſchecs en diuerſes batailles, mais ſur tout en celle d'Iury; en ſuite de laquelle Paris fut aſſiegé par Henry IV. que la nouuelle en eſtant portée à Madrid, ſoudain * le Roy le depeſcha au Duc de Parme, pour faire haſter le ſecours, auec ordre de l'accompagner par tout; comme il fit au ſecours de Paris, & depuis au ſiege de Corbeil; où il receut vne mouſquetade qui le reduiſit aux extremitez, & l'obligea de retourner auec ce Prince; qui ſans cet accident vouloit qu'il demeuraſt vers le Duc de Mayenne comme le plus vtile; puiſque d'ailleurs le Commandeur Moreau, fidele Miniſtre de Sa Majeſté, eſtoit mort peu auparauant non ſans ſoupçon de poiſon.

* Ioan. Bapt. de TASSIS loc. cit. *Parmenſi ſtatim cum quantis poſſet viribus Dumenæo ſubſidio ire juſſit : voluit etiam* TASSIVM *in Belgium reuerti, vnaque cum Parmenſi in Galliam proficiſci, ibique Vnionis negotijs, vt ante, intereſſe.*



CHAPITRE XIV.

Le Commandeur de TASSIS *eſt deputé par le Roy* PHILIPPE II. *pour aſsiſter aux Eſtats Generaux de la Ligue en France; puis au Traitté de Veruin, où la Paix generale fut concluë entre les deux Couronnes.*

A PEINE fut il releué de la grande maladie qui ſuiuit ſa bleſſure, que les affaires publiques l'obligerent de retourner en campagne, & de ne laiſſer eſcouler aucune occaſion du ſeruice du Roy. Ie ſerois trop long, ſi je voulois m'entretenir par le menu ſur toutes ſes honorables entremiſes: & partant je deſcrirai ſeulement, & meſme auec brieueté, les trois dernieres. La premiere de cetesci fut ſa delegation aux Eſtats generaux de France, qu'il fut jugé à propos d'aſſembler pour le ſubjet que châcun ſçait; à ſçauoir pour eſlire vn ſucceſſeur à Henry III. Roy de France, qui fuſt Prince Catholique, & qui reſiſtaſt à la puiſſance de Henry IV. encore ennemi de l'Egliſe. Le Roy Catholique, à l'exemple du Pape, qui auoit vn Legat en France pour aſſiſter au nom du Saint Siege à cete aſſemblée, enuoya pareillement des perſonnes de grande condition, & conſommées dans les affaires, pour s'y trouuer de ſa part. Ceux qui furent choiſis par Sa Majeſté à cet effect, par Lettres Royales données au Monaſtere de Noſtre Dame d'Eſtrella le XXIV. d'Octobre en

en l'an M. D. XCII. furent le Duc de Feria, le Commandeur de TASSIS, & Diego de Ibarra, qualifiez de Conseillers & Ministres, & Don Bernardin de Mendoça, qui estoit Ambassadeur Ordinaire en la Cour de France. Cete assemblée reüssit en vne chose seulement; qui fut de faire paroistre le zele du Roy Catholique pour le maintien & conseruation de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine contre vn Prince, qui en estant sorti, ne vouloit point oüir parler d'y rentrer. Ce fut aussi en cete coniончture que parut la mauuaise volonté du Duc de Mayenne, & qui partant en [1] son Manifeste contre le Duc de Feria implore mal à propos le tesmoignage du Seigneur de TASSIS, comme sçauant & bien informé de ses bonnes intentions: car c'est [2] cetuici mesme qui blasme son ambition desreglée, comme n'ayant pas voulu que la Couronne fust offerte à son Neueu; aimant mieux lui estre preferé. Mais Henry IV. s'estant conuerti, il vuida ce different par son retour au giron de l'Eglise; & prenant les armes contre le Roy Catholique pour d'autres interests pretendus que ceux de la Religion, il fournit encore par ce moyen vn subjet honorable au Commandeur de TASSIS de seruir Sa Majesté & tous ses bons peuples, lors qu'en l'an M. D. XCVIII. on traitta serieusement de finir la guerre par vn Traitté, dont l'assemblée fut assignée à Veruin. Car estant desja du Conseil d'Estat, il eut l'honneur d'estre vn [3] des Deputez de ce Grand Roy, & de procurer à la Chre-

1 Cete piece est imprimée auec d'autres à Paris l'an 1623. chez Pierre Cheualier en vn Volume, qui a pour Tiltre, *Recueil de diuerses Memoires, Harangues, Remonstrances & Lettres seruans a l'Histoire du temps.*

2 In Commentarijs lib. 8. *Noluit ambitio Dumenai exterum in Dominum admittere: noluit cedere Nepoti.*

3 Pierre Matthieu en son Histoire de la Paix liu. 1. Narration 2.

Chreſtienté le repos qu'vne guerre de pluſieurs années en auoit banni.

CHAPITRE XV.

Le Commandeur de TASSIS *va derechef en la Cour de France comme Ambaſſadeur Ordinaire du Roy* PHILIPPE III. *nouuellement aduenu à la Couronne: ſon retour en Eſpagne; où il eſt fait du Conſeil d'Eſtat: ſa mort & ſepulture.*

LE Traitté de Veruin eſtant fini, lors que Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS apprit, que le Roy PHILIPPE II. donnoit & cedoit les Eſtats des Païs-bas à l'Infante ISABELLE ſa fille, ne deſirant pas de commencer à viure ſoubs d'autres que ſoubs le Roy Catholique, qui eſtoit ſon Prince naturel; outre, qu'il n'eſtoit pas originaire des Païs-bas, comme il dit lui * meſme (Meſſire IEAN BAPTISTE ſon pere natif de Bergame eſtant venu en ces Païs auec ſes freres, comme j'ai raconté au commencement de cete Seconde Partie) il reſolut de ſe retirer en Eſpagne, & le faire ſçauoir à l'Archiduc ALBERT, futur Eſpoux de l'Infante ISABELLE. Il fit donc vne declaration de cete volonté: mais en ayant eſté donné part au Roy PHILIPPE II. Sa Majeſté, qui alors eſtoit au lit, dont elle ne releua point, lui fit reſpondre par le Prince d'Eſpagne ſon fils, auec ordre de demeurer aux Païs-bas, & de continuer dans les meſmes emplois qu'auparauant; qui eſtoient le droit

* Comment. de Bello Belg. lib. vlt.

droit d'entrer au Conſeil d'Eſtat, & d'auoir part aux plus grandes affaires. Il obeit à ce commandement, mais durant fort peu de temps : car le Roy PHILIPPE II. eſtant mort en l'an M. D. XCVIII. & PHILIPPE III. eſtant à Valence, tout à coup il [1] receut lettres de Sa Majeſté, dattées le XIII. de Nouembre, par où le Roy lui mandoit qu'il le choiſiſſoit pour ſon Ambaſſadeur Ordinaire vers Henry IV. Roy de France, & qu'on lui enuoyeroit ſes Inſtructions, Lettres de Creance, & autres ordres neceſſaires au pluſtoſt: qui furent depeſchez le premier de Mars de l'année ſuiuante audit lieu de Valence.

Eſtant parti de la Cour de Bruxelles le XXVII. d'Auril, il arriua à Paris le VI. de May. Il commença cete illuſtre fonction en vne ſaiſon plus heureuſe, que quand il ſejourna en la meſme Cour la premiere fois: car alors quand il y entra, l'Eſtat ſe voyoit à la veille d'vne longue & ſanglante guerre, entrepriſe pour la conſeruation des Autels; mais à ce dernier voyage le Temple de Ianus venoit d'eſtre fermé; & lui meſme, qui auoit trauaillé à vne œuure ſi ſaincte, jouiſſoit plus à l'aiſe de ce bien commun chez ceux qui auoient eſté ſes ennemis, depuis que le Roy Henry IV. s'eſtoit reconcilié auec l'Egliſe. On remarque qu'il fut ſi bien venu auprés de ce Prince, en la Cour duquel il viuoit, qu'il l'appelloit ordinairement [2] *ſon Pere.* Au reſte, comme en ce temps ſa charge eſtoit peu laborieuſe à comparaiſon de la precedente, il ſe mit à coucher lui meſme des Memoires, & des Commentaires

Q des

[1] Idem loc. cit. *Inopinatò adfuit Curſor cum litteris* PHILIPPI III. *Valentiæ ſcriptis* XIII. *Nouembris dicti anni* XCVIII. *quibus notificabatur ei, quòd elegiſſet eum Sua Majeſtas pro ſuo Legato ac Oratore Ordinario penes Henricum Quartum Galliæ Regem, &c.*

[2] Franciſcus Swertius in Athenis Belgicis: IOANNES BAPTISTA TASSIVS *Bruxellenſis,* PHILIPPI II. *Hiſpp. Regis in Galliâ Legatus,* *Henrico* IV. *in tantum charus, vt eum Patrem ſuum vocitaret.*

des choſes qu'il auoit veuës, à l'imitation de plusieurs autres hommes de naiſſance & d'emploi; comme d'Oliuier de la Marche, de Iean Seigneur de Haynin, de Philippe de Commines, de Martin du Bellay, & d'autres. Et comme ce n'eſt pas la couſtume de la haute Nobleſſe, non plus que chez [1] les Romains, de donner plus de temps qu'il n'en faut à la douceur des lettres, au prejudice du public, qui les deſtine à de grandes choſes; & que lui ne ſçauoit du Latin qu'autant qu'il eſtoit neceſſaire à vn homme de ſa ſorte; ayant couché ſes Memoires lui meſme, il employa [2] vn homme docte, qui eſtoit ſon Maiſtre d'hoſtel, à lui reformer vn peu le langage. Il les finit au mariage de la Princeſſe ISABELLE auec l'Archiduc ALBERT; & n'y adjouſta point ſes negociations, ni les choſes remarquables arriuées pendant cete derniere Ambaſſade: au contraire, deſirant auec paſſion ſe retirer & paſſer le reſte de ſes jours à repos, il fit tant auprés du Roy, que Sa Majeſté lui permit d'aller en Eſpagne, & lui donna pour ſucceſſeur vn des plus Illuſtres Miniſtres de la Monarchie. Ce fut en l'an M. DC. IV. au mois de Feurier qu'il partit pour aller trouuer le Roy, qui alors eſtoit à Vailladolid. Il paſſa vne année entiere à la Cour, pour y traitter de ſes affaires particulieres: au bout dequoi, il demanda congé au Roy pour ſe retirer à ſa Commanderie de los Santos, qui eſtoit la derniere de trois que les Roys lui auoient données. Mais Sa Majeſté ne voulut jamais lui permettre: & au contraire il le fit du Conſeil;

1 Valetius Max. lib. 2. cap. 27. *Non deerant ſtudia doctrinæ Proceribus Romanis; ſed tamen exiſtimarunt eſſe indignum illecebris & ſuauitate litterarum, Imperij pondus & auctoritatem domari.*

2 Franciſcus Swertius loc. cit. *Scripſit Hiſtoriam Tumultuum Belgicorum libris* VIII. *vſque ad annum quo pax inter Hiſp. Galliæque Reges eſt firmata: Godefridus Haſtenius, cognatus noſter, vtriuſque linguæ peritiſſimus, Pariſijs illi Oecònomus, ſtylum eius vtcumque rudem poliuit dolauitque.*

Conseil; l'obligeant par ce moyen de se tenir à la Cour, horsmis vn tour de six mois, qu'il eut liberté de faire à sa Commanderie en l'an M. DC. IX. qui fut le lieu, où ayant releu ses Memoires, il fit propos de n'y plus rien adjouster. Peu de temps aprés estant retourné à Madrid, & y faisant sejour ordinaire, il [1] mourut en bon & fidele Chrestien auec cet eloge, que pendant sa vie il auoit eu vne probité accomplie de tout point, vne rare fidelité, & vne grande capacité: qui sont les trois vertus qui rendent les hommes vtiles au seruice de Dieu, du Roy, & de l'Estat. Son corps fut porté à Vailladolid; & receut [2] la sepulture dans le tombeau commun des Comtes de Villamediana dans l'Eglise des Peres Augustins; en laquelle il auoit fait orner l'Autel collateral de la grande Chappelle; où dans la voute sousterraine gisent ceux de la branche d'Espagne. Il y fonda de plus deux Messes basses par jour, & autres à certains temps de l'année.

1 Alonso Lopez de Haro en la Genealogie des Comtes de Villamediana de la Maison de TASSIS.

2 François Zazzera se trompe, quand il dit qu'il est enterré en l'Eglise Nostre Dame du Sablon à Bruxelles; où sa femme seule à vn bel epitaphe de marbre auec ses quartiers de Noblesse.





CHAPITRE XVI.

Meßire CHRISTOPHLE DE TASSIS *Cheualier, & Meßire* MATTHIAS DE TASSIS *seruent* FERDINAND I. *Roy des Romains aux guerres d'Allemagne : le premier est choisi pour Parrein en deux Tournois faits en presence de Sa Majesté.*

TANDIS que les fils Ainez de Messire IEAN BAPTISTE DE TASSIS I. du nom seruirent en Espagne, aux Païs-bas, & en d'autres endroits de l'Europe; Messire CHRISTOPHLE DE TASSIS leur parent proche suiuit FERDINAND I. frere de l'Em-

l'Empereur CHARLES V. en ses expeditions d'Allemagne; où auoit aussi paru en la guerre contre le Saxon vn sien cousin, à sçauoir Messire MATTHIAS DE TASSIS, qui est rapporté par * Nicolas Mameran, Luxembourgeois & Officier d'Armes, en son Catalogue des seruiteurs de ce Prince, pendant la guerre de l'an M. D. XLVII. au rang des *Hommes Nobles & Heroiques de la Cour.*

Quant à Messire CHRISTOPHLE, il eut son partage en Allemagne, & y [a] espousa vne sienne cousine de mesme surnom. Il y vesquit longues années dans la Cour de FERDINAND I. deuenu Empereur: pendant le Regne duquel il conste, qu'il se fit valoir en diuers Nobles exercices, parmi lesquels les Ioustes & les Tournois ont de tout temps pendant la Paix tenu le premier rang; attendu que ces diuertissemens ne reçoiuent aucunes personnes, sinon celles qui ont vne Noble & Illustre Descente. Soubs nos Princes ces regles ont esté inuiolables: ils s'y sont pleus par dessus les autres: & cet honneur est deu premierement à ceux de la Maison de Bourgongne, jusques là, qu'aucuns de leurs Vassaux en ont escrit des Ouurages eux mesmes; ainsi que Messire Geofroy de Charny, viuant soubs IEAN II. Roy de France, Autheur du liure escrit à la main, qui a pour tiltre ces paroles: *Demandes au Prince des Cheualiers de Nostre Dame de la Noble Maison, à estre jugées par lui, & par les Cheualiers de leur Noble Compagnie, pour la Iouste, pour le Tournoy, & pour la Guerre.*

* In Catalogo Familiæ FERDINANDI Regis Romanorum per expeditionem aduersus Inobedientes, vsque Augustam Rheticam, &c. edito Coloniæ anno 1550. sub hoc titulo: RELIQVI HEROES NOBILES AVLÆ: *Ioachimus de Malzan, Baro in VVartenberg: Joannes ab Operstorf, Supremus Equitum Cataphractorum Præfectus: N. Baro à Liechtenstein: Georgius à Bappenheim, Hereditarius Imperij Marschalcus:* MATTHIAS DE TAXIS *Veredariorum seu Postarum Magister*, &c.

Elles furent moins frequentes ſoubs le Duc IEAN, à cauſe des guerres continuelles qu'il eut contre les Orleanois: comme encore ſoubs PHILIPPE le Bon ſon fils; juſques à tant qu'il fut d'accord auec CHARLES VII. Roy de France par le Traitté d'Arras, qu'on appelle la Saincte Paix. Mais dez lors les liures ſont pleins de deſcriptions de tels diuertiſſemens; leſquelles je pourrois ici effleurer, ſi la bonne grace le permettoit. Soubs Charles le Hardi, encore qu'il fuſt embarraſſé par des guerres eſtrangeres, on ne laiſſa d'en faire de fort grande conſideration : comme furent celles du Grand Baſtard de Bourgongne en la ville de Bruges, quand ce Prince eſpouſa Madame Marguerite d'Yorck en l'an M. CCCC. LXVIII. deſcrites exactement par Iean Seigneur de Haynin : & comme celles que fit à Gand l'année ſuiuante Claude de Vaudrey, Seigneur de l'Aigle, qui meriterent d'eſtre couchées par eſcrit du ſtile de Meſſire Oliuier de la Marche en vn Traitté qu'il en fit, dedié par lui au Comte de Breſſe & de Baugey.

Les Princes de la MAISON D'AVSTRICHE n'en firent pas moins, quand ils eurent ſuccedé aux Eſtats des Païs-bas & de Bourgongne: premierement ſoubs MAXIMILIAN I. & PHILIPPE ſon fils; puis ſoubs CHARLES V. auparauant meſme qu'il fut Empereur. Teſmoin les Iouſtes faictes à Bruxelles en l'an M. D. XVI. immediatement aprés le Traitté d'amitié paſſé à Noyon la meſme année entre ce Prince & FRANÇOIS I. Roy de France : où ces regles furent eſtroittement obſer-

obſeruées, ſelon le paſſage du Heraut [1] Grenade qui y ſeruit:

Pluſieurs vieilles querelles furent miſes au bas;
Parquoi dedans Bruxelles furent pluſieurs esbats:
Beaurain & Sennezelles polis en leurs harnois,
Firent choſe moult belle en triomphans Tournois:
Les tiltres & faits d'armes eſtoient contre tous,
GENTILS DE NOM ET D'ARMES SANS REPROCHE
*à nuls * bouts.*
Là furent beaux combats & grands honneurs en haut,
Auſquels joyeux esbats je ſeruis de Heraut.

Soubs FERDINAND I. ces exercices n'eurent pas moins de vogue: car il fut non ſeulement ſucceſſeur de ſon frere en l'Empire, mais encore de toutes ſes loüables inclinations. Parmi les Tournois qui furent faits en ſa Cour, les Deſcriptions de quelques vns nous reſtent dans vn riche Ouurage d'vn [2] Eſcriuain de ce Païs, natif de la ville de Bruges: & c'eſt là qu'en deux endroits Meſſire CHRISTOPHLE DE TASSIS eſt mentionné auoir eſté [3] par deux fois Parrein en des Tournois tres-celebres, & où la pluſpart des Princes de l'Empire aſſiſtoit. Ce fut lui auec les autres qui en conceut & regla les ſtatuts & ordonnances; dont les deux premieres furent: [4] *Quiconque n'eſt pas de legitime Nobleſſe d'Extraction n'entrera point en cete lice.* puis: [5] *Le Gentilhomme d'Extraction qui ſera deſireux de combattre, le fera ſelon l'ordre du temps auquel il ſera deſcendu en lice:* & ce qui ſuit. Où je remarque d'ailleurs, que ce fut Iean

1 Nicaiſe Ladam, dit le Songeur, Roy d'armes de l'Empereur CHARLES V. & ſurnommé Grenade, en ſes Chroniques Poëtiques ſoubs l'an 1516.

2 Apud Franciſcum Modium in Pandectis Triumphalibus, editis Francofurti ad Mœnum anno 1586. Tomo 2. lib. 2. qui eſt de Haſtiludijs per Europam.

3 Apud eumdem Modium loc. cit. cap. 29. in nono contubernio oppugnatorum veſtitu fuſcalboflauo: *Patrini: I. Georgius Proſkhouſcius à Proſkauiâ, Procurator ſiue Commendator Grebnichſius, Sereniſſ. Maximiliani Boemiæ Regis Cubiculariorum Decurio. II. Chriſtophorus Sigiſmundus Romerus à Maratſch, Commendator Melbergenſis. III.* CHRISTOPHORVS THAXIVS, *Sac. Caſ. M. Protoprafectus Veredariorum.*

4 *Primò, quiſquis non legitimæ Nobilitatis à ſtirpe eſt, ab hac pugnâ exeſto.*

5 *A ſtirpe Nobilis, & pugnæ cupidus, eo ordine quiſque depugnato, quo in arenam deſcenderit.*

Iean Francolin, Roy d'armes de Hongrie, natif de Besançon, qui fut le directeur de toutes les ceremonies; & qui pour sa ponctualité ordinaire, assez notable dans ses escrits, n'oublia rien, pour rendre ces actions solemnelles du tout accomplies. Le mesme Messire CHRISTOPHLE DE TASSIS fit encore cete fonction de Parrein en d'autres Ioustes * du temps du mesme Empereur: vne fois, que Don Ferdinand de Quignones, Comte de Luna, Ambassadeur Catholique en la Cour de Vienne, fit en presence de Sa Majesté Imperiale des Ioustes à cheual. En quoi parut derechef l'estime qu'on faisoit de Messire CHRISTOPHLE; puis qu'il fut choisi entre autres pour arbitre de ce combat à cheual, aussi bien que pour le premier qui se fit à pied. Ce fut vn argument euident du rang qu'il tenoit en la Cour de cet Empereur : d'autant que tout ainsi que ce n'est pas aux profanes de juger des choses purement sainctes; de mesme en faits d'armes & autres exploits purement militaires & heroiques, les personnes de Naissance ont droit d'en terminer les differens deuant tous autres.

* Apud eumdem Modium loc. cit. cap. 32. inter Patrinos quinti pugnæ candidati: *Carolus Dux Munsterbergius, Sereniss. Boemiæ Regis Aulicus: Christophorus Liechtenstenius, S. B. R. Aulicus:* CHRISTOPHORVS A TAXIS, *Veredariorum Aulicus Præfectus : Iacobus d'Asseuas, Hispanus, &c.*



CHA-



CHAPITRE XVII.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *dit* * *le Colonel, aßiste à plusieurs memorables Sieges de Places: & est fait par le Roy Lieutenant General aux Païs de Frise & d'Ouer-Issel.*

* Voyez ci devant le Chapitre XI. de cete Seconde Partie.

C'EST aujourdhui vne tradition en la Maison de TASSIS, que cet homme admirable fut obligé de s'absenter de la patrie, commune à ceux de sa Maison, pour vn fascheux rencontre qu'il eut en

ſon jeune âge: qui fut cauſe, qu'au lieu peuteſtre de mener vne vie priuée, il parut en tant d'honorables occaſions, que pendant ſa vie, & aprés ſa mort, les Hiſtoriens ſont en peine de lui donner d'aſſez juſtes loüanges, pour auoir forcé grand nombre de places des ennemis de l'Egliſe & du Roy; gagné d'inſignes victoires, & couronné ſes actions par vne fin tres-glorieuſe. Il arriua qu'en la Cité de Bergame, où il eſtoit alors, il eut vn demeſlé auec vn Gentilhomme du lieu nommé Coreggio: ils en vindrent aux armes: & IEAN BAPTISTE n'eſtant pas accouſtumé de beaucoup ſouffrir, bleſſa grieuement ſon aduerſaire: ce qui le fit abſenter quelque temps, pour euiter le deſordre qu'vn tel accident euſt pû cauſer, en eſleuant vne faction contre lui. Il s'en retourna donc à Foeſſen en Tyrol, où il eſtoit né: & là reſolut de ſe faire valoir dans les emplois militaires: tellement qu'en ſuite de ce propos il vint aux Païs-bas, où le Prince DON IEAN l'honora promptement d'vne Compagnie; qui peu de temps aprés fit merueilles * ſoubs ſes ordres aux Sieges de Bins, de Philippeuille, & de Maeſtricht. Depuis encore il fut Lieutenant Colonel, & finalement Colonel en chef d'vn Regiment de Hauts Alemands; qui fut par aprés cete Legion Foudroyante, en teſte de laquelle il ſe trouua en cent & cent rencontres, & ſe rendit formidable aux plus redoutables ennemis: principalement depuis que (ſon merite eſtant reconnu par l'experience) le Roy jugea conuenable au bien public

* Iacobus Schrenckius à Nozingen in Theatro ſuo Heroico, in Elogio Ioannis Baptiſtæ de TAXIS: cujus verſio habetur hujus Partis Secundæ cap. XXIII.

blic & aux interefts de l'Eftat, de l'enuoyer en des Païs où les ennemis fiffent de la peine; attendu que fans doute il leur donneroit vn grand exercice, & les fatigueroit. On le deftina donc à la reftauration des affaires de Sa Majefté en Frife, & en la Prouince d'Ouer-Iffel en qualité de Lieutenant General, au temps que François Verdugo Efpagnol eftoit Gouuerneur de ces deux Païs.

CHAPITRE XVIII.

Le Colonel DE TASSIS *furprend la ville de Zutphen, fouftient dedans heureufement le Siege des Ennemis: & aprés fa deliurance, le Prince de Parme le remercie, & lui donne le Baifer d'Honneur au milieu du Camp Royal.*

SES premieres entreprifes en ces Païs furent grandes : & comme il eftoit doüé d'vn courage, auquel rien ne paroiffoit impoffible, tous fes deffeins furent extraordinairement genereux. Zutphen, Capitale de la Comté de mefme nom, eftoit au pouuoir des ennemis, & la prife en paroiffoit auec raifon fort difficile; à caufe que les armées du Roy eftoient fuffifamment diuerties ailleurs, & que le Prince de Parme ne pouuoit auoir l'œil à tout. Il refolut donc d'en venir à bout, & de reduire cete place à l'obeiffance du Roy par vne furprife qu'il executa heureufement le XXIII. jour de Septembre en l'an M. D. LXXXIII. Premierement * il fit couler pendant la nuit fes gens au voifi-

* Haræus in Annalibus Tumult. Belgic. fub annum 1583. *Vigefimo tertio Septembris* TAXIS *& Centurio de Bois Zutphaniam Regi afferuerunt. Pofitis enim in agro fuburbano infidijs, cùm fcirent majorem præfidij partem ad prædam exyffe, mifère qui domunculam portæ vicinam, in quâ interdiu excubitores federe folent, interciperent : reliqui fignum obferuabant.*

voiſinage de la ville; qui d'abord ſe ſaiſirent à petit bruit d'vne maiſon peu eſloignée de la porte: & en ce lieu attendans le jour, ſoudain que cete meſme porte de la ville fut ouuerte, ils s'en rendirent les maiſtres, & donnerent [1] le ſignal aux trouppes auxiliaires, qui vindrent à leur aide à point nommé. Cete nouuelle jetta la frayeur au long & au large de la Veluue, & obligea les Prouinces voiſines d'entendre à bon eſcient à leur propre conſeruation. Le meilleur expedient fut à leur aduis de baſtir [2] vn Fort à l'oppoſite, de l'autre coſté de la riuiere d'Iſſel, afin d'exempter leurs Païs de courſes & de contributions. Mais ce Fort ne fut pas vne aſſez puiſſante dique pour arreſter le cours des victoires du Colonel de TASSIS, qui venoient de commencer par vne action ſi eſclattante: car quand les chaleurs de l'eſté eurent abbaiſſé les eaux de cete riuiere, le Fort fut pris par les noſtres ſoubs ſa conduite, & par conſequent le chemin fut ouuert derechef en la Veluue; où ils coururent, & firent vn tres-riche butin. Les ennemis voyans ce deſordre en leur Païs, firent leur poſſible pour recouurer leur Fort; mais ſans profit. Tout de meſme qu'il auint peu aprés au regard de la ville de Zutphen, auec vn merueilleux & ineſtimable auantage des affaires du Roy: attendu que [3] les Hollandois ayans reſolu de reprendre cete place, & s'y eſtans fortement opiniaſtrez, cependant le Duc de Parme prit ſon temps, & recouura ſur eux tout ce qu'ils tenoient

1 Thuanus Hiſtoriarum l. 78. IOANNES BAPTISTA TAXIS *Zutfaniam aſtu militari capit IX. Kal. Octobris, delectis prope vrbis portam in inſidijs collocatis, qui è latebris erumpentes portam inuadunt, trucidatâque ſtatione occupant, donec ſociæ copiæ, quæ haut hinc longè euentum præſtolabantur, aduenirent.*

2 Idem: *Horum vt conatus impedirent Batani, propugnaculum vltra Iſalam conſtruxerant; ſed perfoſſo ab hoſtibus aggere, reſtagnantibus aquis penè obruti præſidiarij, locum deſeruerunt: quem mox Hiſpani, vbi aquæ reſedêre, denuò occupant; & inde infeſtis excurſionibus Veluam vaſtant.*

3 Emanuel Demetrius, Auctor damnatus, in Hiſt. Belli Belgici vernaculâ lib. 12. vbi de Obſidione Vrbis Zutphanienſis per Batauos: *On attribua à ce ferme, rigoureux & immuable deſſein la perte de toute la Flandre, d'Anuers, & de tout le Païs de Brabant, ainſi que nous dirons.*

noient dans les Prouinces de Brabant & de Flandres; & entre autres, la ville d'Anuers. Le Comte de Hohenlo auec ſon armée vint en leur nom faire vn Fort oppoſé à vn autre que nos gens auoient fait en la Veluue, comme pour les brider : & en ſuite il vint former le ſiege de Zutphen; où le Colonel de TASSIS fit voir en perfection, qu'il n'y auoit pas moins de gloire à conſeruer, qu'à bien acquerir : tellement qu'eſtant piqué d'honneur, comme ſi on euſt voulu lui rauir la palme qu'il auoit encore en mains depuis la conqueſte de cete place; il determina d'entrer à la barbe des ennemis dans la ville aſſiegée auec DCC. hommes : principalement à cauſe que Verdugo auoit tout nouuellement receu de renfort les Regimens du Comte d'Aremberghe, & de Manrique de Lara. Son deſſein reuſſit à ſouhait: il entra lui meſme dedans: moyennant quoi il obligea les ennemis à ſe retirer honteuſement, donnant loiſir au Duc de Parme de le venir ſecourir & deſengager glorieuſement, & auec vne reputation ſi haute de ſa vertu, que le meſme Prince ne ſçachant comment reconnoitre ſon merite & ſa fidelité, le * baiſa au milieu des bataillons & du Camp Royal; joignant à cet honneur de ſi extraordinaires loüanges, qu'vn Caualier de naiſſance, d'experience, & de grand cœur, comme il eſtoit; ne pouuoit pretendre au monde vne plus riche recompenſe.

* Iacobus Schrenckius à Nozingen in Armamentario Ambroſiano, ſiue Theatro Heroico Archiducis AVSTRIÆ FERDINANDI, in Elogio Viri Illuſtris Ioannis Bapt. de TAXIS : *Quâ demum obſidione, aduentante cum auxiliaribus copijs Parmenſi, ſolutâ; atque Leyceſtrio cum ſummo damno, nec non minori ignominiâ caſtris excedere coacto,* TAXIVS *è Ciuitate prodiens ab obuio Parmenſi oſculo verbiſque honorificentiſſimis exceptus, ab excellenti fortitudine induſtriâque militari juſtam meritamque laudem aſportauit.*

CHAPITRE XIX.

Le Colonel de TASSIS *défait en bataille l'armée du Comte de Meurs, Gouuerneur de la Duché de Gueldres pour les Rebelles, & gagne vne celebre Victoire.*

A L'ENTRÉE de l'année M. D. LXXXV. il commença plus que jamais * de faire parler de soi. Les Estats Rebelles auoient fait bastir vn Fort sur la riuiere d'Ems dez l'an passé, en vn lieu fauorable, où elle se descharge dans la mer, & forme comme vn petit golphe entre les deux Païs de Frise. Ce Fort estoit si nuisible aux gens du Roy, que non seulement ceux qui le tenoient incommodoient notablement le Païs de Groeninghen, mais en particulier ils empeschoient la conduite des viures en abondance dans la mesme ville. Verdugo ne pouuant souffrir vn si grand prejudice, enuoya Raineual, vaillant jeune homme, inuestir ce Fort de diuers ouurages qui le deuoient rendre inutile, & l'obliger enfin à se rendre, puis qu'il sembloit impossible que delà en auant il y entrast quelque chose. D'autre part il fut jugé à propos de diuertir les forces de l'ennemi, & de multiplier ses objets: c'est pourquoi IEAN BAPTISTE DE TASSIS passa la riuiere d'Issel, & se saisit de Neembeeck & Aacfort, places importantes & bien munies de garnison.

* François Lanario en son liure des Guerres de Flandres soubs l'an 1585. *Dal principio di quest' anno fino al mese di Giugno seguirono in Frisa, e nelle Prouincie conuicine, diuerse fattioni, guidate dal Verdugo e dal* TASSIS, *in fauor delle cose del Ré.*

A cete

A cete conqueſte ſucceda le Fort de Berckhooft, qui moleſtoit tout le Païs : d'où les ſoldats ſortirent ſeulement la vie ſauue.

Mais tout cela eſt peu de choſe à comparaiſon de ce que je vai dire : car aprés auoir occupé les places mentionnées, il feignit de vouloir auſſi aller prendre Theremberghe, & paſſa à meſme temps le Rhin auec la pluſpart de ſon armée, pour tirer vers Arnhem, pendant que Verdugo prenoit ſa marche vers Groeningen. Sur ces entrefaites le Colonel [1] de TASSIS ayant pris langue des ennemis, & receu aduis, qu'Adolphe, Comte de Nieuvvenare, de Meurs & d'Alpen, & autres Chefs, comme le Marquis de Villers, Gouuerneur d'Vtrecht, & Martin Schenck, eſtoient auprés du village d'Amerongen auec l'armée ennemie; deſirant de les voir en faction, & de meſurer ſes armes auec les leurs, il deſtacha la moitié de ſes gens, & les enuoya juſques auprés des ennemis, comme s'ils euſſent ignoré qu'ils y fuſſent en quartier; ſe reſeruant tandis l'autre partie de ſes trouppes, & les mettant en embuſcade, afin de charger les Rebelles quand ils pourſuiuroient l'autre partie des ſiens, qui auoient ordre de reculer, & de les attirer inſenſiblement juſques à l'endroit où il eſtoit en perſonne. Cete ruſe fut ſi heureuſe, que toute l'infanterie du Comte de Meurs y fut taillée en pieces auec quatre cens cheuaux ; outre que le [2] Marquis de Villers y fut bleſſé, & fait priſonnier du Colonel de TASSIS, auec trente Capitaines, & pluſieurs autres perſonnes qualifiées.

Peu

1 Iacobus Aug. Thuanus Hiſt. lib. 83. *Proſperos hos ſucceſſus turbauit clades à Nuenario Ameronga juxta Vikam accepta, in ditione Vltrajectenſi ; vbi cùm caſtra poſuiſſet IX. Kal. Quintil. cum eoque eſſent ipſe Schenckius & Villerſius, Vltrajecti Præfectus, Verdugus collectis viribus* IOAN. BAPTISTAM TAXIM STRENVVM BELLO DVCEM *eò mittit*, &c.

2 Franciſcus Haræus in Annal. Tumult. Belg. anno 1585. *Nuenarius ſeu Meurſius & Schenckius vix elapſi Vltrajectum venerunt. Villerius, Vrbis & Prouinciæ Vltrajectinæ Gubernator, cum triginta tribus Præfectis multiſque alijs, captiui abducti, nobilem* TAXIO *ejuſque adjutoribus fratribus Sherenbergijs fecêre victoriam.*

Peu d'heures aprés,[1] la defaite de la garniſon de Theremberghe, qui eſtoit ſortie pour fortifier le parti ennemi, ne fit qu'accroiſtre les lauriers de ce Chef.

CHAPITRE XX.

Le Colonel IEAN BAPTISTE DE TASSIS *force pluſieurs Places maritimes en Friſe; & defait entierement les trouppes de* GVILLAVME *Comte de Naſſau prés de Leeuvvarden.*

LA conduite du Colonel de TASSIS ne fut pas moins ni prudente ni heureuſe en l'année M. D. LXXXVI. qui ſuiuit, qu'en la precedente. Si alors il gagna des victoires, il prit des places en ceteci: & ſans auoir eſgard à [2] la rigueur de la ſaiſon, il emporta d'emblée au cœur de l'hyuer, & à la faueur des glaces, premierement Weſtergoe, Worcum, Indeloope, & autres lieux conſiderables & maritimes. En cete meſme expedition il defit les payſans de VVinſom & de Ryp, qui auoient pris les armes contre les paches & traittez faits auec lui: & c'eſt en quoi vn [3] Autheur s'eſt meſpris, diſant que ce fut lui qui contreuint aux conuentions; quoi qu'il ſoit juſtifié par

1 Gabriel Chappuis en ſon Hiſt. Generale des Guerres de Flandres liu. 6. *Ceux de la garniſon de Theremberghe eſtans ſortis en nombre de* CXXX. *cheuaux ſur quelque trouppe de Cauallerie ennemie, qui s'en alloit aprés la* VICTOIRE *de* TASSIS *vers Zutphen, ayant paſſé le bras droit du Rhin furent tous taillez en pieces.*

2 Michael Eytzingerus in Hiſtoricâ deſcriptione Belgij anno 1586. TAXIVS, *Verdugi in Friſiâ Vicarius, collectis aliquot copijs, frigore paulò aſperiore ſæuiente, & glacie paludibus foſſiſque concretis, in meditullium Friſiæ Occidentalis irruit; & poſtquam VVorcomium & Goudanum, cum alijs nonnullis pagis totâque VVeſtergoâ, recuperaſſet, in itinere nonnullos ruſticos in VVinſom & Ryp in armis ſui inuenerunt; quos & trucidarunt. Inde in pagum, Boxum ab incolis dictum, vno vix milliari ab vrbe Leovvardienſi, venerunt, &c.*

3 Martinus Hamconius in Friſiâ, ſeu de Viris Illuſtribus Friſiæ:

Northormi ipſe ingens fudit Verdugius agmen,
Sed Duce Cammengâ VVinſchoto depulit Euſum:
Et TAXI *auſpicijs Stenuicam ſubdidit aſtu,*
Qui quoque Zutphaniam, qui te Dauentria cepit,
Triſteque Geuſiaco repleuit ſanguine Boxum,
Ruricolas abigens ſed contra fœdera quoſdam,
Verdugi ſignata manu. ——

par la plume d'vn [1] Historien bien informé. Les glaces furent à peine fonduës, qu'il s'auança dans le Païs, pour venir surprendre à Boxum, qui n'est qu'à vne lieuë de Leeuvvarde, le Lieutenant du [2] Comte Guillaume de Nassau, qui pensoit y estre en asseurance auec les trouppes qu'il auoit assemblées. Il y vint si à point le vingtseptiéme de Ianuier, & donna si vigoureusement dessus, que seize cens des ennemis y demeurerent; & le Lieutenant mesme, nommé Stein Maltz, Danois de nation, fut fait & emmené prisonnier par les nostres, qui saisirent le demeurant des Rebelles dans l'Eglise, où ils s'estoient retirez; & auec lui fut pris le renommé Capitaine Henry de Delden; sans que du costé de IEAN BAPTISTE DE TASSIS il y en demeurast plus de vingtcinq: du nombre desquels fut par vn insigne malheur Osvvalde, fils de Guillaume Comte de Bergh, qui fut tué par les nostres, lors qu'ils le prirent pour vn Enseigne du parti contraire : à cause que lui mesme venant d'arracher vn drappeau ennemi à vn Enseigne, il s'estoit enueloppé dedans; en sorte qu'on ne le reconnoissoit point, sinon pour vn qui n'estoit pas des nostres.

[1] Voyez ses paroles à la fin du Chapitre XXIII.

[2] Eynzingerus loc. cit.



CHAPITRE XXI.

Le Colonel de TASSIS *prattique la reduction de la ville de Deuenter à l'obeïssance du Roy : l'execute heureusement; & bastit le* FORT-TASSIS *sur le bord du Rhin.*

SI Messire Claude de Berlaimont, Seigneur de Hautepenne, reussit tout au commencement de l'an M. D. LXXXVII. de son entreprise, à reduire par negociation la ville de Gueldres: & si par ce moyen il resjouit les subjets du Roy, Messire IEAN BAPTISTE DE TASSIS * n'en fit pas moins en Frise; attendu qu'à mesme temps, ayant tasché de gagner Guillaume Stanley, Caualier Anglois, qui auoit obtenu le gouuernement de Deuenter du Comte de Lecester, General de l'armée Hollandoise, il fit si bien, que pour donner commencement à ce grand dessein, Stanley se plaignit serieusement du mauuais payement de sa personne & de ses gens, pour ainsi s'acquerir entierement l'affection des soldats, qui n'eussent pas esté assez forts pour tout d'vn coup se rendre maistres auec lui de la place, & obliger les habitans à suiure absolument leur volonté. Le Bourgmaistre de cete ville estant bien informé qu'il y restoit peu de chose à payer, se prit bien garde de la ruse : mais & lui & tous ceux qui s'en meslerent perdirent temps: & tout ce qu'ils peurent obtenir, ce fut, qu'on en-

* Iacobus Augustus Thuanus Histor. lib. 88.

enuoyast dans Deuenter vn nommé Iean de Norits, pour ordonner aux bourgeois de se bien defendre, & de les aider en cas de desordre. Stanley prit de là occasion de joüer son personnage; & remonstrant aux soldats que cet homme venoit pour les faire opprimer par la bourgeoisie, il leur fit trouuer bon de renforcer la garnison, afin de contenir les habitans, & de contraindre les Hollandois à contenter la milice au regard du payement. Ce conseil estant appreuué, le renfort qui suruint fut * IEAN BAPTISTE DE TASSIS en personne, qui se trouua à la porte aux cinq heures du matin auec six cens mousquetaires, & trois cens cheuaux d'eslite, qui entrerent auec lui dans la ville. Sa conduite fut singuliere en ce point : car pour persuader vn homme bien né d'entreprendre vne action de cete espece, il lui leua toute apprehension de passer pour vn traistre; d'autant que la place estant euidemment vsurpée par les Hollandois, il la restituoit seulement à celui à qui elle appartenoit : & pardessus cela, il lui fit esperer de grandes recompenses du Roy, lequel Stanley fut expressement trouuer en Espagne : pendant quoi ses soldats furent si bien traitez par le Seigneur de TASSIS, qu'à leur exemple Roland d'Yorck s'en vint à lui auec huit cens pietons & cent cheuaux, pour se ranger soubs l'estandart du mesme Monarque. Depuis cete conqueste, sa valeur ne s'arresta point : car soudain aprés il prit encore diuerses places : & jugeant

* Le mesme Autheur: *Stanleius verò vt Noritium venire intellexit, militi persuadet, eò quòd stipendij solutionem flagitassent, oppidanos constituisse eos inuadere ac opprimere; itaque consultum videri vt nouo subsidio firmet se, quo & suos securos à Dauentriensium insidijs præstet, & eos ad stipendij solutionem cogat. Eo consilio sub vesperam V. Kal. Febr. exit, & vt faciliùs conatum exequeretur, ex fidis sibi duplices excubias ante vrbis portas disponit; quorum ope cùm manè horâ quintâ cum* TAXI, IↃC. *Sclopetarios &* CCC. *Equites delectos secum adducente, venisset, in medijs tenebris admissus, vrbem nullo negotio in potestatem redactam* TAXI *consignauit; magnâ spe à* TAXI *impletus, ob idque paulò pòst in Hispaniam profectus; edito priùs scripto, quo se apud oppidanos purgabat, neque ob Dauentriam* PHILIPPO *legitimo & hereditario ejus Domino restitutam, proditionis sibi ignominiosum nomen inuri debere contendebat.*

geant [1] necessaire de defendre le passage du Rhin aux Rebelles, il bastit vn Fort sur le bord de ce grand fleuue auprés de VVesel, qui fut appellé en memoire de sa personne le FORT-TASSIS.

CHAPITRE XXII.

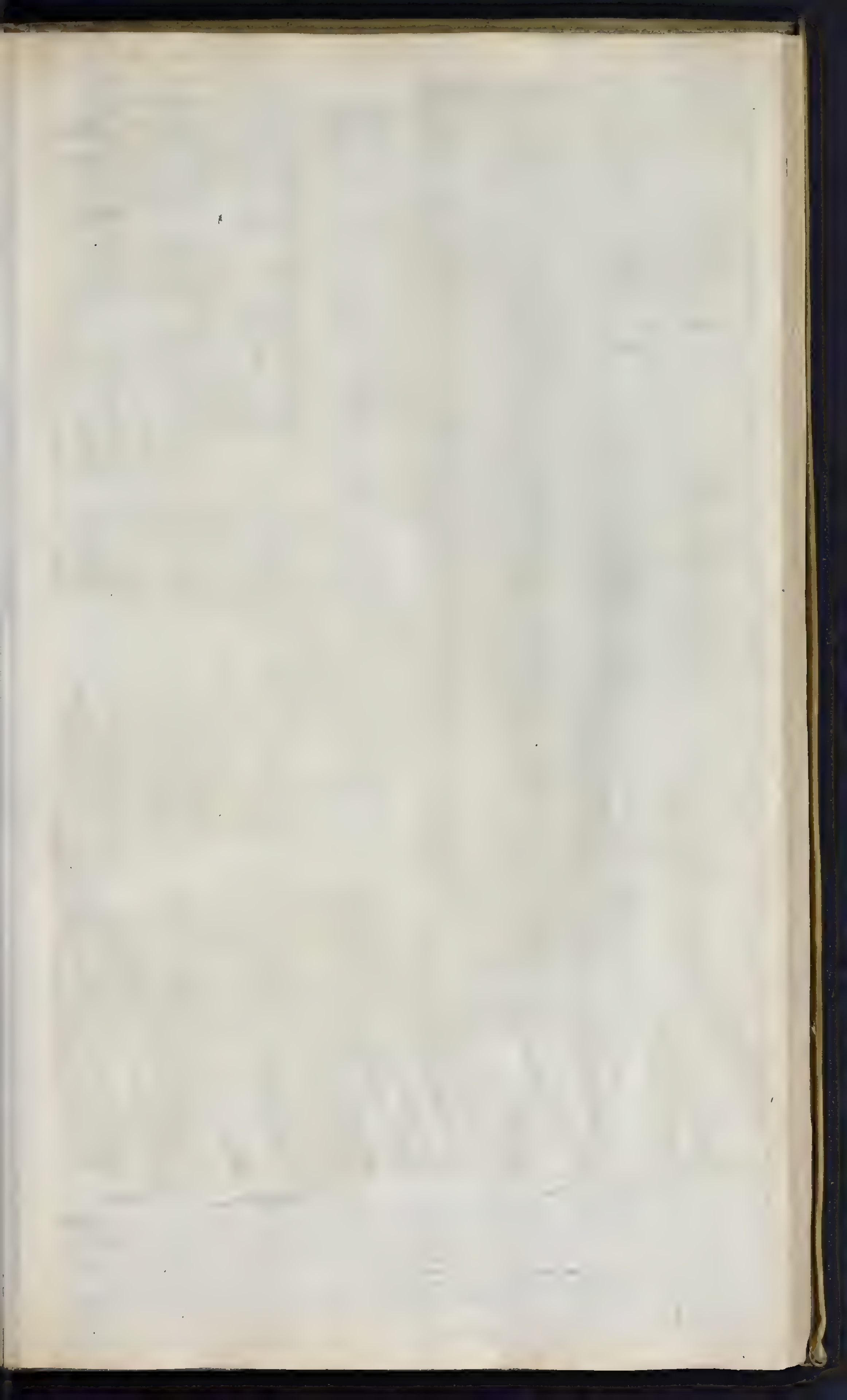
IEAN BAPTISTE DE TASSIS *est tué au siege de la ville de Bonne, & honoré d'vne pompe funebre tres-solemnelle par le Senat & peuple de la ville de Colongne.*

ENFIN ce vaillant Chef trouua vne mort aussi glorieuse, qu'il pouuoit la desirer deuant Dieu & deuant les hommes, en l'an M. D. LXXXVIII. en la trentesixiéme année de son âge. Le dessein que le nouueau Archeuesque de Colongne, de la Maison de Bauiere, nommé Erneste, prit de rauoir la ville de Bonne, surprise l'année auparauant par Martin Schenck, en fut cause. Car ce Prince ayant demandé des gens à Alexandre Farnese Duc de Parme, cetuici [2] commanda à François Verdugo Gouuerneur de Frise, & au Lieutenant General IEAN BAPTISTE DE TASSIS, de se transporter en diligence deuant cete ville. Ce fut au mois de Mars qu'on inuestit la place, & qu'on commença de marquer les ouurages. Le [3] Colonel de TASSIS, qui se trouuoit par tout,

1 Iacobus Schrenkius in Theatro Heroico, in elogio IOANNIS BAPT. DE TAXIS: *Quin vt hosti vndequaque grauissimè obstaret, munitionem insignem, à se* TAXIAM *dictam, in Rheni ripâ, vt libero fluminis vsu Ordines arceret, VVesaliam prope construxit.*

2 Francisco Caro de Torres en son Histoire des Ordres Militaires d'Espagne liu. 3. c. 3. parlant du Prince de Parme: *Embiò à Carlos de Croy, hijo del Duque de Arascot, y fueron con el el Coronel Berdugo, y* IVAN BAVTISTA DE TARSIS, *Cauallero de la Orden de Santiago, Don Iuan de Cordoua, y otros muchos Caualleros principales: llegò à cercar à Bona por todas partes, y apretò el cerco hasta que se rindiò.*

3 Franciscus Haræus in Annal. Tumult. Belg. anno 1588. *Totâ hac æstate, ab initio Maij, Regij, Ducibus Chimaio, Mansfeldio &* TAXIO, *Bonnam, anni superioris fine à Schenckio interceptam, obsidebant. In eâ obsidione, dum curiosiùs situm propugnaculi obsidendi* TAXIVS *lustrat, glande sclopeti ictus occubuit, magnâ pompâ Coloniæ ad D. Francisci sepultus.*





Pompe Funebre du Tres Illustre Chef Messire IEAN·BAPTISTE DE

1 Le Palais Archiepiscopal
2 Les Conseillers et Officiers du Roy Catholique
3 Le Conseil du Prince Electeur.
4 Les Magistrats de la Ville de Cologne

5 Le Corps de Messire IEANBAPTISTE DE TASSIS
6 Le Cheual de dueil du defunct
7 Les Pages d'armes du Defunct
8 Le grand blason du defunct auec son hachement

9 Ill.me Seigneur Ottauio Mirto Frangipani
Nonce de sa Saincteté
10 Le Comte de Manderscheit
11 Les Domheers de l'Eglise Cathedrale de Cologne

…n aer Horst delin



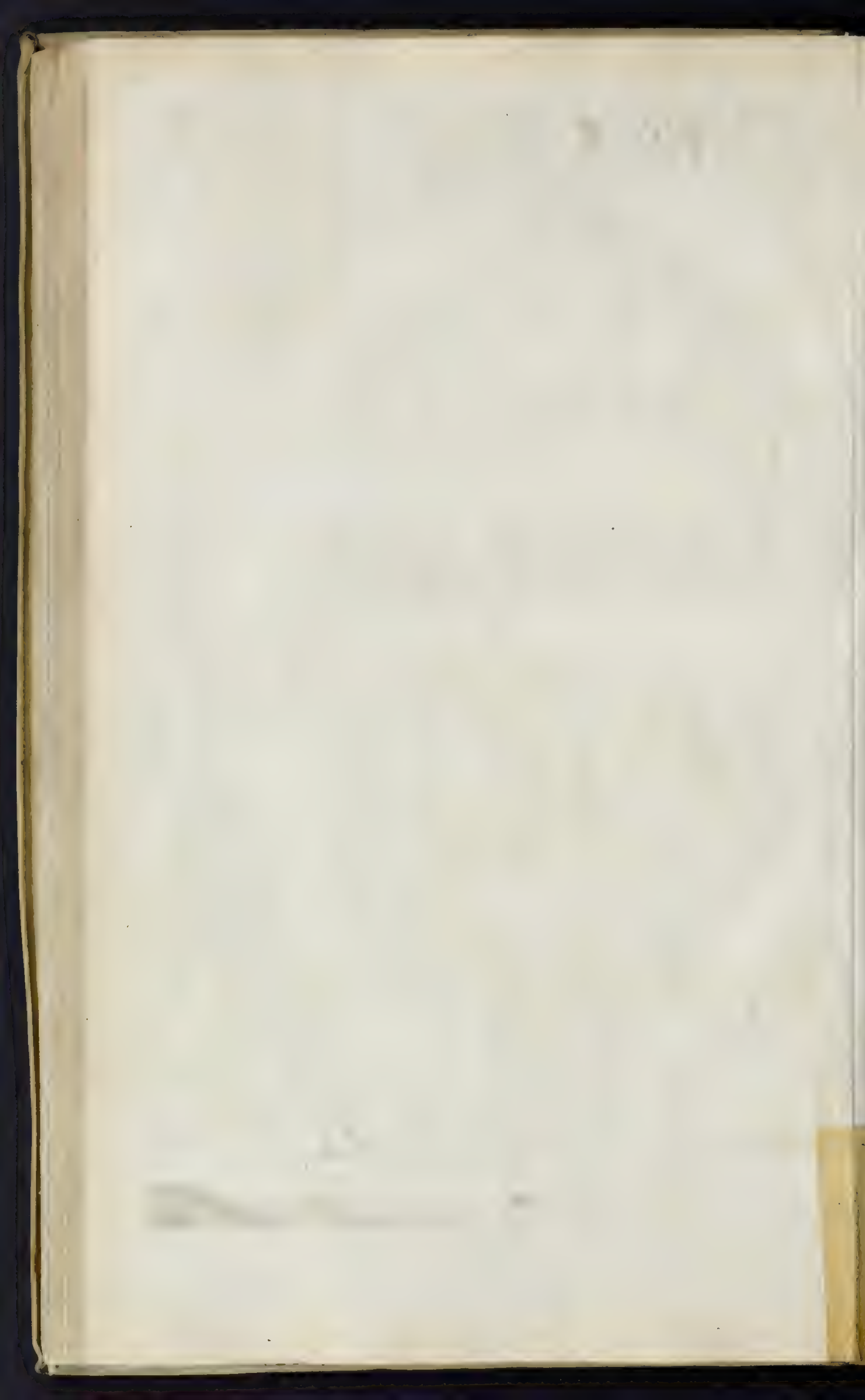
ssis, tué au Siege de la Ville de Bonne, en l'an. M.D.LXXXVIII,

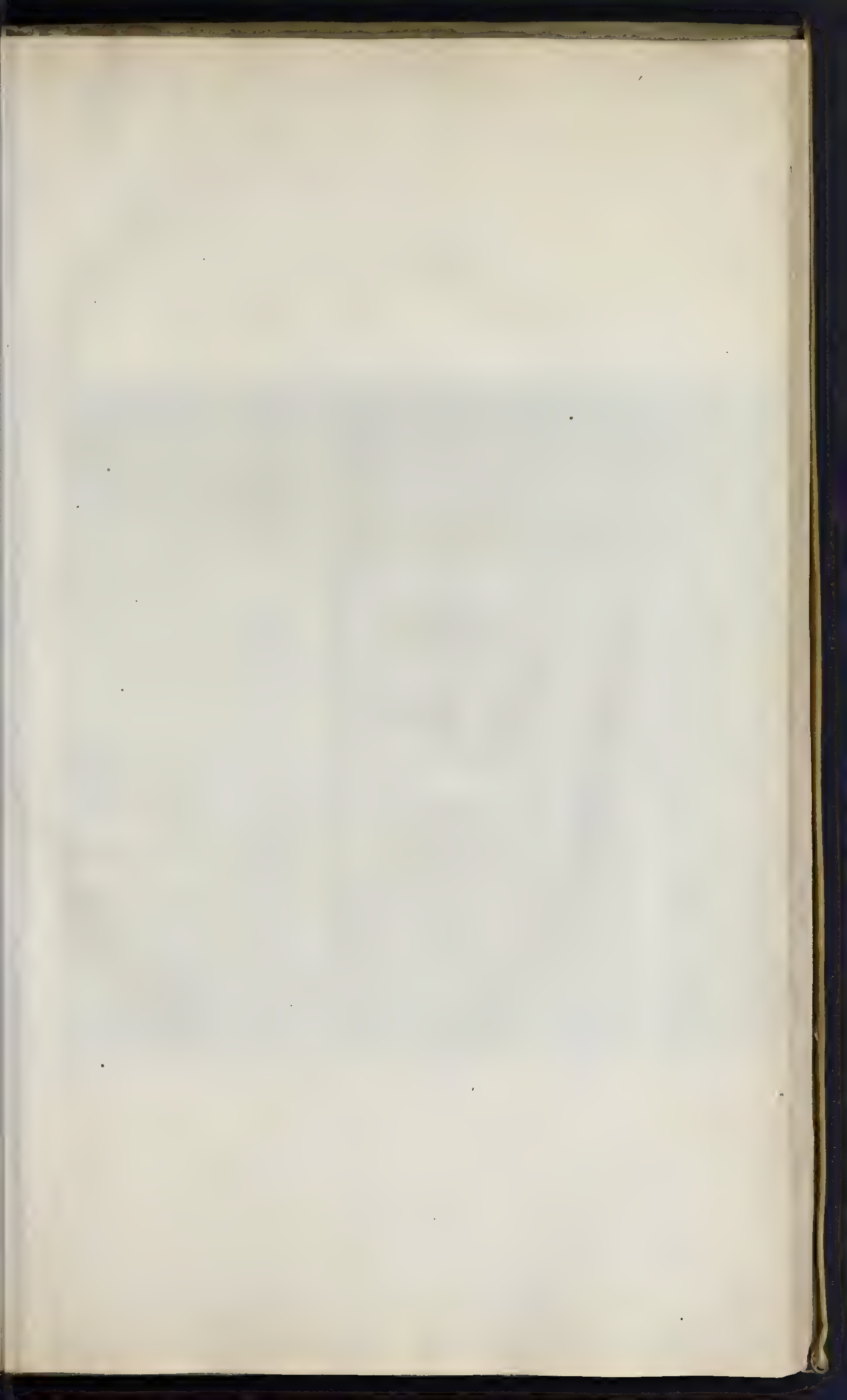
Clergé de Colongne,
Croix des Sept Paroisses
s Longe broeders,
Clergé de Sainct Martin.

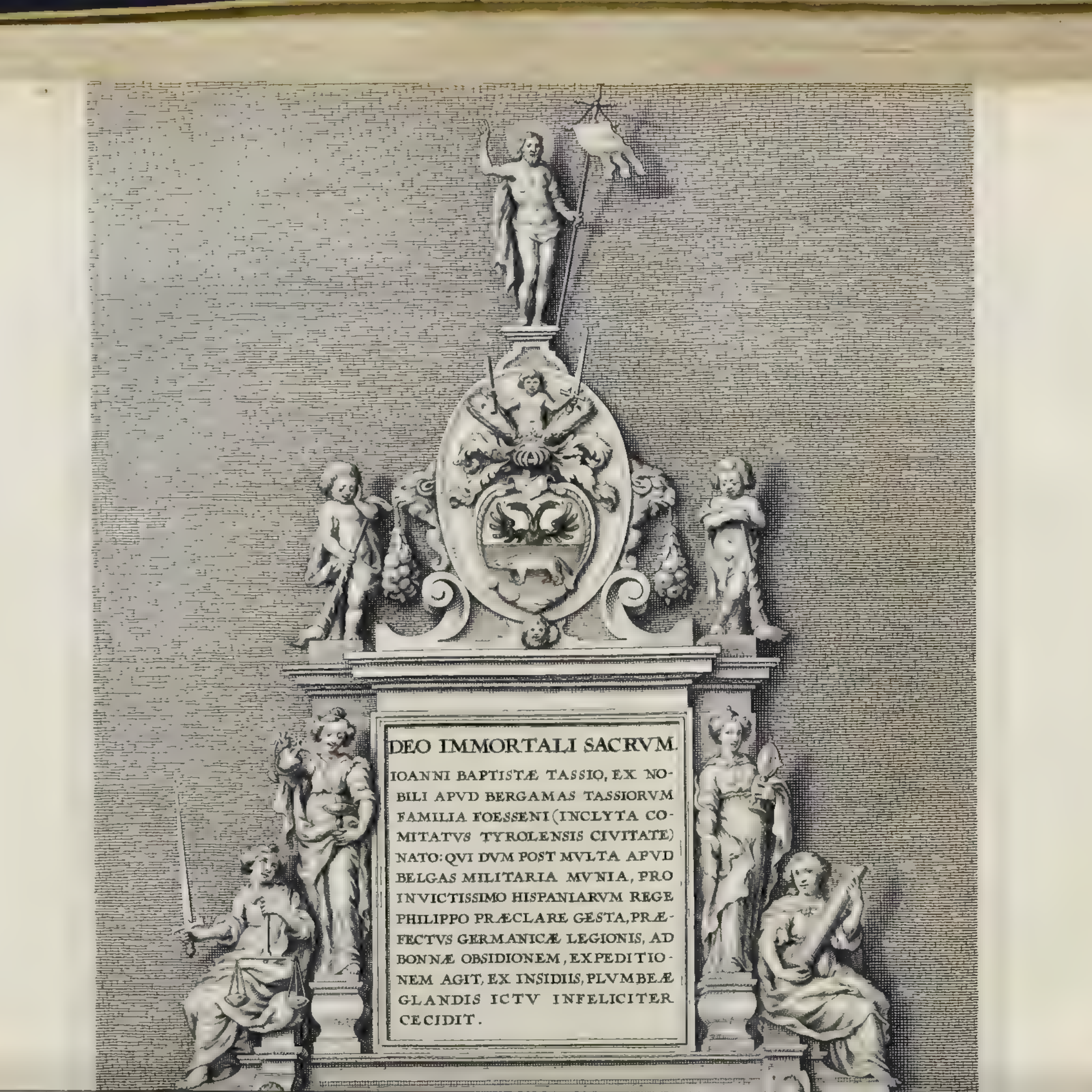
16. Le Clergé de Sainct Pantaleon,
17 Les Croisiers,
18. Les Freres Mineurs,
19. Les Augustins

20. Les Carmes,
21. Les Dominiquains,
22. Le Convent des Freres Mineurs

N6 Entre les pages 140. et 141.

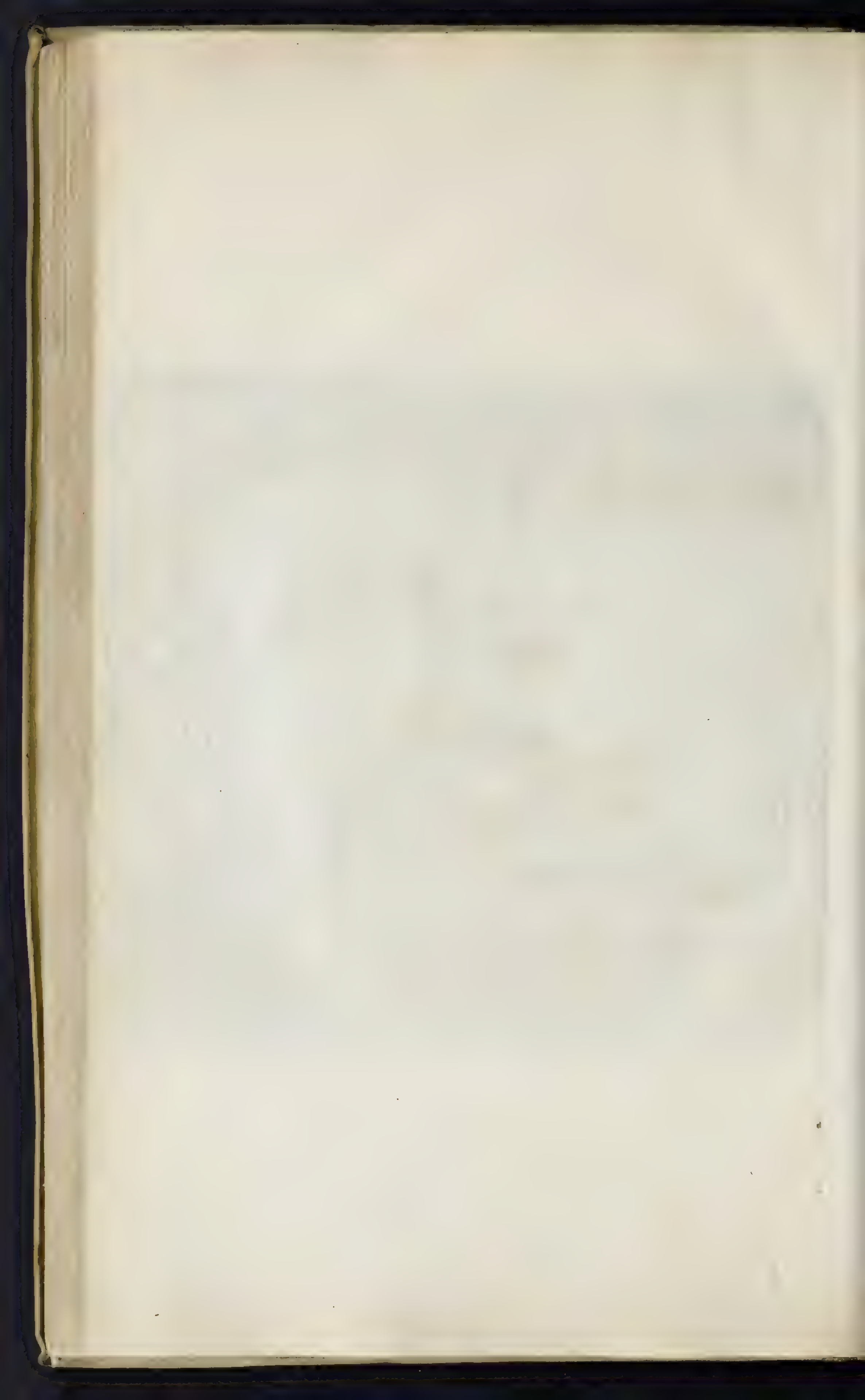





DEO IMMORTALI SACRVM.
IOANNI BAPTISTÆ TASSIO, EX NOBILI APVD BERGAMAS TASSIORVM FAMILIA FOESSENI (INCLYTA COMITATVS TYROLENSIS CIVITATE) NATO: QVI DVM POST MVLTA APVD BELGAS MILITARIA MVNIA, PRO INVICTISSIMO HISPANIARVM REGE PHILIPPO PRÆCLARE GESTA, PRÆFECTVS GERMANICÆ LEGIONIS, AD BONNÆ OBSIDIONEM, EXPEDITIONEM AGIT, EX INSIDIIS, PLVMBEÆ GLANDIS ICTV INFELICITER CECIDIT.



Nic vander Horst delin. *Corn Galle iunior sculpsit.*



tout, & qui à raiſon de la grande viuacité de ſon eſprit & de ſes hauts faits eſtoit fort en eſtime, fut choiſi pour reconnoitre la place & ſa ſituation. Mais ainſi qu'il s'acquittoit de cete charge, les ennemis qui eſtoient dans la ville tirerent vn coup de mouſquet, qui le priua de la vie peu d'heures aprés, auec vn regret des grands & des petits, & de la ville de Colongne toute entiere; où ſon corps fut incontinent porté pour y receuoir les derniers honneurs, que le peuple voulut lui rendre les plus celebres qu'il pût, & en la ſorte qu'il ſe voit en la taille douce ci jointe, tirée d'vn tableau qui en fut fait alors.

Son corps fut expoſé dans le Palais Archiepiſcopal, & * de là porté au Conuent des Freres Mineurs de ſaint François auec vn tres-Illuſtre accompagnement. Premierement marchoient grand nombre de pauures couuerts de dueil; puis les quatre Ordres Mendians, le Clergé des Paroiſſes de cete celebre ville, les Chanoines de la Metropolitaine, la pluſpart grands Seigneurs, & qui ſont receus à preuue de pluſieurs quartiers: aprés leſquels alloit le Comte de Manderſcheit, & en ſuite le Nonce de Sa Saincteté. Les Officiers de guerre ſuiuoient chacun en poſture triſte, & pleine de dueil, la pique & l'eſtandart trainans à terre, les fifres & tambours couuerts de friſe noire, & tout le reſte à l'auenant, ſelon les rites & ceremonies militaires. Le corps fut porté par des perſonnes qualifiées, & ſuiui immediatement par le Magiſtrat de Colongne, aſſemblé par le Conſeil du Prince

* Iacobus Auguſtus Thuanus Hiſt. l. 89. *Martio menſe obſeſſa fuit Bonna: cujus ſitum dum* TAXIS *obequitans attentiùs contemplaretur, glande ictus eſt, & ex vulnere obijt, relicto, ob eximiam militaris rei ſcientiam, ingenti ſui deſiderio: Coloniaque perhonorificè, funus deducente Vrbis Senatu, ſepultus.*

Electeur, & par les Miniſtres du Roy Catholique.

Aprés l'Office on l'inhuma au milieu du Chœur interieur, où les Religieux chantent: & peu aprés il fut couuert d'vn marbre auec ces vers grauez deſſus:

TASSIVS HIC SITVS EST, BELLO QVI MAGNVS ET ARTE
MILITIÆ, AD BONNAM GLANDE PETITVS OBIT.
NON TAMEN ILLE PERIT, VITÆ QVEM PROVIDA VIRTVS
TOT CELEBREM GESTIS NON PERIISSE SINIT.

La bordure de la tombe eſt auſſi reueſtuë de quelques paroles ; mais le tombeau voiſin du ſubtil Iean Duns Eſcoſſois, Chef de toute l'Eſchole des Freres Mineurs, qui s'auance d'vn pied ſur cetuici, empeſche qu'on ne les puiſſe toutes lire. Voici ce qu'on en peut voir:

SVB HOC SARCOPHAGO HVMATVS IACET NOBILIS,
ILLVSTRIS AC STRENVVS D. IOANNES BAPTISTA
DE TASSIS, SERENISSIMI REGIS HISPA ....
.... IN CASTRIS ANTE BONNAM GLOBO
TRAIECTVS AB HOSTIBVS A. 1588. 20. APRILIS.

Outre ce marbre, ſon Pere lui fit dreſſer vn magnifique Epitaphe d'vne hauteur extraordinaire, enrichi de pluſieurs figures de relief; comme des quatre Vertus morales, de Prudence, Iuſtice, Force & Temperance, qui paroiſſent aux quatre coins de l'inſcription Latine qui s'y voit. Il y a de plus diuerſes ſtatuës myſterieuſes; mais la plus agreable eſt celle de l'enfant naiſſant, dont le Timbre des Armes eſt ſurmonté; qui tenant de la droite vn baſton de commandement,

dement,& de la gauche vne eſpée nuë,apprend aux ſpectateurs, que celui dont la memoire eſt en benediction, eſtoit eſgalement bon Chef & bon Soldat,& pardeſſus tout, exempt de malice: ce qui le rendit ſi admirable,que pluſieurs [1] Autheurs traittans de lui le nomment *le Vaillant* & *le Tres-celebre:* & vn entre [2] autres en parle en cete ſorte: *Ce Siege de la ville de Bonne fut remarquable à cauſe de l'opiniaſtriſe à l'attaquer & à la defendre: Alexandre de Monté, &* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *furent les plus renommez par les actions heroiques qu'ils y firent : tous deux ſe ſignalerent; celuilà par ſes bleſſures, & cetuici par le coup de bâle qu'il receut au front, ſuiui d'vne mort glorieuſe, & qui rendit ſa memoire heureuſe dans l'eſtime de la poſterité, eternellement reconnoiſſante des vertus de ce Seigneur de* TASSIS. *Sa perte fut grandement prejudiciable au ſeruice du Roy: c'eſtoit vn homme inuincible; prompt dans les Conſeils & dans l'execution; celebre par ſes heureux ſuccés contre les ennemis: mais tout à coup, au milieu de ſes victoires, eſtant ſur le point d'eſtre comblé d'honneurs, il fut enleué. Qu'arriua-t'il? La ville de Bonne, qui euſt eſté promptement reduite (mais non autrement que par ſa vertu & inſtructions) ne pouuant receuoir en vie & auec applaudiſſement dans ſon enceincte celui qui deuoit la deliurer au premier jour de l'oppreſſion de Schenck; changea ſes congratulations futures en larmes, & auec ſes regrets elle l'accompagna juſques à Colongne; qui conſerue auec reſpect le corps d'vn ſi grand Heros en l'Egliſe fameuſe des Cordeliers.*

CHA-

1 Ianſſonius Doccomenſis in Mercurio Gallo-Belgico lib. I. *Celeberrimus Tribunus* IOANNES TAXIVS, *dum hinc inde infirmiora vrbis perluſtrat, ſpherâ trayci-tur, & vrbs totâ aſtate à Schenckianis contumaciter fortiterque defenditur.* Michael Eyzingerus in Hiſtoricâ deſcriptione Belgij anno 1587. *Hanc ciuitatem vt è manibus hoſtis Schenckij eriperet,* IOANNES BAPTISTA TAXIVS, INSIGNIS ILLE TRIBVNVS MILITVM, *poſtpoſito etiam vitæ periculo laborare non deſtitit. Sed cùm propugnaculo è regione ciuitatis erecto propiùs acceſſiſſet, ictus ſclopeti globo moritur. Bonnam introducitur, atque inde Coloniam delatus, in Templo Fratrum Minoritarum ad ſummum Altare ſepelitur, honeſtiſſimâ funeris pompâ eò deductus. Cui etiam Summi Pontificis Legatus Octauius Epiſcopus Calatinus; nunc verò Tricaricenſis Epiſcopus, ſingularis Bonnenſium totiuſque Diœceſis Colonienſis fautor, interfuit.*

2 Guilielmus Staden in Trophæis Verdugianis, Trophæo IX.

CHAPITRE XXIII.

FERDINAND *Archiduc d'Austriche, fils de l'Empereur* FERDINAND I. *conserue soigneusement en son Arsenal non seulement le Pourtrait, mais le Heaume, la Cuirace, les Brassards & Gantelets, & l'Espée mesme du Colonel de* TASSIS.

Le ne blâmerai jamais cet ancien qui a peine d'eschapper la censure de plusieurs, pour auoir acheté cherement la lampe d'Epictete, seulement parce que ce chetif instrument lui auoit aidé à passer les nuits entieres, quand il escriuoit ses preceptes admirables de la Philosophie Morale. Et en suite de cete estime, j'adjousterai sans crainte de reproche, que si vn Philosophe, pour auoir tasché d'estre vtile aux hommes par ses veilles, a merueilleusement rehaussé le pris de sa lampe; il faut à plus forte raison priser les armes de ceux qui ont sauué la vie à tant de personnes, donné la paix à tant de peuples, & conserué tant d'Estats. L'Archiduc FERDINAND, fils de l'Empereur FERDINAND I. n'ignoroit point ce que je dis: c'est pourquoi premierement il amassa auec soin les pourtraits des plus celebres Chefs de guerre qui se pouuoient trouuer de son temps; & non content de posseder leurs images, il ordonna qu'on recueillist par tout leurs armures ou complettes ou imparfaites, selon qu'elles se rencontreroient: moyennant quoi il fit ranger les tableaux de ces per-

personnages renommez en ſon Arſenal de ſaint Ambroiſe hors de la ville d'Inſpruck,& au deſſoubs par ſon ordre ces meſmes armures furent poſées de tres-bonne grace. Or combien que la pluſpart fuſſent eſtrangers, & non ſubjets de ſa Maiſon, & qu'au contraire IEAN BAPTISTE DE TASSIS fuſt ſon Vaſſal, il ne laiſſa d'en faire cas juſques à vn ſi haut point,que de placer ſon pourtrait parmi les autres, & de commander qu'on dreſſaſt auprés les pieces de ſes armes qu'on auoit pû recouurer; qui furent ſon Heaume, ſa Cuirace, ſes Braſſards & Gantelets, & ſon Eſpée meſme. Son image fut auſſi grauée par ordre de ce Prince en taille douce dans le grand Ouurage, que Iacques Schrenck de Nozingen, ſon Conſeiller & Secretaire, fit ſortir en l'an M. DC. I. ſelon l'intention de ſon Alteſſe, qui en mourant l'an M. D. XCV. laiſſa ordre exprés à cet homme docte de donner au public ce liure ſoubs le tiltre de *Theatre* ou *Arſenal Heroique*. Et c'eſt chez le meſme Autheur qu'on peut lire vn eloge de ce Chef en Latin, fort exacte & ſingulier : duquel je mettrai ici la verſion, pour la rareté grande des exemplaires de la piece dont je le tire.

Dez le temps auquel IEAN BAPTISTE DE TASSIS *commença de porter les armes; tant qu'il veſquit, ſans interruption, & auec vn courage eſtrange, vn bonheur extraordinaire, & vne vertu infatigable, il donna de l'exercice à ſes ennemis : en ſorte qu'il alloit le chemin d'eſgaler les Chefs de l'Antiquité, ſi vn malheur ne lui euſt enuié les glorieux triomphes & les palmes qu'il al-*

loit cueillir par vne mort auancée, quand il fut bleßé d'vne mousquetade. Ce fut le Prince Don IEAN *qui lui donna le premier vne Compagnie dans le Regiment du Comte de Berlaimont. Aux Sieges de Bins & de Philippeuille il auoit ce commandement : & en cete qualité il acquit vne grande reputation, qui fut bien augmentée par vne blessure honorable qu'il receut au visage pendant le Siege de Maestricht, quand le Prince aßiegea cete place, attendu qu'il y acquit le nom de vaillant soldat, & de Capitaine experimenté. Soubs le gouuernement du Duc de Parme, aprés la mort de Don* IEAN, *il fut Sergeant Major du Regiment de Frise commandé par Bellini: auquel il succeda. Aprés quoi il aßiegea premierement Schaffaltersiele, & l'emporta de viue force: puis incontinent aprés il prit encore Auerdensiele, place munie de gens & de toutes prouisions : en ceteci la garnison fut taillée en pieces auec son Colonel. Ce commencement Victorieux fut suiui de tres-heureux succés, & le Fort de VVinshom lui fut rendu par composition. Il mit le Comte de Nieuvvenaer en tel estat par sa promptitude & diligence extreme, qu'il ne sceut ni comment se defendre, ni de quel costé se tourner: & non seulement il ramena ledit Fort à l'obeïssance du Roy; mais encore tout le Païs, auquel il commandoit en la Prouince de Groeninghen, fut contraint de retourner à son deuoir. Il defit en cete mesme campagne, & dans la chaleur de ses Victoires, auec vne vertu pareille les trouppes des ennemis qui l'attendoient, & lui auoient dreßé vne embuscade auprés d'Auerde: & par ce moyen il deliura Gare du Siege qui estoit deuant, ayant de plus fait prisonnier le Drossart de Zelande. Les Anglois, qui estoient à la solde des Hollan-*

Hollandois, ſentirent auſſi ſa main au voiſinage de la ville de Swolle, quand il remporta ſur eux de memorables Trophées. C'eſt choſe eſtrange de l'aſſiſtance qu'il fit au Prince de Parme pendant le Siege d'Anuers, juſques à tant que cete ville fut priſe. Il fit auſſi leuer le Siege formé par les ennemis deuant la forteresse de Bronchorſt, dans laquelle il jetta heureuſement des viures, & des ſoldats frais & aguerris. Ce fut par vn ſien ſtratageme que la ville de Zutphen fut repriſe, ayant fait ſaiſir de nuit par ſes gens vne maiſonnette voiſine de la porte, où de jour ſe faiſoit la garde: à l'aide dequoi, ceux qui au matin ouurirent cete porte eſtans habilement tuez, la ville ſe vit en ſon pouuoir deuant que les bourgeois fuſſent eſueillez. Cete entrepriſe lui ayant reüſſi de la ſorte, il courut dans la Veluwe, & y prit grand nombre de Forts ſur les ennemis: joint, que pour les incommoder dauantage, il en baſtit vn lui meſme ſur le bord de la riuiere d'Iſſel, de l'autre coſté de la ville de Zutphen, & le mit en parfaite defenſe. Cela irrita tellement les Hollandois, qu'ils appellerent en haſte des gens de toute part, & formerent vn corps d'armée conduit par le Comte de Holach. Ces troupes eſtoient deux fois plus conſiderables que celles de TASSIS, *& deſja elles auoient dreſſé quinze Forts pour inueſtir ſon ouurage noueau; de ſorte qu'à peine y auoit-il apparence de tenter le ſecours: mais tout cela ne fut pas ſuffiſant pour empeſcher, que la ſeule crainte du Colonel de* TASSIS *ne les diſſipaſt: car vn bruit s'eſtant leué dans le camp de la valeur de ce Chef, les ennemis abandonnerent leurs fortifications, & s'enfuirent laſchement; aimans mieux donner au Colonel de* TASSIS *vne victoire certaine & ſans effu-*

sion de sang, que de desployer leurs drappeaux, & de combattre en rase campagne, où il s'efforçoit de les attirer, en les faisant sortir de leurs tranchées. Cete victoire fut peu aprés suiuie d'vne autre, qu'il eut contre Schenck, le plus vaillant Chef qu'eussent les ennemis. Il estoit auec ses troupes choisies de Caualerie & d'Infanterie en quartier à Amerongen auec le Comte de Nieuvvenaer: Verdugo en ayant aduis, en remit l'execution à TASSIS, *qui mesnagea l'entreprise en cete sorte: Il mit vne bonne partie de ses gens en embuscade, & destacha quelques Compagnies de cheuaux pour aller en cherche de l'ennemi. Nieuvvenaer les abordant, la meslée y fut chaude de part & d'autre, jusques à tant que l'ennemi peu à peu se trouua à la merci de l'embuscade, & de la Caualerie de* TASSIS; *qui tous ensemble lui en donnerent à dos & à ventre, & les vainquirent. Non seulement Villers, Gouuerneur d'Vtrecht, y fut fait prisonnier, mais encore trente trois Capitaines, outre plusieurs Gentilshommes de marque, & plus de quatre cens soldats de Caualerie; à qui on donna quartier. Aucuns eschapperent fort difficilement auec Schenck & Nieuvvenaer, qui prirent la fuite: & toute l'Infanterie y fut taillée en pieces. Zutphen fut par aprés asiegée pour la seconde fois par Robert Comte de Lecester en Angleterre: & cete ville soustint, auec estonnement de tous, les incommoditez d'vn Siege fort estroit, animée par la presence & inflexible courage de* TASSIS, *qui estoit dedans. En fin de conte, ce Seigneur ayant heureusement attendu le secours du Duc de Parme (au moyen dequoi Lecester fut contraint de desloger auec vn grand dommage & vn notable interest de sa reputation) sortant de Zutphen pour ren-*

contrer

contrer le Duc de Parme qui l'estoit venu deliurer; ce Prince le receut auec vn si grand accueil, qu'au milieu de son camp premierement il le baisa, puis loüa tout haut sa valeur & science militaire, auec vne gloire incomparable pour le Seigneur de TASSIS. *Il traitta encore depuis auec Stanley, Colonel Anglois, la reduction de Deuenter; & incontinent aprés celle du Bourg & du Chasteau de Burick, qui appartenoient à Schenck: autant en fit il de la Comté d'Alpen: le tout par composition. Et d'autant qu'il ne songeoit qu'à rembarrer les ennemis, il bastit vn Fort considerable sur le bord du Rhin, vers la ville de VVesel, pour leur oster le passage; & il l'appella le* FORT-TASSIS. *Finalement, comme Charles Prince de Chimai fut enuoyé par le Duc de Parme, à la requeste de l'Archeuesque de Colongne, pour reduire la ville de Bonne, occupée quelque temps auparauant par vn stratageme de Schenck; lui qui estoit present, ainsi qu'il reconnoissoit les foibles endroits de la ville, y receut vn coup de bâle, duquel il mourut. Son corps fut racheté de l'ennemi, & conduit, selon qu'il l'auoit desiré en vie, chez les Freres Mineurs de Colongne; où il gist honoré d'vn magnifique tombeau.*

Voila l'Eloge public dressé à la memoire du Colonel IEAN BAPTISTE DE TASSIS dans le Theatre Heroique de Iacques Schrenck. Pour tant de hauts faits, l'Escu des armes de ce grand homme, posé au commencement de l'Abbregé de sa vie, que j'ai sommairement descrite, a semblé deuoir estre orné de trophées; mais principalement à cause qu'vn docte Religieux de S. Benoist à Luxembourg, ayant fait vn * Traitté des

* Imprimé à Colongne chez Kinckius en l'an 1630.

des Proüeſſes de François Verdugo, qui eſtoit Gouuerneur de Friſe, à meſme temps que IEAN BAPTISTE DE TASSIS en eſtoit Lieutenant General, il a intitulé ſon liure TROPHÆA VERDVGIANA; & ne diſſimule point de dire par tout, que ce Seigneur de TASSIS y a eu grande part: ſur tout les paroles de cet Autheur ſont notables, quand il raconte la defaite de certains villageois, dont vn Hiſtorien a penſé blâmer ce braue homme: car il dit clairement, que cete ſorte de gens, aprés auoir experimenté pluſieurs fois ſa bonté, ſe mettoit en deuoir de lui reſiſter, & au lieu de ſe rendre à vne compoſition raiſonnable, voulut ſe defendre auec opiniaſtriſe: violant juſques à cinq fois les Traittez qu'elle auoit auec lui. TASSIS,* dit cet Eſcriuain, *eſtant victorieux, ne voulut point ſouffrir vne telle indignité: car leur ayant offert compoſition, & eux preferans leur propre obſtination à ſa clemence; il fit jetter dans leur place des bombes & des grenades, & fit bruſler tous ces hommes, ennemis des lieux ſaints, & gens ſans paroles, aprés qu'ils eurent violé cinq fois leurs Traittez.*

* In Trophæo Verdugiano x. *Non tulit tantum indigniſſimi facinoris ſcelus Victor* TAXIVS: *tentatâ ſiquidem incaſſum deditione, cùm pertinacia præſtaret oblatæ clementiæ, ejaculatis ignibus; homines vltra quintam vicem fœdifragos, ſacrorumque locorum profaniſſimos execratores, horribili incendio ad vnum omnes conſumi juſſit.*



CHA-



CHAPITRE XXIV.

LAMORAL II. *du nom, premier Comte de* TASSIS, *eſt compagnon des perſecutions de ſon pere, & ſe fait paroiſtre ſoubs le Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE.

I'AI dit [1] ailleurs comme Meſſire LEONARD Baron de TASSIS, pere du Comte LAMORAL II. du nom, fut cruellement traitté en ſes biens & en ſa perſonne: j'ai raconté [2] pareillement les ſouffrances de ſon oncle

1 Au Chap. 9. de cete Seconde Partie.

2 Au Chapitre onziéme de cete meſme Partie.

oncle Messire IEAN BAPTISTE, Commandeur de los Santos; & que tous deux accoururent à la personne du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, qui leur seruit ne plus ne moins que les statues des Princes, qui ont le sacré & inuiolable droit d'Azile.

Pendant tout cela, il eust esté de mauuaise grace que le fils fust à l'aise au fort des souffrances de son pere; & que LAMORAL DE TASSIS se maintinst comme indifferent, en vn temps auquel Messire LEONARD embrassoit esperduement les interests de son Prince. Il fut donc de la partie, & son oncle le Commandeur ne l'a point oublié [1] dans ses Memoires, quand il raconte que son pere fut trouuer Don IEAN. Il estoit encore jeune Caualier, nourri plustost à la façon d'Italie qu'à celle du Païs; cete coustume estant demeurée jusques alors en sa Maison, depuis Messire IEAN BAPTISTE son grand-pere venu de Bergame, qui estoit mort seulement vne [2] vingtaine d'années auparauant. A ce commencement que la ferueur de son âge le portoit à ne respirer que les armes, il ne fut pas tousjours auprés de son pere; mais la pluspart du temps il estoit au Camp & en faction. Le premier emploi qu'il eut en cete conjoncture, fut de commander vne Compagnie d'Infanterie Allemande de trois cens hommes, dont il n'ignoroit pas le langage. Son pere, aussi desireux de le voir croistre auec le Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, qui estant jeune pourroit lui faire de grands biens, permit qu'il fust Gentilhomme de

1 Voyez ci deuant la marge de la page 95. au Chapitre 9. de cete Seconde Partie.

2 Voyez le Chapitre 6. de cete Seconde Partie.

de sa Chambre; & aima mieux de ceder à son fils cet honneur, que de l'accepter lui mesme. Il lui estoit aduis qu'il suffisoit d'auoir son frere Messire IEAN BAPTISTE [1] dans l'intendance de la Cour, & deux de son nom dans la Chambre de Son Altesse, à sçauoir [2] IEAN DE TASSIS, depuis Comte de Villamediana, & son fils LAMORAL: outre que dans l'armée du Roy, soubs la conduite de ce Prince, il y en auoit aussi trois de son nom, auancez dans les premiers commandemens & honorables emplois; qui estoient [3] PIERRE DE TASSIS Cheualier de l'Ordre de saint Iacques, [4] ANTOINE DE TASSIS, depuis premier Marquis de Paül, & [5] IEAN BAPTISTE DE TASSIS dit le Balafré, celebre par ses grandes & vtiles negociations d'Estat.

1 Recourez au Chapitre XI. de cete Seconde Partie.

2 Voyez le Chapitre IV. de la Troisiéme Partie.

3 Cherchez son Eloge au Chapitre X. de la Troisiéme Partie.

4 Lisez le Chapitre II. & ceux qui suiuent en la Quatriéme Partie.

5 Voyez le Chapitre XI. de cete Seconde Partie, & la marge du nombre 2. en la page 105.

CHAPITRE XXV.

LAMORAL II. *du nom passe à la Cour du Roy* PHILIPPE II. *& retourne auec de riches marques de la reconnoissance de ce Prince.*

LA mort du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, qui auoit vne inclination particuliere pour ceux de la Maison de TASSIS, aprés auoir reconnu leur parfaite fidelité, affligea grandement ces dignes seruiteurs. Et encore qu'ils continuerent, comme [6] j'ai dit en son lieu, soubs le neueu de ce Prince ALEXANDRE FARNESE Duc de Parme; neant-

6 Au Chap. X. de cete Seconde Partie.

V

neantmoins Meſſire LEONARD voyant les re-uolutions des Eſtats du Roy, & que les Princes voiſins, & entre autres [1] le Duc d'Anjou, mu-guettoient ces belles Prouinces; il reſolut d'en-uoyer ſon fils vnique LAMORAL DE TASSIS au Roy. Ce fut au commencement de l'année M. D. LXXX. qu'il paſſa à la Cour d'Eſpagne; où il experimenta incontinent par les careſſes que Sa Majeſté lui fit, que ce n'eſtoit pas ſeulement chez les anciens Allemands, ainſi que [2] raconte Tacite, que la grande Nobleſſe & les merites ſinguliers des parens eſtoient reconnus par les Princes à l'endroit de leurs enfans; mais que cela auoit lieu principalement en la Cour des Roys Catholiques, qui à guiſe de groſſes & tres-abondantes ſources, ſemblent inuiter tous les fideles ſujets de leurs Majeſtez à venir puiſer, & à ne retourner à vuide.

1 Voyez le Chap. XIII. de cete Seconde Partie.

2 De Moribus Germanorum: *Inſignis Nobilitas, aut magna Patrum merita, Principis dignationem etiam adoleſcentulis aſſignant.*

Il paſſa vne année entiere en Eſpagne, eſtimé de tous à raiſon de la fidelité ſinguliere des ſiens, & de ſa proche parenté auec Don IEAN DE TASSIS, depuis Comte de Villamediana, Seigneur principal de cete Cour, qui eſtoit ſon couſin germain. Au bout de l'an il prit congé de Sa Majeſté auec beaucoup de ſatisfaction de ce grand Roy, qui daigna l'honorer d'vne lettre de ſon cabinet au Prince de Parme ſon neueu, conceuë en termes tres-auantageux, & dignes d'eſtre ici couchez. En voici l'extrait: *Tres-Illuſtre Prince de Parme mon tres-cher & tres-aimé neueu, Vous verrez par vne cedule de meſme datte que cete lettre, comme en conſideration de ce que*

LAMORAL

LAMORAL DE TASSIS *nous a bien ſeruis, & du deſir qu'il a de continuer, je lui ai fait depeſcher la preſente, pour vous encharger fort, ainſi que je fais, de l'auoir pour grandement recommandé, & de l'honorer & employer ſelon ſa qualité aux occaſions qui ſe preſenteront de mon ſeruice, & de le fauoriſer en ce qui s'offrira; d'autant que vous me ferez vn grand plaiſir, en faiſant ce que vous pourrez pour lui: & ce tant à raiſon qu'il le merite bien en particulier, comme parce qu'il eſt fils & parent de perſonnes qui nous ont ſi long temps & ſi bien ſeruis.*

CHAPITRE XXVI.

Le Comte LAMORAL *eſt honoré ſoubs le Duc de Parme de diuers Commandemens dans les Armées du Roy, creé le premier Comte de ſa Branche, & Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur.*

QVAND Meſſire LAMORAL fut retourné de la Cour, il continua de ſeruir le Roy dans ſes Armées; où premierement il fut pourueu d'vne Compagnie de cheuaux: puis continuant d'vn bel air en toutes les occaſions (qui furent frequentes ſoubs l'heureux gouuernement du Duc de Parme) il fut honoré en quelques rencontres, comme j'ai reconnu par certaines notes, du commandement de plus de trois mille hommes; ſoit que ſon merite, ſoit que l'antiquité au ſeruice lui procuraſt ce rang dans les Armées d'vn ſi grand Roy.

Ce fut auſſi lui, à qui la grace fut faicte par l'Empereur du tiltre de Comte peu auant ſa mort; qui rejoignit la Generalité des Poſtes de l'Empire & des Païs-bas en ſa perſonne ſoubs l'Empereur MATTHIAS; & qui aprés la mort de ſon pere fut fait Gentilhomme de la Chambre de ſa Majeſté Imperiale.

En vn mot, ce fut lui, qui aprés les funerailles de ſon pere reſolut de dreſſer vn Epitaphe commun à tous ceux qui repoſoient dans l'ancienne Chapelle de ſa Famille en l'Egliſe Noſtre Dame du Sablon à Bruxelles : car ſon bon vieillard de pere auoit bien eu le ſoin d'enrichir l'Egliſe de ſes liberalitez ; ainſi qu'on voit encore aujourdhui par la ſeparation du Chœur & de la nef, toute de marbre, qui eſt vn effect de ſa pieté : mais il n'auoit pas ſongé à laiſſer quelques memoires à l'honneur de ſes deuanciers; craignant qu'eſtant decrepite, il n'euſt ſemblé que les choſes qu'il euſt dreſſées euſſent eſté pour ſon intereſt propre, & pluſtoſt deſtinées à perpetuer ſa memoire, qu'à honorer ſes Ayeuls. Il ſe ſeruit à ce deſſein de l'inuention & de la plume d'Eryce Putean, qui quelque temps auparauant eſtoit retourné d'Italie pour venir enſeigner l'Eloquence en l'Vniuerſité de Louuein; où les Princes ALBERT & ISABELLE l'auoient choiſi pour ſucceſſeur de Iuſte Lipſe. C'eſt celle meſme dont nous auons desja rapporté les paroles* ailleurs, & qui ſert aujourdhui d'Epitaphe à tous ceux de cete Maiſon. Il n'eſt pas beſoin que je m'eſtende à faire la deſcription des Images de relief

* En la page 7. de l'Introduction de ce Traitté des Marques d'honneur de la Maiſon de TASSIS.

relief qui l'embelliſſent : il ſuffit de dire, que les deux figures qui ſont aux coſtez repreſentent l'vne la Mort, & l'autre la profonde & incomprehenſible Eternité, qui ne vieillit jamais; toutes deux de la hauteur du naturel, auſſi bien que les deux lyons qui ſont au ſommet de l'Architecture, & qui d'vne façon hardie ſupportent les Armes de la Maiſon, entourées d'vne demie douzaine de petits genies. Les ſtatuës qui ſont au bas dans les niches ſont plus anciennes, & ne ſont autres que des Images de quelques Saincts, comme de ſaincte Vrſule, dont les Compagnes ſont honorées particulierement en ce lieu, en nombre de vingtdeux, dez enuiron vne centaine d'années, que les premiers Seigneurs de TASSIS habituez en ce Païs, y poſerent auec vn grand reſpect les ſacrez Chefs de ces Vierges.

Treize ans aprés que l'ornement de l'Epitaphe fut dreſſé, le Comte LAMORAL, qui en eſtoit l'Autheur, eſtant venu à faillir en l'an M. DC. XXIV. il y receut la ſepulture; laiſſant ſon fils vnique LEONARD II. du nom, Comte de TASSIS, pour ſucceſſeur; qui eſt celui meſme de qui je vai parler.

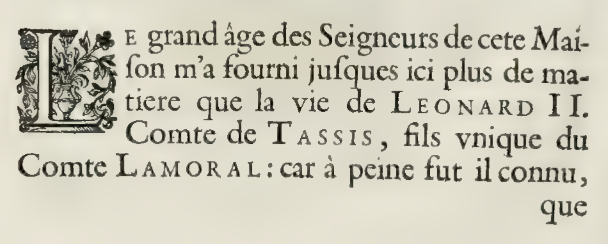






CHAPITRE XXVII.

LEONARD II. *du nom Comte de* TASSIS, *Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur* FERDINAND II. *eſt cheri & honoré deuant & aprés ſa mort par ſes Princes.*



LE grand âge des Seigneurs de cete Maiſon m'a fourni juſques ici plus de matiere que la vie de LEONARD II. Comte de TASSIS, fils vnique du Comte LAMORAL: car à peine fut il connu, que

que la mort, enuieuſe de noſtre bonheur, le rauit non tant à ſa Maiſon, qu'à nos Princes & au public : ſon naturel [1], doüé d'vn exquiſe bonté & d'vne veritable pieté, le rendoit aimable aux plus grands & aux plus petits. Et d'ailleurs la ſolidité de ſon jugement, jointe à la connoiſſance de beaucoup de choſes, acquiſes par le ſoin & ſoubs l'education de ſon Ayeul, qui le mit en mains [2] d'vn ſçauant homme de ſon temps, le faiſoit desja regarder & conſiderer comme vn ſujet grandement propre à ſeruir vn jour les Roys en des Ambaſſades. On admiroit en lui vne ſinguliere generoſité & vne [3] rare intelligence de toutes les langues de l'Europe ; qui toute ſeule eſt appellée par vn Eſcriuain [4] courtiſan, & entendu aux affaires d'Eſtat, vn riche diademe & vne connoiſſance ineſtimable. Tel eſtoit le deſſein de l'Infante ISABELLE CLAIRE EVGENIE, qui ſe ſouuenant de l'eſtime que PHILIPPE LE PRVDENT ſon Pere auoit fait des Ayeuls & oncles du Comte de TASSIS, & des ſignalez ſeruices que la Maiſon Royale en auoit receus, le deſtinoit à des emplois fort releuez.

L'Em-

1 Erycius Puteanus inter Epiſtolarum reliquias, editas Louanij anno 1612. Epiſt. 26. in quâ Leonardum adoleſcentulum alloquitur : *Egregiam tuam maximiſque natam rebus indolem in litteris ad me nuper miſſis notaui. Tuâ ſponte curſum capeſſis, quo dirigere laudatione meâ volui. Addis ingenio induſtriam, animum virtuti aptas, & iſtâ prætextâ virum nobis promittis, qui* REIPVBLICÆ CHRISTIANÆ VTILIS SIT, *ſibi alijſque bonus. Quid ampliùs dicam ? Perges & vota ſuperabis noſtra, qui ingenium iſtud tuum nonniſi* AD MAXIMA *deſtinamus.*

2 Idem inter Epiſt. Apophoreta Epiſt. 51. ad Leonardum de TASSIS, Baronem Sacri R. Imperij, dat. anno 1610. *Indoli ingenioque tuo ex animo faueo, & nomen perenne apprecor. Habes ductorem tuum Ioannem Vaſæum, virum probum, doctum, induſtrium; hunc audi, eumque puta, à quo quod optimum in omni vitâ erit haurias. Vale, & perilluſtri Auo tuo cultum indica.*

3 Idem in Centuriâ ſingulari Epiſtolarum Atticarum editâ Louanij anno 1625. Epiſtol. 5. ad Leonardum Comitem TASSIVM pænè puerum : *In hac ipsâ doctrina vice aſſumis elegantias quibus nec ætas par eſt; maſculam verecundiæ purpuram, grauem morum temperiem, omniſcium ſermonis decus. Nam cùm hebes etiam limina vix tetigeris, animo maturus es : & quod in viris quoque rarum,* PRÆCIPVIS EVROPÆ LINGVIS *loqueris, cùm videri poſſis necdum vernaculam didiciſſe. Parum eſt loqui, ſcribis etiam : manu juxta ac linguâ promptus es. De Latinâ nihil dico; quam diſcis, poſſides : & qui te audit, jam abſoluiſſe litteras arbitretur.*

4 Caſſiod. lib. 2. Epiſt. 1. Linguarum peritiam vocat, *Diadema eximium & notitiam impretiabilem.*

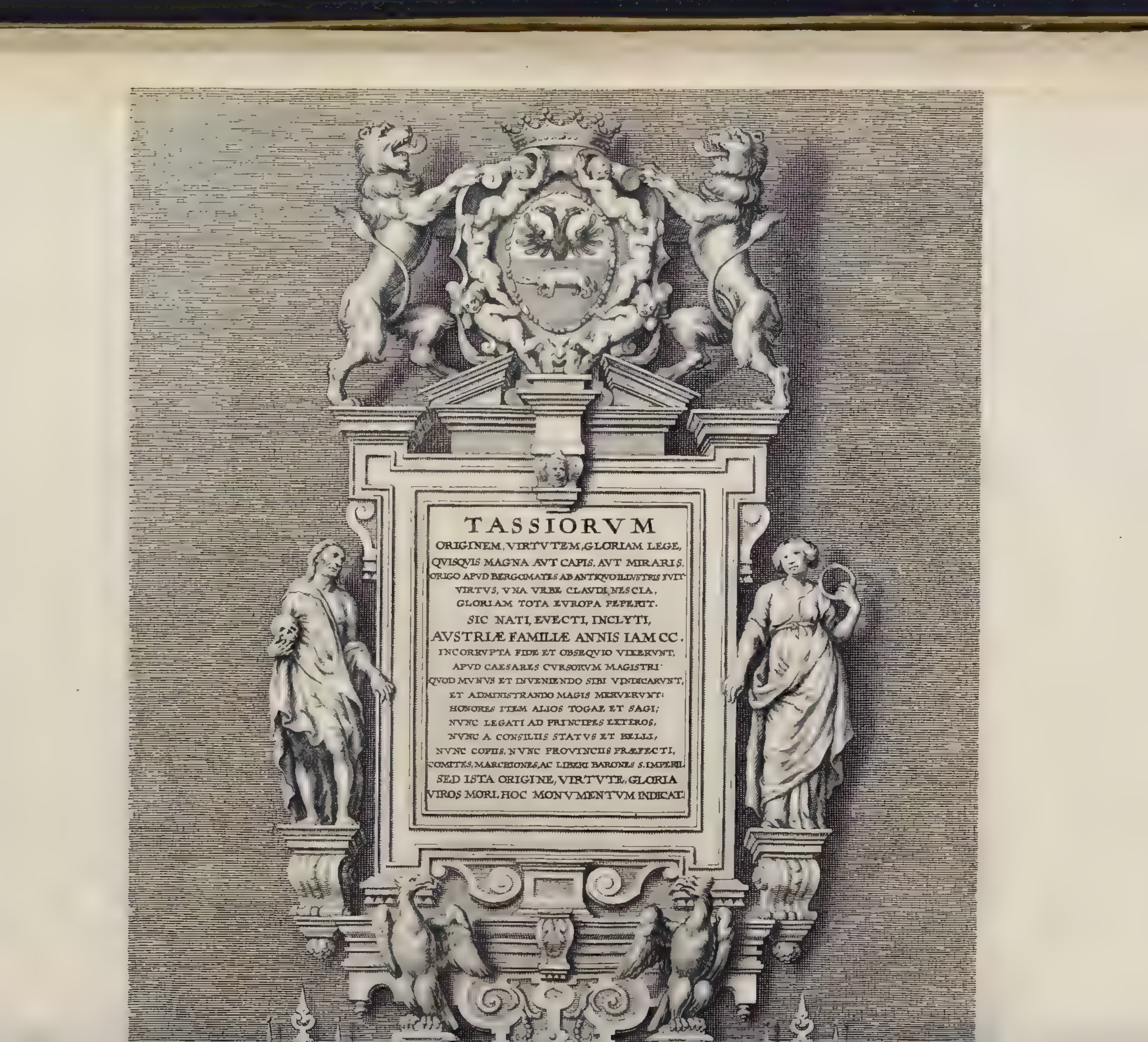
L'Empereur FERDINAND II. digne estimateur des merites d'vn châcun, eut de pareils sentimens à ceux de cete Princesse, aprés auoir connu les belles & nobles parties que possedoit ce Seigneur, en trois voyages qu'il fit à sa Cour. Il ne l'eut pas si tost oüi, qu'il commença de l'aimer: & pour lui donner des preuues de son affection, il l'honora premierement de la Clef dorée de sa Chambre; lui permit de la porter hors de l'Empire; & en outre il lui laissa plusieurs autres marques de sa bonté & liberalité, au regard des interests & de la conseruation de la Maison de TASSIS.

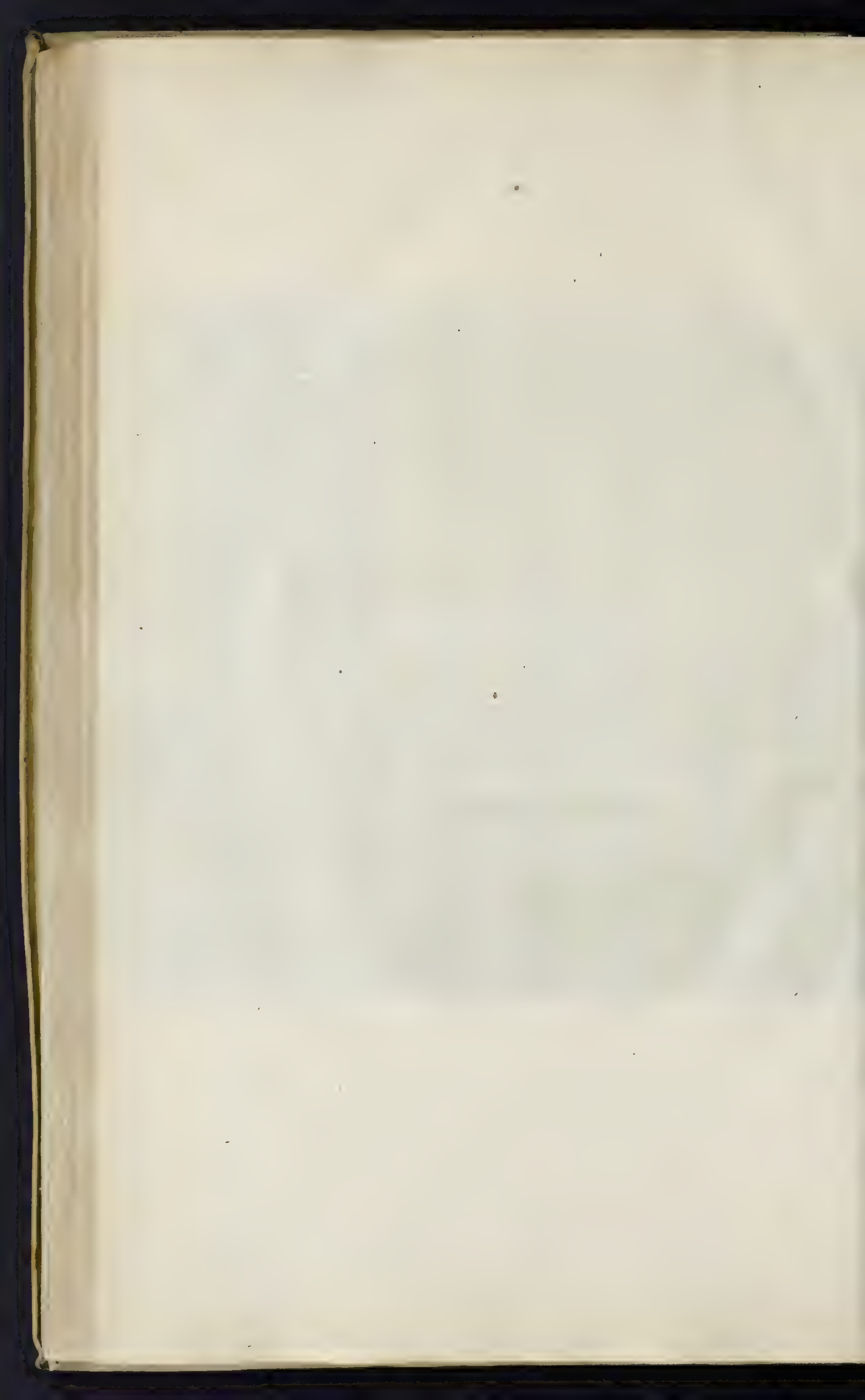
Il espousa Madame ALEXANDRINE DE RYE, alors Chanoinesse de l'Illustre College de saincte Vaudrud à Mons en Hainau, & * fille de PHILIBERT DE RYE Comte de Varas & de Claude de Tournon. Rien ne manqua à cet heureux mariage, qu'vne plus longue vie de ce braue Seruiteur du Roy, pour auoir vne belle lignée, nourrie & esleuée par lui dans les sentimens propres à des personnes de leur sorte, touchant la fidelité deuë à nos grands Monarques. Vne fiebure l'ayant saisi en la Cour de Prague, Sa Majesté Imperiale lui donna tous les tesmoignages imaginables d'vne singuliere bienueuillance; soit par des visites de sa part, soit par des ressentimens de sa maladie qu'il ne pouuoit celer, & qu'il faisoit voir à tous : jusques là, que ce Seigneur estant mort fort chrestiennement le XXIV. jour de May l'an M. DC. XXVIII. & la nouuelle en estant portée à l'instant à ce Prince, il

* Aubert le Mire en sa Chronique Belgique soubs l'an 1627. s'est mespris, disant que cete Dame est fille de Christophle de Rye de la Palu, Marquis de Varambon, de qui elle estoit sœur : & cet Autheur a esté aussi mal informé au mesme endroit, où il attribuë la premiere dignité de Comte à LEONARD II. conferée plusieurs années auparauant à LAMORAL II. son pere.




Ni. vander Horst delin
Corn. Galle iunior sculp


TASSIORVM
ORIGINEM, VIRTVTEM, GLORIAM LEGE,
QVISQVIS MAGNA AVT CAPIS, AVT MIRARIS.
ORIGO APVD BERGOMATES AB ANTIQVO ILLVSTRIS FVIT
VIRTVS, VNA VRBE CLAVDI NESCIA,
GLORIAM TOTA EVROPA PEPERIT.
SIC NATI, EVECTI, INCLYTI,
AVSTRIÆ FAMILIÆ ANNIS IAM CC.
INCORRVPTA FIDE ET OBSEQVIO VIXERVNT,
APVD CAESARES CVRSORVM MAGISTRI
QVOD MVNVS ET INVENIENDO SIBI VINDICARVNT,
ET ADMINISTRANDO MAGIS MERVERVNT:
HONORES ITEM ALIOS TOGAE ET SAGI;
NVNC LEGATI AD PRINCIPES EXTEROS,
NVNC A CONSILIIS STATVS ET BELLI,
NVNC COPIIS, NVNC PROVINCIIS PRÆFECTI,
COMITES, MARCHIONES, AC LIBERI BARONES S. IMPERII.
SED ISTA ORIGINE, VIRTVTE, GLORIA
VIROS MORI, HOC MONVMENTVM INDICAT.



il fit ſoudain demander ſon nom,& commanda qu'on fiſt dire des Meſſes dans la Chappelle du Palais toute la matinée pour l'ame de ſon fidele Vaſſal & Illuſtre ſeruiteur. Ainſi cete bienueillance paſſa juſques au delà de la vie; & le premier qui rendit les pieux deuoirs au Comte de TASSIS,fut le plus grand Prince du monde, qui par ce moyen voulut encore honorer ſa memoire.

Les Couriers en ayans apporté la nouuelle à Madame ſa femme, & la Cour de Bruxelles en eſtant promptement remplie, le peuple qui l'auoit en affection, fit par ſes teſmoignages de bonne volonté l'oraiſon funebre de ce Seigneur: & l'Infante ISABELLE en fit à diuerſes fois le panegyrique elle meſme, regrettant publiquement la perte d'vn ſi vertueux ſubjet. Madame ſa veufue, dont le dueil & la conſtance furent eſgalement admirez, ne laiſſa point parmi les larmes d'entreprendre vaillamment le ſoin & l'intendance des affaires & du ſeruice du Roy, qui tout à coup lui tomba ſur les bras: & peu à peu, l'eſperance qu'elle conceut auec les Princes & le public d'eſleuer heureuſement ſes deux enfans, adoucit cete perte. L'aiſné de ces deux pretieux gages qui lui reſterent de ſon eſpoux,fut Madame GENEVIEVE DE TASSIS, à preſent Marquiſe de Sfondrate, miroir exemplaire de cete Cour, & doüée d'vne ſi rare modeſtie, que qui la voit, ne peut n'auoir de grands ſentimens de la vertu. Le ſecond en âge fut Monſieur le Comte de TASSIS, LAMORAL III.

du nom,dont l'image eſt fort naifuement repreſentée au deuant de cet Ouurage, & en qui l'on peut dire ſans encheriſſement,qu'vn jour il poſſedera en gros, ce que ſes Ayeuls auoient de bon en deſtail. Et dez maintenant, il n'y a preſque autre difference, ſinon que l'âge n'a pas encore blanchi ſes cheueux, comme ceux de pluſieurs des ſiens, qui ont paſſé les quarante, cinquante & ſoixante ans de ſeruice, dans les plus honorables emplois que puiſſent donner nos inuincibles Monarques. I'ai dit * ailleurs l'eſpoir que l'Infante ISABELLE conceut de lui pendant ſon enfance; comment elle dit en peu de mots, que cet aiglon voleroit vn jour bien haut, & que ſans ſiller les yeux il regarderoit conſtamment le Soleil, qui eſt repreſenté par nos Princes. C'eſtoit desja en ce temps là ſon inclination, & Madame ſa mere, qui eſt la vertu & la generoſité meſme, arrouſant inceſſamment par ſes bonnes inſtructions cete jeune plante, l'a eſleué ſi heureuſement,qu'ayant pris vne noble teinture de pluſieurs belles connoiſſances, & en ſuite paſſé par tous les exercices dignes de ſa perſonne, dont il s'acquitte auec vne approbation vniuerſelle; il a paru dans les tranchées & dans les Sieges de places en ſon adoleſcence : ce qui eſt aſſez dire, pour faire voir qu'au temps meſme que d'autres ont à peine commencé d'eſtudier à la theorie, lui eſtoit desja au meſme âge ſçauant au meſtier des grands cœurs,qui eſt le ſeruice de noſtre Roy, & la conſeruation de ſes Eſtats.

* Au Chapitre III. de la Premiere Partie.

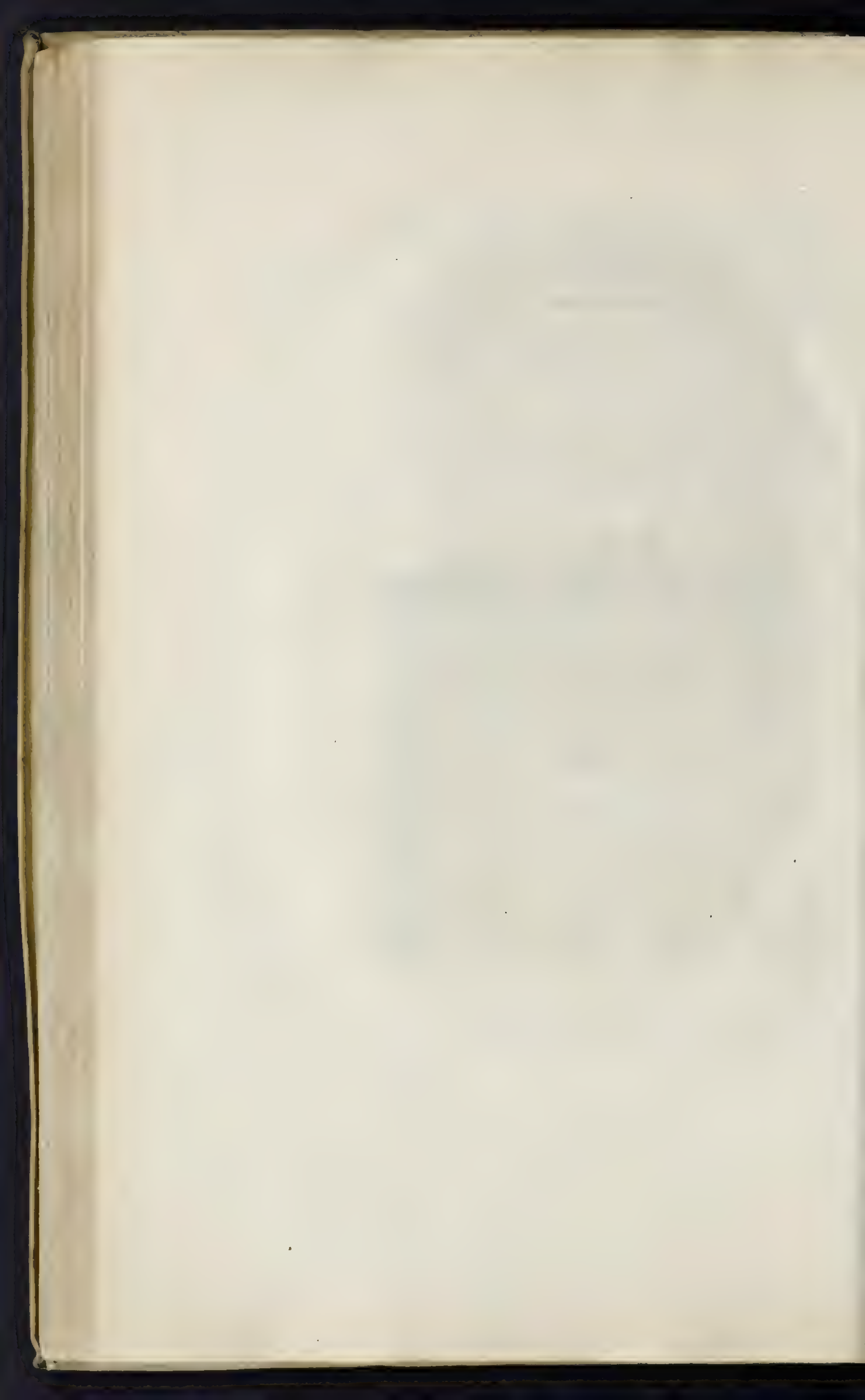
TROI-

TROISIEME PARTIE,

CONTENANT LES MARQVES D'HONNEVR DE LA BRANCHE DES COMTES DE VILLAMEDIANA DE LA MAISON DE TASSIS.



LES *Comtes de Villamediana en Eſpagne, de la Maiſon de* TASSIS, *portent couppé, au premier, d'or à l'Aigle de l'Empire naiſſant, becqué & diademé de gueules; au ſecond, d'aZur à vn Blereau paſſant d'argent.* Le Graueur a fait faute en la Science Heroique du Sieur de la Colombiere, de faire l'Aigle entier, qui ne doit paroiſtre qu'à moitié : & dans le Nobiliaire d'Alonſo Lopez de Haro le Blereau eſt ſouſtenu mal à propos d'vne motte de terre.





CHAPITRE I.

RAIMOND DE TASSIS *va eſtablir ſon ſejour en la Cour du Prince* PHILIPPE II. *& s'allie en Eſpagne.*



EZ que l'Empereur CHARLES V. & la Royne IEANNE ſa Mere eurent * naturaliſé dans les Royaumes d'Eſpagne Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS I. du nom, & ſes freres; il ne falloit pas moins attendre que de voir vn

* Voyez le Chapitre III. de la Seconde Partie de ces Marques d'Honneur.

jour quelque Seigneur de cete Maiſon aller en Eſpagne pour touſiours, à deſſein d'eſtablir ſa demeure en la Cour des Roys Catholiques.

Nous auons dit [1] ci deuant, que MAPHEE DE TASSIS, frere de Meſſire IEAN BAPTISTE, y veſquit longues années; reſte maintenant à parler du fils de Iean Baptiſte, neueu dudit Maphée, nommé RAIMOND; qui non ſeulement paſſa en Eſpagne, mais encore s'y allia, & donna commencement à la branche des Comtes de Villamediana. Il eſtoit né dans les Eſtats de Flandres, auſſi bien que ſon frere ROGER: c'eſt pourquoi les Eſpagnols qui parlent de lui (entre autres, [2] Argoté de Molina, & à ſon exemple [3] Barnabé Moreno de Vargas) le diſent Flamand.

Ie ne ſçai ſi ſon naturel reuint au jeune Prince PHILIPPE: mais il eſt certain, qu'il l'aima, & que cet attrait fut le plus fort à le retenir en Eſpagne, depuis qu'il ſe fut compleu au ſejour de cete Cour, & à la bienueuillance de ſon Maiſtre. Tant y a, qu'il ſuiuit ce jeune Prince, & qu'il enuoya pour ſon Lieutenant en Allemagne Don [4] Iean Zapata, fils du Seigneur de Barajas;

1 A la fin dudit Chapitre III. de la Seconde Partie.

2 Argoté de Molina en ſon Traitté de la Nobleſſe d'Andalouſie, imprimé à Seuille l'an 1588. liu. 2. chap. 134. REYMVNDO DE TASSIS, *natural de Flandes, Cauallero del Habito de Santiago, y Correo Mayor de Su Mageſtad, de la Familia* DE TASSIS *del Cornel de Bergamo, Ciudad de Venecianos, dexò ſu Caſa y Mayorazgo en Madrid, que oy poſſée Don* IVAN DE TASSIS *ſu hijo, Correo Mayor de los Eſtados de Su Mageſtad, y Cauallero del Habito de Santiago. Fue* REYMVNDO DE TASSIS *hijo de* IVAN BAPTISTA DE TASSIS, *que paſsò de Italia à Flandes con el Emperador* MAXIMILIANO.

3 En ſon XIV. Diſcours de la Nobleſſe d'Eſpagne: *De Roma ſon los Audradas, Freyles, Ambias, Traſentos, Marines, y Beltranes: de Italia, los Grimaldos, Caluos, Catanos, Centuriones, Cigalas, Dorias, Grillos, &c. de Flandes los* TASSIS, *y los Açambuxas: de Francia ſon los Guillenes, Bernales, Solier, &c.*

Ioannes de Laet in ſuâ Hiſpaniâ, ſiue de Regis Hiſpaniæ Regnis & opibus Commentario, in Sylloge Nobiliſſimarum Hiſpaniæ Familiarum, cap. XVII. TASIS, vel TASSIS, *Nobilis Familia; è quâ multis annis fuerunt Supremi Magiſtri Curſorum: ex hac eſt Comes de Villamediana.*

4 Nicolaus Mameranus in Catalogo Familiæ totius Aulæ Cæſareæ per expeditionem aduerſus inobedientes, edito Coloniæ anno 1550. pag. 19. *Veredariorum Præfectus* IOANNES BAPTISTA ZAPATA, *locum tenens* RAIMVNDI DE TAXIS, *Generalis Veredariorum, ſeu Poſtarum, quos vocant, hoc eſt, Curſorum equeſtrium per equos diſpoſitos Præfecti ſeu Magiſtri.*

rajas; que certains [1] Memoires portent auoir esté son beau-frere, comme mari de Dame ALEGRE DE TASSIS sa sœur; de laquelle neantmoins il n'eut enfans.

Vne chose qui contribua pareillement beaucoup à lui faire choisir sa demeure pardelà, fut le mariage qu'il contracta auec vne [2] fille de la Maison d'Acuña, nommée Catherine, née de Don Pierre d'Acuña & de Dame Leonor de Zuniga & de Castille, & arriere-petite-fille de Don Pierre d'Acuña, premier Comte de Buendia : moyennant quoi il se trouua allié à plusieurs grandes Familles d'Espagne, qui lui seruirent d'autant de liens, pour l'obliger à demeurer au lieu mesme où il auoit acquis ce nouueau parentage: sur tout, dez qu'il en eut des enfans, & des fils entre autres, qui furent depuis reputez Espagnols; & dont la renommée fut si grande, que par toute l'Europe on parloit d'eux, ainsi que je ferai voir ayant escrit de leur pere.

CHA-

1 Memoires de cete Maison de TASSIS, communiquez par le Sieur Henry Preuost, dit de le Val, Escuyer Sr de Teuants, Roy d'armes de Sa Majesté, au tiltre d'Artois.

2 Prudent de Sandoual, Euesque de Pampelune, en la Genealogie de la Maison d'Acuña, imprimée derriere la Chronique d'Alfonse VII. Empereur: *Doña Catalina de Acuña, que casò con* REYMVNDO DE TARSIS, *Correo Mayor de España: cuyo hijo es Don* IVAN DE TARSIS, *Correo Mayor que oy es de España, y Gentilhombre de la Camara de Su Magestad, y Cauallero del Habito de Santiago: y nascieron mas deste matrimonio, Don* PEDRO DE ACVÑA-TARSIS, *que murió sin succession; y Doña* ANGELA DE ACVÑA-TARSIS, *muger que oy es de Don Luys de Guzman, Capitan de hombres de armas.*



CHAPITRE II.

RAIMOND DE TASSIS *est honoré par le Prince* PHILIPPE II. *en diuerses façons, & il accompagne Son Altesse en son voyage de Flandres.*

IL demeura peu en Espagne sans estre honoré de * l'Ordre Militaire de saint Iacques. Sa naissance & le parti qu'il alloit prendre en ces Royaumes, sembloit bien requerir du Prince vn tel honneur, qui lui deuoit seruir de titre pour auoir quelque temps aprés vne Commande, ainsi qu'il l'obtint depuis.

Il me seroit assez difficile de dire s'il l'auoit ou non, quand il accompagna le Prince PHILIPPE en son voyage de Flandres en l'an M. D. XLVIII. aprés plusieurs instances de CHARLES V. son Pere : mais quoi qu'il en soit, cete occasion fut belle pour s'auancer de plus en plus aux bonnes graces de ce jeune Prince; attendu que la tendresse de l'âge, & les libertez du voyage, qui fut en poste jusques à la frontiere d'Espagne, lui offrirent mille rencontres pour se rendre agreable à PHILIPPE II. qui alors auoit plus de familiarité qu'il n'en eut depuis, au rapport de Vincent Aluarez, Sommelier de sa paneterie, qui a descrit & imprimé en Espagne incontinent aprés l'Histoire de son voyage. D'ailleurs il auoit aussi vne bonne partie des soins de la conserua-
tion

* Alonso Lopez de Haro en la Seconde Partie de son Nobiliaire d'Espagne, parlant de Raimond: *Fue Cauallero de la Orden de Santiago, y encomendado en ella: tuuo entrada de Gentilhombre de la Camera: passò à España despues de la muerte de* MAFEO DE TASSIS *su tio, hermano de su padre, que hauia hecho el oficio de Correo Mayor en ausencia suya: en el qual siruiò al Catholico Rey Don* FELIPE SEGVNDO *con mucha prudencia en todos los negocios que se ofrecieron en su tiempo; en que mostrò el valor de su persona, y la clara sangre de sus Mayores: donde conocida su mucha Nobleza y calidad, fue casado con Doña Catalina de Acuña, hija de Don Pedro de Acuña, y de Doña Leonor de Zuniga y Castilla su muger, nieta de Don Pedro de Acuña y de Doña Teresa Sarmiento su muger, y bisnieta de Don Pedro de Acuña, primero Conde de Buendia, y de la Condesa Doña Ynes de Herrera*, &c.

tion d'vn ſi pretieux gage, & d'vn Fils vnique, appellé par ſon Pere pour eſtre declaré heritier de tous ſes Eſtats patrimoniaux : car c'eſtoit le deſſein de l'Empereur,qui auoit dez long temps auparauant medité ſa retraitte, & deſſeigné d'aller finir ſes jours en quelque lieu fort eſcarté,où il ſeruiroit Dieu:& comme le temps approchoit de l'execution de ce grand Adieu qu'il vouloit faire au monde ; il n'auoit plus aucun ſoin que de voir ſon Fils en poſſeſſion des Couronnes que lui alloit quitter.

RAIMOND DE TASSIS fut choiſi pour conducteur de ce voyage; & le Prince marcha tousjours ſur ſes pas auec peu d'autres : car l'Hiſtoire porte, qu'il n'auoit en ſa compagnie & à ſa ſuite que le Cardinal de Trente,le Nonce du Pape, le Duc d'Alue, le Duc de Ceſa, Don Antoine de Toledo, grand Eſcuyer de ſon Alteſſe ; Ruy Gomes de Silua & Don Iean de Benauides, Gentilshommes de ſa Chambre ; Don Gomez de Figueroa, Capitaine de la Garde Eſpagnole, & quatre ou cinq autres perſonnes. Tellement,que ſi le voyage fut heureux, & ſi la perſonne de ce Prince arriua en ſanté, RAIMOND eut grande part à ce bonheur: ainſi qu'il eut depuis en pluſieurs occaſions qui ſe preſenterent de faire paroiſtre ſa prudence & ſage conduite au ſeruice de ce meſme Prince, eſtant deuenu Roy : ce qui fut cauſe qu'il eut droit * en particulier d'entrer en la Chambre Royale.

* Le meſme Autheur au paſſage allegué.

CHAPITRE III.

RAIMOND DE TASSIS *descouure au Roy* PHILIPPE II. *vne partie des mauuais desseins de* CHARLES *Prince d'Espagne.*

SI jamais homme se trouua bien en peine, ce fut RAIMOND DE TASSIS, lors que la fidelité jurée au Roy l'obligea de rendre conte à Sa Majesté des desseins de celui, qui par de mauuais conseils, au lieu d'accroistre les fleurons de la Couronne de son Pere, preferoit & embrassoit les moyens d'en arracher vne bonne partie. Ce Prince estoit * frappé d'vne maladie qui n'est que trop commune, & qui fait maintes fois fouler aux pieds les droits Diuin & Humain, lors que des personnes impatientes d'estre gouuernées, veulent gouuerner elles mesmes, & s'oublient entierement du deuoir qu'elles ont enuers ceux qui regnent. Il estoit âgé de vingt trois ans; & desja on lui persuadoit que sa teste estoit propre à porter vne Couronne, ses espaules suffisantes pour soustenir le faix de la Monarchie, & ses mains assez robustes pour manier le Sceptre. On lui soufflоit aux oreilles, que tant qu'il seroit aux yeux de son Pere, toutes ses actions seroient veillées; que des peuples esloignez le receuroient à bras ouuerts; qu'estant Fils vnique, il deuoit desja estre marié. Son naturel le porta à escouter volontiers tous ces discours: telle-

* M. Gil Gonçalez Dauila Annaliste du Roy PHILIPPE IV. en son Theatre des Grandeurs de Madrid, chapitre 10. *El año 1568. à 24. de Iulio muriò en Madrid Don* CARLOS, *Principe de las Españas, à los 23. años de su edad. Matò le vna enfermedad no nueua: vn deseo de reynar antes de tiempo: tratos y traças secretas sin sabiduria del Padre. Pedia postas para salirse del Reyno: buscaua dineros, y metia diligencias apretadas, despeñandose à gran priessa, sin mas consejo que el que le daua su gusto, apartandose del camino Real de la razon,* &c. Ioignez à cela ce qu'en escrit Antoine de Herrera au 15. liure de son Hist. Generale chap. 2.

tellement qu'il ſe rendit aux perſuaſions de ces eſprits remuans, qui vouloient peſcher en eau trouble, & faire leurs affaires aprés l'eſloignement du Fils, quand il ſe rapprocheroit de ſon Pere.

Il commença donc à prendre ſes meſures, & à mediter vn voyage en Flandres, ſans le communiquer au Roy : il * fit ſonder RAIMOND DE TASSIS comme General des Poſtes, s'il lui accorderoit pas des cheuaux, & s'il lui garderoit pas le ſecret, auec des promeſſes de grande recompenſe enuers tous les ſiens. Cete propoſition parut d'abord funeſte & inconceuable à qui ne l'euſt ouyë. Quoy ? le Fils vnique d'vn ſi grand Monarque ſortir des limites des Royaumes de ſon Pere ſans lui en parler ? qu'eſtoit-ce, ſinon vn appreſt à quelque ſanglante guerre, & auſſi eſtrange, que qui verroit dans vn meſme Ciel les aſtres entreprendre contre le Soleil ? Que ſi jadis Remus fut tué de la main de ſon frere pour auoir franchi le foſſé de la ville de Rome par vn ſimple meſpris; que ſeroit-ce, ſi ce Prince, ſans en donner part à ſon Pere, paſſoit les frontieres d'Eſpagne auec vn danger euident du repos des peuples, & vn intereſt manifeſte de ſon authorité Royale & Paternelle ? D'ailleurs ce Prince, qui eſtoit redoutable à ceux qui contrarioient ſes inclinations, & qui deuoit vn jour auoir le moyen de le faire bien payer, tênoit fort en peine RAIMOND : car outre cela il preuoyoit bien que le Roy eſtant grand juſticier, ſans doute il chaſtieroit le Prince ſon Fils rigoureuſement.

* Famianus Strada de Bello Belgico libro VII. *Rex collaudatâ* IOANNIS AVSTRIACI *fide, compertoque dein ex aliorum indicijs Filij conſilio; ac poſtremùm à* RAYMVNDO DE TASSIS, *Regio Tabellariorum Præfecto, admonitus feſtinationis quâ Carolus equos popoſcerat ad longinquum iter celeriter commutandos; in ſummâ animi fluctuatione per omnia vrbis templa preces ac ſupplicia imperauit: ſimul conſilium aliquorum inſignium doctrinâ virorum, quibus vti conſueuerat, exquiſiuit.*

 Neant-

Neantmoins, comme ſon deuoir eſtoit d'eſtre fidele à celui qui regnoit, deuant que l'eſtre à celui qui regneroit à ſon tour; & que d'autre part le mal preſſoit [1], diuers ſignes s'eſtans desja laiſſé voir en d'autres endroits, il declara au Roy ce qui s'eſtoit paſſé.

Sa Majeſté ayant appris de la bouche de RAIMOND cete nouuelle circonſtance des deſſeins de ſon Fils, prit conſeil, & reſolut enfin de lui oſter les moyens d'accomplir ſes deſirs, & le ſeura de certains domeſtiques qui fomentoient ſes meſcontentemens imaginaires. Ce fut en le tenant fermé dans vne chambre, en compagnie des plus grands de la Cour, aprés lui auoir oſté le commerce auec tous les eſprits brouillons, & donné aduis à meſme temps aux Conſeils de tous ſes Royaumes de ce qu'il auoit fait; remetant à vn autre temps de leur en declarer la raiſon. La Iuſtice & la bonté de ce Pere furent eſgalement [2] loüées par les Cours d'Eſpagne, & le manquement de reſpect en la perſonne du Fils fut blaſmé. Mais quelques mois aprés, ce Prince nourri en delices, & ſubjet [3] à ſes appetits, beut exceſſiuement froid aux plus grandes chaleurs de l'eſté; prit ſouuent plaiſir de raffraichir auec de la glace les draps de ſon propre lit; &

1 Idem: *Et Martini quidem ab Azpilcuetâ, Nauarri Doctoris ſententia (hanc enim tantummodò vidi ex omnibus) hæc ſummatim fuit; non poſſe ab Rege abſque graui animæ noxâ negligi ſalutem Regni; negligi autem, Carolo abire permiſſo: qui procul, eoque confidenter aperteque diſſidens à Patre, Regnum in ſtudia parteſque diſtracturus eſſet; non minùs quàm Carolo* VII. *Galliæ Regi contigit ex Ludouici Filij diſſidio atque ad Burgundos fugâ. Sed Patris dubitationem exemit Filij feſtinatio, quem poſtridie diſceſſurum Regi propere aperuit* RAYMVNDVS.

2 Gil Gonçalez Dauila en ſon Theatre des Grandeurs de Madrid.

3 Salazar de Mendoça, Chanoine de l'Egliſe de Tolede, en ſon Traitté de l'Origine des Dignitez Seculieres de Caſtille & de Leon, liu. 4. chap. 4. §. 3. parlant de ce Prince: *Llegado lo recio del verano, diò en andar deſnudo y deſcalço, en dormir al ſereno y deſcubierto. Beuia muy grandes golpes de agua con nieue en ayunas y de noche; y metia la nieue en la cama. Comia con gran exceſſo fruta y otras coſas muy contrarias à ſu ſalud. No baſtò ninguna diligencia para eſtornarſelo, ni para retrahelle de ſemejantes deſordenes. Alfin, ſele resfriò la virtud y calor natural, y con eſto ſe determinò à no comer, ni tomar coſa alguna; y eſtuuo aſſi onze dias, ſin paſſar mas que agua fria. Quando quiſo tomar algunos caldos y ſuſtancias, tenia el eſtomago tan debilitado y flaco, que no las retenia; y aſſi vinò à conſumirſe, ſin que le aprouechaſſen los muchos beneficios que le aplicaron. Acabò en veinte y quatro dias del mes de Iulio deſte año ſeſenta y ocho, como muy Catholico Chriſtiano, con mucho conocimiento de Dios, y arrepentimiento de ſus pecados.*

& en ſomme, ſe gorgeant ordinairement de fruits, ſans qu'il y euſt moyen d'y mettre reméde, il tomba enfin dans vne fiebure, aprés vn renuerſement total de l'œconomie du corps, & rendit l'eſprit ſuauement en bonne compagnie. Ce ne fut pas ſans grand regret du Pere & de ſes Eſtats, contre ce qu'en ont eſcrit pluſieurs Hiſtoriens eſtrangers, ou malueuillans ou mal informez (ainſi qu'vn * graue Autheur, qui raconte la veritable cauſe de ſa mort comme je l'ai deſcrite, a tres-bien monſtré:) attendu que l'âge, qui eſt le pere de la ſageſſe, joint aux remédes qu'on taſchoit d'y apporter tous les jours, euſt ſans doute changé le naturel de ce Prince, qui poſſible ſe fuſt ſerui par aprés de ſes inclinations hardies en des occaſions memorables, au bien de l'Egliſe & de ſes Eſtats: ainſi qu'il teſmoigna à ſa mort auec de grands ſentimens d'auoir offenſé le Roy ſon Pere.

* Ledit Salazar de Mendoça au lieu allegué: *El preſidente Iaques Auguſto Thuano, al principio del libro quarenta y tres de ſus Hiſtorias, quenta otro tanto, caſi como lo paſſado. Parecen entrapelias, o juegos de paſſa paſſa, y de Maſtre Coral. Dize que tenia el Principe ſeis piſtoletes*, &c.



 CHA-



CHAPITRE IV.

IEAN DE TASSIS I. *du nom, depuis Comte de Villamediana, se signale en des batailles contre les Mores & les Africains; & porte sur ses espaules le corps du Prinse Don* IEAN D'AVSTRICHE *dans l'Escurial.*

RAIMOND DE TASSIS laissa trois fils en mourant; l'aisné desquels fut IEAN DE TASSIS I. du nom, depuis Comte de Villamediana: le second, * PHILIPPE DE TASSIS,

* Voyez le Chapitre VIII. de cete Troisiéme Partie.

TASSIS, Archeuesque de Grenade : & le troisiéme, [1] PIERRE DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire de saint Iacques.

Il fut le premier qui succeda depuis au Majorat que son pere laissa, & qui, comme tant d'autres, suiuit heureusement les traces des siens. Estant [2] né à Vailladolid, il fut esleué en la ville de Dueñas, dans la maison des Comtes de Buendia ses ayeuls. Peu d'années aprés il passa à la Cour, où il seruit le Prince Don CHARLES auec vne satisfaction tres-particuliere, à raison des belles parties qui parurent en lui dez son bas âge; qui estoit vne valeur, & vne agilité incroyable. Il fût au seruice de ce Prince, jusques à tant que l'âge & les occasions l'appellerent dans les emplois: comme quand on fit la guerre aux Mores de Grenade, où vn cheual, que le Prince Don IEAN D'AVSTRICHE (à qui il estoit Gentilhomme de la Chambre) lui auoit donné, fut tué dessoubs lui; les siens, qui estoient beaux à merueille & en nombre, n'estans pas encore arriuez. Il ne manqua [3] pas non plus d'assister en l'an M. D. LXIV. à l'expugnation du Peñon de Velez, sur la coste d'Afrique deuers la Mediterranée, non plus qu'au secours d'Oran, soubs la conduite du mesme Prince Don IEAN. Depuis que ces guerres furent finies, il se retira à la Cour, pour y seruir le Roy PHILIPPE II. pendant le Regne duquel il assista en plusieurs rencontres memorables, & tint des plus illustres rangs

1 Il est particulierement leüé en cete Troisiéme Partie au Chapitre X. & aux suiuans.

2 Alonso Lopez de Haro en la Genealogie des Comtes de Villamediana: *Naciò en Valladolid, y passò sus primeros años y tierna edad en la villa de Dueñas, con Doña Catalina de Acuña su madre, en la casa de sus Abuelos los Condes de Buendia : y de alli boluio luego à Palacio à seruir al Principe Don* CARLOS *con grande satisfacion, por concurrir en el las partes de valor, y agilidad, que fauoreciò tanto este Serenissimo Principe; a quien assistiò hasta que le apartò la edad, y las occasiones, hallandose en la guerra de Granada; donde en la primera ocasion le mataron los Moros el cauallo, que el Serenissimo Señor Don* IVAN DE AVSTRIA *le auia dado, por no auer llegado los suyos, que siempre los tuuo, y el esplendor de su casa y Familia, igual al de los Mayores Señores destos Reynos.*

3 Le mesme Autheur : *Peleò señaladamente en el assalto de Galera: hallò se en la jornada del Peñon, y socorro de Oran.*

rangs auprés de ſa perſonne, & de celle du Roy ſon ſucceſſeur, comme je deſcrirai ci aprés.

I'ai remarqué autrefois, qu'il ſe trouua au depoſt du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, quand ſon corps, apporté des Païs-bas, fut mis dans l'Eſcurial auprés de celui de l'Empereur CHARLES ſon Pere: car ce Prince eſtant mort [1] fort chreſtiennement (contre ce qu'à eſcrit vn preuaricateur renommé) d'vne fiebure que les Eſpagnols appellent vn *Tabardille*, le premier jour d'Octobre de l'an M. D. LXXVIII. dans vne barraque au milieu de ſon armée en la Prouince de Namurrois; & ayant eſté colloqué par ordre de ſon neueu le Prince de Parme derriere le [2] grand Autel de la Cathedrale de Namur; cinq mois aprés il fut [3] reporté en Eſpagne par le commandement exprés du Roy, ſoubs la charge & conduite de Don Gabriel Niño de Zuniga, Gentilhomme de ſa Chambre. Le corps eſtant arriué en l'Abbaye de Parazes, à cinq lieuës de Segouia, on y attendit les ordres de Sa Majeſté, qui y enuoya promptement l'Eueſque d'Auila, & autres ſiens Miniſtres, douze Chapellains d'Honneur, & grand nombre de Seigneurs, tant ſeruiteurs du Prince defunct, qu'autres qui ne lui auoient point appartenu; & parmi les premiers ſe trouua Don IEAN DE TASSIS.

En

1 Vir illuſtris Ioan. Bapt. de TASSIS Comment. de Bello Belg lib. 4. in fine: *Obijt trigeſimo ſecundo ætatis ſuæ anno, cùm præclaras animi dotes, quibus natura eum ornauerat, nonnullâ rerum experientiâ auxerat; Regiæ planè indolis vir, omnino fortis ac ſtrenuus; vt in nauali clade Turcæ illatâ ad Lepantum ſatis apparuit; fortiſſimi ac optimi cujuſque amicus & ſodalis, nihil tam exoſum habens quàm maleuolos homines; ſplendidus omnino, pietatis plenus, Religionis fideiq́ue obſeruantiſſimus (etiamſi falsò aliud poſteritati tradere conetur Antonius Perez, ob maleficia capitis in Hiſpaniâ damnatus, ſed qui fugâ ſupplicium euaſit, profugusq́ue atque exſul in Galliâ vitam exoſam trahit, Regi Dominoq́ue longè ingratiſſimus:) donaueratq́ue eum natura tam hilari ac leni vultus formâ, vt vix quiſquam fuerit, cujus voluntatem & amorem ſtatim ſibi non conciliarit.*

2 Où lui fut poſé cet Epitaphe: *D. O. M. S. Sereniſſimo Principi* IOANNI AVSTRIACO, D. CAROLI V. *Imp. F. poſt Mauros in Bæticâ rebellantes ſubjugatos, Turcarum maximam claſſem ad Patras eo duce funditus fugatam deletamq́ue; cùm in Belgio Proregem ageret, in Caſtris apud Bouiniam continuâ febri in ipſo juuentutis flore ſublato, Auunculo ſuo amantiſſimo* ALEXANDER FARNESIVS, *Parmæ Placentiaq́ue Princeps* 1578.

3 Relation MS. de la maladie, mort & enterrement du Prince Don IEAN dreſſée en Eſpagnol par le Pere François Orantes ſon Confeſſeur, depuis Eueſque d'Ouiedo.

En leur presence on ouurit la male, dans laquelle on auoit apporté le corps, fourrée de veloux bleu : & incontinent on rejoignit le corps, en sorte que les marques ne paroissoient point, encore qu'on l'eust coupé en trois pieces. Alors on remarqua combien estoit faux le bruit qui auoit couru, que ce Prince estoit mort d'vne maladie peu honneste, & dont l'on disoit qu'il portoit les marques. Il fut donc mis dans vn cercueil fourré de veloux noir, à vne Croix sur le couuercle, qu'on fit de sorte, qu'on pourroit, en l'ouurant auec des gonds dorez, le voir gisant dans cete nouuelle quaisse.

Ce transport acheué, il fut porté auec grande pompe jusques à l'Escurial, où il fut accompagné par quatre cens cheuaux : & à son arriuée, on le deschargea pour en charger les espaules * des principaux Seigneurs de la Compagnie ; qui furent Don Gabriel Niño de Zuniga, Don IEAN DE TASSIS, Don Pedro Zapata de Cardenas, tous trois Gentilshommes de sa Chambre ; puis Don Gonçalo Zaauedra, Don Ierosme Zapata, Don Iean Enriquez, Don Garcia Brauo, qui estoient ses Pages, auec vn neueu de l'Euesque d'Auila. Ils le porterent en cet ordre dans le Monastere jusques à la grande cour, qui est voisine de la Chapelle. Estant dedans, on fit le landemain les ceremonies accoustumées en la tradition des corps des Princes : & le sien fut mis dans la voute ou Mausolée des Roys, à costé droit de l'Empereur CHARLES V. son Pere, ainsi que le Roy PHILIPPE II. l'auoit commandé.

* Le mesme Autheur en ladite Relation MS. *Llegaron à San Lorenço el Real con quatrocientos hombres de cauallo, que le acompañaron. Metieronlo en hombros en el Monesterio, hasta el patio grande, que esta junto à la Capilla, el dicho Don Gabriel Niño de Zuniga, Don* IVAN DE TASSIS, *Correo Mayor de Su Magestad, Don Pedro Zapata de Cardenas, de su Camara; Don Gonçalo Saauedra, Don Geronimo Zapata, Don Iuan Enriquez, Don Garcia Brauo, sus pajes, y vn sobrino del Obispo : y alli le pusieron en vn tumulo pequeño, cubierto de paños de brocado muy ricos, y otros ansi mismo encima del ataud, &c.*

Don IEAN DE TASSIS continua de ſeruir le Roy,ſoit qu'il fuſt à la Cour,ſoit qu'il fuſt en ſes[1] voyages pour entendre aux affaires de la Monarchie;comme entre autres en ceux de Portugal & de Monçon en Arragon;où il ſe trouua quand IEAN BAPTISTE DE TASSIS,dit le Balaffré,y [2] vint en l'an M. D. LXXXV. rendre conte à Sa Majeſté de tout ce qui s'eſtoit paſſé entre les Princes de France au premier Traitté de Nemours.

CHAPITRE V.

Don IEAN DE TASSIS *eſt honoré de l'amitié du Duc de Sauoye, Beau-fils du Roy* PHILIPPE II. *& aſſiſtant aux Funerailles de Sa Majeſté, il porte auec pluſieurs Grands le corps de ce Monarque ſur ſes eſpaules.*

EN la meſme année M. D. LXXXV. ſe firent les nopces de la Sereniſſime Infante Catherine,ſeconde Fille du Roy PHILIPPE II. auec Charles-Emanuel, Duc de Sauoye. Ce traitté eſtant propoſé, & tellement auancé, que ce Prince reſolut d'aller en Eſpagne querir ſon eſpouſe, le Roy[3] lui enuoya

1 Alonſo Lopez de Haro: *Fue tambien con la Mageſtad del Catolico Rey Don* FELIPE SEGVNDO *à la jornada de Portugal,con gran luſtre, particularmente de cauallos, que ſi no en numero, en calidad excedia à los miſmos del Rey. Fue deſpues à la vltima jornada de Taraçona con ſu Mageſtad, donde le aſſiſtiò en toda ella.*

2 Iean Baptiſte de TASSIS, dit le Balaffré, au Traitté MS. de ſes ſeruices: *Lleué orden eſſe viaje de no entrar en la Corte, ni pedir merced, porque Su Mageſtad no penſaſſe me huuieſſen embiado à eſſe effetto: y no ver à Don* IVAN DE TASSIS *ni à nadie, ſin el parecer de Don Iuan de Idiaquez, en cuya caſa entré primero, y de noche: que hallò por mejor que fueſſe à poſar con el Correo Mayor, y fingieſſe venir à mis negocios. Eſtuue ay tres meſes, y hablé dos vezes à Su Mageſtad, y ſegui deſde Monçon à Vldeçona, quatro leguas de Tortoſa; de donde à los ſeys de Hebrero* 1586. *me mandò deſpachar, llamandome primero Don Iuan de Idiaquez, que deſpues de mi deſpacho me diò dos cedulas reales de* 5. *del dicho Hebrero y año, vna de* 50. *eſcudos de ſueldo al més, que nadie los tenia entonces en Flandes; y otra de mil eſcudos de ayuda de coſta; y* 300. *de contado por el camino, y todo ſin pedirlo: y yendo à beſarle las manos para deſpedirme, me dixo, que era principio de merced.* Voyez ci deuant la pag. 102.

3 Alonſo Lopez de Haro: *Siruiò à la Mageſtad del Catolico Rey don* FELIPE SEGVNDO *en todas las jornadas de Paz, que hizo haſta ſu muerte, y quando casò à la Sereniſſima Infanta Doña Catalina, le embiò para que vinieſſe con el Duque de Saboya; y aſſi en el viaje, como en las demas coſas le aduirtieſſe y encaminaſſe: la qual comiſſion executò con extraordinario acrecentamiento y eſplendor, como en todo lo demas que ſe hizo: y aſſi miſmo, la ſegunda vez que el Duque de Saboya vinò à Eſpaña, por orden de Su Mageſtad fue haſta Barcelona para venir con el; quedando Su Mageſtad ambas vezes muy ſeruido, y aquel Principe tan obligado, que mantuuo ſiempre con eſte Gran Cauallero, haſta que muriò, familiar correſpondencia.*

uoya auparauant Don IEAN DE TASSIS, pour l'accompagner & l'entretenir pendant tout le chemin. Son naturel, ſes connoiſſances, & ſon addreſſe ſinguliere gagnerent tellement le cœur de ce Prince, qu'au ſecond voyage qu'il fit en Eſpagne à la Cour du Roy ſon Beau-pere, Sa Majeſté l'enuoya derechef à Barcelonne, pour lui rendre les meſmes honneurs, & le diuertir auec autant de ſuccés qu'au premier. Le tout lui reuſſit parfaitement, & ſans eſtonnement de ceux qui le connoiſſoient: car on ne trouuoit pas eſtrange, qu'vne perſonne bien née, eſleuée dans les armes aux coſtez d'vn Prince des plus guerriers de ſon temps, & en aprés eſtimée par le Roy le plus prudent de ſon âge, euſt raui le cœur d'vn Souuerain eſtranger par ſes bons & ſolides diſcours ſur de differens ſubjets: joignant à cela vne reſolution ſi ferme, & ſi exempte de la peur, que desja il pouuoit dire, s'eſtre rencontré en * cinq combats ſinguliers, au temps que la diſſimulation des Princes eſtoit plus grande qu'à cete heure: & tousjours auec tant de bonheur, que moyennant quelques coups fauorables au viſage, il eſtoit ſorti de tous auec vne telle reputation, que le bruit eſtant qu'il n'auoit pas ſon pareil en l'exercice des armes dans tous les Royaumes de Sa Majeſté, le Roy lui fit defenſe expreſſe de s'en plus meſler. Toutes ces qualitez jointes enſemble, furent cauſe que ce Prince, nouuellement allié aux noſtres, fit tant de cas de ſa perſonne, que delà en auant il voulut tenir vne familiere correſpondance

* Le meſme Autheur: *Fue Cauallero de grande opinion por ſu eſpada, y aſſi tenia grandes heridas en el roſtro, ſacadas en dos deſafios los mas ſeñalados, y bien combatidos que huuo en ſu tiempo; y en fin de cinco vezes que eſtuuo en duelo, ſaliò ſiempre gloriosamente, y en otras muchas ocaſiones moſtrò ventajoſiſſimamente el valor de ſu perſona. Fue muy ſeñalado en los exercicios de Cauallero, y manejò las armas de manera, que fue opinion aſſentada en eſtos Reynos, que por ventajoſo le fue vedado por ley el exercicio dellas.*

auec lui, tant qu'il fut en intelligence auec l'Espagne.

Le dernier honneur que Don IEAN DE TASSIS receut soubs le Roy PHILIPPE II. fut celui mesme que le Senat de la ville de Rome ambitionna fort [1] aprés la mort d'Auguste; à sçauoir de porter [2] sur ses espaules, auec des plus grands de la Couronne, le corps du Prince defunct jusques dans le Mausolée, que Sa Majesté auoit basti aux Roys Catholiques dans le celebre Conuent de saint Ierosme de l'Escurial.

1 Tacitus Annal. lib. 1. *Conclamant Patres, corpus ad rogum humeris Senatorum ferendum.*

2 Ceruera Turrianus de Felici Excessu PHILIPPI II. Hispan. Regis lib. 3. cap. 12. de Sepulturâ Regis.

CHAPITRE VI.

IEAN DE TASSIS *est creé Comte de Villamediana par le Roy* PHILIPPE III. *à son auenement à la Couronne, fait Gentilhomme de sa Chambre, & enuoyé Ambassadeur en Angleterre.*

IE serois trop long, si je voulois desormais m'entretenir sur toutes ses entremises soubs le Roy PHILIPPE III. & partant je me contenterai de choisir seulement les plus illustres seruices qu'il rendit à ce nouueau Roy, quand il paruint à la Couronne.

Sur la nouuelle qui fut apportée à la Cour en l'an M. DC. III. que la Royne Elisabeth d'Angleterre estoit morte à Londres le troisiéme jour d'Auril, & que Iacques VI. Roy d'Escosse lui auoit succedé par droit de proximité; le Roy, pour entretenir l'ancienne intelligence des

des Royaumes de Caſtille & d'Eſcoſſe, jugea important de teſmoigner au Roy Iacques le contentement qu'il auoit de ſa ſucceſſion. Celui qui fut choiſi pour cete Ambaſſade, [1] fut IEAN DE TASSIS; dont la qualité, la conduite & l'experience aux affaires d'Eſtat n'eſtoient point au deſſoubs de cete noble entremiſe. Le Roy le [2] crea Comte de Villamediana; qui eſt vne jolie ville [3] en Caſtille; & lui donna tout enſemble la Clef de Gentilhomme de ſa Chambre: qui eſt vn des plus grands honneurs que les Roys Catholiques conferent à leurs Vaſſaux: le droit propre de ceux qui le poſſedent eſtant d'ouurir & de fermer les portes des Chambres & Cabinets Royaux; d'ouurir & tirer la Courtine du lit où ils repoſent; de trancher à leurs tables; de leur apporter la couppe, & d'en faire l'eſſai; & en vn mot, de veſtir les ſacrées perſonnes de nos Roys. Tellement, que ſouuent aprés qu'vn homme de Naiſſance a blanchi au ſeruice par toute l'eſtenduë de la Monarchie, c'eſt vne des plus belles reconnoiſſances qu'on lui donne.

Or en ſuite de la reſolution de Sa Majeſté, le Comte de Villamediana ſe mit en deuoir d'entreprendre le voyage, menant auec ſoi ſon couſin Don POMPÉE DE TASSIS, fils du Marquis de Paül, Cheualier de l'Ordre Militaire d'Alcantara: de qui je parlerai [4] ci aprés. Et d'autant

qu'il

1 Salazar de Mendoça en ſon Traitté de l'Origine des Dignitez Seculieres de Caſtille liu. 4. §.4. *El Rey embiò à viſitar y dar el parabien de la ſuceſſion à Iaques, que tomò por ella titulo de la Gran Bretaña, por juntarſe en el los dos Reynos de Inglaterra y Eſcocia. Hizo eſta embaxada Don* IVAN DE TASSIS, *Conde de Villamediana, Correo Mayor de España.* Franciſcus Haræus au tome 3. des Annales de Brabant ſoubs l'an 1603. l'appelle mal Iean Baptiſte, & le confond auec l'Ambaſſadeur Ordinaire des Roys PHILIPPES II. & III. en la Cour de France.

2 Alonſo Lopez de Haro au 2. tome du Nobiliaire d'Eſpagne: *Diò le el Catolico Rey Don* FELIPE III. *la llaue de ſu Camara, y le honrò con el Titulo benemerito de* CONDE DE VILLAMEDIANA, *quando fue Embaxador Extraordinario à Iacobo Rey de Inglaterra.*

3 Vicente Gomez en el Gouierno de Principes y de ſus Conſejos cap. 12. §. 4. *Conde de Villa-Martin en Andaluzia es el Duque de Alcala: Conde de Villamediana en Caſtilla es* TASSIS: *Conde de Villamor en Campos es Aluarado,* &c.

4 Au Chapitre VI. de la Quatriéme Partie.

qu'il eſtoit neceſſaire de s'aboucher premierement auec les Miniſtres des Archiducs ALBERT & ISABELLE, il prit ſon chemin au trauers du Royaume de France pluſtoſt que par mer, auec vne magnificence digne du Monarque qu'il alloit repreſenter, & conforme à [1] la ſplendeur qui eſt hereditaire en ſa Famille. Il fut ſaluër en paſſant le Roy de France Henry IV. & conduit [2] à ſon audience par ſon oncle Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre de ſaint Iacques, & Commandeur de los Santos, qui alors meſme [3] eſtoit Ambaſſadeur Ordinaire en cete Cour pour le Roy PHILIPPE III.

Sans doute, la conſolation de ces deux perſonnages en ce rencontre fut auſſi grande, que l'honneur qu'ils auoient tous deux [4] eſtoit rare. La ſeparation ne ſe fit point qu'aprés de grandes conferences : puis le Comte de Villamediana paſſa à la Cour de Flandres ; où ayant rendu ſes deuoirs aux Princes, il ſe mit à negocier ſur les propoſitions de Paix, qui ſe feroient au Roy Iacques au nom de l'Eſpagne: & pour le meſme ſubjet, les Archiducs nommerent à meſme temps pour leur Ambaſſadeur en Angleterre, entre autres, Meſſire [5] Charles Prince-Comte d'Arembergh, Cheualier de l'Ordre de la Toiſon d'or, de leur Conſeil d'Eſtat, & Admiral de la mer. Peu aprés vindrent les paſſeports du Roy d'Angleterre pour l'vn & pour l'autre. Le Comte d'Arembergh [6] s'y en alla quelques jours deuant, & prit audience du Roy Iacques à Windeſore, ainſi que ce Prince y arriuoit auec ſa femme

1 Voyez la premiere marge du Chap. IV. de cete Troiſiéme Partie.

2 Lettres & Ambaſſades de Meſſire Philippe Canaye tome 2. liu. 3. en la lettre du 28. de Iuin à Monſieur de Bethune.

3 Recourez au Chapitre XV. de la Seconde Partie.

4 Ioignez ce qui eſt dit en la page 8. de l'Introduction de ce Traitté.

5 Le meſme Philippe Canaye au ſuſdit endroit.

6 Voyez la lettre de Monſieur de Beaumont au Roy de France Henry IV. dans l'Hiſt. de la Maiſon de Bethune, par André du Cheſne liu. 6. chap 7.

me & ses enfans : pendant quoi, le Comte de Villamediana s'entretint à Grauelinghe & à Dunkerke, à cause que les Hollandois guettoient son passage, qui n'estoit pas encore asseuré par l'enuoi des vaisseaux Anglois, qui lui deuoient venir au deuant. Enfin * l'Admiral d'Angleterre le vint leuer à Dunkerke en personne, & l'accompagna par tout auec de grands honneurs & vn singulier accueil.

* Lettres & Negotiacions du Sieur Canaye tome 2. liu. 3. en sa lettre du 19. Septembre au Sieur de Baugi.

CHAPITRE VII.

Le Comte de Villamediana conclut la Paix entre l'Espagne & l'Angleterre, & assiste les Catholiques oppressez de ce Royaume.

QVAND le Comte de Villamediana prit audience du nouueau Roy, les premiers discours ne furent que de congratulations de son heureux aduenement à la Couronne, ainsi que Maximilian de Bethune, Marquis de Rosny, faisoit à mesme temps au nom du Roy de France Henry IV. mais aprés suiuit la negociation ; & dez que les complimens furent acheuez, il commença d'ouurir des propositions de Paix au Roy d'Angleterre entre les deux Couronnes ; lui remonstrant, qu'à la verité c'estoit beaucoup de porter trois Diadémes, mais qu'il manquoit encore à cela vn solide renouuellement de l'ancienne intelligence de ses Royaumes auec le Roy Catholique son Maistre. Les ennemis de la Couronne d'Espagne,

gne, qui redoutoient [1] cete vnion, faiſoient ce qu'ils pouuoient pour en deſcouurir le Traitté; & Monſieur de Beaumont, Ambaſſadeur Ordinaire de France, & les Deputez Hollandois remuoient le ciel & la terre pour en eſuenter quelque choſe: mais en vain, car il y auoit bien vn mois qu'il eſtoit en cete Cour, que les Miniſtres François ignoroient encore ſon principal deſſein; qui eſtoit cete ſaincte & heureuſe negociation. Enfin le Traitté en eſtant promptement arreſté & conclu entre le nouueau Roy, & le Comte de Villamediana pour le Roy PHILIPPE III. & le Comte d'Aremberghe pour les Archiducs, l'aduis en fut donné en Eſpagne. Cete Paix eſtant ſi heureuſement arreſtée [2] au mois d'Aouſt de l'an M. DC. IV. le Roy enuoya peu de temps aprés en Angleterre le Conneſtable de Caſtille, pour la jurer auec le Comte de Villamediana en preſence du Roy Iacques. Ce qui ſe fit dans la Chapelle Royale ſur vne [3] Bible de la verſion de ſaint Ieroſme, imprimée par Chriſtophle Plantin: à qui & à ſa poſterité les doctes ſont redeuables de tant de riches & majeſtueuſes editions. Cete action ſolemnelle fut ſuiuie d'vn banquet, où le Roy, le Prince de Gales, le Conneſtable de Caſtille, le Comte de Villamediana (qui auoit la qualité d'Ambaſſadeur Ordinaire) le Prince-Comte d'Arembergh, Ambaſſadeur des Archiducs, & autres qui auoient arreſté les articles du Traitté, furent aſſis.

Les Anglois conceurent vne ſi grande joye de

1 Le meſme Sieur Canaye tom. 2. liu. 3. en ſa lettre au Sieur de Baugi du 17. d'Octobre.

2 Ce traitté fut imprimé auec les pouuoirs des Ambaſſadeurs de part & d'autre par Rutger Velpius à Bruxelles en l'an 1604. auec ce tiltre: *Articuli Pacis & Confœderationis perpetuò duraturæ inter Sereniſſimos Regem Hiſpaniarum*, &c. *& Archiduces Auſtriæ*, &c. *ex vnâ; & Sereniſſimum Regem Angliæ*, &c. *ex alterâ partibus, eorumque heredes & ſucceſſores, anno Domini* M. DC. IV.

3 Theatre des Grandeurs de la ville de Madrid par Gonçalez Dauila, Annaliſte du Roy PHILIPPE IV. ſoubs le tiltre des Ambaſſades du Roy PHILIPPE III.

de cete Paix, que pendant le repas il y vint vn Roy d'Armes se presenter deuant la table, enuoyé par les Estats du Royaume; lequel, aprés vne tres-agreable musique, remercia le Roy au nom de ses peuples, de ce qu'il auoit conclu cet heureux accord, & en suite il lui demanda la permission d'en faire la publication: ce qui lui fut accordé.

Toutes ces ceremonies acheuées, le Comte de Villamediana demeura en cete Cour comme Ambassadeur Ordinaire, pour affermir le Traitté par vne sincere correspondance, & pour faire joüir les Anglois du fruit de la Paix auec les Couronnes d'Espagne. Son sejour y fut presque de deux ans; pendant lesquels il vsa si prudemment & si charitablement de la creance qu'il auoit auprés du Roy d'Angleterre, que les pauures Catholiques en tirerent vn merueilleux soulagement: & entre autres il deliura de prison [1] plusieurs Prestres & seruiteurs de Dieu; qui pour auoir esté surpris dans la fonction du plus Auguste Mystere de nostre Religion, auoient esté jettez dans des cachots, & y pourrissoient miserablement, au lieu de finir en glorieux Martyrs par la main d'vn bourreau, selon leur sainct desir.

Ces pieux deuoirs estoient accompagnez [2] d'vn si grand lustre; que la memoire de son Ambassade sera long temps chere & en Espagne & en Angleterre. Pendant son absence, le Roy PHILIPPE III. & quelques principaux Ministres de Sa Majesté receurent de lui en pre-

Aa sent

1 Alonso Lopez de Haro en la 2. Partie, en la Genealogie de la Maison de TASSIS.

2 Le mesme Autheur au mesme endroit: *Estuuo en aquella Corte con tan esquisito esplendor y luzimiento, que solo embiò à España, en dos años que estuuo alli, presentados al Rey Nuestro Señor, y à otros particulares mas de dozientos cauallos de los de aquel País: donde gastò de su hazienda passados de dozientos mil escudos en aquella ocasion.*

ſent plus de deux cens cheuaux d'Angleterre, tous d'vne exquiſe valeur. A la Cour du Roy Anglois il y parut pendant tout ce temps auec tant de ſplendeur, que ſon ſejour de Londres lui couſta plus de deux cens mille eſcus. Mais pour comble d'honneur, tout cela fut peu au prix des [1] loüanges qu'on lui donna de s'eſtre acquitté dignement de cete importante negociation.

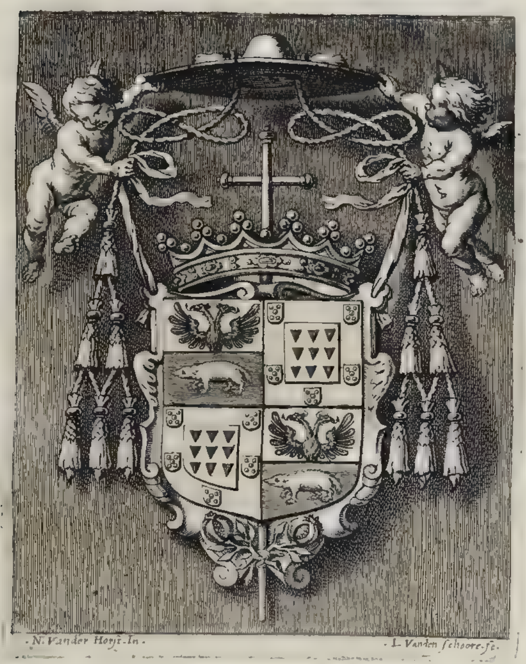
A ſon retour en Eſpagne le Roy Iacques l'honora de fort beaux & riches preſens : leſquels il dedia depuis au ſeruice de Dieu dans l'Egliſe de S. [2] Auguſtin de Vailladolid, quand il dota ce Conuent conjointement auec ſon frere l'Archeueſque de Grenade, Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Commandeur de los Santos, ſon oncle; & Doña Maria de Peralta Muñatones, ſa femme, [3] fille de Don Antoine de Peralta, Cheualier de l'Ordre de ſaint Iacques, Commandeur de Carricoſa; & de Caſilde de Muñatones de la Maiſon des Marquis de Falces. Ce qui fut fait en l'an M. DC. VI. le XXV. jour de Ianuier, auec attribution du droit de Patronage pour lui & pour les ſiens, & de celui de ſepulture, qu'il y receut aprés ſa mort en la grande Chapelle de la meſme Egliſe : & aprés lui tous ſes ſucceſſeurs compris dans l'acquiſition de ce droit.

CHA-

1 Martin Carrillo en ſes Annales & Memoires Chronologiques d'Eſpagne liu. 6. ſoubs l'an 1603. *Don* IVAN DE TASSIS, *Conde de Villamediana, paſsò à Inglaterra à dar la norabuena al nueuo Rey: porque los Reyes de Caſtilla han conſeruado buena amiſtad y correſpondencia con los Reyes de Eſcocia. Hizo ſu oficio con mucha prudencia, y diò principio à las nueuas Pazes, que poco deſpues ſe concertaron.*

2 Memoires de la Fondation de ce Conuent, communiquées par le Pere Maiſtre Luc de Lipenza, Prieur du Conuent en l'an 1644.

3 Alonſo Lopez de Haro au lieu allegué : *Casò con Doña Maria de Peralta Muñatones, hija de Don Antonio de Peralta, Cauallero de la Orden de Santiago, Commendador de Carricoſa, y de Doña Caſilda de Muñatones ſu muger; como parece por ſu teſtamento, otorgado año de 1561. de quien hazemos larga memoria en la caſa de los Marqueſes de Falces, como decendientes della. Muriò el Conde, y fue ſepultado en ſu Capilla mayor de S. Auguſtin de Valladolid, Caſa inſigne deſta Orden : cuyo Conuento y entierro es Patronazgo de los Condes de Villamediana.*



N. Vander Horst. In. — L. Vanden schoore. fe.

CHAPITRE VIII.

PHILIPPE DE TASSIS, *frere du Comte de Villamediana, est fait de plusieurs Conseils, puis Commissaire General de la Saincte Croisade.*

C'EST vn des plus sçauans * Historiens de nostre Roy, qui m'a fourni de quoi loüer PHILIPPE DE TASSIS, dernierement Archeuesque de Grenade: car cet Autheur, ne possedant aucune remarque, qu'il ne tienne pour commune auec tous les

* Maistre Gil Gonçalez, Annaliste du Roy, de qui parle en cete sorte le P. Claude Clement en son Musæum liu. 5. section 2. chap. 4. *Degit in hac vrbe Regiâ* (Madritensi) *D. Gilius Gonçalez Dauila, Chronologus Regius, qui doctior an humanior sit vix scias: multiplex doctrina in eo quidem eximia est, Temporum verò incredibilis: argumento sunt vary illi Commentary, quos edidit, editque: testes vero quotquot sumnouêre Litterati omnes.*

 estran-

eſtrangers,m'a fait le plaiſir d'extraire par auance de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Eſpagne, qu'il veut bien toſt mettre au jour, ce que j'en dirai deſormais.

Cet Illuſtre Prelat [1] naſquit à Vailladolid, & fut [2] fils de RAIMOND DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, & de Catherine d'Acuña. Ayant reſolu de ſuiure l'Egliſe,& d'y ſeruir Dieu le plus vtilement qu'il pourroit, il taſcha de bonne heure de s'en rendre capable, & de n'eſtre pas comme aucuns, qui à guiſe de certains arbres de plaiſir, ſe contentent d'vn bel exterieur,& ne portans que des fueilles, ne donnent point de fruit.

Son premier degré fut d'eſtre Chanoine de l'Egliſe de Salamanca; où il ſe comporta vertueuſement, & fit conceuoir à tous vne eſtime particuliere de ſon ſçauoir. Delà il fut Inquiſiteur de Valence, & en ſuite de Grenade: qui ſont [3] deux des Tribunaux ſubalternes à l'Inquiſition Generale, compoſez châcun de trois Inquiſiteurs, auec leurs Secretaires, Alguazil, Receueurs, Qualificateurs & Conſulteurs; par l'aduis deſquels on traitte des matieres de Religion, qui ſe preſentent aux Royaumes où ſont leurs ſieges, auec vne grande rigueur. C'eſt pourquoi le meſme [4] Autheur dit, que les Miniſtres de ce Conſeil doiuent eſtre perſonnes de vie ſans reproche,

1 Le meſme Gonçalez Dauila en ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Eſpagne non encore imprimée: *Don* PHILIPPE DE TASSIS *naciò en Valladolid: fueron ſus padres* RAYMONDO DE TASSIS, *Cauallero del Habito de Santiago,y Doña Catalina de Acuña. Fue Canonigo de la Santa Yglesia de Salamanca, Inquiſidor de Valencia, Granada, y del Conſejo Supremo de la Santa Inquiſicion, Comiſſario General de la Cruzada,* &c.

2 François Zazzera au Traitté de la Maiſon de TASSIS: *Don* FILIPPO, *perſona di molta integrità e valore, eletto Commiſſario General della Crociata, del Conſeglio della S. Inquiſitione, Veſcouo di Palenza,& vltimamente viue Arciueſcouo di Granata: tiene di rendita Eccleſiaſtica piu di 50. m. ſcudi.*

3 Maiſtre Gil Gonçalez Dauila en ſon Theatre des Grandeurs de Madrid, ſoubs le tiltre du Conſeil Supreme de la Saincte Inquiſition: *Cada vna deſtas Inquiſiciones ſe compone de tres Inquiſidores, con ſus Secretarios, Alguazil y Recetores, Calificadores y Conſultores,* &c.

4 Le meſme Autheur au meſme Traitté: *Los Miniſtros del Conſejo, y de las Inquiſiciones, han de ſer perſonas aprouadas en Vida, Letras, y ſeguridad de Sangre.*

proche, de grand ſçauoir, & iſſuës de lignée ſans tache.

PHILIPPE DE TASSIS ayant donc eſté employé pendant le cours de pluſieurs années en de ſemblables entremiſes, fut appellé au Conſeil Supreme de l'Inquiſition, auquel tous les autres obeïſſent, pour y aſſiſter aux deciſions les plus importantes de la Couronne en matiere de Religion. Il s'acquittoit au gré de tous de ce nouuel emploi, en compagnie de pluſieurs grands perſonnages, quand il en fut tiré pour preſider à vn Conſeil, & y recueillir lui meſme les voix en qualité de Chef: car la place de Commiſſaire General de la Saincte Croiſade eſtant venuë à vaquer, elle lui fut incontinent conferée. Cet Eſtat, au rapport du meſme Eſcriuain * Eſpagnol, eſt honoré de pluſieurs priuileges que les Papes & les Roys lui ont donnez. Et en ce Conſeil aſſiſtent deux Conſeillers de celui de Caſtille, pour entendre aux affaires de ce Royaume, & vn Regent du Conſeil d'Arragon, pour veiller à celles de cete Couronne, & à celles de Sicile & Iſles adjacentes. Il y a pareillement pour les Indes Occidentales vn du Conſeil de ce Nouueau Monde, & pluſieurs autres perſonnes inferieures. On l'aſſemble trois fois la ſemaine, & l'on y traitte diuerſes choſes notables; entre autres, pluſieurs cas qui ſe preſentent ſur l'vſage de la Bulle, accordée à l'Eſpagne par le Pape IVLES II. en l'an M. D. IX. vulgairement appellée la Saincte Croiſade: parce que, moyennant certaine aumoſne pour aider les armes

* Au meſme lieu, ſoubs le tiltre du Conſeil de la Saincte Croiſade: *Y paraque ſe guardaſſe la rectitud que conuiene de tan precioſo theſauro, ſe inſtituyò vn Conſejo y vn Preſidente, con titulo de Commiſſario General, al qual le concedieron los Pontifices y Reyes grandes priuilegios.*

Chreſtiennes contre les ennemis de la Foy, on joüit de grands priuileges; dont les repartemens ſe font en ce Conſeil, & les abus s'y chaſtient.

CHAPITRE IX.

PHILIPPE DE TASSIS *eſt fait Eueſque de Palencia, puis Archeueſque de Grenade.*

LES peuples Eſpagnols ſont extremement redeuables à nos Monarques, pour le ſoin qu'ils apportent à les pouruoir de bons Eueſques. Les inſtructions que nos Roys donnent aux Princes qui doiuent aprés eux manier tant de ſceptres tous à la fois, commencent preſque toutes par ce pieux enſeignement: Choiſiſſez * de bons & de ſçauans Eueſques. Ils voyent aſſez, que ſi le Capitaine d'vne Armée n'a point de courage ni d'experience, ſes bataillons ſeront bien toſt defaits: & ſi vn Paſteur n'a ni ſoin ni vigilance, ſon bercail n'ira pas loin ſans eſtre endommagé.

Cete maxime ne permit pas que PHILIPPE DE TASSIS, qui auoit desja paſſé par tant de degrez, & donné tant de preuues d'vne ſolide vertu, mariée à vne ſcience vrayement paſtorale, demeuraſt plus long temps ſans eſtre eſleué à la Dignité Epiſcopale: car peu aprés ce que j'ai raconté, il fut Prieur de l'Egliſe Cathedrale d'Oſma, dans la Prouince de Tolede: & de là il fut promeu à l'Eueſché de Palencia, dans celle de l'Archeueſque de Burgos. A cete Egliſe, dont

* Vir clariſſ. Franciſcus Zypæus Archidiaconus Antuerp. de Iure Pontif. Nouo lib. 1. Tit. de Electione: *In Italiâ paſſim Pontifex omiſsâ Electione Epiſcopos aſſumit; vt exiguus ibi vſus ſit Electionum. Nominati tamen eas debent habere qualitates, quæ in Electis à Sacris Canonibus & Concil. Trid. requiruntur: in quâ re noſtri Principes (Deo laus, ipſiſque Principibus) adeò ſunt circumſpecti & religioſi ad inuidiam aliorum Regum, vt neminem non jure probandum, & de facto poſteà probatum ac confirmatum vmquam deſignarint.*

dont le Chapitre Cathedral eſt compoſé de quatre vingt Chanoines, & illuſtré de treize Dignitez, [1] le tiltre de Comte de Pernia eſt auſſi annexé, & porté par l'Eueſque.

Il poſſeda ce Siege auec vn ſoin tres-particulier de ſes oüailles juſques à l'an M. DC. XV. auquel le Roy PHILIPPE III. ſatisfait de ſes rares qualitez & vie exemplaire, le choiſit pour Archeueſque de Grenade. Ce lieu a tousjours eſté conſideré par les Roys, comme la Capitale d'vn peuple de Conqueſte de nouueaux enfans de l'Egliſe, & comme de ceux qui compoſent vn pretieux fleuron de la Couronne. C'eſt pourquoi les Roys FERDINAND le Catholique & ſa femme ISABELLE procurerent qu'on y erigeaſt vn Archeueſché; & [2] choiſirent encore leur ſepulture en vne Chapelle Royale, qu'ils y auoient fait baſtir pour y eſtre enterrez tous deux: ce qui fut imité par leurs ſucceſſeurs PHILIPPE I. & CHARLES V. Empereur, juſques au temps du Roy PHILIPPE II. qui voulut enrichir l'Eſcurial du Mauſolée de nos Roys.

PHILIPPE DE TASSIS [3] prit poſſeſſion du Siege Archiepiſcopal en l'an M. DC. XVI. le treizieme jour de May: & delà en auant il ſe comporta en Prelat digne d'vn ſi haut rang dans l'Egliſe, & dans

1 Maiſtre Gil Gonçalez Dauila audit Traitté des Grandeurs de Madrid, parmi les Eueſchez de Caſtille: *El Obiſpado de Palencia. Su Prelado ſe titula, Obiſpo y Conde de Pernia.* Et plus bas: *Tiene en la Ygleſia Cathedral treze Dignidades, ochenta Canonicados, y veintiquatro Raciones.*

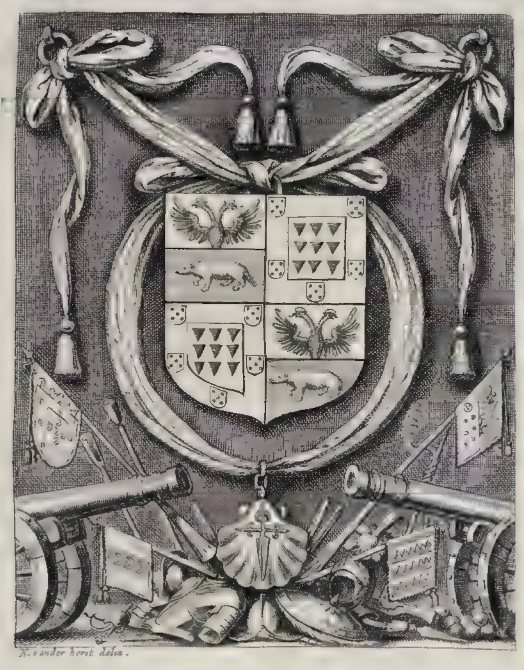
2 François Vermudez de Pedroſa en ſon liure intitulé, Antiquité & Excellences de Grenade, imprimé à Madrid l'an 1608. liu. 3. chap. 7.

3 Maiſtre Gil Gonçalez Dauila en ſon Hiſt. Eccleſiaſtique d'Eſpagne MS. continuant l'Eloge de PHILIPPE DE TASSIS, dit qu'il fut *Prior de la Ygleſia Cathedral de Oſma, Obiſpo de Palencia. Gouernò eſta Yglesia ocho años haſta el año 1615. y della fue promouido para el Arçobiſpado de Granada, de que tomò poſſeſſion en 13. de Mayo del de 1616. fue ſu gouierno marauilloſo y afable: obedecia à la razon y juſticia con grande puntualidad: era enemigo de nouedades, y ſe enojaua ſi ſe alteraua el eſtilo de las coſas, dexando lo cierto por lo dudoſo: de todo ſe queria enterar por viſta de ojos, que es la relacion mas verdadera y ſegura: muriò en 20. de Iulio del año 1620. y aſſiſtieron en ſu entierro ſu Yglesia Arçobiſpal, Audiencia Real, Inquiſicion y Ciudad: y ſu cuerpo deſpues de algunos meſes fue lleuado al Conuento de San Auguſtin de Valladolid; donde yaze con ſus padres: y ſu ſepultura carece de Epitaphio. Diò al Cabildo de la Santa Yglesia de Granada dos mil ducados para dos anniuerſarios: vno, que ſe dize en el Domingo de la infraoctaua de San Philipe con Viſperas, Miſſa y reſponſo: y otro en la hora nona de la Aſſumpcion de Chriſto al Cielo, de 12. à 1.*

dans les Eſtats d'vn ſi grand Roy. Sa façon d'agir eſtoit ſi bonne, que jamais ſon front ne fut ridé à ſes enfans; ſon viſage riant, accompagné de paroles douces & paternelles, les renuoyoit baignez de joye, pour auoir ſeulement eu l'honneur de lui parler: mais ſa pieté parut principalement, lors qu'il donna trente trois mille ducats au Conuent de ſaint Auguſtin de Vailladolid; où il faiſoit eſtat d'eſtre enterré: outre qu'il laiſſa encore deux mille ducats à ſon Egliſe de Grenade, pour celebrer à tousjours deux Meſſes en l'année; la premiere au Dimanche de l'octaue de ſaint Philippe ſon Patron; & l'autre, au jour de l'Aſſomption de la ſaincte Vierge.

Il mourut le XX. de Iuillet de l'an M. DC. XX. & tous les Ordres, à ſçauoir le Chapitre Cathedral, le Conſeil de l'Audiance Royale, ceux de l'Inquiſition & de la ville de Grenade, & generalement tout le peuple, teſmoignerent vn regret ſingulier d'vne perte ſi conſiderable d'vn homme, dont le gouuernement fut ſi heureux, que l'Autheur que j'ai desja cité, l'appelle rare & digne d'admiration. Son corps fut depoſé en ſa Metropolitaine, & au bout de quelques mois il fut tranſporté à Vailladolid au Conuent de ſaint Auguſtin; où il fut mis dans le tombeau propre à ceux de ſa Maiſon, Patrons de l'Egliſe & du Monaſtere; ſans toutefois y auoir laiſſé autre memoire exterieure que ſon pourtrait au naturel, à l'oppoſite de celui de ſon frere le Comte de Villamediana, à coſté du maiſtre Autel, & dans le Presbytere.

CHA-


N. vander Horst delin.

CHAPITRE X.

PIERRE DE TASSIS, *Cheualier de l'Ordre Militaire de saint Jacques, passe en Flandres, paroist dans les Commandemens, & ramene les troupes estrangeres à l'instance des Estats par ordre de Sa Majesté.*

LE troisiéme fils de RAIMOND DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire de S. Iacques, & de Catherine d'Acuña, petite fille du Comte de Buendia, * s'appella PIERRE

* Alonso Lopez de Haro parmi les enfans de D. Raymond de TASSIS rapporte: *Don* PEDRO DE TASSIS *Cauallero de la Orden de Santiago, y encomendado en ella*, &c. Prudencio de Sandoual, Euesque de Pampelune, en la Genealogie de la Maison d'Acuña: *Nacieron mas deste matrimonio Don* PEDRO DE TARSIS, *que murio sin sucession, y Doña Angela*, &c.

PIERRE DE TASSIS; & fut vn des plus renommez Capitaines de ſon temps.

Premierement [1] il ſeruit dans les Eſtats de Flandres, & y fut Lieutenant de la Compagnie de cheuaux de Don Lope d'Acuña ſon couſin germain, dez l'an M. D. LXVIII. Peu de temps aprés il en eut vne lui meſme, laquelle il commandoit encore en l'an M. D. LXXVI. quand il parut dans le deſordre [2] ſuruenu en la ville de Maſtricht par l'empriſonnement du Gouuerneur nommé Monteſdoca, & par la reuolte de quatre compagnies du Comte d'Eberſtein. Il aſſiſta auec tant de valeur en cete occaſion, qu'il fut vn des premiers à entrer dans la place pour l'aſſeurer au Roy. Et deuant la fin de la meſme année, au milieu de la confuſion qui arriua dans la ville d'Anuers, il s'y comporta [3] auec tant de courage pour la cauſe du Roy, & tant de bonté pour aucuns bourgeois, qu'il ne tint pas à luy d'exempter du malheur commun pluſieurs qui neantmoins y perirent.

Le Prince DON IEAN D'AVSTRICHE eſtant arriué aux Païs-bas, il y continua ſes ſeruices, & fut du nombre de ceux en qui ce genereux Prince teſmoigna ouuertement auoir logé ſa confiance, juſques à la ſortie de ceux de ſa nation; auec leſquels il fut incontinent rappellé : car aprés la paci-

1 Iean Baptiſte de TASSIS, ſurnommé le Balaffré, au Traitté MS de ſes ſeruices : *A la fin del año 1568. o 69. aſſenté plaça de ſoldado en la Compañia de cauallos de Don Lope de Acuña : lo vno que tenia mas affician à la Caualleria; lo otro que hauia entonces mas nobleza en ella, y de naciones : y Don PEDRO DE TASSIS mi primo hermano, Teniente della, por donde eſperaua valer mas : ſerui en ella haſta la fin de 1571.*

2 Vir Illuſtris Ioannes Baptiſta de TASSIS Legatus Regius in Aula Francorum, in Comment. de Bello Belgico lib. 3. *Fuit in hac expeditione ſingularis admodum opera* PETRI TASSII; *qui quamuis eſſet Præfectus Equitum, pedes tamen per illas turres, quæ ad portam Bruxellenſem à Monteſdocâ præſidijs tenebantur, tam viriliter ſeſe geſſit, vt præcipuus inter introëuntes extiterit.*

3 Idem Auctor loc. cit. *Multi denique dum trepidi ad fluuium nauigiaque confugiunt, quibus ſe condant mortemque effugiant, ſubmerſi : inter quos fuit Eberſtenius; Beuurius autem comprehenſus in canali nouæ ciuitatis, quò ſe receperat vnà cum Glabbequio Equitum Præfecto, fide datâ à Romero &* PETRO TASSIO: *qui vſque Romero toto die ſtrenuè adfuerat, cùm ad terram per aſſerem quem ei porrexerant venire conatur, in mediâ viâ lapſus ibi peryt, Glabbequiumque ſuo exemplo admonens, vt cautiùs tabulæ ſe confideret; quod ille fecit, ſaluuſque terram attigit.*

pacification faicte auec trois Prouinces, le Roy voulant donner vn tesmoignage authentique de son affection à ses peuples, il se laissa aller jusques à condescendre, qu'on leur ostast les soldats Espagnols & autres de nations estrangeres, que Sa Majesté n'entretenoit chez eux que pour leur propre defense; & voulant monstrer l'espoir qu'il auoit en leur fidelité, il dit qu'il estoit content d'estre possesseur de leur affection. Mais ces [1] peuples se repentirent bien tost; & reconnoissans publiquement la bonté de ce Monarque, ils recoururent incontinent à lui, & lui firent instance de leur enuoyer les mesmes gens, dont ils auoient desiré l'absence. Ce fut PIERRE DE TASSIS qui les ramena en l'an M. D. LXXXII. & qui vint raffermir les bons subjets du Roy dans leur ancienne fidelité.

1 Idem Auctor lib. 6. *Rediêre prætereà hoc anno Hispani ac Itali milites, quos per pacificationem trium Prouinciarum tam ardenti odio ejectos suprà diximus, vt etiamsi satis intelligerent, sine illis non posse bonâ successus spe contra Auraicum ac Gallos bellum geri; nullo tamen modo induci potuerint vti eos retinerent. Itaque id quod non potuit imprudentia effecit necessitas; eoque eos redegit, vt miserint in Hispaniam, qui Regem communi nomine rogarent, vt eos juberet reuerti: quod effectum est ductore* PETRO TASSIO.

CHAPITRE XI.

PIERRE DE TASSIS *est enuoyé par le Roy aux Isles Açores contre Philippe Strozzi, qui y estoit enuoyé de France au secours du Bastard Antoine de Portugal.*

LE sejour de PIERRE DE TASSIS fut court dans les Estats de Flandres aprés qu'il y eut ramené les troupes estrangeres: car la mesme année il fut rappellé à la Cour, pour auoir vn des principaux Commandemens dans l'Armée nauale, que le Roy destinoit d'enuoyer aux Isles Açores; où [2] la

2 Scipion du Pleix en l'Hist. de Henry III. Roy de France soubs l'an M. D. LXXXII.

Royne de France, Catherine de Medicis, auoit enuoyé vn ſecours notable à Antoine, Baſtard de Don Louys Infant de Portugal. Ce Prince illegitime eſtant vagabond, & ne ſçachant preſque plus où prendre port, deſcendit à Calais, & demanda des ſecours à la Royne Mere de Henry III. qui ſe flattoit elle meſme de je ne ſçai quel droit ſur le Portugal, fondé en apparence ſur ce qu'elle deſcendoit d'Alfonſe III. & de Mahaut Comteſſe de Bolongne en Picardie. Ie ne veux pas ici debattre les raiſons d'vne part & d'autre, ni eſtaler ce qu'en eſcrit le Pere Caramuël, de l'Ordre de Ciſteaux, en ſon liure intitulé PHILIPPE LE PRVDENT; non plus que ce que dit au contraire le Sieur de Prioſac en ſes Annotations ſur ledit liure: il ſuffit maintenant d'aſſeurer, que c'eſtoit vne pretenſion rance, & ſi mal fondée, que celle meſme, qui maintenoit l'auoir, s'en deſpouilla ſans violence en faueur de ce Baſtard. Elle auoit dormi pluſieurs ſiecles, mais à la fin elle s'eſueilla ſoubs le regne de Catherine: car cete Royne, ardente de ſon naturel, n'eſperoit pas moins au commencement que d'auoir vne bonne partie du Royaume pretendu, gagnant le Baſtard Antoine par vn don, auquel il ne l'auoit aucunement obligée. Elle * lui donna donc vne Armée de mer pour aller aux Iſles Açores; d'où par aprés il pourroit facilement deſcendre en Portugal, & nuire aux Caſtillans en la nauigation des Indes. Philippe Strozzi Florentin, fils du Mareſchal de France tué deuant Thionuille en l'an M. D. LVIII. & parent

* Voyez ci deuant le Chapitre XIII. de la Seconde Partie.

parent de la Royne Mere, fut fait Admiral de cete flotte; Charles de Cossé, Comte de Brissac, son Lieutenant; & plusieurs autres personnes de condition, honorées de diuerses charges: & entre autres plus de deux cens Gentilshommes volontaires. L'entreprise reüssit assez bien au commencement, & la Tercere suiuit incontinent leur parti, puis celle de saint Michel, qui en est vne autre, auec Villafranca, Cité Episcopale parmi ces Isles, furent assujetties à Antoine. Il ne restoit plus que la Citadelle de cete ville, qui tinst pour le Roy PHILIPPE.

Entretant ce Monarque dressa vne puissante Armée de Mer, qui singla vers ces Isles en diligence: & parmi ceux qui auoient l'honneur d'y commander, estoient Aluaro de Bazan, Marquis de saincte Croix, Don Pedro de Toledo, Hugues de Moncada, le Marquis de Fauora, Michel de Cardona, François Bouadilla, Don PIERRE DE TASSIS, Michel Oquendo, & autres Seigneurs & Caualiers Espagnols, tous de marque. A l'approche de ces Chefs & de leur Armée, Strozzi se mit en mer, resolu de les combattre: c'est pourquoi [1] le Conseil estant promptement assemblé, PIERRE DE TASSIS fut d'aduis de faire merueilles auec les autres en cete occasion: & immediatement aprés, les vaisseaux François s'aduançans, l'escarmouche fut terrible, & l'effort en fut soustenu par [2] TASSIS & Bouadilla. Cetuici approcha le premier; mais estant chargé par les ennemis, il fut soudain espaulé par le Seigneur de TASSIS: tellement que la victoire pan-

1 Thuanus Hist. lib. 75. anno 1582. *Adhibitus in consilium Petro Toletano, Lupo Figueroa, Fauoræ Marchione, Christophoro Erasto,* PETRO TAXI, &c.

2 Louys Cabrera en l'Hist. du Roy PHILIPPE II. liu. 13. chap. 8. *Oquendo le socorriò con la Capitana de Viscaya por el siniestro lado, disparando sus cañones contra la Almiranta Francesa: y los Capitanes Chacon y Barragan hazian dar rezias cargas, y sin cesar a la Infanteria, y viuamente la de la naue de Don* PEDRO DE TASSIS.

panchant euidemment en cete conjoncture deuers les Eſpagnols par la priſe de Philippe Strozzi, Don PIERRE DE TASSIS contribua beaucoup à vne des plus celebres victoires obtenuës ſoubs le Roy PHILIPPE II. On remarqua en ſuite de ce rude choc, qu'il deſcendit le [1] premier; & qu'en teſte de quatre Compagnies il chargea ſi heureuſement les ennemis qui tenoient le port, qu'il s'en rendit bien toſt maiſtre. La defaite totale des François fut le payement de l'outrecuidance d'Antoine, qui aprés la perte des Chefs qu'on lui auoit preſtez, s'en retourna en France y paſſer le reſte de ſes jours dans l'obſcurité, auec regret de n'eſtre pas demeuré dans ſon deuoir à l'endroit des Roys Catholiques, ennemis de la violence.

[1] Alonſo Lopez de Haro au lieu allegué: *Fue à las Terceras que ſe auian rebelado à la Corona de Eſpaña: para recuperacion de las quales fue deſpachado el valeroſo Marques de Santa Cruz, el año de 1582. que con feliz ſuceſſo fue vencedor de vna de las mas ſeñaladas vitorias de mar y tierra que ſe ha oydo, à donde moſtrò bien el valor de ſu perſona, ſaltando en tierra, el Maeſſo de Campo Bobadilla, y Don* PEDRO DE TASSIS, *con quatro Compañias.*

CHAPITRE XII.

PIERRE DE TASSIS *repaſſe en Flandres auec vn Terce Eſpagnol, & meurt glorieuſement au Siege de Tenremonde.*

APRE'S tant de preuues de la valeur de PIERRE DE TASSIS, quand il reuint à la Cour du Roy PHILIPPE II. Sa Majeſté jugea, que l'eſtat de ſes affaires ne permettoit pas qu'vn ſi bon Chef demeuraſt ſans emploi dans l'Eſpagne, où le Portugal eſtoit entierement reduit à ſon obeïſſance; & qu'il valloit mieux l'enuoyer en Flandres pour la troiſiéme fois, auec la qualité de [2] Maiſtre de

[2] Idem ibidem: *Fue deſpues el ſobredicho Don* PEDRO DE TASSIS *en las guerras de Flandes electo Maeſtre de Campo de vn Tercio de Eſpañoles, y en eſte cargo murio, reconoſciendo la bateria debaxo de Terremonda.*

de Camp d'vn Terce Eſpagnol, & ordre de veiller pour le Roy à la conſeruation de ſes Armées. Le Duc de Parme qui gouuernoit alors, & qui auoit connu PIERRE DE TASSIS du viuant du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE ſon oncle, le receut auec amour, & s'esjoüit, qu'en vne ſaiſon feconde en lauriers ce braue ſeruiteur du Roy vinſt pour en cueillir. Ce Prince donc faiſant ſes approches pour ſe rendre maiſtre des villes principales de ces Païs, comme d'Anuers, de Bruxelles, & autres ſemblables, reſolut d'aſſieger la ville de Tenremonde, ſituée aux confins des Prouinces de Brabant & de Flandres. Sur ce les troupes, & entre autres le Terce de PIERRE DE TASSIS approcherent: & deuant toute œuure on ſaigna le foſſé, on rompit les diques & les eſcluſes pour eſſuyer le terroir de cete ville, plus forte par les eaux qui le courent, que par aucun artifice. Cela fait, il fut arreſté au Conſeil d'attaquer vn bouleuart, & d'y arborer les Armes du Roy. Quelques Autheurs diſent, que PIERRE DE TASSIS eut charge du Prince d'aller reconnoître [1] ponctuellement le lieu deſtiné à ce genereux deſſein; & qu'ainſi qu'il s'acquittoit de ce deuoir, il fut tué [2] d'vn coup qui vint de la ville defenduë par les ennemis. D'autres eſcriuent qu'il demeura dans [3] l'action

1 Alonſo Lopez de Haro au lieu ſuſdit.

2 Dauid Lindanus lib. 1. Teneram. c. 7. n. 208. *Inde antequam murum adorirentur, cujus ruinam nouo intus opere propugnatores compenſarant, deditione vrbem cepit* XVII. *Augusti* 1584. *amiſſis in oppugnatione & ante multis* MAGNI NOMINIS *militibus; inter quos Petrus de Pace, Chiliarcha Hiſpanus, &* PETRVS TAXIS.

3 Franciſco Caro de Torres en ſon Hiſt. des Ordres Militaires d'Eſpagne liu. 3. chap. 4. *Don* PEDRO DE TASSIS *paſsò à Flandes, donde ſiruiò valeroſamente, ſiendo Capitan de Infanteria y de cauallos. Saliò quando los Eſpañoles.* Et peu aprés, où il eſt parlé de l'expedition des Açores: *Peleò en la armada contra Phelipe Eſtroci. Y en la expugnacion de la Iſla, boluiò à Flandes con el miſmo officio, y del Conſejo de guerra en tiempo del Principe de Parma. Muriò peleando en el ſitio de Turemunda.*

Iacobus Auguſtus Thuanus Hiſt. lib. 80. vbi de propugnaculo: *Tandem à Regijs poſt trium horarum certamen fuit captum, magno defenſorùm damno, qui partim inter certandum, partim poſt prælium, dum ſe nimis properè recipiunt, aquis hausti perierunt, majore vtique numero quàm Regij; ex quibus Petrus Pacenſis Caſtrorum Præfectus, &* PETRVS TAXIS *Exercitus Curator deſiderati ſunt.*

ction mesme, & qu'il fut tué allant à l'assaut. Quoi qu'il en soit, il rendit en cete derniere occasion vne riche preuue de sa valeur, & termina ses jours auec vn singulier honneur au seruice du Roy son Maistre en l'an M. D. LXXXIV. ne laissant qu'vn fils Naturel heritier du courage de son pere, comme je dirai incontinent.

Le peintre s'estant esgayé à faire paroistre vne partie des belles actions de cet homme illustre aux enuirons de l'Escu de ses Armes, il m'a obligé de dire ici, que les bannieres qui s'y voyent representées, sont les armes des Chefs qui furent totalement defaits aux Isles Açores, dont le blason n'est pas ignoré par les curieux: & que les deux pieces qui sont pointées l'vne contre l'autre marquent le genre de sa mort: tout ainsi que le tombeau releué de Messire Iacques de Lalain, dit le Bon Cheualier; lequel estant magnifiquement enterré à Lalain au milieu de ses trente deux bannieres, a aussi soubs sa teste vn veuglaire ou gros fauconneau, instrument qui jadis le priua de la vie.



CHA-



CHAPITRE XIII.

IEAN DE TASSIS II. *du nom, Comte de Villamediana, meurt à la fleur de ſon âge, & auec lui ſa Branche s'eſteint en Eſpagne.*

IL fut fils vnique legitime de IEAN DE TASSIS I. du nom, Comte de Villamediana, & naſquit en Portugal, quand le Roy PHILIPPE II. y tenoit ſa Cour. Depuis il fut eſleué en celle de Madrid, & pour ainſi dire auec * Alonſo Lopez de Haro, dans

* Alonſo Lopez de Haro en la Deſcente de la Maiſon de TASSIS, au 2. Vol. du Nobiliaire d'Eſpagne: *Nació en Portugal: haſe criado ſiempre en la Corte y Palacio Real, donde en todas las ocaſiones de luzimiento ha ſido de los primeros: paſsò al Reyno de Napoles, donde por ſus letras y eſplendor fue de todos admirado en aquella Prouincia.*

le Palais Royal. Son pere, qui vouloit vn jour en faire vn grand ſeruiteur de nos Roys, lui donna pour maiſtre aux lettres humaines, & prit à ce deſſein dans ſa maiſon, Louys Tribaldo Toledo, non moins connu par ſes doctes eſcrits en vers & en proſe, que par ſa qualité d'Hiſtoriographe general des Indes. Cet homme docte ayant rencontré vn eſprit propre à receuoir ſes inſtructions, y fit vn merueilleux profit, & le rendit capable non ſeulement de ſe diuertir; mais de ſeruir vn jour vtilement nos Princes, en ſuite de l'intention du Comte ſon pere.

A l'eſtude des bonnes lettres ſuccederent par ordre les exercices propres à vn Seigneur de ſa condition : en quoi il ſe fit admirer par tout, depuis que pour ſe rendre habile & vniuerſel il commença de voyager; mais principalement au Royaume de Naples, où ſon addreſſe de corps & d'eſprit & ſa magnificence rauirent tout le monde. C'eſtoit Don Pierre de Caſtro, Comte de Lemos, ſon allié (ſi je ne me trompe) du coſté de la Maiſon de la Cerda, qui alors en eſtoit le Viceroy. C'eſt pourquoi il voulut ſoubs lui faire voir publiquement à ce Royaume, combien de gentilleſſes produiſoit la Cour de leur Roy; & ayant fait vn Tournoy dans la ville de Naples, où ſe trouuerent grand nombre de Napolitains titrez & qualifiez, il en ſortit auec vn tel applaudiſſement, que la memoire en dure encore, &, au recit d'vn * Autheur de ce Païs là, elle

* Don François Zazzera Napolitain en la Genealogie de la Maiſon de TASSIS, au 2. tome de la Nobleſſe d'Italie: *D. Gio II. di queſto nome, Caualier dell' Abito de San Iacopo, e Corriero Maggior Generale di tutti i Stati di Su Mageſtad, perſona per le ſue virtù e grandezze molto amata. Fù in Italia & in Napoli gli anni paſſati nel gouerno del Sig. Conte di Lemos, con il quale è vnito in parentela, per cagion de la moglie, per alcune ſue pretendenze di molta ſtima, oue laſciò della ſua magnanimità e valore teſtimonij e memoria tale, che per molti ſecoli n'andrà la fama glorioſa, ed in particolare per la repreſentazione di quel Torneo oue s'immortalarono molti Caualieri e Titolati Napoletani.*

elle passera jusques à la posterité durant plusieurs siecles: tant il remporta de loüange.

S'il fit merueilles dans la ville de Naples, il n'en fit pas moins à * Valence, en l'an M. DC. XVI. quand le Roy fut y celebrer ses nopces auec Madame ELISABETH DE FRANCE, Princesse des plus accomplies qui fust alors sur terre, & qui tout nouuellement nous a esté rauie. Il fut vn des plus esclattans astres qui emprunterent alors leur lumiere du Roy comme de leur Soleil, & qui dans cete ville parurent tous comme dans vn ciel: car lui entre autres s'y rendit si remarquable, que seulement à le voir, on jugeoit combien estoit grande la Majesté du Roy qu'il auoit l'honneur de seruir. C'estoit en de semblables occasions, qu'il se piquoit de faire voir que nos Princes ont des vassaux si adroits & si magnifiques en toutes choses, que l'Espagne ne cede rien en ce point à tous les autres Païs. Ce n'est pas que parmi ces exercices de Paix il fust plus enclin à se faire paroistre que dans vn camp Royal. Il fit bien voir incontinent aprés ces resjoüissances publiques, que s'il auoit de l'aduantage dans les Ioustes & parmi les Tournois, il n'auoit pas moins ni de conduite ni de courage dans les combats serieux. La guerre s'estant rallumée en Italie la mesme année, & les François remuans tousjours dans le Milanois par le moyen du Prince Charles Emanuel Duc de Sauoye, lors que Don Pierre de Tolede estoit Gouuerneur de Milan, il y passa & commanda vn Terce; auec lequel il se trouua en tous les

* Alonso Lopez de Haro: *Ha seruido à Su Magestad en diuersas jornadas, y en la de Valencia, quando fue à celebrar sus Reales bodas con grande luzimiento, como lo hizo en Italia, dexando los pleytos y conueniencias de su casa, à que fue, y acudiendo al seruicio de Su Magestad; como acudiò a los mouimientos de Lombardia, donde sirviò de Maestre de Campo, hasta las primeras Pazes sobre Aste.*

Sieges & rencontres qu'on eut auec les ennemis, jusques à ce que la Paix se fit auprés d'Aste. Pendant cete campagne, c'est vne chose [1] presque incroyable de la splendeur auec laquelle il traitta les nations Espagnole & Italienne, les receuant auec tant d'accueil, & les regalant à si grands frais, que la despense qu'il faisoit, & qui en eust espuisé plusieurs autres, lui acquit vne reputation non pas d'vn Seigneur particulier, mais qui esgaloit celle des Princes.

Estant de retour, il vesquit encore quelques années dans vne singuliere estime; mais la trop grande force de son esprit, jointe à sa magnificence exterieure, lui ayant causé des ennemis en la Cour de nostre Grand Roy, les enuieux le poursuiuirent à outrance par des libelles mensongers; jusques à tant qu'il mourut, preuenu & muni des Sacremens de l'Eglise, sans laisser aucuns enfans, qui ayent du depuis fait succession, quoi qu'il en eust eu plusieurs de Madame ANNE DE MENDOÇA ET DE LA CERDA [2] sa femme, fille de Don Henry de Mendoça & d'Arragon, frere legitime du cinquiéme Duc del Infantadgo, & de Dame Anne de la Cerda, Marquise de Cañete, sa femme: ceteci, fille de Don Ferdinand de la Cerda, frere legitime du Duc de Medina-Celi.

Son corps fut porté à saint Augustin de Vailladolid auprés de ses parens, & de ses petits enfans, qui tous y auoient receu la sepulture, comme Patrons du mesme lieu: qui est l'vne des plus belles marques de la branche des Comtes de Villa-

1 Alonso Lopez de Haro: *No solo mostro su valor, y talento en muchas ocasiones, sino gastando y amparando con su casa y hazienda toda la Nacion Española como la Italiana, auiendosele ofrecido con ambas ocasiones, que el supo muy bien gozar para tener entre ellos el nombre y reputacion que tiene del mas magnifico, magnanimo, prudente, y cortés Cauallero, que han conocido ambas naciones.*

2 Le mesme Autheur: *En este año 1619. no tiene hijo, aunque los ha tenido siendo casado con Doña Ana de Mendoça y de la Cerda, hija de Don Enrique de Mendoça y Aragon, hermano legitimo del quinto Duque del Infantadgo, y de Doña Ana de de la Cerda su muger.*

Villamediana de la Maiſon de TASSIS, qui reſte en Eſpagne, aprés la mort de ce dernier Comte: eſtant veritable, que cete Egliſe, qui eſt de leur fondation, eſt l'vne des plus ſomptueuſes en baſtimens & architecture qui ſoit en Caſtille.

Sa mort fut ſuiuie d'vn grand procés entre ſes proches: mais enfin ſon Excellence Don Inigo Velez de Gueuara, Comte d'Oñate, Grand d'Eſpagne, Ambaſſadeur du Roy en la Cour Imperiale, & du Conſeil d'Eſtat de la Couronne, lui ſucceda en ſes charges, honneurs & Majorat, comme * fils de MARIANE DE TASSIS, fille de RAIMOND DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, & de Catherine d'Acuña. Tellement qu'aujourdhui le fils Ainé du Seigneur Comte d'Oñate, qui a ſouſtenu desja de tres-honorables emplois dans la Monarchie d'Eſpagne (comme a eſté ſon Ambaſſade d'Angleterre) a porté le tiltre de Comte de Villamediana du viuant de ſon pere.

* Alonſo Lopez de Haro: *Doña* MARIANA DE TASSIS, *hija de* RAIMONDO DE TASSIS *y de Doña Catalina de Acuña ſu muger, como ſe ha viſto, casò con Don Pedro Velez de Gueuara, Señor de Salinillas, Alcayde de Eſtella, de quien tuuo por ſu hyo à Don Inigo Velez de Gueuara, Señor de Salinillas, Conde de Oñate, por caſamiento con la Condeſa de Oñate Doña Catalina de Gueuara, Cabeça deſta nobiliſſima y antigua Familia.*





CHAPITRE XIV.

PHILIPPE DE TASSIS, *fils* * *Naturel de Don* IEAN DE TASSIS I. *du nom, Comte de Villamediana, entre en l'Ordre de Cisteaux: il y est fait Abbé d'Alcala; puis General de la Congregation d'Espagne: & meurt enfin Abbé de Hitero en Nauarre.*

LE grand Ordre de Cisteaux, dans lequel PHILIPPE DE TASSIS a passé la meilleure part de sa vie, s'est si fort estendu par tout, qu'à peine y en a-t'il aucun autre qui puisse conter autant de maisons Religieuses que lui. Il commença premierement

* Alonso Lopez de Haro en son Nobiliaire d'Espagne, parlant des enfans Naturels du Comte de Villamediana: *Don* FELIPE DE TASSIS *Abad General de la Orden de San Bernardo.* François Zazzera en son Liure de la Noblesse d'Italie: *N. naturale Abbate Generale dell' Ordine di San Bernardo.*

ment dans la Duché de Bourgongne : & delà poulſant vigoureuſement ſes branches, il s'eſpandit par tout le Royaume de France, & enſuite il paſſa les Pyrenées d'vn coſté, les Alpes d'vn autre, l'Ocean Britannique d'vn autre; & puis il penetra ſi auant dans la Mediterranée, qu'on le vit s'eſtablir dans la Grece au moyen de quelques Religieux Bourguignons Francs-Comtois, qui y paſſerent en compagnie de la Nobleſſe la plus choiſie de leur fidele Païs.

Durant pluſieurs ſiecles, la diſcipline y fut exactement obſeruée; mais auec le temps le relaſchement s'eſtant gliſſé en pluſieurs points des Conſtitutions, les meurs s'en ſentirent ſi auant, que Dieu, qui a tousjours pris vn ſoin particulier de cet Ordre, mit au monde aucuns de ſes ſeruiteurs pour y apporter du remède. L'Eſpagne, qui en auoit beſoin, eut pour ſon medecin particulier vn homme admirable, nommé * Martin de Vargas, Caſtillan de nation, qui obtint en l'an M. CCCC. XXV. la permiſſion du Pape MARTIN V. de reformer l'Ordre en ſa patrie. Ce glorieux deſſein reüſſit premierement en l'Abbaye du Mont de Sion au voiſinage de Tolede, où cet homme de Dieu dreſſa pluſieurs cellules auec des rameaux & branches d'arbres, ne viuant d'autres choſes que d'herbages, & ne beuuant que de l'eau. Son exemple en attira pluſieurs, qui delà s'eſpancherent par tout, & introduiſirent la reforme en pluſieurs Monaſteres d'Eſpagne.

* Chryſoſtomus Henriquez, Ordinis Ciſtercienſis Hiſtoriographus Generalis, in Menologio Ciſtercienſi octauo Idus Aprilis.

L'Abbaye d'Errera, au Dioceſe de Burgos, fut

fut l'vn de ceux qui receurent ce salutaire institut, & qui fleurirent depuis en vertus. En effect ce fut la renommée des seruiteurs de Dieu qui l'habitoient, qui esbranla d'abord, & puis gagna entierement [1] PHILIPPE DE TASSIS, fils du Comte de Villamediana. Il y auoit en ce lieu vn [2] Religieux nommé Pere Ambroise, qui menoit vne vie plustost Angelique qu'humaine, & dont la conuersation estoit plus au Ciel que sur terre. C'est merueille d'oüir les graces qu'il receuoit de Dieu: ses oraisons estoient toutes remplies de suauitez celestes; & non seulement cela, mais Dieu, qui se plaist à conuerser auec les ames pures, le fauorisa jusques à tel point, qu'vn jour estant malade il le vint voir, lui paroissant comme vn enfant vestu du saint habit de l'Ordre de Cisteaux, tout rayonnant de lumiere, & ne se retira point qu'il ne lui eust rendu la santé, en memoire & tesmoignage de sa visite.

Ces exemples, & la ferueur des Religieux de cete maison persuaderent facilement à PHILIPPE DE TASSIS de quitter le monde, & de se rendre en ce lieu pour trauailler serieusement au salut de son ame: ce qu'il fit si genereusement, qu'aprés auoir surmonté les espreuues accoustumées de l'Ordre au Monastere d'Errera, & donné durant quelque temps diuers tesmoignages d'vne singuliere vertu, il fut esleué par dessus les autres; & tous jugerent qu'il falloit lui donner des inferieurs, puisque, nonobstant qu'il ne fust

1 Idem Chrysostomus Henriquez in Fasciculo Sanctorum Ordinis Cisterc. lib. 2. Distinct. 42. cap. 7. in Catalogo Monasteriorum Congregationis Hispanicæ: *Ferraria, Hispanicè Errera: cujus Monastery filius fuit Reuerendissimus Pater Frater* PHILIPPVS DE TASSIS, *Congregationis nostræ Generalis, qui postmodum Abbas Fiteri creatus in Regno Nauarræ, breuî fatis cessit.*

2 Idem Auctor in Menologio Cisterc. in Notis ad diem XXX. Aprilis, vbi de Ambrosio Monacho Ferrariensi: *Habitum reformationis nostræ assumpsit in Monasterio Ferrariensi, quod patrio idiomate Herrera vocatur; & est in Prouinciâ de Rioja situm: vbi ab ipso initio conuersionis, vsque ad felicem consummationem vitæ, immaculatè & simpliciter conuersatus est. Obyt tandem virtutibus plenus anno Domini* M. DC. XIII. *cùm esset Generalis Reformator Obseruantiæ Regularis Ordinis Cisterciensis in Regnis Gallaciæ, Legionis & Castellæ, & Principatu Asturicensi Reuerendissimus* P. PHILIPPVS DE TASSIS, *Comitis Villamedianæ frater.*

fust pas legitime, il estoit capable de commandemens. Où il faut remarquer, que ce ne fut pas en quelque petite maison Religieuse à l'escart qu'on l'enuoya pour y auoir simplement l'intendance de l'œconomie ; mais que ce fut au College de l'Ordre de Cisteaux en la ville d'Alcala, celebre & fameuse Vniuersité.[1] C'est vn lieu où l'on instruit en toutes sciences les Religieux de l'Ordre, & où le Superieur est honoré de la dignité Abbatiale par vn priuilege particulier du Pape SIXTE V. donné l'an M. D. LXXXVII. Tellement que PHILIPPE DE TASSIS se voyant en cete maison, qui est vn vrai sejour des Muses sacrées & profanes, il n'oublia rien à l'instruction de ses nourriçons, & en sortit auec tant de succés, que par inspiration celeste, le Chapitre de l'Ordre l'esleut pour General de la Congregation d'Espagne: qui est le plus grand honneur auquel vn Religieux de cet Ordre puisse atteindre au delà des Pyrenées, attendu que sa[2] jurisdiction s'estend sur les Monasteres des Royaumes de Gallice, de Leon, de Castille, & de la Principauté des Astures.

Mon dessein n'est pas d'escrire ses actions particulieres : j'en laisse le recit au sçauant & exacte Annaliste de cet Ordre, qui a commencé depuis peu par l'Histoire des premiers cinquante ans de nous faire naistre le desir de voir bien tost le tout, continué au moins jusques à l'âge de nos peres.

Ie dirai donc seulement, que s'il fut aimé & loüé pendant son gouuernement, il ne le fut

1 Gaspar Iongelinus in Notitiâ Abbatiarum Ordinis Cisterciensis per vniuersum Orbem, vbi de hoc Collegio: *Porrò hujus Cœnobij fundatio confirmatur & approbatur à* SIXTO V. *Pontif. Max. qui & hujus loci Abbati concessit vti & gaudere omnibus praeminentijs, quibus vtuntur & gaudent aliorum Monasteriorum Abbates de jure, vsu, consuetudine, vel priuilegio. Datum hoc priuilegium Romæ apud Sanctum Marcum anno* M. D. LXXXVII.

2 Chrysost. Henriquez in Menol. Cisterc. in Notis ad 30. diem Aprilis.

pas moins aprés qu'il l'eut quitté pour aller finir ſes jours au Monaſtere de Hitero, dont le Roy PHILIPPE III. l'auoit fait Abbé perpetuel. Cete maiſon eſt ſituée au milieu des villes de Pampelune & de [1] Tudela dans le Royaume de Nauarre, à la frontiere d'Eſpagne, & grandement celebre juſques à nos jours, à cauſe des ſacrées reliques de ſaint [2] Raymond premier Abbé de ce lieu, qui donna commencement à l'Ordre Militaire de Calatraue, pour combattre les Sarraſins ſoubs le Roy Sanche de Nauarre.

[1] Gaſpar Iongelinus loco citato.

[2] Chryſoſt. Henriquez in Menol. Ciſterc. Kal. Februarij.

Eſtant retiré en cete ſolitude, deſchargé de ſon Generalat, & deſembaraſſé des empeſchemens faſcheux & contraires à vne ſaincte vnion auec Dieu, il meſnagea heureuſement le temps qui lui reſtoit à viure, qui fut fort court: & gouſtant à l'aiſe ce que dit vn ſaint Panegyriſte du deſert, que les villes lui tenoient lieu de priſons, & la ſolitude lui sembloit vn Paradis, il rendit l'eſprit au milieu de ſes Freres, & alla viure eternellement.



CHA-



CHAPITRE XV.

IEAN DE TASSIS *fils* Naturel du Comte de Villamediana, Capitaine en vn Terce Espagnol, est tué deuant le Chasteau de Humbercourt.*

TOVT ainsi que je ne pense pas auoir contreuenu au dessein principal de cet Ouurage pour l'imperfection de la naissance du Prelat dont j'ai descrit la vie au Chapitre precedent; j'espere de mesme loüer les deux autres qui encore le suiuent sans encourir aucun blâme. Puis qu'ils ont porté le surnom de TASSIS, & qu'ils ont voulu imiter la vertu des Seigneurs legitimes de la Maison; il

* Alonso Lopez de Haro parlant des deux bastards de Iean I. Comte de Villamediana : *Tuuo el Conde por hijos Naturales á Don* IVAN DE TASSIS, *que murió herido de vn arcabuçazo, ganando vn puesto en el socorro de Paris*, &c.

ſemble bon de ne les point obmettre; mais au contraire de faire voir par le recit de leurs deportemens, que nonobſtant ce defaut notable de leurs perſonnes, ils ont accreu le nombre de ceux qui auec la meſme tache ſe ſont rendus recommandables, & qui ſont rapportez en grand nombre non ſeulement par le Pape PIE II. en vne ſienne oraiſon non publiée, recitée en la Diette de Mantouë; mais encore plus amplement par Pontus Heuterus*, Autheur de ce Païs.

* In Tractatu de Liberis Naturalibus.

L'autre fils Naturel du premier Comte de Villamediana fut nommé IEAN: il eſt facile à croire que les belles parties qui ſe trouuerent en lui, inuiterent ſon pere à lui teſmoigner beaucoup de bien: car il fut porté à la generoſité, & pour vn defaut qui ſe trouua en ſa naiſſance, il fit neantmoins aſſez connoître que ſon pere eſtoit d'Illuſtre Maiſon. Le Comte, qui deſiroit paſſionnement de le voir reüſſir, l'enuoya aux Eſtats de Flandres, pour y apprendre le meſtier de la guerre ſoubs le gouuernement du Prince de Parme: où il traina la pique dans le Terce Eſpagnol de Don Antoine de Zuniga, juſques à tant qu'il fut honoré d'vne Compagnie de nation Eſpagnole.

Depuis qu'il eut ce Commandement, il chercha d'employer ſes gens aux occaſions, & leur donna tousjours lui meſme l'exemple. C'eſt en quoi il ſe fit admirer non ſeulement aux Eſtats de Flandres, mais encore en France, aprés la mort du Prince de Parme, lors que Charles, Comte

Comte de Mansfeldt, lui ayant ſuccedé au gouuernement des armes, & receu ordre du Roy de rentrer en France pour fauoriſer les deſſeins des bons Catholiques, il fit ſejour durant quelque temps en Champagne & en Picardie; où il prit la ville de Noyon : mais les meſures des Miniſtres du Roy PHILIPPE II. eſtans rompuës [1] par la conuerſion du Prince Henry de Bourbon, depuis Roy de France IV. du nom, le Comte de Mansfeldt ayant tourné bride, & reuenant ſur ſes pas en Flandres, il reſolut d'attaquer ſaint Valery, & deliurer en paſſant le Bailliage de Heſdin des courſes continuelles que faiſoit la garniſon du Chaſteau de Humbercourt. On donna cette commiſſion à la Compagnie de Don IEAN DE TASSIS, & à d'autres : mais ce fut le lieu meſme où il acheua quand les autres commencerent; attendu qu'il y perdit la vie en l'an M. D. XCIII. par vn coup d'arquebuſe venant du Chaſteau, auec vn extreme regret des Chefs; dont [2] l'vn, qui a depuis eu l'honneur d'eſtre Maiſtre de Camp general aux Païs-bas, & qui a eſcrit l'Hiſtoire de cete guerre, teſmoigne aſſez le reſſentiment qu'il en eut, quand il l'appelle CAVALIER D'ESPERANÇES PLEINES D'HONNEVR.



1 Voyez ci deuant le Chapitre XIV. de la Seconde Partie.

2 Don Carlos Coloma en ſon Hiſtoire des Guerres de Flandres liure 6. *En el camino ſupo el Conde los muchos daños que recibia el Païs y Bayliage de Hedin de coſa de ochenta infantes y treinta cauallos, que eſtauan de guarnicion por el enemigo en el Caſtillo de Himbercourt; y arrimandoſele con ſeis cañones le tomò al tercer dia, matando ellos antes de vn arcabuçaſo à Don* IVAN DE TASSIS, *Capitan del Tercio de Don Antonio de Zuniga, y* CAVALLERO DE HONRRADAS ESPERANÇAS.



CHAPITRE XVI.

PHILIPPE DE TASSIS, *Cheualier de l'Ordre de ſaint Iacques, & fils Naturel de Don* PIERRE DE TASSIS, *frere du Comte de Villamediana, eſt tué au ſecours de l'Eſcluſe.*

DON PIERRE DE TASSIS, frere de IEAN I. Comte de Villamediana (de qui nous auons raconté les proüeſſes & actions memorables, aprés auoir parlé du Comte & de l'Archeueſque de Grenade ſes freres) laiſſa en mourant vn fils * Naturel nommé PHILIPPE. Cetuici ſembloit auoir de l'aduantage ſur les autres, pour eſtre vnique, pour eſtre né dans

* Alonſo Lopez de Haro en ſon Nobiliaire d'Eſpagne: *Fue deſpues el ſobredicho Don* PEDRO DE TASSIS *en las guerras de Flandes electo Maeſtre de Campo de vn Tercio de Eſpañoles: y en eſte cargo muriò, reconociendo la bateria, debaxo de Torremonda, dexando por ſu hijo natural Don* FILIPE DE TASSIS, *Cauallero de la Orden de Santiago, que muriò en el ſocorro de la Incluſa.*

dans la liberté de ſon pere, non engagé au mariage, & pour auoir effacé l'imperfection de ſa naiſſance par ſes loüables & vertueux deportemens.

Son merite donc eſtant reconnu par le Roy, Sa Majeſté ne ſe rendit point difficile à lui accorder [1] l'Habit de l'Ordre Militaire de S. Iacques, eu eſgard à ſes bonnes conditions, aux ſeruices de ſon pere mort deuant Tenremonde, & aux ſiens propres, d'autant qu'il ſeruoit actuellement aux Eſtats de Flandres. Premierement il aſſiſta eſtant Alfere à la bataille de Nieuport, en l'an M. DC. le ſecond de Iuillet, & demeura prisonnier des Hollandois auec pluſieurs autres; dont la liſte a eſté rapportée par vn eſcriuain du [2] parti ennemi. Depuis il continüa de bien faire en ce fameux Siege, qui ne finit que trois ans aprés qu'il fut commencé, ce cimetiere de tant de braues hommes, & ce renommé nouiciat de la Milice Chreſtienne deuant la ville d'Oſtende. Mais nonobſtant cela, Dieu ne permit pas qu'il y terminaſt ſes jours, & lui fournit vne autre occaſion non moins glorieuſe, puis qu'elle enueloppa pluſieurs gens de marque auec lui. Ce fut quand le Comte Maurice de Naſſau, fils du Prince d'Orange qui auoit commencé la reuolte, eſtant deſcendu en Flandres, prit Caſſant, Yſendicke, Ardenbourg, Middelbourg, & mit le Siege deuant l'Eſcluſe. L'aduis en eſtant donné au Sereniſſime Archiduc ALBERT, il jugea important d'arreſter ces nouuelles conqueſtes des ennemis, & pource enuoya

1 François Zazzera au Traitté de cete Maiſon, en la 2. Partie de la Nobleſſe d'Italie, parlant de Don Pierre de TASSIS: *Fù Caualiero e Commendatore dell' Abito di San Iacobo, e laſciò morendo vn ſuo figliuol Naturale, ancor lui Caualier della med. Croce.*

2 Henry Haeſtens, Autheur Hollandois, en ſon Hiſtoire du Siege d'Oſtende, au Catalogue des priſonniers faits à la bataille de Nieuport: *Don Pedro de Montenegro, Capitaine Reformé ſuiuant la Cour:* Don PHILIPPE DE TAXIS *Alfere, &c.*

uoya promptement du ſecours, pour tirer de peine les aſſiegez. Cete conjoncture parut ſi belle à pluſieurs qui s'ennuyoient de la longueur du Siege d'Oſtende, qu'ils ſe joignirent au General deſtiné à conduire le ſecours. D'abord les Forts de ſaincte Catherine & de ſaint Philippe furent repris, mais l'entrepriſe ne reüſſit plus auant; & nonobſtant la reſolution des ſoldats, l'aduis fut de ſe retirer, aprés vn rencontre auec les ennemis, où enuiron deux cens demeurerent ſur la place, & entre autres Alexandre de Lalain Marquis de Renty, âgé ſeulement de XXI. ans, Don Alonſo de Borja, Don PHILIPPE DE TASSIS, de qui je parle; le jeune Matignon, Caualier François, & quelques autres, qui y moururent le XVII. d'Aouſt de l'an M. DC. IV.

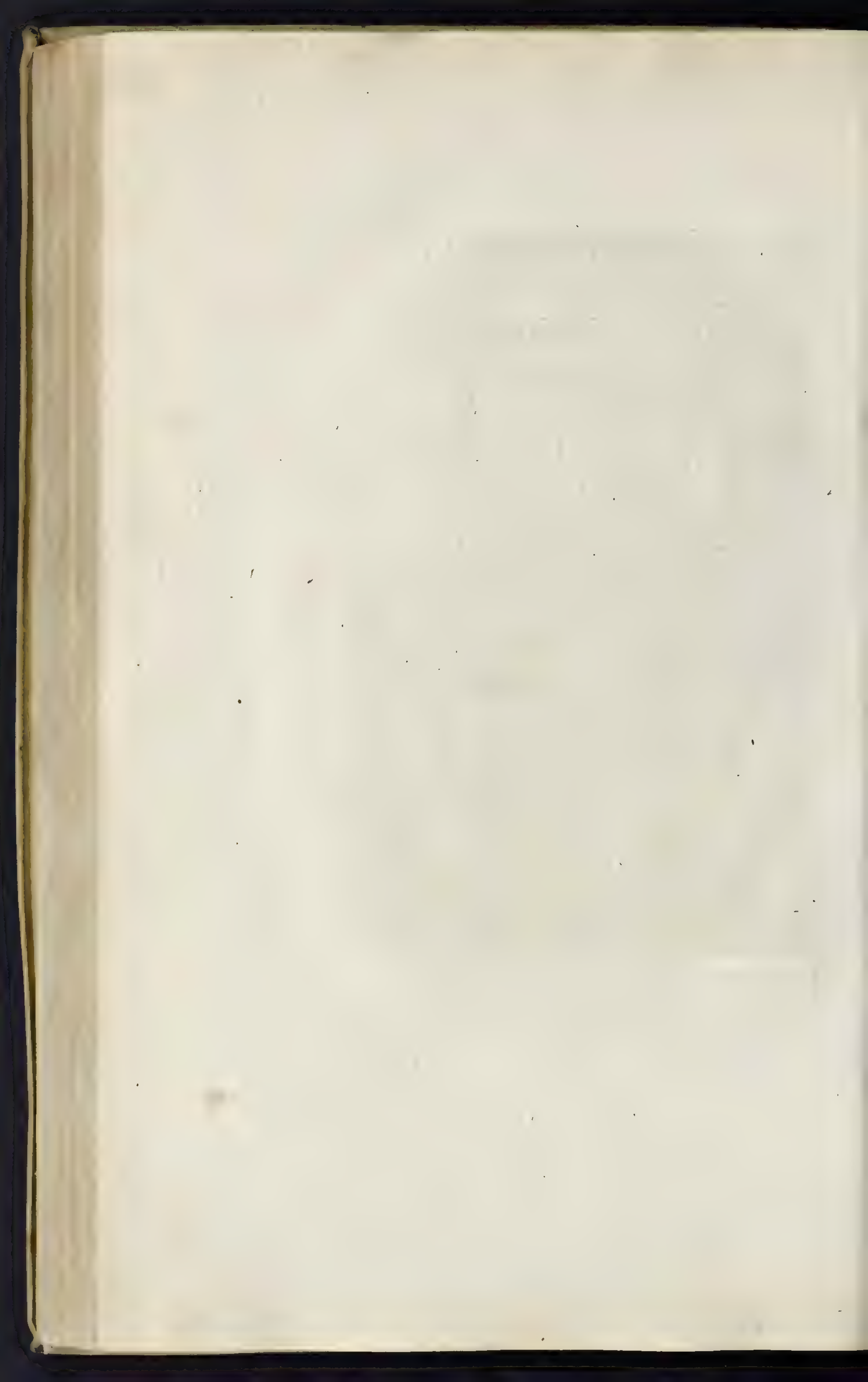


QVA-

QVATRIEME PARTIE, CONTENANT LES MARQVES D'HONNEVR DE LA BRANCHE DES MARQVIS DE PAÜL DE LA MAISON DE TASSIS.



LES *Marquis de Paül en Italie, issus d'vn Puisné de la Maison de* TASSIS, *ont tousjours escartelé leurs Armes; tantost d'vne façon, tantost d'vne autre. Presentement* ANTOINE II. *du nom Marquis de Paül les porte comme elles sont ici representées, & blasonnées à la fin du Chapitre* IX. *de cete Quatriéme Partie.*





CHAPITRE I.

SIMON DE TASSIS, *ayant conceu vn regret extraordinaire de la mort de* PHILIPPE LE BEL, *repaſſe en Italie, & s'eſtablit à Milan, où le ſucceſſeur du meſme Prince l'appelle à d'honorables emplois.*

IL faut que ſuiuant la methode que j'ai entrepriſe, au lieu de m'eſtendre à traitter de cete Maiſon en Genealogiſte, je profeſſe ici, que je veux encore imiter en cet endroit les Geographes qui font les mappes du monde

 entier,

entier, & non pas ceux qui desseignent des Chorographies particulieres. Car tout ainsi que ceuxlà ne marquent que les grands fleuues, ne s'entretenans pas à la distinction de tous les bras ausquels ils se diuisent; & que ceuxci au contraire representent exactement jusques aux moindres ruisseaux, qui baignent doucement les campagnes des Prouinces qu'ils descriuent; j'imiterai seulement les premiers en suite de mon dessein, reseruant ce menu trauail à ceux qui seront jugez plus habiles que moi & plus capables d'vn tel emploi.

Ie vai donc donner commencement au discours de cete Branche des Marquis de Paül; & ne choisissant qu'vn certain nombre de personnes de ce noble rameau, j'entrerai dans son Traitté par [1] SIMON DE TASSIS, qui est celui mesme, de qui j'ai parlé [2] ailleurs. Il est vrai qu'il estoit Cadet; mais aussi il est certain, & il en conste par les termes du priuilege de naturalisation de ses freres Ainez & de lui mesme, qu'il fut appellé plustost que les autres par son oncle FRANÇOIS DE TASSIS. Tellement qu'il crut en âge auec le Roy PHILIPPE LE BEL, & eut l'honneur d'entrer ordinairement en sa Chambre: ce qui gagna son cœur jusques à vn tel point, que les Historiens asseurent, que quand ce jeune Prince mourut en l'an M. D. VI. il en conceut [3] vn regret si grand & si extraordinaire, qu'il sembloit auoir perdu le sens: & que cet accident obligea son oncle de le renuoyer en Italie; où Dieu permit que s'estant remis du tout il se

[1] maria

1 François Zazzera: SIMONE, *vltimo figliuolo di Roggiere, fu della Camera dell' Arciduca* FILIPO I. *il qual gran tempo fedelmente serui.*

2 Au Chapitre III. de la Seconde Partie.

3 François Zazzera: *Fu carissimo al Padrone, all' amor del quale non ponto si mostrò ingrato, poiche venendo à morte l'Arciduca, non lascio indietro attonituno di mestizia e di lutto; in maniera tale che fù giudicato esser vscito di se medesimo, per cioche oltre l'essersi astenuto alcuni giorni dal cibo, esclamaua publicamente non voler sopraviuere al suo Signore: e nulla stimando gli antichi e suoi tanti onerati seruiggi con la Corona Cattolica, da vna quasi certa desperazion mosso, lasciando le sue dignissime pretensioni de gli officij di Spagna, se ne ritornò in Italia, fermandosi in Milano.*

[1] maria auec vne Dame de la Comté de Goritz dans le Frioul, de Maiſon fort illuſtre, nommée Magdeleine de Renaus, qui veut dire en François autant que *Chaſteau neuf*.

Depuis que la Duché de Milan fut aſſeurée aux Princes de la MAISON D'AVSTRICHE, il y eſtablit ſon domicile, & y demeura ordinairement, honoré, par deſſus de grands & conſiderables reuenus qu'il auoit de ſon propre, [2] d'vne penſion Royale de mille eſcus, qui eſtoit beaucoup alors. Meſme quand le vaillant & celebre Chef Antoine de Leiua, Prince d'Aſcoli, vint à faillir en l'an M. D. XXXV. le commandement de la Porte Toſa dans Milan lui fut confié aprés ce grand perſonnage, qui l'auoit poſſedé. Enfin il mourut laiſſant deux fils & deux filles: les fils furent ROGER & ANTOINE DE TASSIS; dont le premier continua la Branche domiciliée à Milan, & le ſecond fut Autheur de celle des Marquis de Paül.

1 Le meſme Autheur: *Prese per ſua moglie Madalena, della Illuſtre non men che antica Famiglia de Renauſea, detta in Italiano Caſtel-nouo, principal Famiglia del Contado di Gorizsa nel Frioult.*

2 Le meſme Autheur parlant de ſon ſejour de Milan: *Oue nel rimanente del viuer ſuo, eſſercitò l'Officio di Corriero Maggiore, gratificato d'vna annal penſione di mille ſcudi dall' Imperador* CARLO V. *e della Porta Toſa di Milano, vacata per la morte di Don Antonio di Leyua Principe d'Aſcoli.*





CHAPITRE II.

ROGER & ANTOINE DE TASSIS *aßistent aux fameuſes journées de Curſolari & de Lepante: ANTOINE eſtant Capitaine à l'âge de XVIII. ans, eſt fait priſonnier des Turcs en Afrique, & conduit à Conſtantinople.*

ROGER, fils Ainé de SIMON DE TASSIS, qui s'eſtablit dans le Milanois, prit la place de ſon pere au meſme Païs, & ne degenerant en façon quelconque de ſes Ayeuls, il

il chercha dans les occasions d'honneur celles de se faire connoître à leur exemple. Entre autres les [1] Autheurs ont remarqué, qu'il assista à la journée de Cursolari auec son frere ANTOINE : & qu'ayant donné de riches preuues d'vne noble courage, il se retira depuis à Milan pour y seruir ses Princes: où il espousa vne Dame de la Maison Catanée, nommée Lucie : de laquelle il procrea plusieurs enfans, dont l'Ainé, nommé OCTAVE DE TASSIS, succeda à son pere.

Quant à ANTOINE DE TASSIS, depuis Marquis de Paül, frere de ROGER, c'est merueille de lire ce qu'on a escrit de lui ; attendu qu'il commença si jeune à seruir, il continua en des Païs si esloignez, & en des occasions si celebres, l'espace de tant d'années, qu'on a peine de trouuer de semblables exemples dans nostre Histoire. L'ordre des temps, que j'ai tousjours tasché d'obseruer en ce Traitté, m'inuite à commencer par sa tendre jeunesse, & à dire que tout d'abord en sa premiere adolescence, on se fust persuadé facilement qu'il estoit né dans des tentes, au milieu d'vn camp, plustost que dans la maison de son pere. Il auoit à peine seize ans (aucuns disent douze) qu'il voulut porter les armes, & qu'il se [2] trouua en compagnie de son frere ROGER à la bataille de Lepante, & à la journée de Cursolari. C'estoit en l'an M. D. LXXI. au temps qu'on eust dit, à voir la resolution des Chrestiens pour s'opposer aux inuasions de Selim Empereur des Turcs soubs le grand Pape PIE V. que par vne reuolution notable des temps, le siecle,

1 François Zazzera : RVGGIERE, *il quale come primogenito succedette nel carico di Corrier Maggiore in Milano al padre : costui seruì Sua Maestà nella famosa giornata del Cursolari, insieme con il fratello* ANTONIO. *Fù egli Signore di vn feudo di molta qualità nel Friouli, il quale oggi è posseduto da suoi figliuoli. Si ammogliò con Lucia Catanea, Nobile Milanese, che li recò in dote molto redaggio in quel di Comachio.*

2 Le mesme Autheur parlant du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, dit d'ANTOINE DE TASSIS, qu'il lui fut si cher, *che in ogni sua impresa lo tenne appresso di se, doppo la gran giornata della vittoria Cristiana, nella quale interuenne ancora* ROGGIERE *suo fratello.*

ſiecle,auquel commença la premiere Croiſade ſoubs VRBAIN II. eſtoit reuenu. Cet infidele ayant donné la paix à ſes Eſtats par l'oppreſſion totale de ſon frere & de ſes enfans, tourna tout à coup ſes armes contre les Chreſtiens; & comme vn torrent, qui deſtruit tout ce qui s'oppoſe à ſa violence, il enleua pluſieurs places importantes, qui eſtoient ſoubs la Seigneurie des Venitiens, & entre autres Famagoſte & Nicocie, villes principales du Royaume de Cipre, qui furent ſuiuies de la perte de l'Iſle entiere. Ces rauages ineſperez eſtonnerent à bon eſcient PIE V. l'vn des meilleurs Papes que Dieu ait jamais donné à ſon Egliſe, & le porterent à faire vne ſaincte Ligue auec le Roy PHILIPPE II. & les Venitiens; dont le Prince Don IEAN D'AVSTRICHE eſtant choiſi pour Chef, il s'acquit vne gloire immortelle par cete celebre victoire, où ROGER & ANTOINE DE TASSIS ſe trouuerent.

Peu aprés, ANTOINE cherchant toutes les occaſions de rendre ſon nom celebre, fut * grieuement bleſſé à l'attaque de l'Iſle de Gerues, & fait priſonnier des Mahumetans, qui le conduiſirent à Conſtantinople. Il auoit alors enuiron dixhuit ans, & commandoit desja vne Compagnie d'Infanterie Italienne. Pendant ſa captiuité ſon courage ne s'abatit point; & dans les rigueurs de la priſon il ne fit que ſonger aux moyens de ſe vanger des ennemis de Dieu & de l'Egliſe. C'eſt pourquoi ayant payé lui meſme ſa rançon, ſans s'en remettre à ſes Chefs, pour eſtre pluſtoſt en eſtat de ſeruir, il reuint trouuer les

* François Zazzera parlant d'ANTOINE DE TASSIS & de l'antiquité de ſes ſeruices, dit que *nell' età di 12. anni con vna compagnia di comando, ſe ritrouò nell' Iſola delle Gerbe; doue malamente reſtò ferito, e preſo da Turchi, fatto ſchiauo, e menato in Conſtantinopoli; dalla qual ſeruitù à ſue ſpeſe ſi ricattò.*

les troupes du Prince Don IEAN comme Chef de la faincte Ligue; & fans penfer au Païs, il fe jetta dans l'vne des forterefſes Chreftiennes, qui bridoient les Infideles.

CHAPITRE III.

ANTOINE DE TASSIS, *depuis Marquis de Paül, fouftient auec admiration de tous vn boulevart de Thunes contre les Turcs, où il eft bleſſé grieuement, & en fuite emmené pour la feconde fois captif dans la ville de Conftantinople.*

Ce n'eft pas fans raifon que les grandes ames & les nobles cœurs font comparez aux branches du palmier, lefquelles, au recit des Naturaliftes, fe rehauffent plus que deuant, aprés auoir efté abaiffées. ANTOINE DE TASSIS, à qui rien ne fit jamais peur, en fit tout de mefme, & s'eftant jetté dans Thunes, ou pour le moins dans la nouuelle Citadelle que les Chreftiens y auoient faicte, il reprit fon ancien Commandement, & fit bien voir peu aprés aux Turcs, que le rude traittement de fa captiuité n'auoit point diminué fon courage. Ce fut en l'an M. D. LXXIV. lors que Vluzal, * General de l'armée de mer, & Sinan, beau-fils de Selim, commandant celle de terre, vindrent inueftir cete Citadelle, & la Goulette, qui en eftoit prochaine. En ce rencontre, qui fut l'vn des plus renommez du fiecle paſſé, ANTOINE DE TASSIS fit merueilles: & fa vertu parut auec

*Iacobus Auguftus Thuanus Hiftor. lib. 58.

Ff d'au-

d'autant plus d'eſclat, que le nombre des gens deſtinez à la defenſe de ces deux places, meſme dez le commencement, eſtoit petit; que pluſieurs des ouurages n'eſtoient pas fort auancez; que pour les ſecours on eſtoit en vn extraordinaire ſilence; & qu'en vn mot, la timidité du Gouuerneur de la Goulette donnoit plus de beſongne aux reſolus, que pluſieurs autres manquemens. Et aprés tout il eſtoit queſtion de maintenir vn lieu important,* poſſedé par le Roy Catholique depuis quarante ans: pour la conſeruation duquel Sa Majeſté auoit deſpenſé quarante millions. Peu aprés l'arriuée de ces formidables armées qui couuroient la mer & la terre de leurs corps & de leurs machines, il falut partager les garniſons, & aſſeurer l'vne des places aſſiegées par la conſeruation de l'autre, diuiſant par ce moyen les forces ennemies. ANTOINE DE TASSIS demeura comme deuant auec Pagan Doria, frere du Prince de Melphe; ſoubs lequel il commandoit deux Compagnies d'Infanterie Italienne : ils furent tous aſſiegez dans le Chaſteau de Thunes, à meſme temps que la Goulette eſtoit fort preſſée. Celui qui eſtoit Gouuerneur en ceteci, ayant tousjours deuant les yeux vn eſſein d'apprehenſions, crioit inceſſamment, & menaçoit continuellement de rendre la place, diſant ne pouuoir ſe defendre dauantage. Aprés vn Conſeil tenu pluſieurs fois ſur les meſures qu'on prendroit à ſecourir la Goulette, qui toutes ſemblerent euidemment dangereuſes, à cauſe que les Infideles tenans les paſſages,

* François Zazzera : *Fù queſta fortezza 40. anni del Ré di Spagna, nel qual tempo ſe ſpeſe per quanto ſi ſcriue, altri tanti conti, o millioni d'oro per ſoſtentarla.*

paſſages, pouuoient tailler en pieces ceux qu'on y enuoyeroit, qui d'ailleurs eſtoient ſi vtiles au lieu d'où ils ſortiroient: il fut neantmoins reſolu d'y enuoyer des Capitaines auec des ſoldats, qui par leur valeur & prudente conduite ſecouruſſent heureuſement vne fortereſſe de ſi grande conſideration. ANTOINE DE TASSIS fut par [1] deux fois du nombre de ceux qui les menerent, & firent cet affaire à ſouhait. Mais ce ne fut pas tout: car eſtant retourné dans la Citadelle de Thunes, aprés auoir franchi tous les dangers, la perte de la Goulette tarda ſi peu, que la nouuelle en eſtonna les plus hardis. Deſormais le petit nombre qui reſta, redoublant ſon courage contre les ennemis qui auoient accreu leurs forces par la priſe de cete place, defendit & diſputa auec vne valeur preſque incroyable les poulces de terre l'vn aprés l'autre. Les Turcs ayans ramaſſé trois gros pour aller à l'attaque des trois baſtions, qui eſtoient ceux de Gabriel Cerbellon, de Doria, & de Saint Iean, trouuerent vne telle reſiſtance, que nonobſtant la foibleſſe des aſſiegez, ils eurent à ſe retrancher ſur les pointes des bouleuarts, les noſtres tenans durant pluſieurs jours des endroits qui ne deuoient durer qu'vne demie heure. Les moindres pieces de terre y eſtoient ſi fort eſtimées, qu'en [2] diuers lieux les ennemis tenoient vn flanc d'vn ouurage, & les Chreſtiens vn autre, ſans autre ſeparation que d'vn leger & tumultuaire parapet. En-

Ff 2 fin

1 François Zazzera: *Se ritrouò in queſto tempo andar due volte dal detto forte à ſoccorrer l'infelice Golleta: la quale finalmente preſa da Turchi fù ſpianata ſino à i fondamenti; doppo il gran bottino che ci ritrouò de monizioni e di vettonaglie.*

2 Thuanus loco citato: *Iam hoſtes quartâ parte areæ ſingulorum propugnaculorum potiti erant, tantumque medio aggere ex eâdem terrâ egeſto à Turcis noſtri disjungebantur; extenuatoque operarum vi & machinarum ictibus aggere, lapidibus, ignibus & aliis miſſilibus indeſinenter inceſſebantur. Tandem Idibus Septembribus oriente Sole iiſdem locis tripartitò fit impetus. Ad Auriæ propugnaculum initio acriter certatum, Serbellono non Ducis tantùm, ſed fortiſſimi militis partes implente; qui à tergo reſpiciens igne conjecto propugnaculum ſui nominis emicare, & mox totâ fronte euersâ & complanatâ ſubſediſſe, properè accurrit, & eâdem virtute irrumpentes hoſtes auertit, Didaco Oſorio & ANTONIO TASSO cum aliquot Hiſpanis & Italis militibus egregiam operam nauantibus. Sed interim ad Auriam repetito certamine, &c.*

fin le ſixiéme de Septembre à l'aube du jour, le bouleuart de Doria, qui eſtoit desja partagé & tenu à moitié par les Turcs, fut ſi furieuſement attaqué, qu'il ſembloit impoſſible d'y pouuoir reſiſter. D'autre part, celui de Cerbellon eſtant à meſme temps aſſailli, la meſlée y fut ſi terrible, que l'effort des ennemis vainquit la conſtance & le courage du peu de nos gens qui reſtoient. Ce fut en cetuici que le Capitaine ANTOINE DE TASSIS acquit vne gloire immortelle, ainſi qu'il a eſté remarqué par le Preſident de Thou, auec vn autre Seigneur Eſpagnol de la Maiſon d'Oſorio. Les ennemis forcerent la place, à cauſe que les Chreſtiens eſtoient reduits à vn nombre ſi chetif, que les baſtions mentionnez n'auoient pas dauantage de cent hommes à leur defenſe : de ſorte que la reputation des Chreſtiens ſubſiſtoit ſeulement en quelques perſonnes, que Dieu reſerua encore dans la chaleur de la priſe de cete place. De ce nombre furent Cerbellon & IEAN DE TASSIS, tous deux emmenez captifs par les Turcs à Conſtantinople, & depuis deliurez heureuſement : bien au contraire du traittement fait à Pagan Doria, qui ayant mieux aimé ſe fier aux Mores du Païs, que non pas aux Turcs, paya incontinent ce trait qui à ſon aduis eſtoit prudent : car les ennemis du nom Chreſtien lui trancherent la teſte, & puis en firent trophée, auec vn inſigne meſpris de la rançon qu'on leur auoit offerte. * Cependant ANTOINE DE TASSIS, bleſſé grieuement de cinq arquebuſades & d'vn coup de pique, fut conduit

* François Zazzera : *Vi fù fatto prigione eſſo* ANTONIO *malamente ferito, con molto pericolo della vita, hauendo riceuuto nella ſua perſona cinque archibuggiate: reſtò anco prigione il Serbellone, e menato di nuouo* ANTONIO *ſchiauo in Coſtantinopoli, di la ſe ne ritornò ricattato la ſeconda volta di ſua propria moneta.*

conduit en Thrace tout comme la premiere fois, & auec induſtrie il ſe retira de l'eſclauage des Turcs, moyennant vne ſomme qu'il fournit encore du ſien; & ſe guerit, reſtant auec les cicatrices à peu prés auſſi glorieuſes, que celles des Confeſſeurs que l'Empereur Conſtantin baiſa autrefois en vn Concile Oecumenique.

CHAPITRE IV.

ANTOINE DE TASSIS *ſe trouue à la guerre de Gennes: il va ſeruir le Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE *aux Eſtats de Flandres; l'aßiſte par tout en batailles, & en autres occaſions: aprés quoi il eſt fait Gouuerneur des villes de Leevv, Dieſt & Arſchot.*

TOVT ce que j'ai raconté au Chapitre precedent arriua en l'an M. D. LXXIV. & ſur le commencement de l'année ſuiuante ANTOINE DE TASSIS retourna de ſa captiuité. Voyons maintenant ce qu'il fit depuis. Il n'y a perſonne qui ne creuſt aiſément, qu'aprés de ſi rudes atteintes, ce Seigneur n'euſt ſongé à vn peu de repos: mais rien moins que cela; car à ſon retour auec Don Gabriel Cerbellon, ayant trouué vn grand feu allumé par vne guerre inteſtine dans la Republique de Gennes * entre les anciens Nobles, les nouueaux, & la populace, il fut des premiers à courir pour l'eſteindre. Quand il arriua à Naples il y trouua le Prince Don IEAN D'AVSTRI-

* Thuanus Hiſt. lib. 61. anno 1575.

CHE & toute ſa Cour; & en outre, Marcel Doria, qui eſtoit venu pour y faire des troupes en faueur de l'ancienne Nobleſſe. Cete occaſion parut ſi belle à ANTOINE DE TASSIS,[1] que la preferant au ſejour de la Cour qui eſtoit en vn extreme ſilence, il voulut eſtre de la partie: & à cet effect il leua incontinent deux Compagnies de Napolitains, qu'il commanda & conduiſit au rendez-vous au mois de Septembre ſur les Galeres de Marcel Doria, qui auoit encore à ſa charge quatre autres Compagnies.

Ce deſordre de Gennes eſtant bientoſt fini, & le Roy commandant au Prince Don IEAN de paſſer aux Eſtats de Flandres en l'an M. D. LXXVI. aprés la mort du Commandeur de Requeſens nouuellement arriuée, il y[2] ſuiuit pareillement Son Alteſſe, afin d'y continuer le ſeruice de Sa Majeſté ſoubs ſes Ordres. Dez lors jamais il ne bougea du coſté de ce Prince, ſinon pour le grand bien de ſa perſonne, & pour l'aſſiſter quand il fut en neceſſité ou d'argent ou de gens. En l'an M. D. LXXVII. il fit vn tour à ſa maiſon; d'où eſtant[3] reuenu, il l'aida de ce qu'il auoit rapporté: & incontinent aprés que Son Alteſſe fut contrainte de reprendre les armes, & qu'elle ordonna aux plus habiles & plus apparens de ſa Cour, de former en haſte, qui vne Compagnie de Cauallerie, qui vne d'Infanterie; ANTOINE

DE

1 Iean Baptiſte de TASSIS, dit le Balaffré, au Traitté MS. de ſes ſeruices: *El dicho año de 1575. eſtuuimos en Napoles ſin hazer nada, que por no eſtar ocioſo fuy en tantos de Septiembre con licencia del Señor Don* IVAN *à la guerra de Genoa, en las galeras de Marcello Doria, con* ANTONIO DE TASSIS *(que acabaua de ſalir d'eſclauo con Gaurio Cerbellon:) que lleuaua dos Compañias de Napolitanos à ſu cargo, de ſeys que los Nobles leuantaron en Napoles. Pero como hizieron Pazes, no paſſamos de Lyorno, de donde bolui atras.*

2 François Zazzera: *Paſſò poi* ANTONIO *col medeſimo Don* GIO *in Fiandra, oue eletto Capo di due Compagnie di Fantarie, fù il primo Capitano di gente Italiana; conducendo in quelle parti 600. huomini eletti, ſi ritrouò in quella gran vittoria, contro l'eſſercito moſſo in campagna da quelli Stati.*

3 Iean Baptiſte de TASSIS, dit le Balaffré, au Traitté MS. de ſes ſeruices ſoubs l'an 1577. *Dos dias antes hauia llegado otro* (Correo) *del Marques de Santa Cruz deſde Napoles con quatro mill eſcudos que le embiò de ſu hazienda. Y Don* PEDRO *y* ANTONIO DE TASSIS *acabauan de llegar de Milan por la poſta con otros dos mill.*

DE TASSIS ramaſſa ceux [1] de ſa nation juſques à deux Compagnies, qui lui obeirent delà en auant, & auec leſquelles il ſe trouua aux plus fameux rencontres qui ſuiuirent; ainſi qu'à la journée de Gemblours, où les armes du Prince contre ſon deſſein furent obligées de combattre, & deffirent ſept mille hommes, remportans trente drapeaux. Cete victoire fut ſignalée pour la preſence de deux Princes ſucceſſiuement Gouuerneurs des Païs-bas, & pour ſon merueilleux effect au profit de Sa Majeſté, veu que le parti contraire ne battit plus que d'vne aile, & que cete bataille fut ſuiuie de la repriſe de [2] diuerſes places; mais principalement de celles de Louuein & de Maeſtricht, & de celles qui ſont entre deux, comme ſont les villes de Leuvv, Dieſt, & Arſchot; dont le gouuernement fut donné à ANTOINE DE TASSIS.

[1] Ioannes Baptiſta de TASSIS, Legatus Regius iterùm in Aulâ Francicâ, in Commentarijs de Bello Belgico lib. 4. ANTONIO DE TASSIS *imperatum, quos poſſet Italos in vnum colligeret; ex quibus primùm vna, poſteà binæ Cohortes confectæ.*

[2] François Zazzera, où il raconte la ſuite de la victoire de Gemblours: *Hebbe poi Don* GIO *la fortezza di Gibloùs à patti, e ſenza molto contraſto la Città di Louanio, e molti altri luoghi, e finalmente quel di Maeſtricht; oue molto ſi ſegnalò il detto* ANTONIO, *nel qual paeſe, per ordine del medeſimo Don* GIO, *reſtò poi Gouernadore con molta preminenza, di Leuci, de Diſt, e di Aſcot, con carico d'altre Compagnie di Alemani, e Valloni, oltre delle tre ſue ordinarie.* Ce qui eſt confirmé par Meſſire Iean Baptiſte de TASSIS, Commandeur de los Santos, au liure 4. de ſes Memoires de la Guerre des Païs-bas.

CHAPITRE V.

ANTOINE DE TASSIS *s'en va à l'exercice de ſa Charge dans Rome; d'où il eſt tiré par aprés pour eſtre employé au Traitté de paix à Veruin.*

APRÉS la mort du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, ce Seigneur fut honoré par le Roy PHILIPPE II. de la Charge de General des Poſtes de Sa Majeſté en la Cour de Rome. Il s'y transporta

* in-

* incontinent à l'âge de XLIV. ans, aprés XXVI. ans de ſeruice paſſez dans les Commandemens militaires. En ſuite de ſon eſtabliſſement, pendant lequel il ne rabbatit rien de ſes inclinations genereuſes, il prit vne deuiſe Heroique, dont la figure eſt exprimée par Don François Zazzera en ſon Traitté Genealogique de la Maiſon de TASSIS, & laquelle j'ai jugé à propos de rapporter en ce lieu.

* François Zazzera : *Finalmente ſe ritirò à Roma al ſuo Officio l'anno 44. d'ell' età ſua, e 26. di ſeruigio; oue ſi e trattenuto ſeruendo in quel carico per lo ſpazio d'altri 37. anni che non per altro moſſo da lodeuol cagione, alzò l'impreſa del braccio che tiene vn raggio o folgore in mano, con il motto* ET FVMIGABIT; *come qui ſi vede: quaſi voleſſe dire, che d'entro di lui aſcondeua penſieri altiſſimi, non altrimenti, che quel folgore occulto foco; come bene hà moſtrato non reſtando in queſto tempo che ſe ritirò in Roma, d'eſſere impiegato in molte occaſioni.*



Cet Autheur forme vn diſcours deſſus, aſſeurant que par ce petit inſtrument qu'il tient à la main, & qu'il appelle vn rayon, il vouloit ſignifier les hautes penſées qu'il auoit, & les grands deſſeins qu'il formoit de ſeruir le Roy; dont vn jour il y paroiſtroit des effects par ſes Illuſtres emplois dans la Monarchie. Autres ont opinion, que par ce qu'il tient, qui ſemble eſtre vne fuſée,

fuſée, il vouloit dire, que tout ainſi qu'au bout, la premiere choſe qui paroiſt c'eſt la fumée, qui eſt incontinent diſſipée par la flâme qui lui ſuccede; de meſme, les actions qu'on fait pendant le cours de cete vie ſont enuiées; mais aprés elles emportent le deſſus de ce noir & malicieux ennemi. C'eſt vne comparaiſon [1] d'vn des plus ſçauans hommes du ſiecle paſſé, en ſa preface ſur la premiere Nouelle de Iuſtinian; en laquelle il traitte combien fut grande l'enuie qu'on porta au fameux Haloander, pour auoir entrepris la reſtitution & le redreſſement de la pureté du texte des Loix Imperiales. De moi, je ſerois d'vn troiſiéme aduis, & ſans renuerſer les ſentimens de ces bons Autheurs, je dirois librement, que cete fumée, qu'il entend deuoir vn jour paroiſtre, a eſté vn prognoſtique des juſtes eloges que je lui donne en cet Ouurage: & qu'il n'a pas eu deſſein de ſignifier par l'ame de ſa Deuiſe vne bouffée noire; mais vn air vn peu eſpaiſſi, & comme teint d'vne fumée odorante, telle que produiſent les pretieux bois de l'Arabie: car quand ils bruſlent, cela veut dire les actions dignes de memoire & eſclatantes; mais les odeurs qui aprés s'eſleuent doucement, ſignifient la reputation qui ſuit pour l'ordinaire la glorieuſe conduite des hommes de cœur.

Au reſte, ſa vie fut parfaitement d'accord auec ce ſymbole; car tant qu'il veſquit, il fut en grande conſideration auprés des Miniſtres de nos Roys en Italie, & fort eſtimé par leurs Majeſtez, [2] qui pluſieurs fois l'appellerent en Eſpagne

1 Franciſci Balduini in Epiſt. dedic. ad Iacobum de Rebreuiettes V. cl. *Scilicet vt flammam primùm emicantem multus comitatur fumus, ſed qui protinus euaneſcit inualeſcente latiuſque ſeſe explicante flammâ; ita res egregias molientem multa comitatur inuidia, donec aucta gloria & vis veri inanem inuidiæ fumum diſcutiat.*

2 François Zazzera, où il dit qu'il fut employé en diuerſes occaſions: *Come l'eſſer mandato più volte per ſeruiggi importanti da ſupremi Miniſtri d'Italia, dal Cattolico in Spagna, e di là nella fine delle guerre di Francia, mandato per ordine del ſuo Re per aſſiſtere al trattato di quella Pace, per la quale ſi ritrouaua il Cardinale Pietro Aldobrandino, Legato à latere, per ordine di Papa* CLEMENTE VIII. *ſuo zio.*

Gg pour

pour lui donner part de tres-importans affaires: mesmes quand il fut question d'accorder les deux Couronnes au Traitté de Veruin, le Roy PHILIPPE II. lui commanda d'y aller en personne, & d'y espouser ses interests, comme il fit au gré & contentement de Sa Majesté.

CHAPITRE VI.

ANTOINE DE TASSIS *est creé Marquis de Paül par le Roy* PHILIPPE III. *Sa Majesté le fait Conseiller d'Estat à Naples : & enfin il meurt le plus ancien seruiteur du Roy dans toute la Monarchie.*

LE Roy PHILIPPE III. estant paruenu à la Couronne, n'estima pas moins que son Pere la personne & les merites D'ANTOINE DE TASSIS, ainsi qu'il tesmoigna par plusieurs tres-honorables recompenses. Premierement, il lui donna des pensions au Royaume de Naples, & confera la charge qu'il tenoit en la Cour de Rome à son fils Ainé SIMON DE TASSIS & à ses descendans en tres-ample & aduantageuse forme, lui permettant d'en faire vn Majorat en faueur de sa Maison & de tous les siens. Mais les bontez de ce Monarque ne furent point limitées par ces graces, attendu qu'il passa plus auant, & que derechef pour honorer encore dauantage son seruiteur & sa lignée, non seulement * il le fit son Conseiller d'Estat au Royaume de Naples; mais il

* François Zazzera rapporte la patente toute au long, donnée l'an 1607. le neufiéme jour d'Auril.

il erigea en Marquisat vne de ses terres en la Duché de Milan, où il auoit celles de Paül, Zelo, Busnà, Dresan, Marzan & Zoruignan; choisissant celle de Paül pour lui donner [1] ce tiltre, qui est aujourdhui porté par ANTOINE II. du nom, Marquis de Paül son petit fils.

Si le cours de sa vie fut glorieux, sa mort & sa memoire ne le furent pas moins : car estant passé à vne meilleure vie en l'an M. DC. XX. âgé de LXXXVII. ans, il eut cet honneur d'estre reconnu pour le plus [2] ancien seruiteur des Roys Catholiques, qui alors fust dans toute la Monarchie; comme ayant passé prés de septante ans dans le seruice Royal, auec vne approbation vniuerselle pendant sa vie, & à son trespas vn regret notable de toute la Cour Romaine, qui honora de sa presence ses somptueuses & magnifiques funerailles. Il ne laissa [3] aucuns enfans de sa premiere femme de la Maison de Zapata; mais de la seconde (qui estoit de celle des Gottifredi à Rome, nommé Lauinia) il eut vne belle & heureuse posterité de six fils & de quatre filles. L'Ainé des fils fut SIMON DE TASSIS, aprés lui Marquis de Paül : [4] POMPÉE DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire d'Alcantara, qui a fait Branche en Espagne; où il s'est allié, & a pour fils ANTOINE DE TASSIS, Cheualier du mesme Ordre que son pere, desja marié à vne Dame de la Maison de Laso de la Vega, fille du Comte de Puertollano : PIERRE DE TASSIS, marié au Royaume de Naples : ALEXANDRE

1 Alonso Lopez de Haro, parlant de cete grace Royale, dit, *que la Magestad del Rey Don* FELIPE TERCERO *le honrò con titulo de Marques de Paul, y con vn priuilegio lleno dè mil fauores.*

2 François Zazzera dit, que de son temps *si ritrouaua fra i viuenti il più antico seruidore della Real Casa* D'AVSTRIA.

3 Le mesme Autheur: *S'ammogliò* ANTONIO *la prima volta con Donna Cristina Zapata, figliuola di Gio. Battista, Corriero maggiore del Regno di Napoli, e di Donna Alegra de* TASSIS; *la qual poco tempo visse, e morendo non lasciò figli : la sconda, con Donna Lauinia Gottifredi, figlia di Pompeo e di Vittoria Caffarelli, dalla quale son nati li sequenti figliuoli*, &c.

4 Il est desja mentionné ci deuant au Chapitre VI. de la Troisiéme Partie de cet Ouurage.

DE TASSIS Ecclesiastique; puis enfin IEAN BAPTISTE & ANTOINE DE TASSIS Cheualiers; celuilà de l'Ordre de saint Iacques, & cetuici de celui d'Alcantara : desquels, comme estans desja defuncts, j'adjousterai l'eloge à celui du Marquis SIMON leur frere. La premiere des filles, nommée VICTORIA, fut marié au * Marquis de la Mothe en Sicile, de la Maison de Marziano; & d'elle est née MARIE, femme du Prince de Bucheri dans le mesme Royaume, du surnom de Morra. La mesme VICTORIA espousa en secondes nopces Diego Zapata, General des Postes au Royaume de Naples : ses trois sœurs furent LAVINIA, ARSILIA & MAGDELEINE DE TASSIS; dont la penultiéme fut mariée en la Maison de Capranica à Rome; & la derniere en celle de Varesi; LAVINIA, qui estoit la seconde, s'estant faite Religieuse au Champ de Mars.

* Le Prince de Bucheri Don Ierosme Morra, & le Marquis de la Mothe Don Antoine Marziano, se trouuerent au Parlement de la Noblesse de Sicile tenu en l'an 1637. & descrit auec les armes de ceux qui y assisterent par Albert Palizzi.



CHA-



CHAPITRE VII.

SIMON DE TASSIS, *Marquis de Paül, aßiste à l'expedition de Larache en Afrique, & sert auec de singuliers honneurs les Roys* PHILIPPE II. III. & IV.

I'AVROIS tort de me mettre en peine à estaler ici les loüanges des belles actions du Marquis de Paül SIMON DE TASSIS, fils Ainé du Marquis ANTOINE. Ie n'en sçaurois rien dire, sinon fort au dessoubs

 de

de ce que ſa memoire merite, outre que tous les Ambaſſadeurs que les Roys Catholiques ont eu de ſon temps en la Cour de Rome ſont des [1] teſmoins viuans de ſa fidelité, & de la ſplendeur dont il a honoré le ſeruice du Roy ſon Maiſtre.

Ie pourrois commencer à deſcrire les proüeſſes de ſon jeune âge, & raconter comment il ſe trouua dans l'armée du Roy [2] enuoyée l'an M. DC. X. à Larache, forte place du Royaume de Fez ſur la coſte de la mer Atlantique : mais en reſeruant le deſtail à d'autres, je dirai ſeulement, que les Roys l'ont appellé par deux fois, & que non contens de la reputation qu'il s'eſtoit acquiſe en leur Cour, ils voulurent traitter auec lui en perſonne: en quoi ils connurent, que l'opinion qu'ils auoient conceuë de lui n'eſtoit point au deſſus de la verité, tant il teſmoigna de conduite, de zele & de fidelité au ſeruice de leurs Majeſtez.

Il s'allia dans Rome auec vne Dame [3] nommée MARIA PALVZZI-ALBERTONI, fille de Iacques Paluzzi & de Victoria Mattei, dont l'Ayeule viuoit encore, appellée Tarquinia Iacobachi, parente fort eſtroitte du Pape VRBAIN VII. La Maiſon de ſa femme auoit cet auantage, qu'outre ſon antiquité, & vn grand luſtre [4] parmi les Familles de la ville de Rome, elle auoit auſſi donné vne Saincte à l'Egliſe, qui fut la bien-heureuſe Louyſe Paluzzi, morte [5] le dernier

1 François Zazzera: *Don* SIMONE, *Caualier dell' Abito di S. Iacopo, e Corriero Maggiore doppo la morte del padre in Roma per Sua Maeſtà, il quale con molta pompa in tutte le publiche azzioni di caualiere, in maniera ſi và adoperando, che ogni giorno arrichir ſi vede di nuoui honori: ſeruì Sua Maeſtà nell' armata per l'Arace.*

2 Laurentius Beyerlinck in Appendice ad Chronicon Petri Opmeeri.

3 Zazzera au lieu allegué: *Ha per ſua moglie Donna Maria Paluzzi-Albertoni, figliuola di Iacopo e di Vittoria Mattei: del qual Iacopo ora viue la madre Tarquinia Iacobacci, ſtretta parente di* VRBANO VII.

4 Le meſme Autheur, parlant de la Maiſon de Paluzzi, l'appelle *Famiglia in Roma illuſtre, ſi per l'antichità, come anco per eſſere da quella diſceſa la B. Ludouica.*

5 Octauius Pancirolus in Theſauro Almæ Vrbis, ſub hoc titulo : *Di Traſteuere Rione* VIII. *& Chieſa* IX. *di S. Franceſco.*

dernier de Ianuier l'an M. D. XXXIII. & honorée en l'Eglise de saint François des Peres reformez de Ripa à Rome. C'est celle mesme dont la Canonization a esté viuement desirée de nostre temps par le Chef de son surnom Balthasar Paluzzi, Marquis de Rasima, & Cheualier de l'Ordre Militaire de saint Iacques, dernier de sa Famille en ligne directe; mais en vain, puis que les instructions & enseignemens s'estoient esgarez. Tant y a, que puisque je traitte des Marques d'Honneur de la Maison de TASSIS, cete alliance, à raison de cete grande ame estimée dans l'Eglise, en apporta vne signalée aux enfans du Marquis de Paül, qui content à present parmi leurs parens maternels cete bien-heureuse seruante de Dieu. Ce qui n'est pas vn petit subjet de gloire : car saint Ierosme escriuant à * Læta, Illustre Dame Romaine, les moyens de faire vne Saincte de la petite Paule sa fille, il l'inuite à entreprendre son education de sorte, *que toute la parenté s'esjoüisse d'auoir produit vne rose.*

* Hieronymus ad Lætam, de institutione filiæ : *Vniuersa propinquitas rosam ex se natam gaudeat.*

Il paroist que le credit de cete Saincte est grand dans le Ciel par la lignée du Marquis de Paül & de sa petite niece : car ayans procrée ensemble deux fils & cinq filles ; les fils, à sçauoir ANTOINE, aujourdhui III. Marquis de Paül, & IACQVES DE TASSIS son frere, qui volontairement se destine à l'Eglise, font esperer auec raison des merueilles de leurs deux personnes en leurs jeunes années : & des filles, quatre estans mortes vierges & innocentes, MARIE-LVDOVIQVE DE TASSIS, leur sœur qui restoit, s'est

rendue

renduë Religieuſe Benedictine au Champ de Mars à Rome.

CHAPITRE VIII.

Le Marquis de Paül aſſiſte de ſa perſonne auec ſes deux fils l'Ambaſſadeur du Roy contre l'Eueſque de Lamego, enuoyé à Rome par l'vſurpateur de Portugal.

ESTANT ſur la fin de cet Ouurage, il m'eſt aduis que je ne ſçaurois terminer le Traitté de cete Branche de meilleure grace, qu'en racontant ici l'vne des plus memorables actions arriuées de noſtre temps, où SIMON DE TASSIS Marquis de Paül, & ſes deux fils eurent grande part. Il ſuffiroit de dire pour les combler de loüange immortelle, que tous trois eurent l'honneur d'aſſiſter à la defenſe de l'Ambaſſadeur de noſtre Grand Roy, quand il fut outragé par ce Prelat Portugais, qui pretendoit la qualité d'Ambaſſadeur au nom du Duc de Bragance en la Cour de Rome; & que là ils ſeruirent de bouclier à la ſacrée perſonne du Marquis de los Velez, Ambaſſadeur de S. M. Mais comme la choſe eſt importante à l'Hiſtoire, & que ceux du parti contraire l'ont eſtrangement deſguiſée, je penſe ne point franchir mes bornes, ſi je deſcris cete action en faueur du pere & des fils, ſans intereſſer neantmoins la verité; & pour faire entendre l'equité d'vne ſi juſte defenſe contre vne perſonne, qui nonobſtant qu'elle n'ait pas eſté honorée du rang

rang qu'elle pretendoit, n'a pas laissé d'estre qualifiée par les ennemis du Roy, ne plus ne moins que si le Pape VRBAIN VIII. le lui eust donné.

Il faut donc sçauoir, que parmi les preeminences du Roy, celle de Protecteur de [1] l'Eglise Romaine est des plus augustes. La Foy de saint Pierre est preschée dans tous ses Estats, & son vaste Empire est aussi exempt [2] de l'erreur, que l'Isle d'Ybique (qui lui appartient aussi à l'entrée de la Mediterranée) l'est de toute sorte de bestes venimeuses. Il a herité cete creance des FERDINANDS, des CHARLES, & des PHILIPPES, ces fameux dompteurs des monstres de l'heresie: & à leur exemple, par tout où ses armes vont, c'est pour y arborer la Croix, & pour y introduire la pureté du culte de nostre Dieu, qui a tousjours esté, & sera encore l'vnique & inuiolable interest de ses Couronnes. Ie n'encheris point sur l'Histoire, & la verité en cet endroit n'a besoin d'aucun trait de Rhetorique, attendu que les Lieutenans de Dieu, qui sont des oracles viuans, ont tesmoigné plus d'vne fois ce que je dis.

Or cela estant ainsi, & cete grande correspondance que nos Princes ont auec l'Eglise les obligeant particulierement à entretenir auprés

 de

1 Nicolaus Vernulæus Virtutum Augustissimæ GENTIS AVSTRIACÆ lib. 1. cap. 1. *De zelo Fidei & Religionis Catholicæ.*

2 Stanislaus Hosius Episcopus Varmiensis aduersus Prolegomena Brentij: *Nullum Regnum est hoc nostro infelici sæculo magis ab hæresibus intactum, quàm sit (vel hoc solo nomine felicissimum) Hispaniarum Regnum.*

Ioannes Baptista Biragus Genuensis in Responsione Iuridico-Politicâ ad Librum inscriptum *Iura Ioannis* IV. *Portugalliæ Regis à Liuio Giotta*, &c. editâ Augustæ Vindelicorum anno M. DC. XLIV. *In Regis Hispaniarum dominijs non permittitur alia Religio nisi Catholica, nec alterius nisi veri Dei cultus. Quot opes, quot prouentus amissi sunt in Hebræorum & Maurorum expulsionibus? Meritò Politicorum censuram meruit hæc Pietas. Sed Reges Catholici tam opere quàm nomine sunt Catholici. Nolunt vasallos, qui in ceremonijs & professione opponuntur legi Euangelicæ, aut Ecclesiæ Romanæ Sacramentis. Quidquid Rex Hispaniarum lucratur, si non lucratur Ecclesiæ, respuit & repudiat. Ejus victoriæ sunt SS. Sedis Apostolicæ victoriæ. Non mouetur ambitione aut libidine acquirendi vllam terram, in quâ viua remaneat hæresis, aut conscientiæ libertas: sed istis auulsis, Deo acquirit voluntates & animas. Ingentium thesaurorum maximam partem in Euangelij propagatione consumit, missis per totum Orbem missionarijs: nec temporum calamitas ab hoc proposito sanctissimo eum retardat aut retrahit. Mensibus elapsis deposita fuerunt Messanæ* 40000. *aureorum, itidemque Ianuæ, pro locorum Sanctorum conseruatione.*

de ſes Chefs viſibles vne perſonne qui repreſente leur dignité dans la Capitale du monde ; ils ont couſtume d'en y auoir vne autant illuſtre en naiſſance, qu'inſtruite aux affaires de l'Eſtat, qualifiée d'Ambaſſadeur, & authoriſée pour repreſenter au Pere commun tout ce dont les Couronnes Catholiques ont beſoin.

Ce ne fut donc pas merueille, ſi l'outrage fait à la perſonne du Marquis de los Velez le XX. jour d'Aouſt en l'an M. DC. XLII. eſtonna la Chreſtienté ; puiſque lors qu'il ſouſtenoit cet honneur dans la Cour Romaine, Don Michel de Portugal, Eueſque de Lamego, enuoyé à Sa Sainčteté par Iean Duc de Bragance, vſurpateur moderne du Royaume de Portugal, voulut trancher de l'Ambaſſadeur, au prejudice du Marquis, & auec vn meſpris inſupportable de la Majeſté de ſon propre Roy. Ce Duc ayant les plus beaux droits que jamais vaſſal puiſſe auoir ſoubs aucun Souuerain, s'eſtoit laiſſé aller peu auparauant à entreprendre ſur la Couronne de ſon Maiſtre, ſoubs couleur d'vne pretenſion rance & enuieillie, & morte ſi on ne lui en euſt rafraichi le ſouuenir. Ceux qui le porterent à cete noire entrepriſe, le pouſſerent auſſi à enuoyer de toute part des perſonnes qualifiées d'Ambaſſadeurs pour affermir ce grand deſſein. Incontinent il y en eut deux en France, vn en Angleterre; & les Hollandois eurent Triſtan de Mendoça pour le leur, à meſme temps que l'Eueſque de Lamego alloit à Rome auec Bentaleem Rodrigo Pacheco. Il leur eſtoit aduis, que noſtre

noſtre Monarque ayant beaucoup d'affaires ſur la Mediterranée contre les Catalans, il ne ſçauroit entendre à tant de choſes: & que ſi vne fois le Vicaire de Dieu ſur terre qualifioit ce nouueau Roy, & receuoit ſes Ambaſſadeurs pretendus, l'affaire ſeroit fait. Le Marquis de los Velez ſçachant bien que nos Princes ſont ennemis de la violence, ſe comporta en cete conjonɛture auec tant de modeſtie, que tout le monde eſtoit raui de voir ſa retenuë en vne occaſion qui euſt gendarmé tous les autres. Mais Dieu, qui tourne tout à ſa gloire, le permit ainſi, afin de faire tomber le tort du coſté de celui qui auparauant eſtoit desja criminel, & qui ne pouuoit ſans injuſtice eſtre reconnu pour autre, que pour Ambaſſadeur d'vn Roy de theatre. Il arriua, que le xx. d'Aouſt, jour de ſaint Bernard, le Marquis eſtant ſorti de ſon Palais auec le Marquis de Paül, & ſes deux fils en ſon carroce, à deſſein de viſiter le Cardinal Roma; aprés auoir rendu cet honneur à ſon Eminence, il fit commander au cocher de tirer droit à l'Egliſe du Saint duquel on celebroit la feſte. Au chemin ſe rencontrerent pluſieurs Catalans, Portugais & François en embuſcade, tandis que l'Eueſque de Lamego eſtoit en viſite chez le Marquis de Fontenay, Ambaſſadeur de France, dont la maiſon n'eſtoit pas loin. Ces ennemis voyans venir les gens du Marquis de los Velez, les voulurent arreſter, & empeſcher de paſſer outre : de quoi le Marquis ordonna qu'on ne fiſt point de cas. Tellement qu'à l'inſtant, ces partiſans de

l'Euesque de Lamego lascherent plusieurs carabines contre le carroce de son Excellence, blesserent le cocher, & tuerent les cheuaux; le carroce restant si mal traitté, qu'il en fut tout percé & rendu inutile. Ce fut ici que parut la fidelité & le courage du Marquis de Paül, & de ses deux fils ANTOINE & IACQVES DE TASSIS, lors que pour conseruer la personne sacrée de l'Ambassadeur de leur Roy, ils sauterent promptement hors du carroce, & à trauers des arquebusades ils poursuiuirent les meschans, enfonçans leurs espées dans le sein de plusieurs; de façon que la tempeste estant passée, leurs lames parurent teintes du sang de leurs ennemis; & n'abandonnerent point le Marquis de los Velez, qu'aprés l'auoir mis en asseurance dans le Palais du Cardinal Albornoz.

Ie ne veux pas ici faire l'Aduocat, puis que ma façon d'escrire ne me le permet pas : mais je puis dire, que le Marquis de los Velez auoit de son costé le Droit des Gens, & que l'Euesque de Lamego auoit vn des plus rares exemples de toute l'Histoire contre lui : tellement que qui eust mis en parallele le traittement qui fut fait aux enuoyez par * l'vsurpateur du Royaume de Cypre soubs le Pape PIE II. auec celui qu'il pretendoit, lui mesme se fust condamné: & si on l'eust receu ainsi qu'il desiroit, aucun viuant de nostre âge n'eust approuué son admission, & toutes les plumes des sçauans se fussent armées

* Ioannes Gobelinus in Commentarijs PII Papæ II. lib. 6. *Ad PIVM (dum ista geruntur in Gallis) Oratores ex Cypro venêre, Episcopus Nicosiensis & insignis quidam Doctor, ab eo missi, qui deturbato vero Rege per arma Ægyptiorum, Iacobus Lusinianus, Ioannis Regis filius, sese Regem constituerat.* Et paucis interiectis: *Pontifex indignos hos Oratores censuit, qui tamquam Regis nuntij exciperentur : nemo his obuiam iuit, non xenia missa, auditi priuatim & increpati sunt qui ejus legationem acceperint, quem scirent adulterinam esse Regem, & inimico Principi Christianæ Religionis juratum: multa illi in causâ Iacobi sui Regis dixêre, verùm prorsus & longè mendicata. Qui, vbi de rebus publicis nihil impetrare potuerunt, ad priuata se conuertêre; vt saltem aliquas secum afferre litteras possent, more Romanæ curiæ obsignatas, quas plebibus ostenderent, & pro suâ libidine interpretarentur: sed Pontifex Græcanicæ artis non ignarus, eos prorsus vacuos remisit. Quod acceptissimum fuit Oratoribus Ludouici Sabaudiæ Ducis, qui præsentes aderant.*

armées à l'encontre; ainſi que dez peu de mois j'ai leu dans vn docte Gennois, allegué ci deuant, & qui a traitté cete difficulté fort ſolidement; ſans que i'y puiſſe rien adjouſter, ſinon qu'en vn mot c'euſt eſté vne faute groſſiere, de receuoir l'obeïſſance d'vn politique aueuglé d'ambition, feignant de vouloir demeurer en deuoir à l'endroit de l'Egliſe, à meſme temps qu'il ſortoit de celui qu'il auoit à ſon Roy.

CHAPITRE IX.

SIMON DE TASSIS, *Marquis de Paül, meurt à Naples, auec regret de tous; & Sa Majeſté vſe à l'endroit de ſes fils de tres-honorables reconnoiſſances.*

EN ſuite du deſordre arriué en la ville de Rome, le Marquis de los Velez s'eſtant retiré à l'Aquila dans l'Abruzzo au Royaume de Naples, aprés auoir dit Adieu au Pape; le Marquis de Paül y fut bien toſt appellé par les Miniſtres du Roy, pour y aſſiſter à des affaires tres-importans à cete Couronne. Ses deux fils, ANTOINE, aujourdhui Marquis de Paül, & IACQVES DE TASSIS y eſtoient desja, comme fideles compagnons de l'Ambaſſadeur en ſa retraite, tout ainſi qu'ils auoient eſté ſes defenſeurs dans l'occaſion. Mais peu de jours s'eſcoulerent aprés ſon arriuée à Naples, qu'il y mourut auec vn tres-ſenſible deſplaiſir de toute la Cour au mois de Ianuier

de l'an M. DC. XLIV. en l'année ſoixante-deuxiéme de ſon âge. L'accident qui auoit precedé peu auparauant; la preſence de ſes deux fils, imitateurs de leur illuſtre pere; & les emplois que le defunct auoit eu ſoubs noſtre grand Roy, tout enſemble, eſtans bien conſiderez par Sa Majeſté, cet inuincible Monarque teſmoigna par ſes lettres au Seigneur ANTOINE DE TASSIS, à preſent Marquis de Paül, la ſatisfaction grande qu'il auoit des ſeruices du feu Marquis ſon pere, & des ſiens propres; auec ordre de retourner à Rome, exercer librement ſa charge tout comme auparauant : ce qu'il fait maintenant auec intention de ſe loger ſelon ſa condition; tandis que IACQVES DE TASSIS ſon frere, qui aſſiſta pareillement au celebre rencontre de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, s'eſtant determiné de ſuiure l'Eſtat de l'Egliſe, continuë dans ce loüable deſſein; à raiſon duquel Sa Majeſté lui a fait grace d'vne penſion Eccleſiaſtique, comme d'vne preuue de l'eſpoir qu'elle a de le voir vn jour plus eſleué.

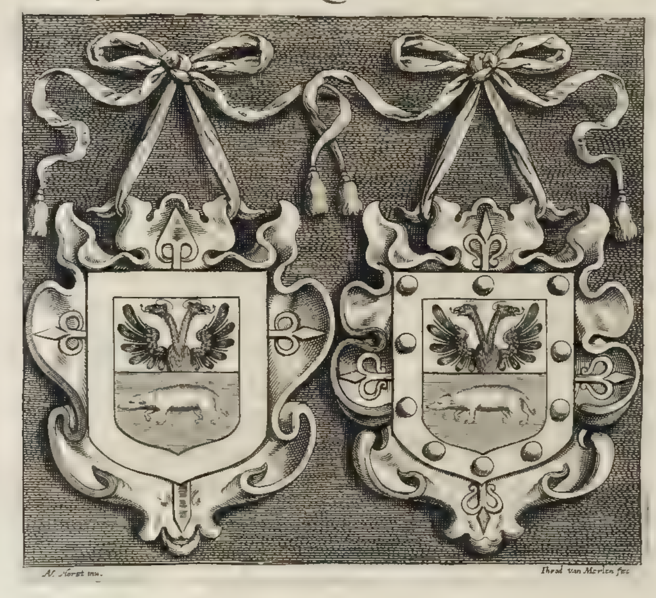
Le Marquis d'à preſent porte eſcartelé : au premier de TASSIS. Au deuxiéme, coupé en chef d'or ſouſtenu d'azur, à vn lyon de gueules couronné, lampaſſé & armé de meſme paſſant ſur l'or; en pointe de gueules à vn cheuron d'or de trois pieces; qui eſt de PALVZI des Albertoni. Au troiſiéme, de gueules à vn lyon de vair, à la teſte & jube d'or, couronné, lampaſſé & armé de meſme, tenant des deux premieres pattes vn liure de priuileges clos, lié & fermé de pourpre,

pre, chargé de cinq clous en ſautoir d'or, ayant la tranche d'argent, qui eſt de GOTTIFREDI. Au quatriéme, eſchiqueté d'argent & d'azur à la bande d'or brochant ſur le tout, au chef du Royaume des Romains, qui eſt de MATTHEI: comme il ſe voit par ſon Eſcu repreſenté au front de cete Quatriéme Partie. L'aigle qui le ſouſtient par derriere, eſt celui meſme qui a touſjours eſté ainſi porté par ſes Pere & Ayeul.

Finalement ces Armes eſtans compoſées & enrichies des figures des roys des animaux, leſquels ne reſpirent que de grandes choſes; je ne ſçaurois m'empeſcher de dire qu'elles ſymboliſent parfaitement bien auec le naturel de ce Marquis moderne, & qu'elles confirment ce qu'on a desja veu par experience; à ſçauoir qu'vn Eſcu chargé d'aigles & de lyons, couure vn cœur tout rempli de generoſité.



CHA-



CHAPITRE X.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *fils* D'ANTOINE *premier Marquis de Paül, se signale aux guerres de Piemont,* & ANTOINE DE TASSIS *son frere, Cheualier de l'Ordre d'Alcantara, est tué à l'attaque d'vne place pour le seruice de Sa Majesté.*

IEAN BAPTISTE DE TASSIS estoit cinquiéme fils D'ANTOINE premier Marquis de Paül. En lui se renouuella le nom de IEAN BAPTISTE, frequent au dernier siecle parmi ceux de sa Maison: l'ayant eu apparemment de son parent Messire IEAN BAPTISTE

BAPTISTE DE TASSIS, Commandeur de los Santos, deux fois Ambassadeur en France. Il commença * fort jeune à porter les armes pour le Roy, & à l'âge de vingt ans il commanda vne Compagnie dans l'armée de Sa Majesté en Piemont, lors que la guerre s'y alluma pour les interests de nos Princes. Il fut Cheualier de l'Ordre Militaire de Saint Iacques, comme plusieurs de sa Maison; & mourut enfin sans lignée en l'an M. DC. XXXVII. deux ans aprés son frere cadet, nommé ANTOINE. Cetuici estoit Page de Sa Majesté regnant à present, au temps que François Zazzera escriuoit. Il passa plusieurs années en cete qualité dans la Cour du Roy, qui a cela de beau & de recommandable, qu'à l'exemple des Princes de la Maison de Bourgongne (ausquels nos Monarques ont succedé, & dont ils ont imité l'Estat & reglement domestique) on ne reçoit personne pour Page, qui ne soit d'Illustre naissance, & qui vn jour ne puisse à plus haut titre s'approcher encore dauantage des Roys. Il y receut aussi l'habit de Cheualier de l'Ordre Militaire d'Alcantara; & puis estant en âge & ayant receu l'espée, il vint s'en seruir dans ces Estats de Flandres. Il ne tarda pas d'y faire esclater sa valeur en teste d'vne Compagnie dont Sa Majesté l'auoit honoré : & se ressouuenant que plusieurs de sa Maison s'estoient signalez pardeça, & qu'il ne pouuoit lire l'Histoire des guerres de Flandres sans y rencontrer diuers du surnom de TASSIS, qui auoient laissé la vie en plusieurs occasions

* François Zazzera: *Don* GIO. BATTISTA, *che serue oggi nelle guerre del Piamonte, nelle quali meritò giouane d'anni 20. dell' età sua, vna Compagnia di commando, incarricatagli dal Marchese della Inojosa per seruigij a vista.*

d'honneur; quand il fut temps, il parut bien qu'il ne vouloit pas en faire moins. Le dessein que Paul Bernard, Comte de Fontaine, proposa en l'an M. DC. XXXV. d'executer sur la Philippine, fut des plus belles qui se presenterent contre les Hollandois, & où il se trouua comme volontaire : mais ainsi qu'il alloit à l'assaut, vne grenade venant des ennemis l'arresta, & le tua sur le champ, augmentant par son trespas le regret du mauuais succés de cete entreprise, tant à raison de l'esperance que tous auoient conceuë de lui, comme parce qu'il n'auoit alors que XXVIII. ans.



CON-

CONCLVSION DV TRAITTÉ DES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS, ADDRESSÉE AVX SEIGNEVRS DE CET ILLVSTRE SVRNOM.

ENCORE que je confeſſe que pluſieurs autres euſſent mieux reüſſi que moi, j'oſe neantmoins aſſeurer, que perſonne n'euſt fait ce Traitté auec plus d'inclination. I'ai trop de deuoir & d'obligation au Chef de voſtre Illuſtre Maiſon, pour faire la petite bouche quand il eſt queſtion de dire la verité en ſa faueur, & d'apprendre aux eſtrangers les aduantages que la Naiſſance lui a donnez. C'eſt vn honneur qui vous eſt commun à tous, & qu'il partage fort volontiers auec ceux auſquels il a le bien d'appartenir. C'eſt pourquoi, combien que je ne me ſois pas engagé à faire vne Genealogie entiere qui vous euſt tous compris, j'ai creu neantmoins eſtre ici obligé de parler à tous, & de conclure ce Traitté qui ſort en public, par vn deſir que j'ai qu'vn jour d'autres que moi le groſſiſſent; & que tout ainſi que les belles actions de vos Ayeuls lui ont donné du corps, & ont animé ma plume pour les exempter de l'oubli; de meſme vn autre plus capable reuienne à ſon tour, pour donner de juſtes & veritables eloges à ceux qui auront

 l'hon-

l'honneur de deſcendre de vous, & qui ne forligneront pas, tant que parmi eux la ſœur de l'honneur, qui eſt la vertu, lui tiendra compagnie: car alors eſtans à l'abri, Dieu qui diſtribue auec juſtice les honneurs d'ici bas, & prend plaiſir à les verſer dans le ſein de beaucoup qui en ſçauent bien vſer, ne leur refuſera jamais ceux qu'ils auront meritez. Monſtrez tandis aux voſtres quels ont eſté leurs Ayeuls, & la fermeté inesbranſlable qu'ils ont tousjours euë au ſeruice de nos grands Princes: ramanteuez leur les noms de ceux de voſtre Maiſon, qui ne mourront jamais; & faites leur comprendre ſinon tout, au moins vne partie de la renommée qu'ils ont acquiſe, & des lieux juſques où elle a eſté portée. Pline le jeune deſiroit auoir de la lignée; afin (diſoit il) de laiſſer à ſes enfans le chemin ouuert aux honneurs, des noms connus bien loin, & non pas des images nouuellement griffonnées. Vous n'eſtes pas en cete peine: vous eſtes en aſſez bon nombre, & voſtre nom eſt aſſez eſtendu par toute l'Europe: reſte de le conſeruer tousjours par l'inſtruction que vous lairrez à vos enfans, imitans le precepte de ce braue * Eſpagnol, & l'vn des plus ſages de l'antiquité payenne: *Comportez vous*, dit il, *tousjours comme en la preſence de quelque braue homme, qui ne vous abandonne point de veuë*. Et moi je dis, Viuez tousjours comme aux yeux de quelqu'vn de vos Ayeuls: & quand le veritable Honneur, dont vous faites profeſſion tres-exacte, ſe trouuera engagé, tournez

* Seneca Epiſtolâ XI. ad Lucilium: *Aliquis vir bonus nobis eligendus eſt, ac ſemper ante oculos habendus, vt ſic tamquam illo ſpectante viuamus, & omnia tamquam illo vidente faciamus.*

tournez le visage deuers vn de vos Anceſtres; & conſultez voſtre jugement, ſi ce qui ſe preſente ſeroit bien d'accord auec les enſeignemens de ce Grand pere. Aidez le naturel de ceux qui dez leur bas âge donneront des ſignes de leur inclination martiale; & dites leur ſans crainte les meſmes choſes que le pere de Pierre de Bayard, qui prattiquoit cet enſeignement: car il ſe lit qu'vn jour ſon fils eſtant à l'âge de treize ans, il declara à ſon pere auec vn profond reſpect, que ſon deſſein eſtoit de ſuiure les armes comme lui & comme ſes predeceſſeurs: & qu'alors le bon viellard de pere, ayant les larmes aux yeux, lui dit: *Mon enfant Dieu t'en donne la grace:* & incontinent comme s'il euſt eu deuant ſoi l'image de ſon pere, Ayeul du petit Pierre auquel il parloit, il adjouſta: *Ja reſſembles tu de viſage à ton Grand pere, qui fut en ſon temps vn des accomplis Cheualiers qui fut en Chreſtienté: ie mettrai peine de te bailler le train pour paruenir à ton deſir.* Belles paroles & dignes d'vn Caualier, qui eſtoit demeuré inutile à ſon Roy, à cauſe d'vne bleſſure receuë à la bataille d'Enguinegatte; qui eſtoit fils d'vn autre, demeuré ſur le champ, chargé de ſix playes mortelles à la journée de Mont-le-heri; petit fils d'vn autre tué à la bataille de Crecy, & arriere petit fils d'vn autre tué à la journée de Poitiers, & mort aux pieds du Roy Iean.

Tant y a, Meſſieurs, que cet exemple fait voir la verité de ce que je dis, & que les bel-

les actions des Ayeuls * ſont de puiſſans aiguillons à leurs deſcendans, pour les obliger à bien faire, & de cuiſans reproches, en cas qu'ils ne les reſſemblent pas. Pierre de Bayard imita parfaitement bien ſes Pere, Ayeul, Biſayeul & Triſayeul : car il veſquit comblé de gloire juſques à vn tel point, que FRANÇOIS I. ſon propre Roy, voulut eſtre armé Cheualier de ſa main : & quand il mourut en Italie, les Chefs du Grand Empereur CHARLES V. & entre autres le Marquis de Peſcara, ne purent empeſcher leurs larmes, & paſſerent au camp ennemi pour aſſiſter à ſa mort. Ce braue Cheualier, ſentant ſon eſchine rompuë d'vn coup d'arquebuſe, inuoquant le nom de Dieu, prit ſon eſpée par la poignée, & au lieu d'vne croix en baiſa la croiſée, diſant tout haut le cinquantiéme Pſeaume de Dauid, qui eſt le *Miſerere*. Le Marquis deuant dit, venant le viſiter ainſi qu'il rendoit l'ame, l'aſſeura, qu'il euſt volontiers verſé le quart de ſon ſang, & de deux ans tous entiers ne manger chair, pour le tenir priſonnier en ſanté.

* Euripides apud Stobæum tit. 89. Παισὶ γὰρ κλέος τό δε κάλλιστον, ὅστις ἐκ πατρὸς χρηστοῦ γεγὼς εἰς ταὐτὸν ἦλθε τοῖς τεκοῦσι τοὺς τρόπους. Quæ ſic elegantiſſimè reddit Grotius :
-- *Maximum id proli decus,*
De gente clarâ ſi trahens exordium,
Mores parentum moribus referat ſuis.

Vous donc, MONSIEVR, vous disje, qui eſtes aujourdhui Chef de voſtre Nom; je ne veux point ici vous flatter ſeruilement, ni repeter ce que j'ai raconté ailleurs ſur de bons Autheurs, des illuſtres & memorables ſeruices que les voſtres ont rendus à nos Princes; mais ſeulement je vous prie pour tout le fruit de cet Ouurage, que quelques fois faiſant vne reueuë du monde, à le prendre meſme depuis les Ter-

Terceres qui ſont dans l'Ocean Atlantique, & d'où les Geographes commencent à conter les Meridiens, vous vous ſouueniez que PIERRE DE TASSIS contribua [1] beaucoup à la repriſe de ces Iſles; qu'il y combattit vaillamment contre le General Philippe Strozzi Florentin, enuoyé au ſecours du Baſtard Antoine. Et puis, que desbarquant à la coſte de Grenade, vous vous remettiez en memoire, que le premier Comte de Villamediana, faiſant en ce Païs vne guerre cruelle au reſte des Mores du temps, & aux coſtez [2] du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE il y eut vn cheual tué deſſoubs lui, & que ce Prince l'honora d'vn des ſiens. Que s'il vous plaiſt paſſer le deſtroit, & entrer en Afrique, vous y verrez les lieux où les voſtres ont reſpandu leur ſang à la defenſe de la [3] fortereſſe de Thunes, contre les ennemis du Roy & du nom Chreſtien. Il ne tiendra qu'à vous, MONSIEVR, de vous porter à la frontiere de l'Europe, & dez Conſtantinople ſaluër l'Aſie : là auſſi on vous dira que les voſtres y ſont connus, & que plus d'vne fois on les y a veu dans vne glorieuſe captiuité. Enfin, pour dire beaucoup en peu de mots, que ſi ſans faire ce grand tour vous daignez ſeulement jetter l'œil ſur ces Païs-bas, vous vous ſouueniez encore que pluſieurs des voſtres ont laiſſé la vie deuant des places ennemies; comme eſtoient de leur temps celles [4] de Bonne [5] & de Tenremonde, ſans ceux qui ſont morts [6] deuant Humbercourt, & à l'attaque de [7] la Philippine.

1 Voyez le Chapitre X I. de la III. Partie de ces Marques d'Honneur.

2 Recourez au Chapitre IV. de la III. Partie.

3 Liſez les Chapitres I I. & I I I. de la IV. Partie.

4 Au Chapitre X X I I. de la Seconde Partie.

5 Au Chapitre X I I. de la Troiſiéme Partie.

6 Au Chapitre XV. de la Troiſiéme Partie.

7 Au dernier Chapitre de la Quatriéme Partie.

Ie

Ie ne veux rien dire ici des negociations vtiles aux Eſtats de nos Roys, ni des Traittez de Paix : je ne ferois que remaſcher mon diſcours; mais puiſque vous auez cet aduantage qu'auoit Pierre de Bayard, vſez de ſi riches exemples comme les voſtres ont tousjours fait; & en la terre on vous benira, tandis qu'au Ciel on vous preparera des Couronnes.

F I N.



TABLE
DES NOMS PROPRES
ET CHOSES PLVS REMARQVABLES
DES MARQVES D'HONNEVR
DE LA MAISON DE TASSIS.

A.

B.

C.

L.

M.

PHI-

R.

S.

T.

V.

Z.

FIN.

APPROBATIO CENSORIS.

DECORA Illuſtriſſimæ Gentis TASSIANÆ, quà per Europam diffuſa eſt, à IVLIO CHIFLETIO Sequano haud ineleganter deſcripta, nihil planè contra fidem moréſve ingenuos continent; quin potiùs excitandæ ad magna & ardua quæque capeſſenda Nobilitati, etiam huic noſtræ Belgicæ, proderunt. Ita Cenſeo Ipris Kalendis Octobris M. DC. XLIV.

ANTONIVS SANDERVS *Presbyter S. Th. Licentiatus, Canonicus & Scholaſticus Iprenſis, Librorum Cenſor.*

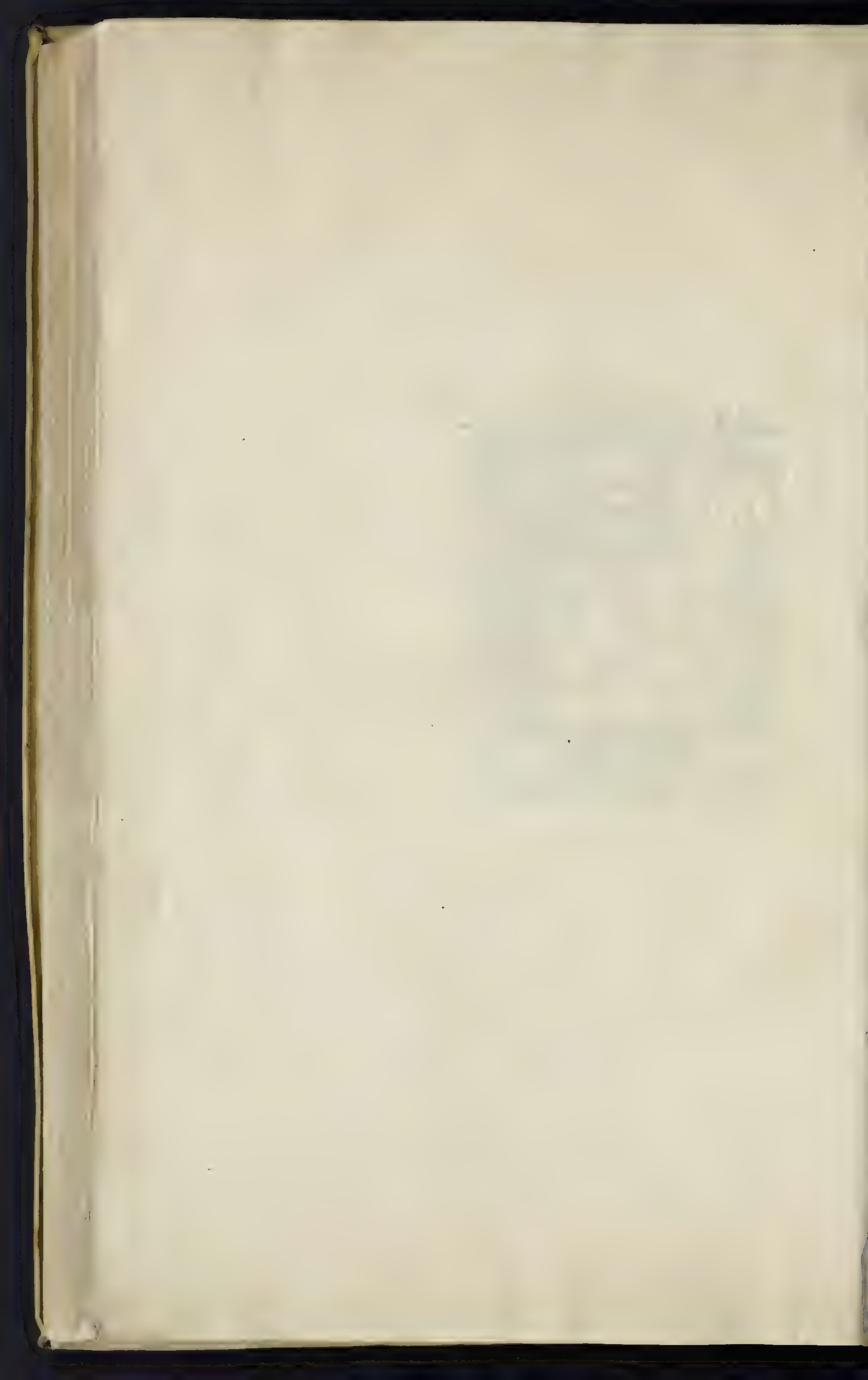
AVEC *Permiſſion du Conſeil du Roy noſtre Sire, ordonné en ſon Païs & Duché de Brabant; donnée à Bruxelles le* X. *de Feburier* M. DC. XLV.

Signé

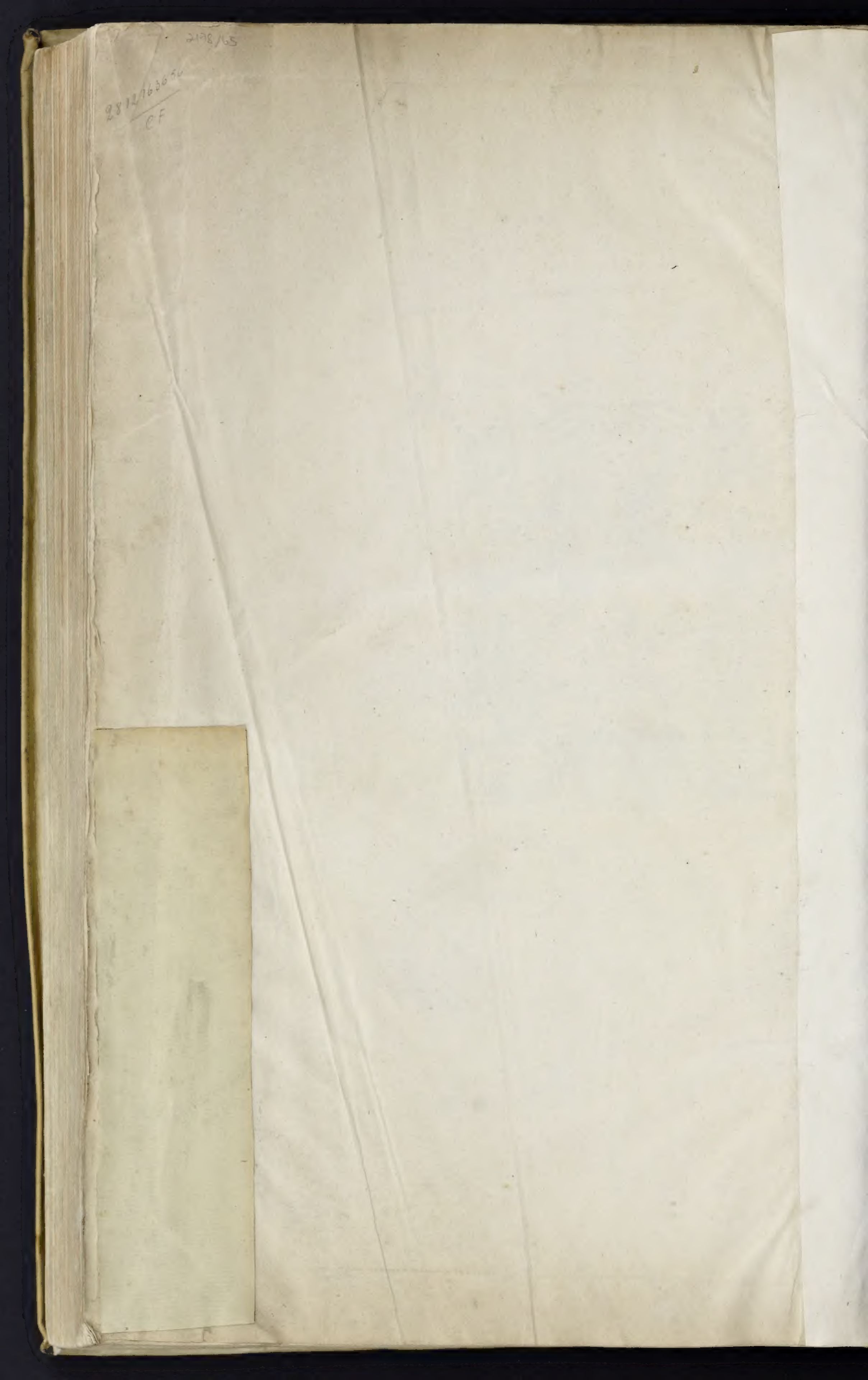
Steenhuyſe.

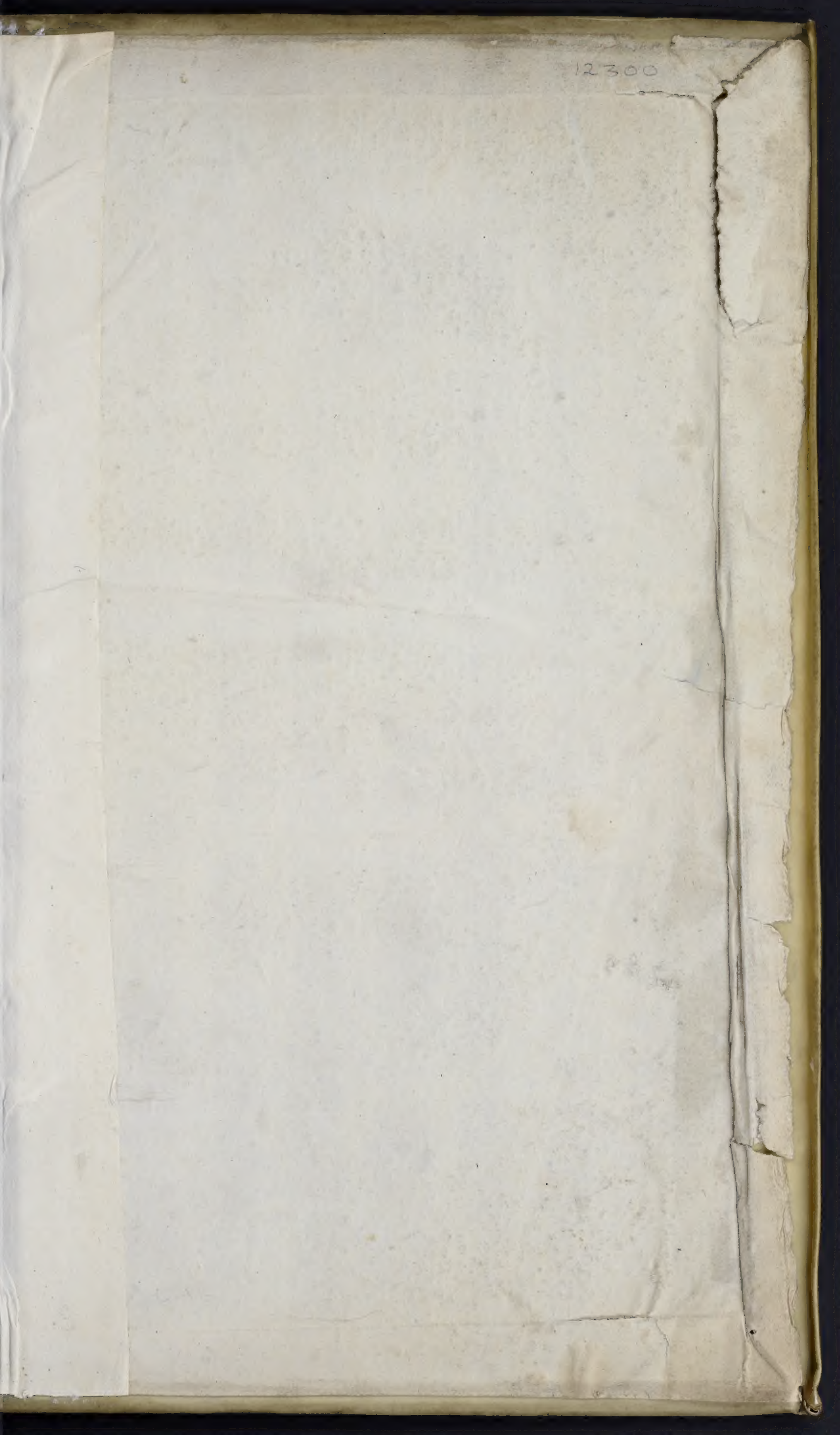
A ANVERS,
EN L'IMPRIMERIE PLANTINIENNE
DE BALTHASAR MORETVS.
M. DC. XLV.

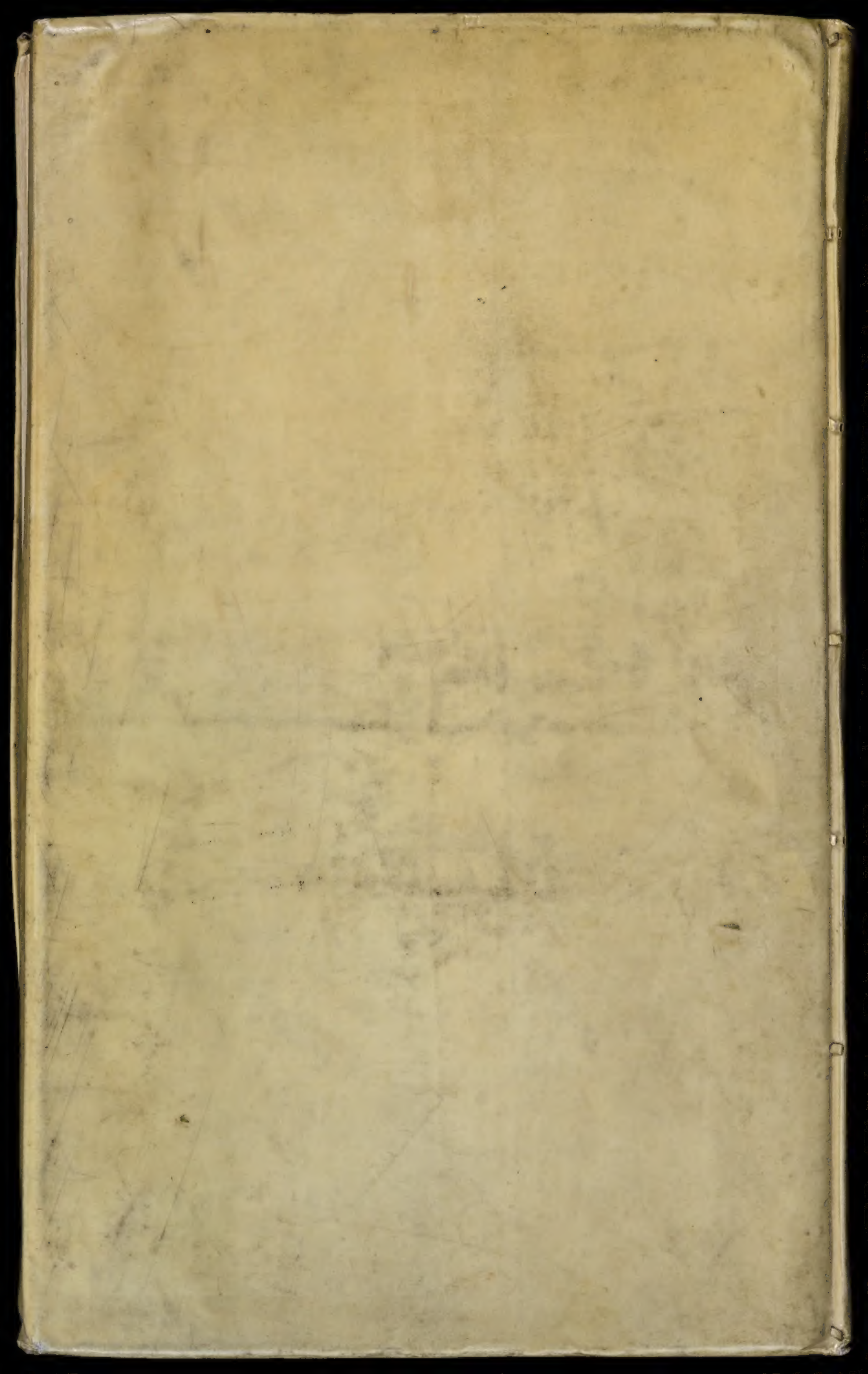

LABORE ET CONSTANTIA.
ICI













Michael Sweerts (Flemish, about 1660-1662)

Double Portrait

Oil on panel

85.PB.348

J. Paul Getty Museum